This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU-ROLLIN

TOME PREMIER

PARIS
ESCUDIER FRÈRES, ÉDITEURS
102, RUE RICHELIEU

1850

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

Paris. — Impr. Bénard et Comp., rue Damiette, 2.
tiré aux presses mécaniques.

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU-ROLLIN

TOME PREMIER

PARIS
ESCUDIER FRÈRES, ÉDITEURS
102, RUE RICHELIEU

1850

HG253
L47
v.1

..... Et les devoirs de l'hospitalité, dira-t-on? — L'hospitalité a des devoirs, en effet, mais pour ceux qui la donnent aussi bien que pour ceux qui la reçoivent.

Étrangers, jetés par le sort des révolutions sur le sol de l'Angleterre, nous devions obéissance à ses lois. — Y avons-nous manqué?

Proscrits, nous portions avec nous ce droit sacré du malheur qui, chez les barbares même, était reconnu comme une espèce de religion publique. — Comment l'a-t-on respecté?

Nous avons eu, chaque jour, à subir l'insulte, et l'aristocratie anglaise nous a fait traîner sur toutes les claies de son journalisme, nous dénonçant à son peuple comme *des forçats échappés du bagne, comme de misérables bandits, comme les immondices des égoûts de Paris.*

La Grande-Bretagne était plus humble, il est vrai, quand son ambassadeur, — le peuple étant debout, — venait flatter les membres du Gouvernement Provisoire ou de la Commission exécutive.

M779872

Aussi, forts de ce souvenir, avons-nous dédaigné de relever tant de cyniques outrages, assaisonnés de calomnies odieuses. Cependant, comme on ne jetait l'insulte à ses fondateurs que pour mieux atteindre et souiller la République elle-même; comme on accusait, ainsi qu'au temps de Pitt, la Révolution et ses défenseurs d'avoir ruiné la France en la déshonorant, je me suis demandé si cette aristocratie qui, depuis huit cents ans gouverne l'Angleterre, avait rendu son peuple tellement heureux et fait à sa patrie de si durables destinées, qu'elle eût acquis le droit de toutes les insolences à l'égard de citoyens, investis par un peuple libre de plus de suffrages que n'en obtint jamais tout un parlement d'Angleterre, à l'égard de citoyens qui avaient traversé le pouvoir suprême, la dictature, sans laisser derrière eux une tache de sang ou même une violence?

J'ai donc étudié, j'ai vu, j'ai comparé; les faits ont répondu.

Je viens, maintenant, livrer ces témoignages à l'opinion et provoquer son arrêt souverain.

Quant à ce mot sinistre : *décadence*, qui va, pour la première fois, frapper l'Angleterre dans son orgueil, je ne me dissimule pas à combien de passions, d'intérêts, de préjugés, de colères jalouses, il doit se heurter.

Qu'importe? Retiré dans les profondeurs de ma conscience, je ne me suis pas même inquiété des lieux où j'écrivais; ému à l'aspect d'indicibles souffrances, je n'ai vu que des frères dans ceux qui souffraient.

Ce que je puis affirmer, c'est que ce mot n'est pas tombé de ma plume comme une rancune, comme une haine, ou comme une fantaisie. Je n'ai voulu ni tirer, ainsi qu'on l'a prétendu, une balle morte contre le lion de Waterloo, ni venger de plus récentes injures trop petites, en vérité, pour compter dans une pareille cause. — Ma pensée a plané plus haut; — ce n'est point, en effet, quand de redoutables problèmes, comme ceux du paupérisme, du salariat, du capital, de la liberté absolue du commerce et des échanges se posent dans le monde, qu'il

est permis de se laisser aller à de misérables satisfactions personnelles. On verra bientôt comment, pendant que je suivais l'étude de ces problèmes au milieu du grand mouvement de la société anglaise, ce mot *décadence* est sorti tout naturellement des faits; s'il sert de titre à mon livre, c'est qu'il est de ces faits le résumé vivant.

A ceux qui me liront, en probité d'esprit et de cœur, le soin de vérifier et de constater mon impartialité.

Je dois l'avouer, pourtant, lorsque tant d'intérêts égoïstes et tant de passions aveugles essaient de remonter le cours du temps et de restaurer le passé, ce m'est une heureuse fortune d'avoir trouvé, chez une des grandes nations de la terre, une preuve nouvelle et décisive contre les sociétés féodales, contre les gouvernements d'aristocratie et contre l'individualisme.

La décadence de l'Angleterre, d'ailleurs, — la décadence de cette commanditaire des rois, — n'est-ce pas l'affranchissement du monde? — n'est-ce pas l'affranchissement du peuple anglais lui-même?

Gustave Rolli

DE LA DÉCADENCE

DE L'ANGLETERRE.

EXPOSITION.

Ce livre est-il un paradoxe, ainsi qu'on l'a dit, avant même de le connaître?

Est-ce un pamphlet, est-ce de l'histoire?

Aveuglé par un esprit étroit de nationalité, ai-je fermé les yeux au spectacle imposant des grandeurs de l'Angleterre? — Non, sans doute.

Et qui pourrait nier, en effet, qu'elle n'ait acquis, depuis l'Acte de navigation, la suprématie sur les mers, et que sa puissance navale, militaire ou marchande, ne soit aujourd'hui la première du monde?

Qui pourrait nier que l'Angleterre, industrielle et manufacturière, ne soit devenue, sous ses lois, le plus grand pays de production du globe, et le premier intendant, l'agent universel, le peuple-roi du crédit, de la circulation et de la vente?

Qui pourrait nier que l'Angleterre agricole, à valeur égale de travail et de sol, ne donne un rendement plus élevé que les terres les plus tourmentées par la charrue et les plus favorisées du soleil?

Qui pourrait nier, enfin, que ces îles britanniques, point chétif et perdu sur la carte de l'univers, ne soient, depuis des siècles, montées dans la famille des grands empires, et ne tiennent une place illustre parmi les puissances de l'histoire et de la terre?

Autant vaudrait nier la lumière, que d'oser la contradiction sur toutes ces choses; car, pour écraser les rivalités impuissantes, l'Angleterre n'aurait qu'à montrer ses flottes, ses ports, ses domaines, ses banques, ses fabriques et ses usines cyclopéennes, ses marchés, ses arsenaux, son riche écrin de comptoirs ou de forteresses, et ces colonies vassales ou tributaires qui lui font un monde plus grand que l'univers romain.

Pour ne parler que de sa capitale, que de merveilles, en effet, que de richesses accumulées entre ces deux rives de la Tamise, que peuplent des forêts de mâts, et qu'agitent, que pressent avec fureur toutes les activités humaines!

Ici, des docks profonds et tranquilles comme des baies abritent, dans leurs eaux fermées, des milliers de navires, et depuis la jonque chinoise, jusqu'au vaisseau de haut-bord, goëlette ou brick, trois-mâts ou frégate, chaque bâtiment a sa place dans ce bazar flottant, où se marient en faisceaux

tous les pavillons de la terre. Les tributs infinis des peuples divers s'amoncellent avec ordre, avec symétrie, dans des magasins gigantesques qui sont à eux seuls une ville entière.

Là, ce sont les chantiers de réparation, les ateliers de gréement, les forges, où, sous la flamme et le marteau, le fer et l'acier se tordent. C'est le travail s'acharnant à tout, donnant toutes ses sueurs; et ce n'est rien encore près de Sheffield, de Birmingham, de Manchester, de Leeds et des forges de Merthyr et du pays de Galles.

Oh ! alors au milieu de cette création incessante et tumultueuse, l'esprit troublé, confondu, frappé comme d'hallucination, croit voir ressusciter devant lui la grande fable des Titans.

Plus loin, c'est le vertige de la circulation qui vous saisit : d'un de ces ponts hardis jetés sur la Tamise, l'œil se fatigue, la tête tourne à suivre, au milieu d'une atmosphère fantastique de vapeur et de fumée, ces centaines de bâtiments qui passent sous vos pieds, intelligents, dociles comme un être humain, luttant de vitesse, s'arrêtant tout court à la voix d'un enfant, se touchant, se caressant presque, sans jamais se heurter; battant sans cesse de leurs ailes les eaux troublées et fangeuses du fleuve qui, comme son peuple, ne se repose que le dimanche. Dans la cité, des milliers de chariots, d'omnibus attelés de chevaux puissants, des phaëtons rapides comme la flèche; tout se croise, se précipite, s'entremêle, se sépare sans un mot, portant dans la ville aux deux millions

d'habitants l'homme ou la denrée; tandis que sur les trottoirs, vastes allées latérales, un peuple affairé marche à flots pressés en tous sens, impassible comme les chiffres, silencieux comme les ombres, et c'est ainsi depuis les docks jusqu'aux grands parcs, jusqu'aux squares splendides de la ville nouvelle qui font ceinture à cet enfer de l'ardeur et du travail, comme les champs Elyséens au Ténare.

Non, jamais peuple, dans le domaine du monde matériel, n'a développé son activité sur une plus incommensurable échelle. La plume serait impuissante à décrire les mouvements de ses ports, de ses manufactures, de ses travaux rustiques; les chiffres seuls peuvent en donner la mesure.

Ainsi la Grande-Bretagne, qui n'a que deux cents lieues de long, et dont le sol est loin de valoir la terre aragonaise ou lombarde, tire, chaque année, de sa production agricole, par une culture habile et l'élève des bestiaux, un revenu qui se monte à plus de trois milliards six cents millions, et ce revenu de la métropole est presque doublé par la valeur de la production similaire dans ses annexes et colonies.

Son industrie, son commerce et ses manufactures lui font une liste civile supérieure à cette première dotation terrienne, et cela, grâce à ses mines inépuisables, à ses richesses naturelles, à son admirable système de circulation que facilitent quatre-vingt-six canaux et soixante-dix lignes de chemins de fer.

Le revenu total de l'Angleterre s'élève donc à plus de douze milliards!

Sa puissance parmi les nations se manifeste par le nombre et la grandeur de ses flottes et de ses domaines. — En Europe, elle possède, outre les îlots qui l'avoisinent: Héligoland, Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes; — en Asie : l'Indoustan anglais avec ses tributaires : Ceylan et ses alliés forcés du Pendjab et du Scinde, c'est-à-dire presque un monde; — en Afrique : Sierra-Leone avec ses dépendances, l'Ile-de-France, Seychelles, Fernando-Pô, le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène; — en Amérique : le haut et le bas Canada, le cap Breton, les petites Antilles, les Bermudes, Terre-Neuve, Lucays, la Jamaïque, la Dominique, la Guiane, la baie de Honduras et l'île du Prince-Edouard; — enfin, dans l'Océanie : elle a la terre de Diémen, l'île de Norfolk, la Nouvelle-Écosse, l'Australie du sud, et ces cent peuples lui font plus de 150 millions de sujets, en y comprenant les 27 à 28 millions de ses trois royaumes métropolitains.

Quant à sa marine marchande, deux détails suffiront pour la faire connaître: elle a près de trente mille navires soit à voile, soit à vapeur, sans compter les huit mille vaisseaux des colonies, et, dans un an, elle exporte pour six ou sept cents millions de cotonnade, ce qui fait pour un seul détail, un compte de vente plus élevé que tous les comptes réunis de l'exportation manufacturière de la France!

Telle est l'Angleterre à première vue. — Que

seraient Carthage et Tyr, et l'ancienne Venise elle-même, à côté de ce géant des mers, dont les grands bras pressent les deux pôles?

La puissance de Carthage cependant, la puissance maritime de Venise, de l'Espagne, de la Hollande, ont passé vite. Pourquoi? Montesquieu l'a dit : « La fortune des empires maritimes ne saurait être longue, car ils ne règnent que par l'oppression des peuples, et tandis qu'ils s'étendent au dehors, ils se minent à l'intérieur.

D'un autre côté, il a été écrit par Adam Smith :

« Sous l'influence des principes du laissez-faire « et de la concurrence, sous la domination du ca- « pital, qui ont donné, sous nos yeux, une si vi- « goureuse impulsion à la création de la richesse, « un jour viendra où le progrès devra fatalement « s'arrêter et décroître ensuite. A partir de cette « époque, nous verrons une diminution progres- « sive dans la rémunération du travail, une gêne « croissante, puis le déclin ! »

Le problème n'est donc pas de savoir si l'Angleterre est grande, mais si sa grandeur peut durer.

Sans doute, cette grandeur est sans bornes, mais songeons que c'est à l'apogée de sa puissance extérieure et de sa richesse, que Rome fut saisie par la mort.

Tertullien ne faisait-il pas de Rome cette magnifique peinture, qui offre une frappante ressemblance avec l'état de l'Angleterre :

« Certes, disait-il, le monde devient de plus en « plus notre tributaire; aucun de ses recoins n'est

« resté inaccessible; tous sont connus, fréquentés, « tous sont le théâtre ou l'objet d'affaires. Qui « redoute encore une île? Qui frémit devant un « écueil? On est sûr de trouver partout un de nos « navires, partout un peuple, un État, partout la « vie. Nous écrasons le monde de notre poids! « *Onerosi sumus mundo.* »

Et Tertullien avait à peine achevé sa phrase, que cette grandeur matérielle, minée au cœur, s'affaissait sur elle-même; on entendait, dans le lointain, le pas des barbares.

Ce n'est pas de la même façon que finissent tous les empires. Les barbares, pour l'Angleterre, ce sont ces tribus d'hommes qui élèvent vers le ciel des bras décharnés en demandant du pain; c'est tout un peuple dont la vie dépend des chances d'un marché universel qui se fermera demain: soit par la paix, soit par la guerre, car la guerre tue le commerce, et la paix élève des fabriques rivales; c'est le salaire qui, comme le dit Adam Smith, baisse et baissera sans cesse, jusqu'à ce qu'il ne reste plus, d'un côté, que des monceaux d'argent, et, de l'autre, des monceaux de morts. Voilà les plaies béantes, invétérées, inguérissables de l'Angleterre, plaies dont aucune nation n'offre à l'heure qu'il est un plus lamentable tableau.

Mais n'anticipons pas sur les preuves; on verra se déroulier plus tard des scènes terribles de désespoir et d'agonie, dont le sombre génie de Dante n'a pas su trouver les traits dans le récit des tortures d'Ugolin. L'Angleterre, en ce moment, se

peint elle-même dans une enquête fidèle où l'on entend retentir d'un bout à l'autre le cri lugubre de la faim. Je traduirai simplement : il est des accents de la nature qui vont au cœur, sans que rien au monde puisse les imiter ni même les reproduire. Seulement, je demande, en passant, aux véritables penseurs de ce pays, à ceux dont l'intelligence est assez haute pour ne pas croire au dogme stupide et fatal de la perpétuité du mal en ce monde, je leur demande s'ils auraient jamais cru que les deux féodalités, terrienne et financière, eussent épuisé à ce point les forces sociales, et creusé, sous un luxe incomparable, d'aussi effroyables abîmes.

Cette consciencieuse et redoutable enquête se résume, dès à présent, en un mot : l'impôt ne peut monter davantage ni le salaire descendre plus bas, à peine de trouver aux deux extrémités : la mort, non plus, comme aujourd'hui, la mort lente, partielle, inaperçue, mais la mort fauchant à pleine moisson dans tout un peuple.

Qu'importe alors la culture savante qui fait rendre à la terre tout ce qu'elle peut donner? qu'importent les moissons fécondes, les gras pâturages, les bestiaux modèles, aux laines longues et fines, si le peuple des campagnes, le salarié de la glèbe meurt de faim? Je ne parle pas seulement de l'Irlande retournant à l'état sauvage, de l'Irlande, où l'animal, ô dégradation! est préféré à la créature humaine, où le troupeau du seigneur chasse l'homme impuissant et nu; non, je

parle des contrées les plus riches de l'Angleterre.

Et pourquoi cette misère du peuple des campagnes toujours croissante? Parce que la terre, régie par le droit féodal, appartient, en fiefs héréditaires, à quelques centaines de familles privilégiées; parce que le loyer des immeubles et des instruments de culture absorbe, à peu près, les produits de la terre et du travail, parce que la rente à payer au land-lord, sans compter les charges de la paroisse, la dîme des prêtres et l'aubaine du fisc, dépouille le fermier et le force à baisser le salaire jusqu'à la faim.

Qu'importe encore que l'Angleterre ait des mines à fouiller jusqu'aux entrailles de la terre, des usines nuit et jour haletantes, des produits manufacturés à inonder le monde, si le peuple des villes n'est pas moins misérable que celui des champs; si la ferme est aussi avare que la fabrique ou l'atelier, et s'il est fait aux serfs de la machine, aux esclaves de l'industrie, une vie non moins affamée, et plus courte qu'à ceux de la glèbe?

Or, comment se produit cet étrange et cruel phénomène? où vont s'engloutir toutes ces richesses, fruit d'un labeur sans relâche? Dans les coffres sans fond du capital exploitant la science et les bras, dans la caisse des banques et des commandites organisées en famille de féodalité commerciale, et par la puissance du crédit, par l'accumulation des forces, se rendant maîtresses des salaires, de la circulation et de la vente.

Ainsi le monopole des capitaux fait ici le jeu du privilége féodal dans la production agricole; il aspire toute la richesse de l'industrie, du commerce et des manufactures, comme le droit du fief aspire tous les sucs du domaine terrien et toutes les sueurs de ses prolétaires : des deux côtés, partout et toujours, c'est Shylock, grand seigneur ou bourgeois, qui suce le sang des travailleurs.

Qu'on ne se révolte point à cette comparaison qu'on retrouvera mille fois plus énergique dans l'enquête, quand je ferai la preuve de cette terrible institution de la faim. organisée dans les industries comme dans les terres; car, ici, je ne pose encore que les faits et les problèmes.

Voilà donc le résultat suprême de ce grand système de l'aristocratie britannique, de ce puissant mécanisme social, fondé sur le droit exorbitant de la terre, sur le droit absolu de l'argent, deux privilèges inexorables voyants'agiter au-dessous d'eux des myriades de générations qui disparaissent dans le combat à mort d'une concurrence sans frein.

Et ce n'est pas seulement le prolétariat de l'Angleterre qui souffre de ce régime mis en œuvre par ses deux aristocraties; non, la cupidité britannique a ses terres de plaisance, ses peuples vassaux, ses comptoirs dépendants, ses innombrables colonies au delà des mers, et là ses lèvres avides épuisent avec fureur les trésors de la terre, les forces de l'homme, toutes les richesses de la nature et du travail, toutes les énergies du sang et du sol.

Depuis que la Grande-Bretagne a perdu l'Amé-

rique, elle s'est jetée sur les Indes, qu'elle a saccagées en un siècle, et la voilà qui cherche maintenant à s'ouvrir les ressources d'un monde nouveau, la Chine; car elle a stérilisé ses anciens domaines par la prodigalité de ses administrations et par la voracité de ses monopoles. Les colonies nous ruinent, s'écrie-t-on de toutes parts, il nous faut des marchés, il nous faut des débouchés, et non des royaumes mendiants à gouverner, à nourrir!

En effet, vos compagnies souveraines ont fait l'œuvre de la pompe à haute pression; le travail de vos millions d'esclaves ne paye plus le budget de vos armées et de vos flottes; tout est dévoré par vos états-majors de guerre et de comptoir, par les chenilles maigres de votre arbre féodal, comme a dit un poëte, par les cadets de vos deux noblesses. Mais qu'y faire? C'est la loi fatale de l'aristocratie et du privilége, c'est le droit anglais qui le veut ainsi.

Et que deviendraient les déshérités de vos familles patriciennes, que deviendraient les fils de vos riches juiveries bourgeoises, s'il n'y avait plus, là-bas, de forteresses à garder, d'administrations à conduire, de tributs à lever, de populations à tenir asservies, s'il n'y avait plus de fonctionnaires civils ou politiques, de capitaines de place ou de haut-bord, de nababs et de gouverneurs?

Ce mot de l'Angleterre : « Les colonies nous tuent, » n'est que trop vrai, pourtant, et contre le régime écrasant et fastueux de l'occupation poli-

tique et militaire une révolution se prépare dans les intérêts comme dans les intelligences.

Ainsi, ces possessions qu'elle n'avait pour la plupart acquises que par une série de crimes sans nom et qu'elle n'a conservées, par la violence et la perfidie, que pour les tarir, ces possessions qui faisaient sa puissance parmi les peuples et son orgueil dans l'histoire, les voilà devenues à charge aux maîtres et le tombeau des populations aborigènes.

Or, si les colonies ne peuvent plus nourrir la métropole et ne lui payent pas le revenu qu'elles lui coûtent, à quoi se résoudre? à quoi conclure?

Les abandonner, c'est démembrer la puissance anglaise, c'est l'avilir dans la majesté de ses forces extérieures, c'est la faire tomber au second et peut-être au dernier rang. Essayer d'y introduire des réformes sérieuses, est-ce possible sans déposséder l'aristocratie, et c'est l'aristocratie qui gouverne. D'une autre part, conserver les colonies, c'est aller aux deux cataclysmes de la banqueroute et des jacqueries, car la dette inscrite est de 22 milliards; jusqu'en 1849, le budget n'a cessé d'augmenter, et l'enquête dit à chaque page : « L'impôt ne peut plus monter ni le salaire descendre, sans que les bras de l'agriculture et de l'industrie ne succombent épuisés. »

Ne sait-on pas, de plus, pour l'avoir entendu de la bouche de tous les hommes d'État, que le pain du peuple, c'est-à-dire la vie de l'Angleterre, est à la merci d'une journée de chômage?

La politique la plus implacable s'arrête et prend peur, quand elle se voit ainsi face à face avec une famine régulière. — Une dernière larme du peuple, en effet, et le vase des révolutions déborde. — Aussi la vieille Angleterre, qui ne veut abdiquer ni la richesse ni l'empire, cherche-t-elle, depuis quelques années, à sauver l'un et l'autre par des modifications partielles, par des lois de détail qui font brèche à quelques monopoles, mais qui laissent entier l'édifice féodal, ses institutions, ses priviléges.

Ainsi, sir Robert Peel a fait accepter la libre entrée dans son pays des céréales étrangères, pour aider et favoriser l'atelier industriel qu'affamait le monopole intérieur. Ce fut une victoire des seigneurs de la manufacture sur les seigneurs de la terre; mais cette mesure ne fit que déplacer et même généraliser le malaise et la souffrance, car la propriété féodale n'ayant pas dégrevé la ferme, l'entrepreneur de culture n'a pu payer la rente qu'en abaissant le prix des journées, et le peuple des villes, d'un autre côté, n'a tiré qu'un mince profit de ce bill d'allégeance. C'est un fait constant que vient de confirmer l'application de la nouvelle loi : le prix de la main-d'œuvre baisse toujours avec le prix du pain, et la concurrence des capitaux tenant à merci la concurrence de la faim, on ne règle jamais au-dessus de la mercuriale du boulanger.

Faire baisser le salaire des campagnes, c'est-à-dire affamer leurs travailleurs, et cela sans profit pour leurs frères des villes, — avilir la production

nationale par la concurrence étrangère, c'est-à-dire ruiner le fermier, — et frapper le land-lord lui-même, en livrant sa rente aux aventures : telles devaient être les conséquences d'une mesure partielle, et tels ont été les résultats de la loi des céréales, cette *grande révolution* à laquelle s'est usé sir Robert Peel.

Mais voici de nouveaux pionniers qui viennent défricher le vieux domaine du monopole et qui, sans entamer l'antique droit féodal, ni toucher à aucun privilége de l'aristocratie ou de l'église, prétendent tout aplanir, tout sauver par une simple évolution de système. Ce n'est plus la politique de la guerre ou des perfidies, c'est la politique de la paix universelle et de la fraternité ; ils disent :

« Vos colonies fastueusement gouvernées vous ruinent. Coupez le câble d'or de ces administrations dispendieuses ; laissez vos vassales se gouverner elles-mêmes, sous la haute bienveillance de la métropole, et la liberté suffira pour vous assurer les riches marchés de ces terres affranchies.

« Le système des armées et des flottes permanentes vous écrase. N'occupez point militairement des rochers stériles, des royaumes épuisés, des îles infécondes, et vous pourrez réduire vos états-majors et vos cadres. Qu'avez-vous besoin de tenir forteresse au milieu des tombeaux? Mieux ne vaut-il pas chercher au ballot anglais de nouveaux débouchés et de libres issues?

« De libres issues et de nouveaux débouchés.

voilà toute la science de l'avenir, toute la politique anglaise, s'écrient les Pierre l'Hermite de la croisade marchande. — Ne sommes-nous pas les premiers fabricants du globe, et les fabricants à meilleur marché, grâce à l'habileté de nos méthodes, à l'accumulation de nos capitaux, à nos voies de communication, et surtout à nos prix de main-d'œuvre, qui se mesurent au cri de la faim?

« N'avons-nous pas les plus incomparables moyens de transports, grâce à nos flottes que la vapeur et la voile emportent sur toutes les mers, à notre crédit qui relie les îles et les continents aux baies qui nous sont ouvertes dans les deux mondes?

« Demandez donc que tous les ports soient libres, laissez vous-mêmes tomber vos douanes qui vous affameraient comme en un terrier sans issues : prêchez, en un mot, et faites pratiquer la sainte loi du libre échange entre toutes les nations de la terre, et vous serez bientôt non-seulement le premier producteur, le premier industriel du globe, mais l'intermédiaire obligé, le colporteur opulent de l'univers : là, sont les profits et la richesse et la puissance. Par là, vous sauverez vos lords, votre Église, vos bourgeois et votre monarchie; car vous leur donnerez pour liste civile l'exploitation du monde, et de cette riche aubaine, il vous restera bien quelques deniers pour nourrir vos millions de pauvres. »

Telle est la pensée réfléchie de M. Cobden, le chef de l'école du *libre échange*, et si les vieux lords,

si les représentants de l'ancienne politique hésitent au seuil de la voie nouvelle, craignant que l'Angleterre ne tombe avec ses colonies, ses monopoles et ses forteresses, ses flottes et ses armées, l'opinion bourgeoise est, d'instinct, favorable aux missionnaires aventuriers du commerce libre. Son ambition s'allume au rêve de ces spéculations hardies, aux lueurs lointaines de ces vastes horizons, et, déjà, — deuxième phase de l'expérience nouvelle, — ses ports s'ouvrent à toutes les marines du monde.

L'expérience est commencée ; mais à quoi pourra-t-elle aboutir et quels seront ses fruits ?

L'Angleterre, maîtresse des mers, avec ses royaumes tributaires, ses traités de faveur, ses marchés réservés, ses ports fermés à la concurrence, l'Angleterre de la rente et du monopole était portée, pour les deux tiers, au grand livre du commerce ouvert entre les nations ; eh bien ! cette haute fortune, on a vu comment elle se liquidait : vingt deux milliards de dettes, un budget des pauvres officiel ou privé de près de 400 millions, l'effrayante augmentation des crimes, l'exportation forcée de la population valide, mais défaillante, l'incertitude du travail, et souvent l'inanition pour ceux qui restent. Oui, voilà le bilan de l'Angleterre ayant aux deux tiers l'exploitation du monde !

Maintenant, donnez-lui la curée tout entière, réalisez la chimère de ses bourgeois, qu'arrivera-t-il ? Il y aura quelques nababs de plus dans l'oli-

garchie britannique et pas un malheureux de moins dans la classe prolétaire. N'est-il pas, en effet, dans la loi du capital, dans la logique du privilége, d'absorber tous les profits et de ne laisser au travail que le salaire de la faim? Ce résultat surtout n'est-il pas plus que jamais fatal dans la condition du libre échange et dans l'économie des concurrences effrénées, où il faut produire à meilleur compte que le reste de l'univers?

Oui, le monopole universel lui fût-il acquis par ses pacifiques victoires sur tous les marchés, l'Angleterre ne saurait nourrir son peuple, et son utopie réalisée serait impuissante à la sauver des révolutions dont le germe est dans ses lois, dans ses institutions, dans ses priviléges.

On a parlé de fraternité! Mais quel est le peuple qui voudrait et qui pourrait s'immoler dans le repos éternel, afin de permettre au commerce anglais de s'enrichir, en entretenant son obèse et lente agonie? Quel est le gouvernement monarchique ou républicain qui consentirait jamais à détruire, au profit de l'étranger, non-seulement ses forces maritimes et ses ressources financières, mais ses industries, son commerce, ses cultures et toutes ses richesses intérieures de production ou d'échange? Aujourd'hui, la pratique de la liberté commerciale universelle serait à la fois l'arrêt de mort du peuple anglais, condamné à travailler à plus bas prix que le reste de la terre, et l'arrêt de mort de tous les pays inférieurs par la science,

l'habileté du travail et l'organisation du crédit. Singulière fraternité vraiment!

Or, puisque le travail est la condition absolue de la prospérité comme de la puissance des peuples, n'est-t-il pas évident qu'à moins de suicide ou de folie, chacun gardera ses frontières fermées ou protégées par les hauts tarifs, tant que les forces ne seront pas égales, des deux côtés, pour le jeu des libres concurrences?

Voilà donc la pensée de M. Cobden en cours d'exécution, et quand elle se réalisera complètement, si ce grand jour arrive jamais, l'éducation des peuples étant achevée, les conditions étant égales pour tous dans l'atelier, devant le crédit et par les voies de communication, — au libre concours des forces équilibrées, — chacun aura sa part de vente et gardera ses avantages.

L'Angleterre seule y perdra; car, elle ne fera plus comme aujourd'hui les affaires de l'univers, et dans cette crise extrême, voulût-elle même se rajeunir, en se retrempant dans les eaux vives du droit, elle n'en perdrait pas moins toutes les suprématies qu'elle s'est acquises, en pillant le monde: car son activité trouvant, comme son génie, sa limite et sa concurrence dans le génie et l'activité des autres peuples, comment pourrait-elle conserver la part du lion?

J'ai analysé les systèmes, j'ai suivi toutes les perspectives, toutes les évolutions possibles, j'ai sondé toutes les issues, et partout j'ai trouvé écrits ces mots fatidiques : *Décadence de l'Angleterre!*

Il me reste maintenant à porter ma thèse devant l'opinion publique, à l'exposer dans ses détails, à faire la preuve, en un mot, et, cette preuve, je la trouve dans l'histoire des institutions de ce pays, de ses lois, de son gouvernement, dans ses annales mortes et ses statistiques les plus vivantes. Je ne dirai rien de l'Angleterre qu'elle ne l'ait dit elle-même : car, c'est au tribunal de sa presse, de ses assemblées, de son peuple que je l'appelle, et c'est elle-même qui fera l'autopsie de sa grandeur.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

OPINION DU XVIIIe SIÈCLE SUR L'ANGLETERRE.

Les premiers penseurs qui nous parlèrent avec autorité de ce pays comme d'une société modèle et d'un type à suivre, furent les philosophes grands seigneurs du XVIIIe siècle : Voltaire et Montesquieu.

Génie patient, d'une pénétration extrême, mais sans audace, homme de droit avant tout, Montesquieu fut principalement frappé du respect de la loi dans les mœurs anglaises; il avait écrit : « Je crois que l'excès même de la raison n'est pas toujours désirable et que les hommes s'accommodent presque mieux des milieux que des extrémités. » Dès lors, ce prétendu équilibre des institutions qui semblent faire place à tous les intérêts majeurs, fonder l'ordre social sur la garantie des droits et donner à l'autorité suprême le caractère sacré de la souveraineté collective, avait dû naturellement séduire Montesquieu.

Quant à Voltaire, l'apôtre immortel du libre examen et de la raison, réfugié à Londres, pour les

avoir courageusement servis, il dut être émerveillé à la vue d'une controverse indépendante et d'une tribune sans contrôle. Le sarcasme acéré de Bolingbroke, la méthode rapide et concluante de Locke, la parole souveraine du premier Pitt, c'était autant qu'il en fallait à Voltaire. Avait-il à chercher s'il y avait un peuple au fond de cette société légale, des maux inouïs sous les tréteaux du sénat, lui qui ne soupçonnait pas même l'existence d'un peuple en France, Rousseau n'ayant point encore parlé.

Le gouvernement de la loi, la pratique de la liberté, telles furent donc les deux inspirations de cette active propagande qui s'ouvrit sur le continent, vers le milieu du dix-huitième siècle, en faveur de l'Angleterre constitutionnelle.

Et quand ce long prêche commença, où en était la France? — A la rude école de toutes les servitudes; son corps appartenait à la Bastille et son intelligence à la Sorbonne; les états-généraux, ces chœurs lointains de notre histoire, avaient disparu depuis un siècle, et l'édit royal, dicté par le caprice des courtisanes, était la règle de l'impôt. Dans l'administration, une hiérarchie de déprédateurs affranchis de tout contrôle; sur les côtés de la pyramide, deux corps privilégiés s'étayant jusqu'au plateau souverain; — à la base, deux cariatides écrasées, le peuple et la bourgeoisie; — au sommet, une idole, un homme, un pouvoir absolu, le roi. — Tel était le système social et le gouvernement politique de la France, lorsque s'ouvrit, chez nous, la croisade des idées.

On comprend facilement combien un tel peuple dut aspirer avec passion les premières brises qui lui portaient la parole libre, et combien la propagande constitutionnelle, bien que sous pavillon britannique, trouva, les cœurs sympathiques et bien préparés. Oui, telle fut la cause de cet élan soudain qui, vers 1750, éclata dans les livres et les correspondances en l'honneur de l'Angleterre et de ses institutions politiques; telle fut l'origine de la première *anglomanie*.

Mais, de cette aspiration vague vers un idéal supposé meilleur, peut-on conclure à la consécration scientifique, à la glorification raisonnée et définitive d'une grande oligarchie? Le code féodal peut-il trouver sa preuve de droit radical, de légitimité sociale dans les acclamations d'un peuple encore esclave? Poser la question, c'est la résoudre.

Aussi, la pensée française, si éminemment philosophique, ne s'y est-elle pas trompée longtemps, et le dix-huitième siècle, qui a éclairé notre histoire comme un soleil lumineux, n'avait pas achevé son cours que, dans la conscience publique ensemencée, défrichée par les encyclopédistes, le droit primordial avait germé. La France avait épuré sa raison par la forte analyse de ses philosophes, et voyait, à la fois, le fond des principes et le fond des choses. Dans la logique de son génie, elle proclama donc la justice absolue, le droit entier pour l'homme et pour les peuples, pour chacun et pour tous. Débarrassée des brumes étrangères, elle

reprit sa tradition originale et vigoureuse du seizième siècle, et conclut à sa grande, à son immortelle révolution.

Les droits naturels, imprescriptibles de l'homme furent enfin proclamés.

Tout ce qui faisait obstacle à l'égalité, aboli; plus de noblesse, plus de priviléges, plus de corporations, plus de clergé prédominant, plus de biens de main-morte.

Une assemblée souveraine, une France indivisible, un pouvoir politique centralisé, une administration, un système de finances unitaires.

L'incarnation de la révolution politique dans le droit civil, une codification simple et logique des lois; égalité de partage, égalité de succession, division infinie de la propriété.

Tels furent les principes de notre grande émancipation, principes que la Révolution de février 1848 avait pour mission et aura pour effet de compléter, d'organiser et de faire pénétrer dans les faits.

Quoi qu'on en dise, la France est persévérante, car deux fois, en trente ans, les aristocraties liguées lui ont imposé la forme anglaise; mais le génie des deux peuples ayant des fins différentes, la société française est toujours restée, dans ses institutions civiles, la contradiction flagrante de l'Angleterre, et deux fois les pouvoirs politiques créés à l'image de celle-ci ont disparu, de notre sol, sous la colère du peuple et le souffle des idées.

CHAPITRE II.

ARISTOCRATIE FONCIÈRE.

Dans le chemin des idées, en effet, les deux nations marchent en sens diamétralement opposé. La France, par ses trois révolutions, s'élançant vers l'avenir de l'égalité; l'Angleterre se fortifiant plus que jamais dans les priviléges du passé.

On a dit que la distribution de la propriété foncière était si capitale dans le régime des peuples, qu'elle suffirait presqu'à elle seule pour déterminer la forme de leurs institutions.

Cette règle est vraie pour les deux pays :

Ainsi, la France compte plus de quatre millions de propriétaires, et son sol se divise en 140 millions de parcelles ;

En Angleterre, les cinq sixièmes du sol appartiennent à trente mille propriétaires à peine.

Chez nous, la *vingtième* partie des propriétés immobilières change, annuellement, de mains par ventes, héritages, donations ou échanges. — Tous

les vingt ans, la terre entière de France paye droit de mutation au gouvernement.

En Angleterre, les mutations de la propriété n'ont lieu, une année dans l'autre, que pour la cinq centième partie du sol.

Si l'on en croit même l'auteur du *Black book*, depuis 1780, la propriété foncière se serait encore resserrée sur elle-même, et le nombre des propriétaires aurait de beaucoup diminué.

La législation y pousse, du reste ; ainsi, de 1760 à 1832, il a été disposé, par bills du parlement, de beaucoup de terres communales : environ cinq millions huit cent mille acres ont été partagés. Bien loin de les répartir entre tant de malheureux dont ils auraient été la fortune, on distribua mille acres à celui qui en possédait déjà mille, cent acres à celui qui était propriétaire de cent acres.

Oui, l'on peut affirmer, sans exagération, que depuis Guillaume, c'est-à-dire depuis plus de huit cents ans, la propriété anglaise est restée asservie aux mêmes lois, et que, loin de s'étendre, elle s'est plutôt concentrée dans un plus petit nombre de mains.

L'histoire nous apprend que, vers la fin de l'année 1086, il y eut à Salisbury, d'autres disent à Winchester, un rendez-vous général de tous les conquérants, ou fils de conquérants. Chaque personnage en dignité, laïque ou prêtre, vint à la tête de ses gens d'armes et feudataires de ses domaines. Ils se trouvèrent *soixante mille*, tous possesseurs au moins d'une portion de terre suffisante

pour l'entretien d'un cheval et d'une armure complète.

Et l'Angleterre ne renferme point aujourd'hui plus de *trente mille* propriétaires, pouvant, par leur revenu *foncier seulement*, défrayer un homme d'armes dans les mêmes conditions.

Quel était le principe de cette époque? que toute terre appartenait au roi :

« De cette fois, en avant, je suis votre hommelige de ma vie et de mes membres; honneur et foi vous porterai en tous temps, pour la terre que je tiens de vous : ainsi, Dieu me soit en aide. »

Tel fut le serment prêté à Guillaume par ses soixante mille compagnons, après l'établissement du grand rôle qu'il avait fait dresser.

La science a constaté quelle exactitude minutieuse avait été apportée à la rédaction de ce monument précieux, conservé jusqu'à nos jours, dans les archives de l'Échiquier. Ce sont deux volumes d'inégale grandeur, non altérés par le temps et parfaitement lisibles. Ils contiennent la description de toutes les terres d'Angleterre, excepté les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland, de Durham et une partie du comté de Lancashire, qui n'ont pas été cadastrés. Le plus petit volume est spécialement affecté aux comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

On ne voit pas, sans émotion, les pages où sont inscrits tant de noms de nos pères, car la conquête ne fut pas ce que l'on croit communément : une invasion des hommes de Normandie dans la

Grande-Bretagne. — On y prit part de toutes les régions de la France.—Quand arrivèrent de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre, Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines; il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint par toutes les routes, de loin et de près, du Nord et du Midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, de l'Ile de France, de la Flandre et des bords du Rhin.

Les commissaires qui préparèrent le grand rôle se transportèrent dans chaque district ou centurie, comme disaient les Saxons. Là, ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur et par les habitants anglais de la centurie, ce que tout domaine avait été au temps du roi Edouard, ce qu'il avait été quand le roi Guillaume l'avait donné, et ce qu'il était au moment présent. Au dessous de chaque recensement particulier, on inscrivait cette formule : « Voilà ce qu'ont juré tous les Français et tous les Anglais du canton. » — *Omnes Franci et Angli de hundredo juraverunt.*

Ce livre, où la conquête fut enregistrée pour que le souvenir, disent les historiens du temps, ne pût s'en effacer, les Français l'appelèrent le *Grand rôle*, le *Role royal*, ou le rôle de *Winchester*, parce qu'il était déposé dans le trésor de la cathédrale de cette

cité; les Anglais l'appelèrent d'un nom solennel et terrible : le livre du dernier jugement, *Domesday book*, parce qu'il contenait la sentence d'expropriation irrévocable. — *Vocatur Domesday, quia nulli parcit sicut nec magnus dies judicii.*

Vainement, Meyer prétend-il qu'il n'est pas nécessaire de supposer que Guillaume ait dépossédé tous les propriétaires et vassaux de l'Angleterre, pour investir de leurs biens ses hommes d'armes normands.

Delolme a dit, mais Augustin Thierry a surtout prouvé, dans son ouvrage si attachant, si complet, que la conquête de 1066 n'était pas un simple changement de régime, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, que comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes.

Eh bien! ce principe de la féodalité pure, posé il y a huit siècles, régit, à l'heure qu'il est, l'Angleterre dans toute sa rigueur.

Les jurisconsultes anglais, dit Meyer, sont unanimes sur ce point : que la propriété des biens-fonds ne peut y être allodiale, et que tous les propriétaires ne les tiennent qu'à titre de fief médiat ou immédiat de la couronne.

Elles ne peuvent être possédees qu'à titre de *foi et hommage* envers le roi, ajoute Rey, et à la charge de payer une rente féodale ou de rendre un service quelconque; aussi, est-il toujours censé qu'on ne

jouit d'une propriété que sous le bon plaisir du seigneur de la terre (*the lord of the manor*), et le symbole lui-même de la translation du domaine en est la preuve la plus éclatante : strictement, le tenancier qui jouit de la propriété (*copyholder*), ne peut la vendre directement; il n'a qu'un droit : celui de désigner son successeur en remettant la terre au seigneur. Il se présente à la cour foncière et place une baguette entre les mains du seigneur ou du sénéchal (*steward of the manor*), indiquant, par cette cérémonie, qu'il rend le domaine, et le seigneur donne la baguette à l'acheteur, en signe d'une nouvelle cession de la propriété. Ces deux vieux us s'appellent *surrender* (reddition) et *admission* (admission).

Ainsi donc, pas une parcelle de terrain qui ne fasse partie d'un fief, à l'exception de cent quatre-vingt-trois villes incorporées, et même le sol sur lequel elles sont bâties est-il toujours la propriété du seigneur voisin ?

Et aujourd'hui encore, pour décider si une terre est un ancien domaine ou non, a-t-on recours au livre du Domesday, qui juge sans appel.

La loi anglaise pousse à ce point l'amour du sol ou plutôt de la féodalité dont il est l'inébranlable base, que pour elle la terre est tout, l'homme rien.

En France, quand une succession s'ouvre, ce qui excite l'intérêt, c'est le sort de ceux entre lesquels l'héritage va se partager. En Angleterre, ce n'est pas l'héritier qui attire l'attention, c'est l'héritage. Ce qui importe, c'est de donner à la terre

un possesseur digne d'elle, et qui soit capable de la conserver entière et indivise.

De là, toutes ces lois qui défendent la propriété foncière comme une arche sainte, et lui font un inexpugnable rempart. Tels les substitutions, le droit d'aînesse absolu, en l'absence de dispositions testamentaires. Tel le principe que les priviléges féodaux suivent tout propriétaire, même roturier, d'une terre primitivement seigneuriale. Telles ces faveurs du fisc qui ne fait *rien* payer au fils héritant de son père, tandis qu'il accable de si énormes frais celui qui achète, que le fractionnement du sol a une limite impossible à franchir. Et indépendamment des lois rigoureuses de prohibition, les terres même aliénables sont d'un difficile écoulement; car un nouvel obstacle à la mutation de propriété naît des ténèbres qui couvrent ordinairement les titres de transmission. Là, rien de patent, rien d'ostensible; le désir de regarder le sol comme *immuable*, le besoin de ménager, par des actes privés et secrets, l'amour-propre des riches a fait repousser, de tout temps, la publicité des contrats translatifs de propriété. Aussi, quelles garanties! La propriété foncière jouit, enfin, d'un dernier privilége : celui d'être peu imposée, relativement, et de pouvoir expédier ses débiteurs, d'une façon sommaire et presque à la turque, au milieu de cette procédure anglaise d'habitude si lente, qu'elle peut épuiser plusieurs vies d'homme.

Que résulte-t-il de tout ceci?

D'un côté, quelques revenus en terre tellement

exorbitants, tellement scandaleux, que nous n'avons pas conscience de ces fortunes sur le continent, et de l'autre, des populations agricoles dans une détresse indescriptible.

Un auteur vous établira, par exemple, que quatre cents familles environ se partagent entre elles un produit annuel d'un milliard quatre cent deux millions cent soixante francs, et vous pourrez lire, également dans l'Enquête que, chez les travailleurs des champs, la mortalité augmente avec l'abaissement de plus en plus tyrannique du salaire, qu'ils mangent non pour se nourrir, mais pour ne pas succomber, et qu'ils ne peuvent même plus renouveler un vêtement que par la charité publique; que le vol supplée fatalement à l'insuffisance de la nourriture; que la misère allume les incendies; qu'ils se tuent entre eux pour toucher une prime sur la mort!

Au quatorzième siècle, les vilains, leurs ancêtres, chantaient :

« Les propriétaires sont vêtus de velours et de cramoisi, fourrés de vair et de gris; ils ont les viandes, les épices et les bons vins, et nous, nous avons le rebut de la paille et de l'eau à boire. Ils ont le repos et les beaux manoirs, et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent aux champs. Pourquoi nous tiennent-ils en servage? car nous sommes tous venus des mêmes père et mère : Adam et Ève. »

Cette ballade, quelque temps répétée, d'esclaves les fit libres.

Voilà quatre cents ans que ce premier pas a été fait, et cependant, leur misère, sous une autre forme, est toujours aussi grande.

Quand donc viendra le cri de ralliement, précurseur de l'émancipation définitive ?

CHAPITRE III.

ARISTOCRATIE COMMERCIALE.

Strabon raconte qu'un pilote carthaginois, voyant arriver un vaisseau romain, se fit échouer pour ne lui pas apprendre la route d'Angleterre, et qu'il en fut généreusement récompensé par le sénat africain.

Ces deux fières rivales : Rome et Carthage, qui en étaient venues à s'envier une contrée déserte, ne se doutaient guère qu'un jour où il ne resterait d'elles que le nom, sortirait d'une île inconnue : l'Angleterre, le peuple navigateur et marchand, héritier de leurs grandeurs.

Sur cette scène des sociétés où tout change, d'où sortira le pavillon appelé à remplacer, à son tour, le pavillon anglais?

C'est là un problème qu'il est peut-être dans les destins de l'Amérique de résoudre prochainement. Bon nombre d'hommes sérieux de l'Angleterre le pensent ainsi, malgré l'assurance un peu présomptueuse que vient de témoigner leur pays,

en ouvrant librement ses ports à toutes les marines du monde, et par conséquent à l'ardeur entreprenante des Etats-Unis. Mais, je l'ai dit, c'est par ses plaies intérieures que l'Angleterre, de loin si florissante, est surtout épuisée.

Il y aurait du reste cela d'étrange que l'Amérique aurait été, à la fois, le point de départ et le terme des prospérités maritimes de l'Angleterre, car c'est à dater de la découverte du Nouveau-Monde, que le commerce et les flottes de la Grande-Bretagne ont principalement pris une prodigieuse extension.

Si l'on peut fixer, en effet, à la première moitié du quinzième siècle, l'époque à laquelle la langue des vaincus remplaça celle des vainqueurs, où l'anglais redevint officiel; si le règne de Henri VII doit être assigné comme le moment où la distinction des rangs cessa de correspondre à celle des races, on peut dire que la découverte du Nouveau-Monde, développant tout à coup les richesses commerciales, permit à la bourgeoisie de contrebalancer les forces de l'aristocratie foncière.

Sous quels principes économiques, va se constituer cette puissance nouvelle de la bourgeoisie? Sera-t-elle une démocratie, sera-t-elle une aristocratie?

Elle était, à cette époque, enchaînée, pour l'exploitation de son commerce intérieur, dans les liens des corporations et des jurandes, et il y a cela d'incroyable, qu'aujourd'hui encore la ville de Londres est, comme en plein quinzième siècle,

sous le joug de ces gênes surannées. Le bill de 1835 n'a pas osé s'attaquer à elle, et les jours d'apparat, vous pouvez voir se dérouler solennellement, dans les rues de la cité, les représentants des douze grandes corporations (*livery companies*), avec leurs costumes éclatants, leurs officiers, leurs bannières, leurs écussons, leurs devises du moyen âge. Si elles n'avaient retenu des vieux jours que ces pompes innocentes, il serait puéril de le mentionner; mais leurs revenus sont considérables, elles forment des associations d'une grande richesse, souveraines par là-même dans les questions de salaire et de travail, et puissantes à ce point, que le gouvernement recule devant elles et devant les priviléges séculaires de la cité.

La bourgeoisie, dont l'industrie intérieure vivait à l'abri de chartes et de concessions, va développer, à l'extérieur, sa grandeur commerciale sous la protection des priviléges. Le système du dedans aura contribué à aristocratiser le système du dehors, il faut même ajouter que l'éloignement et l'importance de ses colonies naissantes lui aura presque fait, au début, une nécessité d'encourager les capitaux.

Ainsi, les monopoles concédés aux compagnies coloniales, le fameux acte de navigation de Cromwell vont la féodaliser et la façonner à l'instar de la noblesse. Entre elle et le peuple, Cromwell, qui peut choisir, penchera pour elle. Et cependant, ce tueur de roi, qui l'a faite si grande,

n'obtiendra pas même de la bourgeoisie un tombeau ! Liguée plus tard indissolublement avec l'aristocratie, elle jettera au vent le simulacre du Protecteur, impuissante qu'elle était à y jeter ses cendres. Cromwell se sera préservé de cette profanation, en ordonnant, selon les uns, qu'on l'ensevelît mystérieusement sur son dernier champ de victoire, Naseby, selon les autres, au fond de la Tamise, comme pour présider encore, du sein du fleuve, aux futures grandeurs de son pays.

Maîtrises pour l'industrie intérieure, monopole pour l'exploitation de l'Amérique, monopole pour l'exploitation des Indes-Orientales, par conséquent, accumulation inouïe de capitaux, telle fut la loi économique qui tendit essentiellement à concentrer en un petit nombre de mains les nouvelles richesses apportées en tribut à la métropole.

Sans doute, dans un pays où les valeurs mobilières ont une aussi grande importance qu'en Angleterre, on se rend difficilement compte comment, avec le partage égal entre tous les enfants de ces sortes de valeurs, les capitaux ont pu ainsi s'agglomérer sans cesse. La loi qui régit la succession mobilière étant, en Angleterre, le contre-pied de celle qui préside à la succession foncière, il semblerait que les fortunes commerciales, au moins, auraient dû tendre à s'égaliser. Il n'en est rien cependant, et le capital, comme la terre, a obéi au principe d'attraction. D'où vient ce phénomène ? On se l'expliquera peut-être, si l'on réfléchit à l'insuffisance d'une simple règle de

droit civil en conflit avec une loi économique basée sur des priviléges tellement gigantesques, que l'histoire n'en a jamais connu de semblables.

Quel peuple, par exemple, a eu rien de comparable, en monopole et en puissance, à l'institution de la compagnie des Indes, qui forme certainement un des plus grands gouvernements du monde.

Cette compagnie s'est fondée par actions, au capital primitif de 1,500 millions, réparties entre 3,573 personnes.

Les propriétaires de 25,000 francs ont une voix. Les directeurs sont nommés par les actionnaires; pour être directeur, il faut posséder au moins 500,000 francs d'actions. Il y a vingt-quatre directeurs, et toutes les affaires sont distribuées en douze départements; chaque département est dirigé par un comité.

Le gouvernement a revêtu la compagnie du pouvoir de la haute administration, à condition qu'elle présenterait tous ses actes importants au contrôle d'un conseil particulier, composé de commissaires du roi, pour les affaires des Indes, et présidé par un ministre.

Le gouvernement des Indes reçoit ses instructions de la Cour des directeurs, et c'est elle qui a le droit presque exclusif de nommer aux emplois dans toutes les branches du gouvernement indien. L'État s'est simplement réservé le choix du gouverneur général des Indes et du général en chef, ainsi que la faculté de sanctionner ou de rejeter les nominations faites dans l'Inde par le gouverneur général.

Les recettes officielles de la compagnie se sont montées, pour 1847, à 482,694,875 francs;

Ses dépenses, à 445,310,475 francs.

Le département des affaires indiennes coûte un million de francs par an, et la totalité des appointements de tous les employés de la compagnie 300 millions.

Elle entretient 342,000 hommes de troupes; 30,000 de l'armée anglaise régulière, 12,000 d'Européens, le reste de troupes indiennes, commandées le plus souvent par des officiers anglais.

Son budget de la guerre, en 1842, a dépassé 340 millions, sans comprendre les dépenses spéciales de la guerre de Chine, qui ont été payées par les vaincus. Le territoire anglais, *propriété* de la compagnie, est de 500,000 milles carrés; le territoire sous sa protection de 600,000 milles; la population qu'elle gouverne, d'environ 150 millions d'habitants.

Révoltant et immoral contraste! Ce sont, en définitive, quelques actionnaires régnant, du fond d'une boutique, sur 150 millions d'hommes qu'ils ne connaîtront jamais et pour lesquels ils ne peuvent sentir aucune pitié. — Moins que cela encore, c'est ce qu'il y a de plus impitoyable au monde, l'écu, venant à la fin d'un trimestre toucher son dividende à la hâte, et ne se demandant point si son esclave vit ou meurt, mais combien il rapporte. Aussi quel sentiment de surprise n'éprouverait-on pas, si je racontais, dès à présent, par quels exécrables moyens, cette compagnie est par-

venue, en bâtissant quelques fortunes scandaleuses, à s'endetter, cependant, et à endetter l'État. Nous verrons plus loin cette curieuse et triste histoire; il me suffit de constater que l'essence même du système colonial anglais, que l'établissement de compagnies exclusives ont allumé, dans les classes commerciales, non cette ambition légitime qui aspire à une modeste aisance, mais cette avidité insatiable qui ne connaît plus d'autre divinité que celle de l'or. C'est sous l'empire de ces passions égoïstes, qu'un peuple en arrive à contempler, d'un œil indifférent, l'épouvantable famine de l'Inde, fléau factice, créé par l'atroce cupidité de la compagnie, et qui fit périr *dix millions* d'habitants, en peu de mois.

Le système du dedans, ai-je dit, avait contribué à aristocratiser le système du dehors; eh bien! le spectacle de fortunes soudaines et immenses dans les colonies, l'esprit d'entreprise et d'aventure des pays lointains réagiront à leur tour sur le commerce de la métropole.

De là, ces entreprises formidables pour les diverses branches d'industrie, qui sont, ailleurs, disséminées dans une multitude de mains : par exemple, quelques brasseries de Londres dont l'assurance seulement est de 12 à 13 millions de francs. De là, ces sociétés de capitaux unis (*joint-stock*) si favorisées par la législation, et qui se forment même pour des spéculations de mince importance; de là, enfin, cette tendance de la loi anglaise à amener indirectement de vrais mono-

poles dans plusieurs espèces de commerces où elle n'a point établi directement de privilége.

D'où la conséquence que tout petit capitaliste est presque assuré de sa ruine;

Que la société est partagée en deux camps, sans intermédiaire en quelque sorte; les capitaux ligués d'un côté, les bras exténués et sans défense de l'autre;

Qu'il y a, dans Londres, vingt neuf banquiers faisant, dans une seule année, 24 milliards et 50 millions d'affaires, et que, le niveau du salaire baissant sans cesse, il y a aussi, en Angleterre, chaque année, un cinquième de la population qui languit et meurt de consomption, un nombre d'aliénations mentales deux, trois fois plus grand que dans les autres pays de l'Europe, trois cent mille affamés qui fuient le sol de la patrie, cent mille autres qui se font inscrire, en plus, au livre officiel de la misère.

Ainsi, l'écu devenu, s'il est possible, plus féodal. plus tyrannique que la terre, l'écu éblouissant, au dehors par ses flottes, par ses comptoirs, par ses conquêtes toujours nouvelles, mais tuant froidement à l'intérieur, poussant un troupeau d'hommes à ces deux termes : consomption ou folie! Voilà ce que, par une profanation de mots, on est convenu d'appeler *puissance de l'association!*

Puissance maudite, fais donc entonner, dans les mers lointaines, du haut de tes mâts victorieux, le *Rule britannia*, pour qu'il te soit répondu, de la métropole, par des cris de misère et de faim!

CHAPITRE IV.

ARISTOCRATIE POLITIQUE.

L'opinion qu'on se forme généralement de la constitution de la Grande-Bretagne, c'est qu'elle est un gouvernement de contrepoids, où les trois éléments politiques du pays, aristocratie, bourgeoisie et peuple, se balancent et se font équilibre : *Ponderibus librata suis constitutio*, dit Delolme, et il ajoute même que, par l'élection, *le peuple est le maître final des ressorts de l'Etat.*

Il est difficile d'avoir moins vu le fond des choses ou d'avoir poussé plus loin la partialité que ne l'a fait Delolme ; c'est ce qui explique la haute estime dont jouit cet auteur en Angleterre. Son livre fut un long dithyrambe en faveur des prétentions de la métropole contre les projets de l'indépendance américaine, et l'on peut croire qu'il n'obtint pas la récompense qu'il espérait, si l'on en juge par les paroles amères qu'il laissa échapper contre l'Angleterre, dans une seconde édition de son ouvrage : « *Combien peu*, dit-il, *je connaissais encore ce pays!*

Ce n'est pas comprendre l'Angleterre, en effet, que d'y reconnaître, dans la sphère d'action officielle, autre chose qu'une oligarchie, sous trois faces diverses : aristocratie de la couronne, aristocratie de la terre, aristocratie du comptoir; toutes trois, unies par un même intérêt, asservies l'une à l'autre, enlacées dans la résistance contre le flot qui pourrait tout submerger. Ainsi, la couronne dépend aujourd'hui des lords et des communes. Mais, à leur tour, les lords dépendent de la couronne qui peut augmenter leur nombre et les tient suspendus au hochet de ses faveurs, de ses emplois, de ses pensions, comme aussi les lords étendent leurs racines jusque dans la chambre des communes, où parviennent à pénétrer, sur six cent cinquante-huit membres, cinq cent soixante et onze fils, frères, petit-fils, oncles, gendres, neveux, cousins de pairs ou officiers, fonctionnaires, avocats dépendants des pairs ou de la couronne.

Dans tout cela, où est le peuple, où sont ses représentants? — Ce gouvernement n'est donc bien qu'une trinité aristocratique, indivisible, bien que séparée en trois personnes, dont chacune a, pour la scène du monde, son rôle et ses attributs différents.

Ainsi, je vois d'abord l'influence de la couronne. Bien qu'ils soient depuis longtemps passés, les jours où Elisabeth pouvait impunément faire dire aux communes, par la bouche du chancelier Bacon : « La volonté de sa majesté est que vous ne vous mêliez pas des affaires de l'État, » il n'en est pas

moins vrai que la couronne conserve encore d'énormes prérogatives.

Le souverain préside à l'administration de la justice, en sa qualité de magistrat suprême. Par une fiction de la loi, il est regardé comme le propriétaire universel du royaume; il est censé directement intéressé dans tous les délits. Il a droit de faire grâce. — Il est *la fontaine d'honneur*, c'est-à-dire le distributeur des titres et des dignités. — Il est le surintendant du commerce; il a seul le droit de battre monnaie; et il peut donner cours à la monnaie étrangère. — Chef de l'Église, il nomme aux évêchés et aux archevêchés, et il convoque l'assemblée du clergé. — Il est le généralissime des armées de terre et de mer. — En face des nations étrangères, il est le représentant et le dépositaire de toute la puissance et de toute la majesté de la nation; il contracte les alliances, il a le droit de faire la paix et de déclarer la guerre. — Enfin, il est hors de l'atteinte des tribunaux et sa personne est inviolable. — Joignez à cela une liste civile de 9,635,000 fr., plus 2,500,000 fr. en revenus des domaines de l'Etat et de l'amirauté, sans compter 2,500,000 fr. qu'il tire de la principauté de Galles et du duché de Cornouailles; voilà certainement des moyens prodigieux d'action, d'autorité, de puissance qui frappent les yeux et qu'on ne saurait contester.

Je vois clairement aussi la part d'autorité inhérente aux représentants de l'aristocratie foncière.

La chambre des lords est presque aujourd'hui ce qu'elle était, à la seconde moitié du quinzième siècle, quand le parlement d'Angleterre se divisa d'une manière permanente en deux assemblées : l'une, composée du haut clergé, des comtes et des barons, convoqués par lettre spéciale du roi; l'autre, des petits feudataires ou chevaliers des comtés réunis à des bourgeois des villes, élus par leurs pairs, ou convoqués arbitrairement par les schériffs.

On ne connaît de noble ou de pair, dans une famille, que l'héritier revêtu du titre de duc, de marquis, de comte, de vicomte ou de baron. Depuis la réunion des deux royaumes, celui d'Écosse, sous la reine Anne, et celui d'Irlande, sous Georges III, la noblesse de ces deux États envoie à la chambre des pairs ses députations. Les pairs d'Irlande sont élus à vie, les pairs d'Écosse ne le sont que pour un parlement. Il y a trois cent soixante-seize pairs d'Angleterre, tous, comme on vient de le voir, princes du sang royal, ducs, marquis, comtes, vicomtes ou barons; seize pairs d'Écosse, élus en 1841, vingt-huit pairs d'Irlande nommés à vie, vingt-six archevêques et évêques anglais, quatre archevêques ou évêques irlandais, au total quatre cent cinquante membres. Le costume est le même pour tous, sauf pour les évêques, et la robe rouge, aux longs plis, est plus ou moins fourrée d'hermine, l'épitoge ou les revers sont plus ou moins larges, suivant la dignité du titre.

Tout bill qui a pour objet d'affecter les droits de la pairie ne peut prendre sa source que dans la chambre des pairs, et la chambre des communes ne saurait le modifier. Les lords ont la faculté de voter par procuration ; il suffit de la présence de quarante membres pour l'expédition des affaires. Ils ont le privilége de n'être jugés que par leurs pairs ; ils ne sont point soumis à la contrainte par corps, dans un pays où elle est prodiguée d'une façon effrayante ; leur domicile ne peut être fouillé qu'en vertu d'un warrant royal. Ils peuvent s'asseoir au banc d'une cour de justice et donner leur opinion au juge, de même qu'ils peuvent exercer les fonctions de juge de paix partout où ils se trouvent. Ils rendent leur verdict sur l'honneur seulement et non sous serment. Enfin, la cour des lords est la suprême judicature du pays : elle ne décide que comme tribunal d'appel, ou sur les causes d'erreur ; après sa décision, plus de recours. Combien cette branche de la puissance aristocratique sent encore la conquête et porte l'empreinte de son origine ; dans la plupart de ses coutumes, de ses vieilles formules, de ses locutions, partout vous retrouvez le français.

Quant à la chambre des communes, il serait superflu d'en montrer l'énorme prépondérance dans les affaires de l'État. Malgré l'espèce d'infériorité dans laquelle l'usage la tient placée, à l'égard de la chambre des lords, bien que, par exemple, dans un comité particulier, composé de lords et de députés, les membres des communes doivent se tenir

debout et découverts en présence des lords assis et couverts, on n'en sait pas moins quelle extension la puissance de la chambre des communes prend chaque jour sur les destinées du pays. Elle embrasse toutes choses, non-seulement comme agent législatif, mais comme *administrateur suprême* des provinces, et ce pouvoir est né de la nécessité des circonstances, au milieu de la confusion de tous les autres pouvoirs.

En trois *bills*, par lesquels commence ordinairement la session, son omnipotence peut tout atteindre. Le premier de ces bills est celui de l'impôt; il ordonne que toutes les différentes branches des taxes soient perçues, comme l'année précédente, jusqu'à ce que la chambre ait examiné, sur la présentation du budget, quelles sont les suppressions ou les augmentations à faire. Le second bill continue, pendant l'année qui va s'écouler, l'armée de terre et de mer sur le pied des années antérieures; si ce bill n'était pas rendu, l'armée serait licenciée de droit, et les hommes qui la composent seraient déclarés rebelles, s'ils restaient en armes. On appelle ce bill *bill of mutiny*, parce qu'il répute mutins et déserteurs ceux qui quitteraient leurs drapeaux, le maintien de l'armée étant décrété. Le troisième bill est connu sous le nom de bill d'*indemnité*; si pendant l'absence ou la prorogation du parlement, les ministres ont employé des sommes plus fortes que celles qui leur avaient été allouées; s'ils ont étendu des mesures de sûreté ou d'administration qu'ils

avaient été autorisés à prendre, ils exposent leur conduite et ne peuvent être absous que par un bill spécial; ils sont, sinon, mis en accusation.

Comme *administrateur suprême*, c'est le parlement qui est appelé à prononcer sur tous les règlements concernant l'agriculture, le commerce, l'industrie, la construction des églises et même le pavage et l'éclairage des villes.

On se fait, en France, une idée exacte des pouvoirs de la chambre des communes, mais on ne sait point assez combien son essence est éminemment aristocratique. Rey n'a rien exagéré, en disant qu'elle est simplement la *succursale* de la chambre des lords, et d'après l'exposé rapide qu'on vient de lire, il est permis de conclure qu'il n'y a, en Angleterre, sous trois formes distinctes en apparence, qu'une aristocratie royale, foncière, ou marchande; oui, dans le passé, ces divers éléments se sont livré de rudes combats, mais ils ne forment plus aujourd'hui qu'un seul tout, abrités derrière le même rempart.

Encore un coup, dans ce prétendu gouvernement d'équilibre, où le peuple a-t-il sa place?

Le peuple, peuple trois fois libre! il a, dit-on, pour manifester son opinion, pour faire respecter ses vœux, la puissance de la presse, l'élection, le jury, le droit de réunion; il a, par dessus tout, la garantie de sa personne, dans le fameux acte d'*habeas corpus*.

A distance, ces choses peuvent faire illusion; de près, on va voir ce qu'il faut en penser.

Qui donc ose dire sérieusement, en effet, que la presse, en Angleterre, existe pour le peuple? Sans doute, bien que régie par la loi la plus draconienne, la presse ne laisse pas que d'être libre par le fait, dans les temps calmes. Mais il faut reconnaître aussi que le gouvernement n'a point à la redouter, car ses luttes ne s'engagent guère que dans le camp des aristocraties, lesquelles font des passes d'armes bien plus pour le pouvoir que pour les principes. Certes, le numéro d'un journal, dont le prix équivaût presque à une journée de travail, ne peut point agiter le peuple. C'est dans ce but que la législation a chargé la presse de si lourdes entraves, qu'elle est devenue forcément un monopole, une source vive de revenus et de faveurs entre les mains de quelques familles millionnaires. Ses enseignements ne descendent que bien accidentellement dans les profondeurs du peuple. Généralement parlant, il y a cela de remarquable que la presse est, en France, un apostolat, tandis qu'en Angleterre, elle n'est qu'un métier. Vous trouverez des hommes honorables, écrivant quelquefois autrement, mais toujours d'une façon bien moins avancée qu'ils ne pensent. Pour être employé dans les cadres existants, il n'y a qu'une moyenne de vérité possible. Et c'est là ce qu'on appelle l'opinion du peuple !

Mais cette institution si sainte et si démocratique du jury! — Le jury, il n'y a qu'un mot à répondre : la loi même de son organisation en rend les fonctions inaccessibles au peuple. Le jury est,

par ses conditions d'aptitude, — propriété ou possession, — le patrimoine de la petite aristocratie. Elle s'en fit, autrefois, une arme redoutable contre les grands et la couronne; mais elle tournerait également cet instrument contre le peuple, du moment où, sortant de sa léthargie, il s'efforcerait, par des tentatives isolées, de conquérir sa part de puissance. Aux yeux de l'étranger, le jury anglais est un objet d'admiration et d'envie; seulement, l'étranger ignore que l'empire souverain des précédents a admis, en matière civile, à côté du jury ordinaire, la co-existence d'un jury *spécial*, jury qu'on peut, sur des motifs plus ou moins frivoles, imposer à toute partie, en tous genres de cause, jury de choix, jury d'élite, presque permanent. On ignore aussi, avec quelle partialité, le shériff, fonctionnaire désigné par la couronne, peut composer la liste des jurés, en matière criminelle ou politique. Bentham, effrayé d'un danger que n'atténue point, à ses yeux, le droit de récusation, a fait un livre exprès pour le dénoncer au pays; Rey, dans son excellent ouvrage, a cité, à cet égard, de notables abus, et le temps, loin de les affaiblir, leur a donné sa sanction. Au surplus, quel est, dans cette société d'immobilité morale, le novateur, le véritable défenseur du peuple, qui ait été acquitté par le jury?

Le peuple est-il assuré, du moins, d'un droit inappréciable, celui de libre réunion? Ce droit, dira-t-on, ne saurait être nié, en présence de

ces *meetings* innombrables dont le récit a étonné parfois le lecteur du continent.

Eh bien, il faut qu'on le sache, cette faculté, dont le peuple a usé encore hier, il peut en être privé demain, car elle dépend du caprice; c'est une tolérance, un fait, non un droit. On ne me croirait pas, laissons parler la loi.

« Toute assemblée *publique* peut être réputée séditieuse. »

Notez que Blackstone et les jurisconsultes les plus en crédit déclarent que la sédition n'est pas définie par la loi.

Le texte ajoute : « Les discours proférés ou les « écrits lus pour critiquer d'une façon immodé- « rée ou indécente les mesures prises par le sou- « verain ou les ministres, en leur imputant des « motifs corrompus ou inconvenants, sont sédi- « tieux. Inculquer au peuple une mauvaise opi- « nion sur le gouvernement et le dénigrer dans « l'esprit public, est considéré comme une grave « offense, que le moyen employé soit la médisance « ou le ridicule. »

A la lecture de ce passage, on se rappelle involontairement Beaumarchais et sa définition satirique de la liberté de la presse.

Mais voici qui va plus loin encore, car la loi se résume ainsi :

« La règle, en ce qui concerne les meetings publics, est celle-ci : le nombre constitue la force, — la force, la terreur, — la terreur, l'illégalité.

En d'autres termes : la loi ne déterminant pas

le nombre, on n'est jamais assuré de rester dans la légalité.

Et pour le droit de pétition lui-même, il ne peut être exercé, à Londres, dans une réunion excédant cinquante personnes, qu'à plus d'un mille de distance du siége du parlement ou de la cour de Westminster.

Ajoutez que l'amende et l'emprisonnement encourus dans ces cas, n'étant pas limités non plus, l'application en est laissée à l'arbitraire du juge.

Dira-t-on que les mœurs sont plus fortes que la loi? Soit, tant que la lutte n'existe qu'à la surface et dans la bourgeoisie. Mais que le peuple revendique ses droits, la loi est là pour le frapper.

Ne croirait-on pas voir les tyrannies cauteleuses et effrayées du Bas-Empire?

Que penser maintenant de ce droit de *libre* réunion qui fait, dans le monde, une des gloires de l'Angleterre?

Et il n'est pas jusqu'à l'acte tant vanté de l'*habeas corpus*, qui n'ait reçu une rude atteinte dans la dernière session. Mais que fait cette brèche au peuple? L'*habeas corpus* était un palladium politique, et le peuple est laissé en dehors de la sphère politique.

Ce qui l'intéresse, c'est une autre nature d'arrestation; et ne sait-on pas que, dans cette ville de Londres, si fière de sa liberté individuelle, il y avait, selon Tapiès, cent mille prises de corps exercées annuellement sur présomptions de dettes ou de créances; ce qui faisait dire à un auteur anglais que, nulle part autant qu'en Angleterre.

on ne se joue de la liberté personnelle! Ne sait-on pas qu'avec de l'argent et la loi des cautions, cette loi des temps barbares, où l'homme est moins que l'écu, tout citoyen peut être incarcéré? Ne sait-on pas qu'annuellement, — M. Rubichon l'a établi, — quinze cents créanciers, avant même d'avoir formé leur demande en justice, faisaient emprisonner leurs débiteurs, en vertu de ce droit terrible, oui terrible, car, dans aucun cas, le créancier n'était tenu de nourrir son débiteur, et il est de ces infortunés qui sont morts de faim? Sans doute, une loi qui date d'hier a étendu une ombre de protection sur les petits débiteurs, mais que l'on visite les prisons, et l'on verra quelles atteintes peut subir la liberté de l'individu.

Est-il vrai, du moins, comme le prétend Delolme, que le peuple reste, par l'élection, le maître final des ressorts de l'État?

Ceci est, plus que tout le reste, hypocrisie et dérision. Comment le peuple voterait-il, dans un pays où l'on ne compte qu'un million d'électeurs sur vingt-huit millions d'habitants? N'y a-t-il pas, pour les privilégiés, des conditions de cens que le peuple ne saurait remplir; puis, que serait pour lui le droit de suffrage, tant qu'il demeurerait asservi, par le vote public, aux seigneurs de la terre et du capital, aux seigneurs de l'Église et de l'État? Et même pour le petit nombre de privilégiés, qu'est-ce que le vote, sous une loi, qui accorde encore à quinze bourgs, composés de cent mille habitants, autant de représentants qu'à des

villes importantes réunissant entre elles six millions d'âmes? Aussi, les élections sont-elles, aujourd'hui comme avant le bill de réforme, la proie des influences et de la richesse.

Avant la réforme, on a pu dire au sein du parlement : « Vos siéges se vendent comme les bestiaux en foire. »

Et, depuis les révélations pleines de scandales, faites à la dernière session sur les élections d'Alesbury, de Carlisle, de Lancaster, de Yarmouth, de Lyme Regis et d'Harwich, où l'argent acheta des populations entières, il a pu être répété par un homme d'Etat considérable : « La corruption a été semée à la volée comme le blé sur la terre. »

Aussi ce parlement, issu d'une réforme arrachée après un siècle de lutte, qu'a-t-il produit?

La loi contre les étrangers, la loi de suspension de l'*habeas corpus*, la loi sur la sédition et sur de nouveaux cas de trahison, plusieurs lois enfin dignes des mauvais jours de l'Angleterre. — Rien pour le peuple.

Tel est donc, en abrégé, le véritable tableau des droits dont jouit ce peuple libre sous son aristocratie.

Cette aristocratie, dit-on, fait la grandeur et la force de l'Angleterre. — Après la paix de Westphalie, on en disait autant du vieil empire d'Autriche et sa sécurité excitait l'envie ; qu'est-il devenu aujourd'hui sous le souffle de Février?.... Répondra-t-on que l'Angleterre est défendue contre la contagion des idées par un fossé profond ?—

Impuissante sera cette barrière, car les secousses des révolutions se transmettent comme les tremblements de terre sous le lit de l'Océan ; il n'y a pas de remparts contre la justice et le droit.

CHAPITRE V.

ARISTOCRATIE CLÉRICALE.

A ce nom de religion *réformée*, sur laquelle planent je ne sais quels souvenirs sombres et austères, à la vue de ce culte presque sans pompe, de ces prêtres-époux, ayant à la fois un pied dans l'église et un pied dans le monde, il semblerait que le clergé dût être dépourvu de ces grandes richesses et de cette forte action qu'enfantent ordinairement l'unité traditionnelle et la discipline vigoureuse des corps isolés. Il n'en est rien, cependant, car le clergé de l'empire britannique est à la fois le plus opulent et le plus politique de l'univers. Ceci n'est point un sophisme; son action politique est partout, dans les lois, dans les tribunaux, dans les universités. L'explication est naturelle pour quiconque lit attentivement l'histoire. On y voit que la religion anglicane, séparée seulement, du catholicisme comme du luthéranisme, pour dire qu'elle en diffère, tour à tour adoptée, puis abandonnée, puis reprise avec fureur, a été bien moins un dogme qu'un

instrument politique aux mains des rois et des partis. Qu'on demeure donc bien convaincu de cette vérité, que les annales de l'Église, en Angleterre, sont, dès le principe, exclusivement politiques. Sous masque de religion, c'est pour le pouvoir qu'elle a constamment combattu.

Quelle a été, en effet, l'origine de l'exorbitante autorité des évêques de la Grande-Bretagne? On la trouve dans une loi politique de Guillaume. Pendant que les guerriers maintenaient la conquête par l'épée, Guillaume donna à ses gens d'église la mission de la maintenir par l'adresse politique et l'influence religieuse. Il brisa donc pour eux les anciennes pratiques d'égalité civile, et donna à ses prêtres normands, devenus membres du haut clergé, le pouvoir de tenir un tribunal dans leurs propres maisons et de disposer de la force publique, pour y traîner les justiciables. Il soumit ainsi la puissance royale à l'obligation de faire exécuter les arrêts rendus par la puissance ecclésiastique, en vertu d'une législation qui n'était pas celle du pays. Sa raison d'agir fut bien la raison d'état et non la dévotion ou la crainte de ses évêques, parfaitement soumis à sa volonté. Il ne redoutait guère, en effet, les foudres de l'Église, celui qui répondait à Grégoire VII se plaignant de quelque retard dans l'envoi du denier de saint Pierre, payable aux termes du traité d'alliance conclu à Rome, en 1066 :

« Ton légat m'a requis, de ta part, d'envoyer « de l'argent à l'Église romaine et de jurer fidélité

« à toi et à tes successeurs : j'ai admis la première « de ces demandes; pour la seconde, je ne l'ad- « mets ni ne veux l'admettre. Je ne veux point te « jurer fidélité, parce que je ne te l'ai point promis, « et qu'aucun de mes prédécesseurs n'a juré fidé- « lité aux tiens. »

Guillaume qui avait voulu placer son invasion en Angleterre sous la protection de la tiare, était prêt à rompre avec elle, une fois qu'il eut sa proie sous la main. Il préparait ainsi les voies à Henri VIII, qui devait à son tour, dans un intérêt purement mondain, secouer le joug de Rome et embrasser le protestantisme, après l'avoir vigoureusement persécuté dans son propre royaume. Le pape refusant de souscrire à son divorce, il se fit tout simplement chef d'une église nouvelle. La passion l'animait, non la foi; aussi retint-il du catholicisme l'épiscopat et la plupart des cérémonies extérieures; ce fut quelque chose de relatif et de bâtard, bien plus approprié aux circonstances qu'à la rigueur d'une raison absolue. Ses nouveaux évêques furent investis d'une partie des biens immenses qu'il avait arrachés aux prêtres romains. De cette richesse du clergé anglican et de la conservation de la hiérarchie épiscopale, naît la profonde différence qui a continué d'exister entre l'église de la Grande-Bretagne et l'église protestante des autres parties de l'Europe.

Sous la cruelle et fanatique Marie, le clergé d'Angleterre redevient catholique; puis avec Élisabeth, restaurant le protestantisme, fixant la

lithurgie, il retourne à l'église anglicane, et chaque capitulation de conscience est payée par des dispenses et des libéralités nouvelles. A travers ses apostasies, il poursuit un but unique, l'accroissement de sa prépondérance. De sa dîme, dans le principe, il était fait trois parts, une pour lui, une pour l'entretien des églises, la troisième pour le soulagement des pauvres. Des trois parts, il est arrivé à n'en faire qu'une : la sienne. Temples et pauvres sont entretenus par les paroisses, et, tandis qu'une partie des revenus du pays s'abîme dans le gouffre ouvert par la loi des pauvres, il touche paisiblement, sur sa dîme affranchie, 162 millions par an.

Du reste, un regard rapide sur son organisation pourra seul faire comprendre à quel degré de puissance il a su parvenir.

Le clergé de l'Angleterre et du pays de Galles se compose de onze mille quatre cent soixante dix-huit membres, deux archevêques, vingt-cinq évêques, vingt-neuf doyens, cinquante-huit archidiacres, trois cent cinquante-cinq prébendiers, deux cent quatre-vingt-onze chanoines, dix mille sept cent quinze curés. Les évêques ont, à leur disposition, douze cent quatre-vingt-dix nominations ; les doyens et les chapitres onze cent huit ; les universités d'Oxford et de Cambridge, cinq cent trente ; la couronne mille quinze ; les laïques propriétaires de fiefs, six mille huit cent cinquante-huit.

Il gouverne six millions cinq cent mille âmes,

et ses revenus, qui sont en totalité de 240 millions, dépassent ceux de tous les clergés réunis du monde chrétien, qui renferme deux cent trois millions sept cent vingt-huit mille âmes. Ce clergé absorbe donc, à lui seul, plus que les églises de France, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Suisse, de Prusse, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de Danemark, de Suède, de Russie, d'Asie, des États-Unis d'Amérique et de l'Amérique méridionale.

Et ce monceau de richesses, arrachées par la dîme, en grande partie, au travail et à la faim, comment est-il partagé? Ici encore, nous retrouverons une aristocratie et un prolétariat. Le personnel de l'Église anglicane se divise en deux classes : le clergé *passif*, qui, sans remplir d'emplois, jouit de grands revenus, et en laisse tomber quelques miettes sur les desservants; le clergé *actif*, chargé de famille, et qui languit dans un état voisin de la misère. D'un côté, des prélats qui, comme celui de Cantorbéry, se font plus de trois millions de rente, qui, comme ceux de Dublin, de Hawkins, de Cashel, laissent en mourant un patrimoine de 3,950,000 fr., de 6,250,000 fr., de 10,000,000, et de l'autre, de pauvres ministres, dont les enfants, trop fiers pour apprendre un état, peuplent souvent les cités de voleurs, de vagabonds et de prostituées. C'est le capital remontant toujours vers les hautes sphères; ce sont les marchands deux fois chassés du temple par Christ, par Luther, et qui y sont rentrés plus insatiables que jamais.

J'ai dit que le clergé de la Grande-Bretagne était législateur, juge, instituteur.

Comme législateurs, tous ses évêques, sauf un seul, siégent de droit dans la chambre des lords, et souvent leurs suffrages ont fait pencher la balance en faveur du gouvernement.

Juges, leur importance est immense; ils décident en matière de mariage et de testament, c'est-à-dire qu'ils sont maîtres des deux plus grandes transactions sociales : l'alliance des hérédités et leur transmission. Beaucoup d'entre eux sont juges de paix dans les comtés.

Sans doute, à première apparence, l'Université est libre en Angleterre, mais, de fait, elle se traîne sous la tutelle absolue du clergé. L'Université n'a-t-elle point réglé qu'elle ne recevrait dans son sein que des membres de l'Église anglicane; l'Église, de son côté, n'a-t-elle pas résolu que, pour être appelé à un office ecclésiastique quelconque, il faudrait avoir été élevé dans l'Université? N'y a-t-il pas même, entre ces deux branches de l'aristocratie, un indissoluble contrat : l'Université nommant, pour sa part, à près de 600 bénéfices ecclésiastiques, et le clergé tirant annuellement, pour la sienne, près de 25 millions de l'Université?

Un clergé dont la rétribution, dont l'avancement dépendent du caprice de la couronne ou de la fantaisie individuelle de sept mille propriétaires de fiefs, dont le sort, modeste ou brillant, peut être fixé par un noble, par un chevalier de la jarretière, par la veuve d'un pair, par un ministre ou même

par un juge qui ont le droit de le dispenser, ou non, de l'obligation de résider ; un clergé ainsi constitué manque nécessairement d'indépendance. Sa croyance, c'est la politique : asservi lui-même, il doit tendre à asservir les autres.

De là, selon quelques-uns, l'habitude de *lire* les sermons dans l'église anglicane, pour que le prêtre puisse toujours représenter son discours devant le magistrat, dans le cas où il serait soupçonné d'avoir répandu une doctrine contraire aux lois établies. De là encore cet usage, attaqué en plein parlement, d'après lequel les évêques, dans les circonstances graves, envoient aux ministres des discours préparés, avec ordre de les lire fidèlement.

Que peut devenir la parole de mansuétude, sous les tyranniques injonctions de la politique?

Ne se rappelle-t-on pas ces excitations farouches, faites du haut de la chaire par les ministres du Saint-Évangile, à l'époque où nos compatriotes, prisonniers de guerre, étaient jetés sur les pontons de l'Angleterre : « tuer un Français, partout où « on le rencontrerait, était une œuvre agréable à « Dieu ? »

Et l'orateur était à peine descendu de la chaire, que des Français étaient assaillis, assassinés quelquefois par des hommes du peuple sortant de l'église.

Ne se rappelle-t-on pas cette prière publique adressée par l'archevêque de Cantorbéry, à toutes les paroisses, avec l'ordre de la lire chaque di-

manche, afin d'appeler la bénédiction du Très-Haut sur les armes de la Grande-Bretagne contre la France ?

« O Seigneur tout-puissant! donne-nous le pou-
« voir de détruire, jusqu'au dernier, ce peuple per-
« fide, qui a juré de dévorer, *tous vivants*, tes fidèles
« serviteurs. »

Du reste, si le clergé anglican sert aveuglément la politique et l'aristocratie, c'est à titre d'échange, car elles le protégent avec acharnement, de leur côté, contre tout ce qui peut faire ombrage à ses intérêts ou à sa prépondérance.

Voici comment s'expriment les organes de l'oligarchie, sur les progrès du catholicisme :

« Les sectes ne sont pas plus à craindre pour une
« religion, que ne le sont, pour un bon navire, les
« vagues écumeuses de l'Océan. Mais le *papisme*,
« le catholicisme, c'est un récif de corail qui s'ac-
« croît sans cesse. C'est *Satan*, sous les traits d'un
« ange de lumière, dont le travail souterrain
« s'exerce au détriment de notre organisation vi-
« tale et de la foi de nos pères. Contre ce *papisme*
« dévorant, nous ne craindrons pas de sonner
« l'alarme, et de réveiller *l'énergie* endormie de la
« vieille Angleterre, au cri bien connu de : *plus de*
« *papisme* ! Désormais, ce sera là notre but. Des
« chapelles, semblables aux taches livides de la
« peste, souillent notre territoire, et surgissent
« avec une rapidité de sinistre augure. Ce simoon
« dévastateur a commencé déjà sa course meur-
« trière; aussi, nous nous plaçons entre le protes-

« tantisme, cette mère nourricière de tant de « femmes chastes et pures, et de tant d'hommes « grands parce qu'ils sont vertueux, et le papisme, « ce père de *toutes les malédictions*, au sein desquelles « l'Irlande hurle et agonise. Nous demeurerons « les descendants des Latimer, des Cranmer, des « Ridley, et les loyaux compatriotes d'un Wel- « lington et d'un Nelson, avec la mémorable de- « vise : L'Angleterre s'attend à *ce que tout le monde « fasse son devoir!...* »

Un pareil langage est-il de ce siècle? N'est-ce point ainsi que parlaient les fanatiques qui firent les Vêpres siciliennes et la Saint-Barthélemy?

Dans la séance de la chambre des communes, du 1er août 1843, M. Ward fit une motion, dans le but de pacifier l'Irlande ; il proposa que l'immense revenu de l'église anglicane, en Irlande, fût réparti dans la proportion des croyants anglicans, presbytériens et catholiques, et que le parlement réglât souverainement la distribution à faire entre les trois Églises.

Lord Elliot, *au nom du gouvernement*, se leva et dit : « Il ne s'agit pas de savoir si l'Eglise romaine « d'Irlande sera plus ou moins dotée, mais bien de « sanctionner un manque de foi, en aliénant la « propriété de l'Église anglicane. Quant à moi, je « déclare que je ne vois aucune différence, entre « l'existence d'une Église protestante et celle d'un « souverain protestant. Ces deux principes ne se « séparent pas dans ma pensée (applaudissements). « Tant que le souverain de cet État devra être pro-

« testant, en vertu de la Constitution, on pourra « dire que les catholiques sont une *secte proscrite et « dégradée!* Je suis autorisé à déclarer, de la part « du gouvernement, qu'il ne peut donner aucun « appui à la proposition de M. Ward. »

Cette sortie sauvage a été faite, en plein parlement, à la face de huit à neuf millions de catholiques qui forment le tiers de la population du Royaume-Uni.

De cette intolérance officiellement prêchée, de ce lien étroit d'intérêt qui soude à l'aristocratie politique l'aristocratie cléricale, que résulte-t-il?

Que la religion anglicane cesse d'être la religion de la majorité; que, semblable à ces fleuves qui se perdent dans les sables, en ruisseaux imperceptibles, elle se divise à l'infini en sectes, dont la mémoire se fatigue à retenir les noms bizarres; que le catholicisme fait des progrès qui effraient sérieusement ses ennemis.

La cause de ce phénomène, on la connaît : c'est que l'idée, religieuse ou philosophique, politique ou sociale, grandit sous la persécution.

Du reste, il y a cela de remarquable, que c'est en haine de l'intolérance et des extorsions du clergé, que la réforme s'est entée sur le catholicisme, et que c'est en haine des mêmes abus, que le catholicisme se greffe à son tour sur la réforme; avec cette particularité, cependant, que, dans tout autre pays, de telles énormités pousseraient dans des voies inexplorées, vers des perspectives nouvelles, tandis que, dans celui-ci, qui n'a point eu son

Voltaire, où la philosophie a peu de prise, et la pensée moins de mouvement que la matière, l'esprit semble condamné à tourner incessamment sur lui-même, et ne trouve d'issue qu'en se replongeant dans le passé.

CHAPITRE VI.

ARISTOCRATIE UNIVERSITAIRE.

Les universités sont libres de droit, en Angleterre; mais, dans ce pays où le droit, espèce de Prométhée, est sans cesse enchaîné sous le fait, elles ne sont libres vis-à-vis de l'État, que pour tomber sous la domination absolue de l'Eglise. *For the better service of the Church and the State*, pour servir le mieux possible l'Eglise et l'Etat : telle est leur devise. Et comme l'Eglise est aristocratique, aristocratiques sont les universités. Elles le sont même, à un autre titre; car l'Etat qui ne les dote point, pas plus qu'il n'entretient d'académies ni de facultés des lettres ou des sciences, ne leur permet cependant d'exister, qu'à la condition de respecter les principes politiques du gouvernement, essentiellement anglicans et aristocratiques.

Cette limite générale, qui est celle assignée à tous les autres pouvoirs, une fois posée, le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir, ni dans

leur enseignement ni dans leur administration.

Pour avoir une idée exacte des universités de l'Angleterre, il faut donc oublier l'université de France. Rien de commun entre elles que le nom. Point d'institution hiérarchique qui s'étende, comme chez nous, de la capitale à tous les points du royaume. Point de foyer général, d'où s'épande partout le même enseignement, pas de procédés uniformes, au moyen d'écoles subalternes dont un conseil supérieur est le pivot.

Les universités anglaises ne sont elles-mêmes que des écoles dont toutes les autres écoles sont indépendantes; et pour bien comprendre leur organisation, il faut admettre, par la pensée, que l'école de droit, l'école de médecine, la faculté des lettres et la faculté des sciences existent réunies en un seul établissement, mais sans subir aucune autorité ni en exercer aucune; alors on aura quelque chose d'analogue aux universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin. Une foule de colléges se rattachent à chacune d'elles et lui servent de satellites, mais, tout aussi libres dans leur allure, tout aussi maîtres chez eux que les universités dans leur propre sein. Les universités sont politiques, en ce sens seulement qu'elles possèdent exclusivement le droit de conférer des grades et des diplômes, tels que ceux de bachelier, de maître-ès-arts, de docteur en droit, en médecine, en théologie. Les études peuvent se faire autre part qu'aux universités, mais si l'on n'obtient pas d'elles un brevet, on est soumis à des conditions d'admission plus sévères pour

devenir avocat, médecin, magistrat ou ministre de l'Église.

En un mot, c'est un monopole de haut enseignement, fondé par des chartes, à des époques reculées, celle d'Oxford, par exemple, en 1382, celle de Dublin, en 1591.

Les universités sont exclusivement protestantes. Elles n'accordent de grades qu'aux candidats déclarant, par écrit, qu'ils sont membres de l'Église d'Angleterre, *telle que la loi l'a établie*. Les agrégés devant également appartenir à l'Église anglicane, le clergé s'est ainsi assuré un enseignement orthodoxe et a formé un véritable séminaire où vient se façonner la jeunesse riche du royaume. L'intolérance de l'Église est aujourd'hui ce qu'elle était au temps de Locke, qu'elle a fait chasser honteusement des rangs de l'université. Comment, sous ce joug, les universités ne seraient-elles point immobiles? Peuvent-elles s'élancer dans la voie du progrès, quand l'Église, surveillante ombrageuse, y rogne constamment les ailes à la libre pensée? Tous les auteurs sont d'accord sur ce point, que c'est à cet ascendant exclusif qu'est dû le dépérissement de l'enseignement en Angleterre. L'un d'eux même, rappelle, à cette occasion, le langage d'Omar devant la bibliothèque d'Alexandrie : « Les sujets traités, dans ces innombrables volumes, ne sont-ils point compris dans l'Alcoran, ces livres sont sans valeur; y sont-ils compris, ils deviennent inutiles. Brûlez-les donc, l'Alcoran suffit aux vrais croyants. » Et l'auteur ajoute : Ce que le ca-

life disait de l'Alcoran, l'Église le pense de l'Évangile. La Bible ne suffit-elle point à tout?

« Lorsqu'on visite les universités, dit un autre « écrivain, à la vue de ces édifices vénérables, de « ces cours cloîtrées, de ces vastes jardins, de ces « pelouses moelleuses, de ces arbres séculaires où « tout respire le calme et le recueillement, on di- « rait l'asile de l'étude, de la sagesse et du savoir. « — Rien de tout cela n'est vrai, cependant. « Maîtres et élèves, richement rentés, vivent au « sein des plaisirs et de la dissipation. L'enseigne- « ment des langues classiques déchoit, la science « est sans essor, et les hommes éminents de l'An- « gleterre sortent rarement des universités. »

On serait étonné, si je rapportais ici un programme et que je montrasse dans quel sentier étroit, piétinent encore aujourd'hui les universités anglaises. C'est un enseignement perdu dans les détails, sans ensemble, sans gradation philosophique. L'étudiant ne franchit pas, pour ainsi parler, une colline où les horizons s'étendent successivement devant lui, jusqu'à ce que, du sommet, il embrasse, dans sa généralité, le vaste tableau des connaissances humaines. Qu'il y a loin de là, à l'arbre des sciences de Bacon ou de Leibnitz, aux magnifiques rapports des hommes d'état de la révolution française, sur la science dans ses ramifications infinies et sur l'universalité de l'enseignement! Dans les universités anglaises, l'esprit et les yeux ne sont entretenus que du passé. Aussi, n'est-on pas surpris de rencontrer, dans

les rues, professeurs et étudiants revêtus du même costume que portaient, il y a plusieurs siècles, avec ses couleurs bizarres et tranchantes, les respectables fondateurs de ces établissements. Combien vigoureux et indépendant doit être l'esprit dont la sève parvient à se faire jour, sous ces compressions et ces servitudes!

J'ai dit que tout était caste et aristocratie dans leur sein, tout, depuis leurs chefs suprêmes jusqu'au dernier de leurs étudiants. Leurs chanceliers nommés à vie sont de grands seigneurs. Oxford a pour chancelier le duc de Wellington; Cambridge, le duc de Northumberland et Dublin, le duc de Cumberland, prince de sang royal. Les élèves y sont classés en trois catégories bien distinctes : d'abord les *noblemen*, ensuite les *gentlemen-commoners*, puis les *fellow-commoners*. La supériorité de la naissance est reconnue dans la classe des *noblemen*; ils portent des galons d'or à leurs robes; c'est l'aristocratie titrée; celle de la fortune sépare les *gentlemen-commoners* des simples *fellow-commoners*. Et, comme l'argent est toujours l'étalon de l'importance dans ce pays, l'étudiant noble paye 12,000 fr. de pension, le gentleman-commoner 3,700 fr., et le commoner 2,500 fr.; de même aussi, le droit d'entrée à l'université est réglé sur une échelle de proportion; pour les premiers, il est de 1,250 fr., pour les seconds de 625 fr., et de 375 fr. pour les troisièmes. Ces détails ne sont pas inutiles; on peut y voir le prototype de la société anglaise ; ils prouvent que, dès l'université, la hiérarchie politique est inflexi-

ble, à la différence de notre institution universitaire, où les classes diverses se trouvent confondues sous le même niveau. Dans ce simple contraste, il y a toute l'épaisseur d'une révolution. L'université anglaise, ai-je entendu répéter sans cesse, fait des citoyens *libres*; oui, libres chacun dans sa servitude, libres, une fois la catégorie admise, de se mouvoir dans cette prison sans chaîne au pied, libres enfin d'être aristocrates; quelle liberté !

Quant à son organisation, elle est puissante; chaque collége fournit à cette confédération littéraire un certain nombre de membres qui forment les pouvoirs exécutifs et législatifs de son gouvernement. Le lieu où s'assemblent les membres élus s'appelle l'hôtel du sénat. Toute personne ayant le titre de *Master of arts*, ou celui de docteur dans une des trois facultés de théologie, de droit ou de médecine, dont le nom a été inscrit, pendant un certain temps, sur les registres de l'université, a le droit de voter à l'assemblée.

Le sénat se divise en deux chambres: la première appelée *Regent's house*, et l'autre *non Regent's house*. Il faut avoir été docteur depuis deux ans au moins pour faire partie de la première; tous les autres agrégés, attachés à l'Université, peuvent être nommés membres de la seconde.

Outre ces deux chambres, il y a aussi un conseil connu sous le nom de *Caput*, composé de quinze membres, présidé par le vice-chancelier de l'Université.

Chaque Université a deux cours de justice : la

première est *la cour du consistoire du chancelier*, la seconde, *le consistoire de la cour du commissaire*. Elles ont une juridiction privilégiée pour les étudiants et les membres de la corporation. On y plaide comme dans les cours de justice ordinaire, et on y suit la loi civile. Elles ne peuvent cependant connaître de ce qui concerne les francs-fiefs. On a le droit d'appeler de leur jugement au sénat.

Les universités n'ont pas seulement leurs tribunaux, elles ont leur représentation directe dans le parlement. Cambridge et Oxford envoient chacune deux membres élus par le sénat réuni.

Presque tous les fondateurs des colléges qui composent les universités recommandent d'abord l'étude de la religion, ensuite la culture de la belle littérature et des sciences qui doivent, disent-ils, servir à montrer, dans toute leur magnificence, la gloire de Dieu dans ses œuvres de création et de rédemption.

C'est bien. — Mais le peuple?

Le peuple, qu'a-t-il besoin d'enseignement pour apprendre à contempler les œuvres de Dieu? N'a-t-il point, dans ses incessantes douleurs, conscience suffisante de son néant?

Jusqu'en 1839, on le croirait à peine, la charité seule distribuait au peuple quelques lumières. En cette année, le gouvernement intervint, pour la première fois, dans la grande question de l'enseignement du peuple. La proposition faite au parlement ne passa qu'à une majorité de deux voix, à la chambre des communes. Trente mille livres ster-

ling furent votées, et cela après un débat de trois jours. La chambre des pairs ne fut pas moins hostile à cette mesure. Dans cette Angleterre si prodigue envers son aristocratie, *sept cent cinquante mille francs* sacrifiés par le gouvernement pour l'éducation de tout un peuple! Singulière largesse!

C'est logique; l'oligarchie, qui conduit fatalement à la misère, ne peut régner que sur l'ignorance.

CHAPITRE VII.

ARISTOCRATIE JUDICIAIRE.

Le corps de judicature, en Angleterre, a une influence énorme dans les affaires du pays. C'est un auxiliaire puissant de l'aristocratie et le vaste réservoir où elle va puiser des forces nouvelles. Pas d'hommes éminents au barreau, qui ne soient bientôt absorbés et ne fassent ainsi défaut à la cause de l'opposition sérieuse. C'est une espèce d'échelle de Jacob par laquelle, après un long temps d'épreuves, montent les élus de l'oligarchie.

Cette influence provient de deux causes : elle résulte, d'abord, de l'extrême étendue de pouvoirs que la Constitution et l'usage ont conférée aux juges; puis, de l'immense arbitraire dont ils sont armés, par suite de l'obscurité profonde qui règne dans la législation.

L'autorité judiciaire est, en effet, dans ce pays la fin de tous les pouvoirs, car c'est à elle que la Constitution a confié le dernier mot de la puissance exécutive.

Il n'y a pas, en Angleterre, cette grande séparation qui existe chez la plupart des autres peuples, entre l'administration et le tribunal; le contrôle supérieur de tous les corps administratifs est remis aux mains des cours de justice.

C'est là un élément de force incontestable, mais ce n'est rien encore auprès de l'omnipotence qu'ils se sont créée, au milieu d'un dédale de lois dont ils tiennent seuls les fils. « Les juges sont les maîtres, » s'écriait le chancelier Bacon, il y a trois siècles; et, depuis trois siècles, cette parole a été vainement répétée par les Romilly, les Bentham, les Mackintosh, les Taylor. Blackstone, ce grand apologiste des lois anglaises, ne peut s'empêcher de reconnaître, à chaque pas, qu'elles sont couvertes de ténèbres épaisses.

Lord Hale les comparait au vaisseau des Argonautes qui, retournant au port, était le même qu'à son départ, quoique, dans son long voyage, il eût éprouvé tant de vicissitudes, qu'il avait à peine conservé quelques-uns de ses matériaux primitifs. « Cette appréciation n'est point exacte, écrivait un « autre savant jurisconsulte, car dans les lois an- « glaises, rien n'a cessé de vivre, et c'est là qu'est « la difficulté. On peut croire que cette malédiction « du prophète : *Il pleuvra sur eux des filets*, s'est « réalisée pour nous, par cette multitude de lois « mal définies, de coutumes contradictoires, espèce « de forêt vierge, où la nature morte et la nature « vivante co-existent étroitement enlacées et for-

« ment un impénétrable séjour, accessible seule-
« ment à quelques initiés. »

Droit, juridictions, procédures, c'est un chaos où la vie de l'homme le plus laborieux suffit à peine pour apprendre à se diriger.

Comme la terre qui porte, en ses couches profondes, la preuve des cataclysmes successifs qui l'ont bouleversée, le droit anglais conserve l'empreinte ineffaçable des différentes conquêtes qui ont passé sur le pays. Ce n'est point un détritus de lois qui, dans une transformation philosophique et savante, a engendré des principes nouveaux; non, ce sont des règles sorties, au jour le jour, d'une circonstance, d'une nécessité, d'une tyrannie victorieuse, et demeurées en vigueur, comme il y a huit cents ans. Au milieu de ces *méotides*, on a essayé de tracer deux courants, mais la distinction qu'on a faite en *loi écrite* et en *loi commune* est elle-même arbitraire.

La loi *écrite* ou *statutaire* comprend les décisions du parlement et les décisions réglementaires des juges; c'est la loi la plus récente, et bien loin qu'une rédaction nette et logique proscrive de ces actes les ambiguïtés, on dirait que le corps des légistes, si nombreux dans le parlement, a pris à tâche d'en rendre les textes vagues et obscurs.

« L'indéterminé, l'indéfini, dit M. Ensor, n'est « point particulier à la Constitution; il est appli- « cable aussi bien à la législation et aux pouvoirs des « juges, qu'à la couronne, à la chambre des lords et « à celle des communes. Nous trouvons un avantage

« à ce que la Constitution et les lois restent incon-
« nues. Les membres de la chambre des communes
« peuvent parler, durant l'éternité, de la Consti-
« tution ainsi que de son génie et de son esprit,
« comme les gnostiques parlaient des *Éons* et des
« *Emanations*. C'est là une raison sans replique
« pour que la loi, comme la Constitution, demeure
« perdue dans le vague. » De là, sans doute, tant de nombreux statuts, où ne règne aucune division de matières; des règles de droit sur des sujets incohérents, absolument étrangers les uns aux autres, y sont jetées pêle-mêle, ou plutôt y sont cachées, sous un titre qui ne rappelle rien à l'esprit. Les praticiens les baptisent, du reste, du nom significatif de (*hotchpot-acts*) salmigondis.

Quant à la loi *commune* ou *non écrite*, que de sources différentes! On y reconnaît la loi *galloise*, vestige des coutumes des anciens Bretons; la loi *west-saxonne*, la loi *mercienne*, mélange des coutumes saxonnes et bretonnes; la loi *danoise*; la loi *normande*, avec son mélange de droit romain; le droit *romain*, qui s'est infiltré par les cours ecclésiastiques, la cour de l'amirauté et celles des universités; le droit *canon* appliqué par les cours ecclésiastiques; la *jurisprudence des cours* qui introduit de même des maximes et pose des principes de législation.

Ajoutez autant de langues que d'origines distinctes, car la loi a successivement et officiellement passé du gallique au danois, du danois au saxon, du saxon au normand français et au latin, du fran-

çais et du latin à l'anglais. On a bien essayé d'effacer ces traces du temps sous une couche uniforme, mais l'effort a échoué. Blackstone nous apprend que la traduction ajouta au désordre et que ces phrases étrangères furent trouvées si ridicules dans leur travestissement, qu'il fallut, par un statut du règne de Georges II, retourner à la confusion des langues.

L'on comprend bien maintenant qu'au sein de cette Babel, l'Angleterre ait cru devoir créer des cours *d'équité*. Où la science devient impuissante, il faut recourir aux simples lumières du bon sens. Mais comme on ne parvient aux cours d'équité, qu'après avoir parcouru un labyrinthe de procédures dispendieuses, c'est prendre le plus long chemin, pour retourner à l'enfance de l'art. Qu'est-ce, en effet, que cette opposition entre le fait et le droit? qu'est-ce que cette cour d'équité, placée au sommet de toutes les juridictions, sinon la substitution du fait au droit, sinon l'arbitraire poussé à la plus haute puissance? Comment cette cour d'équité qui, dans le silence de la loi commune, devient législatrice suprême, n'offre-t-elle pas même, comme les autres tribunaux, la garantie de l'inamovibilité? Qu'est-ce que ce chancelier,—dernier terme de la raison de tout un peuple, — dont les fonctions sont politiques et cessent obligatoirement avec le ministère qui tombe? Voilà cependant ce qu'on appelle le pays, par excellence, du droit et de la légalité! comme s'il y avait droit sans règle fixe, justice quand le juge fait la loi, à l'occasion d'un

procès particulier. Sans doute les mœurs sont un palliatif, mais au point de vue scientifique, une telle institution n'a pas dépassé le niveau des lois de la Turquie, qui comptent au moins pour elles l'avantage de la célérité.

Aussi, l'observation stricte de la loi n'est-elle qu'apparente en Angleterre; la loi n'est respectée que pour les formes et les subtilités de la procédure; inexpugnable forteresse, derrière laquelle la classe des légistes abrite son influence et son avidité.

On lit dans Rey : « Certains auteurs ont pensé « justement que la conquête de l'Angleterre n'a- « vait été bien cimentée, que lorsque les légistes « y eurent introduit leurs usages, et qu'ils eurent « ainsi réduit l'esclavage en système; » et il ajoute que le même reproche de distinctions métaphysiques, d'inventions et de détours, est adressé aux légistes du royaume de Naples, où l'on sait que les Normands s'établirent également, vers la fin du moyen âge.

Loyal, ce type immortalisé par la verve comique de Molière, a donc eu d'illustres ancêtres.

« Ces réformateurs scolastiques, s'écrie Black- « stone, en transmettant leurs dialectes et leurs « finesses à la postérité, en ont tellement imprégné le corps de nos lois, qu'il est maintenant « impossible de les en dégager, sans nuire à leur « substance. »

Il dit encore : « La procédure de la loi com- « muné ou fictive est le système le plus embrouil-

« lé, le moins naturel, et le moins fait pour un « peuple éclairé et libre. »

Blackstone a raison; un peuple libre marche droit au but, dans sa politique comme dans ses lois, et, loin de là, la procédure anglaise n'est semée que de mystères et de fictions.

Le nom seul de ses deux grandes divisions prouve que la logique et la raison en sont exclues :

Procédure *technique, artificielle* ou *fictive*, et procédure *naturelle*.

Cette opposition de mots n'est-elle point, à elle seule, une condamnation?

Pourquoi distinguer entre le naturel, le vrai et le mensonge?

Pourquoi ce mensonge, qui a engouffré des fortunes depuis tant de siècles, n'est-il pas impitoyablement répudié? c'est qu'il y a une corporation, étroitement unie, redoutable, utile aux yeux des classes aristocratiques, qui vit de ces monstrueux abus. Mais on souscrirait difficilement à la sévérité de cette appréciation, si je ne rapportais ici quelques exemples des supercheries incroyables de la procédure *artificielle* : Ainsi, un procès ne peut être intenté, si le demandeur n'a obtenu de la chancellerie un bill, ou *writ original*, qui indique l'espèce d'action qu'il a choisie : il donne caution, pour la forme, et l'on désigne, comme garants, deux êtres fictifs, *John Doe* et *Richard Roe*, qui sont les mêmes pour tous les demandeurs.—Le procès est ensuite porté à la cour que l'on veut choisir.—Le deman-

deur en remboursement d'un prêt, veut-il plaider à l'*Echiquier*, tribunal originairement institué pour les seules questions de finances? Il se transforme en fermier ou en débiteur du roi; il prétend que le tort qu'on lui a fait diminue ses moyens pour payer au roi sa ferme ou sa dette, et il obtient *writ de quo minus sufficiens existit.* — Veut-il plaider à la cour du banc du roi, pour le recouvrement d'une dette? Il suppose que son débiteur est sous le poids d'une accusation criminelle et qu'il se cache, quoiqu'on sache que tout cela est faux; le débiteur est censé mis sous la garde de l'officier de la cour; dès lors, il peut être poursuivi pour toute espèce de réparation; à ce moment, les voiles tombent, et l'affaire se poursuit. — La cause arrivée devant la cour, commencent d'éternelles discussions par écrit, sur les exceptions dilatoires, les imperfections du *writ original*, les incapacités, les privilèges et les innombrables incidents qui naissent de chaque genre d'action : c'est là un vaste champ pour la recherche des précédents.— Il y a l'exposition de la demande, l'exception du défendeur, la réplique du demandeur, la réplique de la défense, *rejoinder;* le *sur-rejoinder* du demandeur; puis, vient le *rebutter* du défendeur, et le *sur-rebutter* du demandeur. — On arrive enfin à *l'issue générale*, *conclusion* sur le fait et sur le droit. Si le fait est contesté, un jury est appelé à le constater. — Mais le verdict du jury peut être attaqué et cassé à Wetsminster; on ordonne la formation d'un autre jury dont le *vere dictum* n'est pas non

plus à l'abri de l'annulation; ces déclarations du jury peuvent être attaquées par toute espèce de moyens; c'est donc une nouvelle carrière à plaidoiries et à involutions de procédure. — Parmi les nombreux *writs* qui contiennent des formules sacramentelles, on remarque le *writ de capias* qui enjoint au schériff d'arrêter le défendeur pour le garder et le représenter à la cour; afin de l'obtenir, on suppose un rapport du schériff, constatant que le défendeur se cache; puis, on fait rendre un *writ d'attachement*, qui autorise à saisir et à prendre des gages : un second rapport *de nihil* constate qu'on n'a rien trouvé; alors on délivre le *writ de capias*. — Un moyen plus prompt d'obtenir le *capias*, c'est de commencer le procès par un *writ original* de délit, en supposant que le défendeur s'est introduit de force dans l'enclos du demandeur, *clausum fregit*, sauf à entretenir la cour de toute autre chose, quand les débats sont engagés.

La nature de ce livre ne me permet pas de parler, au long, de la fiction employée pour le recouvrement de dettes contractées sur simples promesses, appelée le plus souvent *of trespass on the case*, et par laquelle on suppose que le défendeur a commis une offense envers le demandeur, offense pour laquelle ce dernier réclame des dommages-intérêts équivalant au montant de la dette, ni de l'action en réintégration d'une propriété à laquelle on a substitué une action *personnelle* appelée *of ejectement*, action qui conduit au même but sous forme de dommages-intérêts, ni de la fiction nommée *fine of*

lands, qui est, à elle seule, tout un long drame.

Quant aux simples mots sacramentaux, imposés à peine de voir défaillir le droit le mieux fondé. Blackstone en cite des centaines, en matière criminelle; Tidd et Ensor en comptent de nombreux exemples, au civil. Souvent, c'est une *syllabe*, une *lettre*, qui fait annuler une procédure, du reste parfaitement intelligible. Rey, en relatant toutes ces subtilités dans son consciencieux ouvrage, déclare qu'il est pris de dégoût.

C'est plus qu'il n'en faut, pour répéter, avec Blackstone, que de tels artifices sont plus dignes des sauvages que d'un peuple libre, et pour s'associer à la légitime indignation de Bentham attaquant avec tant de courage ces abus scandaleux.

Mais ce n'est rien encore auprès de la nomenclature sans fin des *juridictions*. Dans cette matière, que tout législateur délimite avec tant de soin, l'Angleterre n'a ni vue d'ensemble ni plan général. L'histoire des juridictions ne serait rien moins que l'histoire des quatre peuples qui ont opprimé le pays ; elles se jalousent et s'attaquent l'une l'autre, avec tant d'acharnement, qu'on dirait que chacune d'elles représente encore une nationalité. Depuis la cour des *lords* jusqu'à celle des *pieds poudreux*, depuis la cour du *banc du roi*, des plaids communs, jusqu'aux cours de *comtés*, depuis les cours de *la chancellerie*, de *l'amirauté*, de *l'échiquier*, jusqu'aux cours ecclésiastiques, jusqu'aux cours des *requêtes* ou de *conscience*, c'est une longue série d'empiéte-

ments. Les quatre grandes cours de Westminster, par exemple, ne doivent leur juridiction immédiate sur tout le territoire du royaume qu'à des usurpations manifestes. Ainsi, la cour du banc du roi qui n'avait, dans le principe, que la juridiction criminelle, a maintenant absorbé presque toutes les affaires. De son côté, la cour de l'échiquier, qui n'était instituée que pour les causes fiscales, juge, aujourd'hui, plusieurs matières civiles. Ainsi, encore, la cour de chancellerie qui n'avait, à l'origine, qu'une juridiction d'équité, s'est créé un domaine immense, au préjudice des cours de la loi commune. Il n'est pas jusqu'aux tribunaux ecclésiastiques qui ne se soient, au milieu du désordre général, attribué la connaissance de nombreuses matières temporelles. Et, comme si le vaste empire de l'Angleterre ne suffisait pas à la curée, une fiction peut l'étendre : supposez, en effet, qu'un contrat ait été passé en pays étranger, mais qu'on veuille en saisir les tribunaux anglais, eh bien, on allègue que Bordeaux ou Madras *est situé dans le comté de Middlessex*, et, alors, les tribunaux anglais deviennent compétents. De la multiplicité de ces juridictions et de l'incertitude qui règne autour d'elles, il suit naturellement qu'il existe peu de causes qui ne soient susceptibles de deux, quelquefois de trois ou de quatre appels.

Avec tant de détours et de superfluités, comment croire encore à cette simplicité tant vantée du mécanisme judiciaire anglais et au personnel si restreint de sa judicature ! Il y a cela de certain, que

si, en dehors des douze fameux grands juges de Westminster, on compte tous les légistes qui, sans prendre le nom de juges, en exercent cependant les fonctions, on trouvera plus de magistrats et d'officiers participant à l'administration de la justice en Angleterre, qu'il n'en existe en France. Et il n'est pas moins vrai que la justice de la Grande-Bretagne est, malgré tant de magistratures gratuites, plus lourde à la nation que ne l'est à la France sa justice partout rétribuée. Le lord-chancelier d'Angleterre, par exemple, touche, à lui seul, dit un auteur, en revenus fixes ou casuels, plus que ne coûtent quinze de nos cours d'appel.

Comment croire également à ces séduisantes peintures, où l'on nous montre la magistrature anglaise, humble et nomade, allant porter les bienfaits de sa justice jusqu'à la porte du pauvre, lorsqu'il est démontré que des envahissements successifs ont acheminé vers Londres tous les procès de l'Angleterre; que, par une bizarrerie sans exemple, la capitale est devenue le point de départ des actions et le centre où elles viennent aboutir. Peu de litiges, en effet, qui ne puissent être ramenés à ce foyer commun, et pour peu qu'on calcule les distances, on doit voir au prix de quels sacrifices! La Cité est donc un gouffre judiciaire qui attire dans son tourbillon le pays tout entier, et sur lequel plane, épaisse et profonde, une nuée de légistes.

Se figure-t-on, maintenant, la puissance formidable de ce corps, dont la tête est à Londres,

et dont les membres, étroitement unis, sont partout?

« Nombreux et compactes, dit Bentham, ils se meuvent avec une facilité et une force d'influence qui n'appartient à aucune corporation, si l'on en excepte celle qui a le monopole des passeports dans l'autre monde. »

Aussi, n'est-ce pas sans raison qu'on a comparé les légistes anglais au patriciat judiciaire romain. Il y a quelques points de ressemblance. En Angleterre, les jeunes gens appartenant à des familles fort riches, dit Cottu, peuvent seuls embrasser la profession d'avocat, à cause des grandes dépenses qu'elle entraîne au début. Avec le succès, pas de rêves que leur ambition ne puisse former. Les fonctions de juges, de présidents des cours de justice, de chancelier, de membres des communes, de ministres, sont le prix presque assuré de leur réputation au barreau, et ils recueillent d'avance, jusqu'à un certain point, l'hommage dû aux grandes dignités dont ils portent en eux les espérances. Aussi, combien peu parmi eux, qui soient les défenseurs du peuple! Avocats, moyennant une gratification annuelle de 200 livres et le titre de *king's sergent at law*, on leur impose l'obligation de ne plaider ni contre le souverain, ni contre l'intérêt des ministres. C'est le premier degré de corruption. Magistrats, ils ne sont choisis comme présidents des cours de justice, qu'autant qu'ils ont donné aux ministres toute sécurité. « Le gouvernement, dit encore M. Cottu, est sans miséricorde sur ce point.

Présidents, on fait briller à leurs yeux l'expectative de la pairie, qui les place incessamment sous la main du pouvoir. »

Comme à Rome, la magistrature et le barreau anglais forment presque un collége d'initiés, car leur influence est fondée sur la confusion des lois, sur les distinctions subtiles entre le droit et l'équité, sur les formules, les fictions, les symboles, sanctuaire inaccessible aux regards des profanes.

Comme à Rome, ils vivent d'abus; leurs intérêts, leurs traditions les rendent hostiles au progrès; ils sont un des contreforts de l'aristocratie.

Dans un ouvrage récent, un Anglais disait d'eux : « Ils sont une plaie universelle; ils lèsent « tout le monde, tourmentent tout le monde, ruinent tous ceux qui tombent dans leurs trames; « ils sont le plus grand obstacle à toute amélioration; ils agissent contre le public, avec la supériorité que possède une armée disciplinée sur « les habitants désarmés de la campagne. »

Il y a vingt siècles, Salluste en écrivait autant des juristes de Rome.

CHAPITRE VIII.

DU RÔLE DE L'ANGLETERRE DANS L'ORDRE DES IDÉES.

L'étoile qui marchait, au ciel d'Orient, devant les mages, l'étoile des traditions bibliques, n'est qu'un mythe au fond, un symbole expliquant que chaque peuple a son génie et sa loi particulière à suivre, dans les destinées générales.

Tous les peuples, en effet, ont eu leur étoile, c'est-à-dire leur idéal, et le sentiment collectif se retrouve partout, quoiqu'à divers degrés, dans l'histoire, aussi bien sous les tentes de la tribu, qu'au grand foyer des anciennes républiques. L'étoile qui brillait au ciel de la Grèce s'appelait Vénus : la beauté ; celle de Rome, Mars ou Jupiter : force ou domination ; et celle qui depuis cinquante ans, est montée au ciel de France, s'appelle la justice, le droit éternel, l'*Egalité*.

L'Anglais seul a grandi dans son île et s'est développé dans sa fortune, sans lumière ascendante, sans philosophie progressive et générale, *sans idéal*.

et, malgré ses hypocrisies puritaines, il n'a jamais élevé son regard ni son cœur au-dessus des mâts et des cargaisons : il n'a pas d'étoile à suivre, lui, de vocation à remplir, comme les peuples serviteurs de l'humanité. Athènes, ce point imperceptible, a marqué son étape d'une lumière immortelle, dans la route de la pensée; quelles traces y laissera l'Anglais, ce possesseur du monde? Il est à lui-même son Dieu, son principe et sa fin : le succès est sa morale, l'intérêt sa logique; et ses institutions en font foi comme son histoire, il n'a d'autres principes, d'autre philosophie, d'autres règles de devoir que les avantages ou les nécessités de sa fortune. C'est, par excellence, le peuple *du fait* et des traditions immobiles.

Qui lui a donné sa législation sur la propriété, en coupant, d'un coup, la chaîne de ses origines ? La conquête normande, *le fait* sauvage, la force, et, depuis qu'il l'a reçu, son code féodal n'a pas subi la moindre modification, quoique le niveau du droit soit monté partout d'âge en âge.

D'où lui vient sa religion? D'une fantaisie de roi, d'un caprice princier, d'une révolte lubrique de Henri VIII, c'est-à-dire du *fait*, et du fait le plus misérable, de la cause la plus indigne pour un établissement aussi auguste parmi les hommes.

Et cette religion, qui porte le nom de réforme, s'est-elle du moins épurée dans sa doctrine, sa morale, son dogme, en traversant les siècles et les philosophies? Non, certes : elle est restée sourde, fermée, individuelle, comme la loi de Guillaume,

s'immobilisant, dans son adultère, entre le papisme et l'esprit humain.

Quant à l'organisme de son gouvernement, à ses puissances ou fonctions d'état, quel est le principe qui les relie? Y a-t-il, dans cet assemblage, une doctrine qui relève, de près ou de loin, de la science et du droit? Non; il y a des *faits* consacrés par la tradition, ou qui se sont dégagés, comme intérêts, dans la lutte des temps. Il y a la monarchie, la noblesse, la bourgeoisie, c'est-à-dire une oligarchie des formes constituées et liguées pour la commune défense des priviléges; mais le droit humain, le droit philosophique, général, il n'y est point reconnu; les titres de la personne, ou ses richesses, c'est-à-dire les faits, donnent seuls puissance; il y a des citoyens anglais, mais tout Anglais n'est pas citoyen.

Dans l'économie sociale, il en est de même : celui qui, dans la famille générale, ne représente pas une valeur, une possession, un revenu, celui-là n'a pas de droits, même à la vie; c'est un esclave inutile; il n'y a pas de place, au banquet, pour lui, comme l'a dit Malthus, qui n'a fait que déduire la légitime conséquence du principe anglais, en proclamant sa loi fratricide, en portant son arrêt de mort.

Ce principe de l'*utilité*, de la valeur de l'homme par les choses, est, à tel point, entré dans la conscience et les mœurs anglaises, qu'on dit ici, pour estimer un citoyen : « Combien vaut-il ? » c'est-à-dire : quel est le taux de ses rentes, quelle est la

force de son commerce, l'étendue de ses domaines? Le grand poëte Milton ne *vaudrait* pas encore aujourd'hui le dernier des marchands.

Dans la philosophie et l'enseignement, c'est un respect aveugle, absolu pour la tradition morte, c'est la même logique subordonnant toujours le principe au fait et pétrifiant l'intelligence. Les universités, on l'a vu, sont des séminaires pour l'Etat et la haute Eglise, fermés à la libre pensée, des serres chaudes pour l'*anglicanisme*.

Un génie vigoureux et transcendant s'était élancé vers le spiritualisme et la généralisation, car l'Angleterre a eu Bacon, ce grand encyclopédiste du seizième siècle ; mais le fait, toujours le fait devait réagir contre l'idéal, et Bacon a été renié pour Locke, l'anatomiste de la sensation ; de même qu'on renia Thomas Morus et ses aspirations généreuses pour les chiffres de Malthus. Et c'était justice vraiment : à la politique du *fait*, à la religion du *fait*, à l'économie sociale du *fait*, quelle philosophie pouvait mieux se marier que la philosophie du *fait* ou de la sensation ?

Il n'est pas jusqu'à sa langue, qui ne porte l'empreinte matérialiste et qui n'ait subi l'anarchique loi du fait dans ses formations. Elle n'a point, à vrai dire, de grammaire, point de construction logique, point de nuances ordonnées pour les classifications diverses les plus essentielles ; et le service de la pensée, dans ses évolutions infinies, se fait par la proposition et le verbe auxiliaire. Empruntées au celte, au saxon, au français, au latin,

ses racines sont riches et nombreuses; mais sur ces tiges, elle n'a greffé que des désinences mortes, et quand elle s'assimile des mots nouveaux, ce n'est pas le travail des analogies qui la guide, c'est le succès, c'est la mode; elle adopte les néologismes heureux et les fait *lords* avec leurs noms étrangers. N'est-ce pas encore dans les formes comme dans les institutions, dans les mots comme dans les choses, la même tendance, la même religion, la religion du *fait*?

Mais, ce caractère distinctif de la société britannique éclate surtout dans les lettres, dans les sciences et dans les arts. Certes, il y a eu de beaux génies en Angleterre; — Newton, entre autres, qui l'a, à jamais, illustrée dans la science; — et la haute littérature y compte aussi plus d'un chef-d'œuvre en tout genre; Shakspeare a jeté sur cette île un éclat dont le rayonnement, au lieu de s'effacer, s'agrandit, de siècle en siècle, et gagne de nouveaux horizons, comme fait la lumière du soleil, quand elle se dégage des vapeurs et monte au plein des cieux. Milton, à son tour, a laissé une des grandes épopées que l'histoire des lettres ait recueillies, et ce siècle est encore plein de la voix de Byron.

Mais ces puissants esprits ont passé sur leur île, comme des météores. Les générations ne les ont pas suivis, et leur gloire n'a pas engendré. Quel est, en Angleterre, le génie qui, surprenant comme Voltaire, comme Rousseau, les secrets trésors de la raison humaine et du droit éternel, les ait frappés à son

empreinte, pour les jeter en monnaie au reste du monde ? Où sont les héritiers de Shakspeare, où est son école? Qu'a-t-on fait de son théâtre, libre et tout grand ouvert à l'humanité, comme la scène antique? — Le théâtre anglais, aujourd'hui, n'existe pas; il est mort avec Sheridan; il n'est plus qu'un écho monotone et grossier des vaudevilles ou des mélodrames du continent, et si Shakspeare, oublié si longtemps, est en honneur, il ne le doit pas à son immortel et franc génie : c'est le client abrité sous la pourpre d'Élisabeth, c'est le chroniqueur partial des guerres nationales, c'est le grand poëte glorifié par toutes les sanctions du dehors, par toutes les idolâtries de l'Europe, que l'Angleterre encense; elle se mire dans le cristal de ces poëmes divins, mais elle n'en sait pas les profondeurs, et, dans son culte, il n'y a que l'orgueil d'elle-même.

Milton, lui, n'a pas même de lampe en son sépulcre : la *protestante* Angleterre n'a jamais eu que des rancunes pour cet austère et beau génie qui, voilà trois siècles, vint prendre sa place entre Shakspeare et Dante. Elle admire moins *le Paradis perdu*, qu'elle ne se souvient de l'arrêt de mort de Charles Ier.

Quant à Byron, les grandes révoltes de son intelligence et les saintes audaces de sa pensée ne lui seront jamais pardonnées par les hypocrisies de ses compatriotes. Sa vie et sa mort furent, pour elles, un scandale, comme ses œuvres; et proscrit aujourd'hui, comme de son temps, *Manfred* est en-

core sous l'anathême. Que ne chantait-il Pitt ou Wellington, au lieu de pleurer sur la tombe de Marceau? La *religieuse* Angleterre, alors, l'aurait déïfié, même dans ses vices.

Ainsi, point de tradition suivie, respectée, développée par le travail incessant des générations; d'illustres génies et de grandes œuvres, mais point d'école nationale, pas plus dans les arts que dans les lettres.

Les arts, en effet, que sont-ils en ce pays, et quel est l'appoint de l'Angleterre dans ce trésor commun, alimenté par toutes les races et tous les peuples? Elle dessine le chien et le cheval, elle peint le portrait, elle grave avec habileté; l'individu, le fait et la copie servile, voilà son lot, voilà sa part au grand œuvre. Les compositions sérieuses, elle en ignore les lois ou les dédaigne; elle n'a pas de galerie nationale, et si ses musées sont riches, elle le doit au caprice de ses lords, à la violence de ses Verrès, qui ont pillé la Grèce et l'Italie; toutes ses richesses sont des dépouilles volées aux tombeaux.

Dans ses villes, où sont les monuments dignes de ce nom? et quelles sont les statues qui peuplent ses places publiques? Nelson, Pitt, Wellington, et tout un monde de ducs ou de rois taillés en grotesque, voilà le musée vivant de l'Angleterre!

Dans ses fêtes nationales, ses grandes cérémonies commémoratives, que voit-on? Des processions masquées sous la livrée des ordres et des hiérarchies, des corporations groupées sous ban-

nières comme au moyen âge, des phalanges, des clans de famille, mais jamais un peuple, un peuple en pleine communion d'unité, d'égalité, de patrie.

J'en ai dit assez pour qu'il reste établi que toute philosophie générale, toute synthèse, toute loi sérieuse et puissante manque à ce peuple, dans ses diverses manifestations.

Or, quand un pays se gouverne ainsi par *les faits* et *selon les faits*, quand sa croyance n'est qu'une habitude, un calcul des intérêts, une tradition aveugle, ce pays n'est pas dans la vie générale. Il ne saurait grandir en aucune fonction sociale, car on ne monte qu'avec le flot, avec les idées. Il est condamné, malgré ses forces natives et ses prospérités apparentes, à vieillir dans toutes les stérilités de la servitude, et si les fortes disciplines qui pèsent sur lui tombaient, son génie troublé, comme celui de l'esclave, ne comprendrait d'abord et ne suivrait que la liberté des vengeances; juste expiation, d'ailleurs, des longs crimes et de la corruption savante de l'aristocratie.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

L'IRLANDE.

Étudiée dans ses lois et dans ses mœurs, l'Angleterre nous a révélé toutes les iniquités du privilége et toutes les corruptions de l'intelligence; l'histoire de ses conquêtes et de ses guerres va nous faire connaître les perfidies de sa politique. nous donner le nombre et la mesure de ses crimes.

Sa première victime, parmi les nations, fut l'Irlande, sa voisine du canal Saint-Georges, et depuis 1108, date de la première invasion, jusqu'à nos jours, sept cents ans se sont écoulés, sans que cette Pologne des siècles ait eu trève ni répit un jour. une heure, sur sa roue. Voici les phases principales de ce long martyrologe.

En plein douzième siècle, à la voix d'un roi fé-

lon, chassé de Leinster, l'une des quatre provinces irlandaises, les Anglo-Normands accourent, armés de la lance et tout bardés de fer; ils relèvent le trône, mais ils font le roi vassal, et s'emparent de ses domaines, chassant devant eux, vers l'ouest, les propriétaires du sol, ou les enchaînant comme serfs à la glèbe patrimoniale. C'est ainsi que les Anglais du moyen âge protégeaient les alliés qui leur faisaient appel, et pratiquaient le devoir de chevalerie. On verra que les fils n'ont pas trahi la politique des pères.

Ce premier champ du vol fut entouré, fermé comme une forteresse, par les Anglo-Normands, et pendant quatre siècles, l'Irlande de l'ouest et du nord vint se ruer en vain contre ces palissades de l'étranger. Mais que pouvaient la flèche et le bouclier de bois, contre ces phalanges et ces murailles hérissées de fer?

Des luttes sans fin, l'incendie, la dévastation, le pillage, l'assassinat, tels étaient les doux passe-temps des réîtres d'Étienne et de Robert, dans cette longue période de la première occupation. Montés sur leurs grands chevaux de bataille, ils harcelaient nuit et jour les seigneurs irlandais leurs voisins; ils détruisaient les récoltes, enlevaient les bestiaux, rasaient les villages, tuaient jusqu'aux enfants, et cette zone qui servait de champ de bataille aux deux partis fut tellement saccagée, que les clans irlandais qui l'occupaient offrirent de se soumettre et de passer, comme sujets, à la couronne d'Angleterre.

Mais le gouvernement britannique refusa de les recevoir à ce titre, qui leur aurait garanti la protection de la loi : les suppliants de la servitude furent donc repoussés; on défendit même à tout Anglo-Normand, sous des peines terribles, de contracter avec l'Irlandais aucune relation d'affaires ou d'alliances, et pendant qu'on les mettait ainsi non-seulement hors la loi, mais hors la famille, hors la vie, un décret de Henri IV, roi d'Angleterre, défendait à tous *ennemis irlandais de quitter le royaume*. Telle fut la politique de la première invasion; elle se résume ainsi : *extermination et vol*.

La seconde période de cette tragédie du sang, comme l'appelle un grand poëte, s'ouvre à la *réforme religieuse* inventée par Henri VIII. Les *ennemis irlandais* étaient déjà retranchés de la communion politique et sociale; ils n'étaient ni citoyens ni sujets, dans les domaines de leurs ancêtres; ils étaient esclaves ou bêtes fauves, la chose du maître ou le gibier des guerres : mais, jusque-là, du moins, on leur avait laissé leur Dieu, leur foi, leur ciel catholique semé de patries heureuses : arrive l'apostasie libidineuse de Henri VIII, et la nouvelle persécution commence, plus terrible, plus sauvage, plus implacable, en ses supplices et en ses fureurs, que la guerre de la conquête et la politique de l'occupation par le guet-apens.

Élisabeth, la grande Elisabeth des Anglais, ordonne que les rebelles à l'hérésie soient traqués, par le fer et par le feu, jusqu'au dernier. Elle entreprend la pacification, à la manière d'Attila, par

le désert, et dans trois provinces habilement soulevées par la politique des provocations, dans l'Ulster, le Munster et le Leinster, elle fait la guerre, non-seulement à l'homme, à *l'Irlandais ennemi*, mais à la ferme, à la cabane, à la récolte, à l'arbre, à la plante, à l'herbe qui pourrait donner pâture à la faim.

En quelques mois, ces contrées fertiles sont dépeuplées et nues comme un cimetière. « Plus de « blé dans les champs, dit un auteur contemporain, « plus de bestiaux dans les pâturages, plus d'oi- « seaux dans les airs, plus de poissons dans les « rivières : d'un bout de la province à l'autre, on « rencontrerait à peine un homme, une femme, « un enfant. »

— « Cette terre était si désolée, s'écrie Spenser, « qu'on voyait ses malheureux habitants sortir des « forêts et du creux des vallées pour chercher « quelque nourriture, rampant sur leurs mains, « car leurs jambes ne pouvaient les porter. Ils « avaient le regard de la mort et la voix des spectres. « Ils dévoraient les carcasses d'animaux sur les « chemins, heureux quand ils en trouvaient, car « ils étaient souvent réduits à déterrer les cadavres « pour s'en repaître. »

Élisabeth, comme on le voit, n'avait oublié que le cadavre dans sa destruction universelle et dans sa guerre d'extermination par l'incendie, le glaive et la famine. Mais à quoi pouvait aboutir cette politique atroce? A la dévastation, à la stérilité du sol, à l'entier épuisement de la population celtique, et

c'est ce que voulait la reine de la *réforme*, c'est ce qu'a toujours voulu, poursuivi, la politique de l'Angleterre. — « Avec l'ordre et la civilisation, « disait un des conseillers d'Élisabeth, ce pays « acquerrait bientôt du pouvoir et des richesses. « Les habitants pourraient alors avoir l'idée de se « rendre indépendants. Notre politique est donc de « maintenir le désordre en ce royaume, car tant « que l'Irlande sera déchirée par les dissensions « intestines, elle n'essaiera pas de se détacher de la couronne d'Angleterre. »

Fidèle à ce principe que Machiavel nous a énoncé comme la politique des rois, Elisabeth remplit sa tâche jusqu'au bout, et les terres confisquées par sa royale justice furent distribuées à ses serviteurs anglais, sous cette expresse et formelle condition, pourtant, que les propriétaires nouveaux ne laisseraient, sur leurs domaines, aucun fermier ou cultivateur d'origine ou de race irlandaise.

On voit que la politique anglaise de la *réforme* est en progrès sur le douzième siècle : elle ne veut plus de l'*Irlande ennemie*, même à titre de serf.

Et que font les Stuarts à leur avénement? Écossais et fils de Marie Stuart la catholique, Jacques Ier ouvre son règne, par un édit dans lequel Sa Majesté déclare à ses *bien-aimés* sujets d'Irlande, qu'elle n'admettra ni la liberté de conscience, ni le libre exercice de leur religion, et les prêtres de ce culte sont traqués comme des ennemis publics, et les fidèles sont par lui condamnés à

l'apostasie publique, au parjure officiel de l'exercice protestant, et l'on établit jusque dans les familles, entre la femme et l'époux, entre la mère et l'enfant, une police permanente d'inquisition et de délation contre les tièdes ou les rebelles à l'orthodoxie de l'Eglise anglicane.

Cette politique du sectaire couronné, sacrifiant au système de l'oppression traditionnelle, n'indique-t-elle pas la pensée toujours présente de l'Angleterre, cette pensée qui est la mort de l'Irlande? Et comme tous les actes sont conformes, il ordonne une enquête générale des titres de propriété dans les trois provinces, avec vérification à l'anglaise : les propriétaires n'ayant pas les pièces régulières selon le droit britannique, leurs titres sont contestés par les légistes, annulés par les juges, et leurs domaines confisqués reviennent à la couronne ou sont attribués aux colons écossais, qui partagent avec l'Anglais ces riches dépouilles. A la conquête par les armes et la violence, a succédé la spoliation par la fraude et par la chicane des justiciers : les chevaliers ont fait place aux procureurs.

Jacques poursuit ses bien-aimés sujets jusque dans les âpres montagnes du nord, leur dernier refuge. Il les fait traquer par ses nouveaux colons, et quand la proie est forcée par sa meute, il parque ce troupeau dans les plaines, afin que la garde en soit facile et sûre.

Enfin, le parlement anglo-irlandais lui fait-il ombrage, comme défenseur et représentant du

droit national ? Il crée des bourgs-pourris et l'achète.

Qu'aurait fait de mieux Henri VIII ou sa fille Élisabeth ?

Sous Charles Ier, c'est lord Strafford qui gouverne l'Irlande, et, cette fois, la dernière province indépendante, le Connaught est exproprié par les armes et par les procès juridiques. Les jurés et les tribunaux refusent-ils de prononcer ou de sanctionner l'arrêt ? On emprisonne les jurés, on les écrase, ainsi que les magistrats, d'amendes léonines, véritable confiscation de la force et de l'hypocrisie liguées.

L'administration de cet intendant du *roi catholique* est tellement odieuse et cruelle dans son oppression jalouse, qu'au sein du parlement anglais lui-même, elle devient un chef d'accusation contre ce bourreau devenu ministre.

Mais ce n'était là qu'une manœuvre de guerre : la tête de Strafford, en tombant, entraîne la couronne et la tête de Charles Ier ; et ce roi qui, dans ses derniers jours, s'était tourné vers l'Irlande avec ses *cavaliers*, ce roi précipite sur ce malheureux pays les colères de Cromwell et le fanatisme des puritains.

L'appel de Charles Ier et l'alliance de ses *cavaliers* avec les Irlandais avaient soulevé l'Irlande, et dans le mois d'octobre 1641, une insurrection générale éclata, qui mit en ligne une véritable armée dans les quatre provinces.

A ce nouveau cri de guerre de l'Irlande, l'An-

gleterre répondit par l'envoi de cinquante mille hommes et par un décret de son parlement qui formulait ainsi l'extermination :

« Ordre d'attaquer, tuer, massacrer, *anéantir* « tous les rebelles, leurs adhérents et leurs com- « plices : de brûler, détruire, dévaster, piller, « consumer, démolir toutes places, villes, maisons « où les rebelles ont été secourus ou reçus, toutes « les moissons, blé ou foin, qui s'y trouvent, tuer, « anéantir tous les individus mâles et en état de « porter les armes, qu'on trouvera dans les mêmes « lieux. »

Ce programme de cannibales fut exécuté dans tous les points : l'Irlande, fauchée par la guerre, redevint le désert d'Élisabeth, à ce point, dit la tradition populaire : « *Qu'il n'y avait pas d'eau pour « noyer un homme, de bois pour le pendre, ni de terre « pour l'ensevelir.* »

Aux derniers jours de cette lutte furieuse, et quand toutes les forteresses étaient encore au pouvoir des Irlandais unis aux cavaliers, arrivèrent Cromwell et la peste. Ces deux fléaux achevèrent l'œuvre de destruction, et l'Irlande fut de nouveau *pacifiée*.

Les corbeaux, comme toujours, s'abattirent sur les champs de bataille ; on paya les dettes de l'expédition, en distribuant aux usuriers les terres conquises, et pour que la population irlandaise ne pût se relever de longtemps, on déporta cent mille âmes dans les colonies, où les filles furent vendues comme esclaves, rejetant le reste au delà

du Shannon, dans le Connaught, où tous les catholiques devaient s'établir, sous peine de mort, au milieu des ruines.

Quand le trône fut relevé derrière l'échafaud de Charles Ier et le tombeau de Cromwell, Charles II sanctionna toutes ces proscriptions, tous ces vols, ainsi que l'avait fait, avant lui, le roi Jacques; et Guillaume III, le *protestant*, se serait montré plus favorable que les Stuarts aux Irlandais qui le combattirent jusqu'à la chute de Limerik, si l'aristocratie britannique n'avait forcé le nouveau roi constitutionnel à suivre, comme ses devanciers, l'éternelle politique de l'Angleterre : *Delenda Hibernia!*

Depuis la reine Anne, jusqu'à l'acte de l'union, période qui comprend un siècle, la persécution ne cessa pas un seul jour, et le fanatisme anglican inventa, dans ce temps néfaste, sa dernière infamie, son dernier crime, en instituant, jusque dans la famille, la prime de l'apostasie : tout fils *converti* fut déclaré l'héritier immédiat et légal de son père vivant; ainsi, après la terre l'Église, après l'Église le foyer; il ne restait rien à l'Irlandais catholique, ni la tombe de ses aïeux, ni le cœur de son enfant, ni la terre, ni la prière, ni l'espérance!

Cette politique de l'inquisition invisible, universelle et toujours menaçante, fut si terrible, exaspérée qu'elle était, d'ailleurs, par les révoltes écossaises, qu'à son ombre tout dépérit : production, travail, commerce, et que les vieux Anglo-Ner-

mands, les colons du Leinster, se liguèrent avec les catholiques, pour ramener un peu d'air au fond de cette cale où tout un peuple gémissait sous le bâillon du négrier. Le champ de bataille, cette fois, fut le parlement irlandais, seule institution jusque-là restée debout, parce qu'elle avait été le tribunal d'initiative ou de sanction pour toutes les iniquités de la métropole.

Ce fut un grand scandale pour l'Angleterre, que cette énergique résistance légale, organisée par les Irlandais protestants, et qui pouvait relever la vieille Érin, la victime des siècles. Aussi Georges II, son gouvernement et sa cour firent-ils de leur mieux pour désunir et corrompre. On acheta toutes les voix vénales, toutes les peurs furent exploitées et toutes les cupidités assouvies. En vain, Gratan s'écriait : « Vous avez empoisonné jus-« qu'aux sources de la législation ; des majorités « vendues peuvent bien décréter la loi, mais elles « ne peuvent donner autorité, force morale à la « loi. » Le gouvernement comptait ses votes sans daigner répondre, et les mesures sanctionnées s'exécutaient.

Un terrible orage, pourtant, s'amassait sur le vieux monde : la révolution française venait de naître, et son premier souffle allait, au loin, caresser les terres esclaves, réveiller les nations endormies. L'Irlande, entre toutes, fut remuée par l'esprit nouveau. Des meetings populaires agitèrent ses villes : l'opposition se développa dans le parlement, jusqu'à parler la grande langue des guerres

nationales, et, dans le pays, une vaste association se forma, sous le nom des *Irlandais unis*.

Pitt, qui se trouvait alors au gouvernail, n'osa pas heurter de front cette redoutable marée des colères irlandaises : en pilote habile, il manœuvra pour diviser les vagues. Il accorda le *reliew bill*, qui donnait le droit de vote aux catholiques, celui du verdict et le libre concours au barreau ; plus tard, l'émancipation complète fut promise, et quelques chefs irlandais furent appelés dans la haute administration du pays. Alléchés par ces prémisses de la délivrance, les catholiques ne s'allièrent point aux *Irlandais unis;* ils se tinrent à l'écart, et le gouvernement anglais ayant traversé les années les plus orageuses de la Révolution sans que l'Irlandais prît feu, Pitt rentra tout à coup, à la première nouvelle de nos désastres, dans la politique traditionnelle de la violence et de l'extermination : les chefs de l'opposition appelés au pouvoir ne furent pas même installés, et l'on envoya, pour les remplacer, de véritables commissaires de guerre civile, au nombre desquels lord Castelreagh.

Indignée, l'Irlande catholique se jeta tout entière dans la ligue et fit cause commune avec les protestants *unis*, qui s'inspiraient des principes fraternels de la Révolution française. Un comité supérieur de propagande et d'action fut institué sous le nom de directoire, et un de ses membres, Wolfe Tone, se rendit à Paris pour solliciter le concours de la grande République. Hoche, en

effet, partit bientôt avec quinze mille hommes et quarante-cinq vaisseaux ; mais cette flotte, battue par des vents terribles, fut dispersée, anéantie, perdue, et l'Angleterre échappa, grâce à la tempête, à la lutte la plus formidable qui l'ait jamais menacée.

Ne vit-on pas, en effet, deux ans plus tard, le général Humbert débarquer dans l'ouest, avec quinze cents hommes, prendre la ville de Killala, mettre en déroute un corps régulier de quatre mille soldats, et tenir tête, avec un bataillon, aux trente mille hommes de lord Cornwallis, qui reçut, à très-honorable capitulation, cette poignée de héros? Que n'aurait donc pas fait l'habile général de la Vendée, ayant pour corps de bataille quinze mille hommes de vieilles troupes, et pour auxiliaire, pour réserve profonde, une patrie soulevée, un peuple en révolution ?

Aussi l'Angleterre comprit-elle parfaitement à quel danger elle venait d'échapper, et sa terreur se manifesta, comme toujours, par le massacre et les vengeances. Elle acheta les secrets de l'association des *Irlandais unis*, et livra les chefs, les uns au poignard, les autres aux bourreaux ; elle les poursuivit par la confiscation jusque par de là la tombe, et voulant en finir avec cette conspiration redoutable qui se recrutait jusque sous les échafauds, elle détermina l'insurrection par ses cruautés infâmes.

Cette dernière lutte de l'Irlande fut terrible, entre toutes les luttes de son histoire. « Nous nous

battons la corde au cou, disaient les insurgés. » En effet, dans cette guerre provoquée par le viol, le pillage, l'assassinat, l'Anglais ne faisait pas de prisonniers; ceux qu'il ne tuait pas dans la bataille, il les jetait aux juges, c'est-à-dire au supplice, et dans cette boucherie, dit un auteur contemporain, « pas un révolté n'obtint sa grâce. » Mais l'incendie des fermes et des villages, le massacre des prisonniers, les tortures exercées sur les suspects, le meurtre des enfants et des femmes, l'expropriation des terres, la mort des chefs, toutes les fureurs de la vengeance assouvies ne suffisaient pas à la politique anglaise; il restait encore un dernier attentat à commettre contre la nationalité de l'Irlande : il fallait abolir son parlement, dernière forme effacée de sa triste indépendance.

Pitt, voyant le peuple écrasé, frappa ce dernier coup; il acheta les bourgs-pourris à beaux deniers comptant; il paya les votes avec des pensions et des places, et l'acte d'*union*, c'est-à-dire de confiscation nationale, fut acclamé, dans la première année du siècle, par la majorité du parlement irlandais.

L'Angleterre avait enfin cloué l'Irlande au sommet de son calvaire; depuis, la malheureuse crucifiée n'en est pas descendue : qu'est-ce, en effet, à voir le fond des choses, que cette émancipation catholique, si longtemps appelée par tous les tocsins de l'Irlande, et que la peur arracha, voilà quelques vingt ans, à la politique de Wellington? Quelques milliers d'Irlandais ont le droit de voter comme

les bourgeois de Londres et d'envoyer au parlement un petit groupe de députés desquels on s'écarte, comme de maudits, dans le camp des vainqueurs ! Impuissants et réprouvés, ils sont là comme une dérision vivante de la patrie, car la loi se fait devant eux et contre eux ; ils n'ont pas une seule influence dans l'administration, et toujours esclave, leur terre irlandaise ne porte de fruits que pour l'étranger !

O'Connell, qui fut le grand promoteur de cet affranchissement catholique, se garda bien de pousser son peuple dans les voies sérieuses de l'émancipation; après avoir condamné, trahi, répudié la grande tradition révolutionnaire des Wolfe Tone et des Fitz-Gerald, ces martyrs restés sans vengeance, il nourrit de ses ballades l'Irlande affamée, et lui jeta pour dernière espérance un nouveau rêve, le *Rappel de l'Union*.

Il savait bien, cet ami des wighs, ce tribun courtisan, qui tant de fois humilia l'Irlande aux pieds de *sa reine gracieuse*, il savait bien que sa promesse, à tous les vents semée, n'était que mensonge ; que l'Angleterre, sans un coup de révolution, ne laisserait jamais se rouvrir les portes du parlement irlandais, et que, dans tous les cas, ce parlement ne rendrait pas à la patrie ses biens, son indépendance, sa nationalité. Mais il savait aussi que les grands malheurs sont faciles à tromper, et richement entretenu sur la rente des pauvres dont les guenilles lui faisaient cortége, il leur montrait à l'horizon qui fuyait toujours,

les portes resplendissantes de leur Jérusalem.

Le nom de cet homme, qui fut grand par l'intelligence, mais lâche de cœur, sera marqué par l'histoire de la croix des traîtres, et un jour viendra où l'Irlande affranchie par sa démocratie révolutionnaire rejettera, maudira sa mémoire.

En quel état, en effet, l'a-t-il laissée, cet homme qu'elle a nourri trente ans de sa sueur sanglante, elle qui l'aurait suivi, tordant en épée le dernier fer de ses charrues, jusqu'au milieu des citadelles ennemies, jusqu'au cœur de l'Angleterre?

Le peuple irlandais aujourd'hui ne possède pas un pouce de terre en Irlande. Il est ou mendiant ou vagabond, ou valet de culture sur les domaines de l'*étranger*.

Sa police s'appelle l'*étranger*, son administration l'*étranger*, sa justice l'*étranger*, et comme il n'a rien, ni la propriété ni le travail libre, ni la rente ni le salaire, il meurt de faim sur les routes ou va tourner la meule dans les workhouses; ceux-là seulement que la maladie de la faim n'a pas épuisés, partent et s'en vont aux terres lointaines, ce qui faisait dire, il y a quelques jours à l'Anglais Braïd : *l'Irlande n'exporte plus que l'Irlande!*

Et que fait le gouvernement? Il assiste impassible au spectacle de cette terrible agonie, il fait respecter la loi... Ses constables font sentinelle autour des huttes et des cabanes que les seigneurs font démanteler pour chasser l'homme..... Ses

juges font saisir, au profit des créanciers, les workhouses, les dernières maisons des pauvres !

On exproprie jusqu'à la charité... Voilà bien, je crois le drame fini.

CHAPITRE II.

L'AMÉRIQUE.

Le fanatisme insensé des Stuarts avait produit, en Angleterre, comme la révocation de l'édit de Nantes, en France, une forte émigration de protestants : presbytériens d'Écosse, puritains de Cromwell, quakers de Guillaume Penn étaient partis par centaines pour l'Amérique septentrionale, et dans moins d'un siècle, treize colonies, sorties de ces familles éparses, s'étaient presque élevées aux proportions d'un royaume qui aurait pu devenir la richesse et l'orgueil de la métropole.

Les treize États, divisés en comtés comme la mère-patrie, lui constituaient déjà, vers 1760, un débouché, pour ses marchandises, de six millions de livres sterling. L'Angleterre avait le monopole du commerce et de la navigation dans ce nouveau monde qui venait d'éclore au delà des mers, et les taxes qu'elle y percevait annuellement sur les hommes et sur les choses, lui formaient un véritable trésor d'empire.

Les sujets américains payaient, en effet, dix-huit pences par livre sterling de revenu sur leurs biens et sur leurs personnes. Pour les professions, offices et trafics de toutes sortes, la taxe s'élevait à une demi-couronne par livre, sans compter les impôts extraordinaires pour les circonstances difficiles, et les droits qu'ils acquittaient au fisc anglais sur les denrées d'importation.

L'Amérique était donc une véritable terre de labour pour la Grande-Bretagne, et fort précieuse à conserver; mais l'insatiable avidité du gouvernement anglais l'entraîna, comme toujours, aux convoitises extrêmes, et la scission éclata bientôt.

Sous le nom d'*acte du timbre*, la métropole essaya d'abord d'astreindre les treize États américains à se servir, pour toutes leurs transactions, d'un papier marqué, délivré par le fisc et portant impôt.

Réunis en congrès dans la ville de New-York, les députés des colonies déclarèrent, en 1765, qu'ils ne se soumettraient jamais à la taxe du timbre; ils en appelèrent à la couronne dans une pétition remarquable, et, joignant l'action à la parole, par une ligue de *non-importation* entre eux arrêtée, ils mirent le commerce anglais au ban de ses colonies.

L'Angleterre marchande eut peur : elle céda : mais trois ans après, elle renouvela sa tentative par un impôt indirect sur les objets de consommation qui venaient de la métropole, tels que le verre, le papier, le cuir, les couleurs et le thé. Nouvelle résistance de l'Amérique du Nord. Le Massachus-

sets convoque une assemblée extraordinaire sous le nom, si célèbre depuis, de *Convention*. La ligue nationale contre l'importation anglaise se relève, et des fabriques américaines sont fondées par souscription, préparant ainsi le dernier affranchissement et les rivalités futures.

L'Angleterre hésita de nouveau quelques instants; elle retira toutes ses prétentions, excepté sur le thé; mais la trève de son orgueil ne fut pas longue, et, déclarant que le droit de la métropole à taxer ses colonies était absolu, souverain, afin d'assurer l'exécution de ses arrêts fiscaux et de ses vengeances, elle s'inféoda la justice américaine; elle la plaça, comme la haute administration, sous sa dépendance, en se réservant l'investiture et le traitement.

C'était là fonder la servitude, toute la servitude; car le principe de la spoliation par l'impôt à taux facultatif étant posé d'une part, comme le droit de la métropole, et la justice étant, d'autre part, à la solde et à la volonté de l'Angleterre, l'Amérique du nord, qui n'avait pas de délégués au parlement métropolitain, était condamnée, comme l'esclave, à travailler pour ses maîtres, sans droit et sans recours.

Cette usurpation monstrueuse fut la cause véritable de la grande révolte américaine. Ainsi, c'est encore un crime qui sert ici de préface à cette guerre infâme de l'Angleterre contre des colonies sorties de son flanc et qui la nourrissaient dans sa fastueuse indigence.

Et quels furent les caractères de cette expédition

impie, fille d'un orgueil stupide et des plus basses concupiscences? Ouvrez l'histoire du dix-huitième siècle : l'Angleterre ne cherche pas d'alliés parmi les grandes nations, pour consommer son attentat; elle va recruter en Allemagne, dans les bas-fonds des tavernes et des corps de garde, des assassins à gages, des condottieri qu'elle achète, à prix débattu, dans les cours des petits princes besogneux et dans les villes libres. Il y a pour ce commerce de forbans, des bazars publics où la marchandise humaine est exposée, comme le ballot, aux enchères, et pour intéresser les chefs de maison, les princes, devenus marchands, on stipule d'avance, en leur faveur, vingt livres sterling par chaque tête de soldat qui *resterait* en Amérique, ce qui faisait dire à l'un d'eux, le landgrave de Hesse-Cassel, après l'affaire de Trenton : « Vous ne pou-« vez-vous figurer la joie que j'ai ressentie, en « apprenant que, de mille neuf cent cinquante « Hessois qui se sont trouvés au combat, IL N'EN « EST ÉCHAPPÉ QUE TROIS CENT QUARANTE-CINQ; « CE SONT JUSTEMENT MILLE SIX CENT CINQUANTE « HOMMES DE TUÉS..... ET PARTANT SIX CENT QUA-« RANTE-TROIS MILLE FLORINS QUE LA TRÉSORERIE « ME DOIT, SUIVANT NOTRE CONVENTION. La cour « de Londres objecte qu'il y avait une *centaine de « blessés qui ne doivent pas être payés comme morts;* « mais j'espère (ceci s'adresse au général en chef « hessois) que vous vous serez souvenu des ins-« tructions que je vous ai données à votre départ « de Cassel, *et que vous n'aurez pas cherché à rappeler*

« *à la vie*, PAR DES SECOURS INHUMAINS, les malheu-
« reux dont vous ne pourrez sauver les jours qu'en
« les privant d'un bras ou d'une jambe. *Ce serait*
« *leur faire un présent funeste*, et je suis sûr qu'ils
« aiment mieux mourir avec gloire, que de vivre
« mutilés et *hors d'état de me servir*... Rappelez-vous
« que de trois cents Lacédémoniens qui défendaient
« le défilé des Thermopyles, « *il n'en revint pas un*
« *seul*; *que je serais heureux si j'en pouvais dire autant*
« *de mes braves Hessois!!* »

Ces enrôlements à la traite, ces primes du sang payées aux princes, marchands d'hommes, indignèrent l'Europe, et dans le parlement anglais lui-même, une voix s'éleva pour les flétrir.

« Des bouchers de la Basse-Saxe, des Homwas,
« les plus cruels des hommes, voilà donc, s'écriait
« lord Chatam, les alliés de l'Angleterre! des bri-
« gands qui ne respectent ni le sexe, ni l'âge, et
« qui aiment à plonger leurs mains dans le sang
« de la faiblesse désarmée! Ah! nous avons im-
« primé sur nos armes une tache que toutes les
« eaux de l'Océan ne laveront jamais, en mêlant
« ainsi le tomewack à l'épée, le scalpel au
« fusil. »

Ces dernières paroles de lord Chatam ont besoin d'être expliquées pour être bien comprises : il faut qu'on sache, en effet, que l'Angleterre, non contente d'embaucher les bandits de l'Europe contre ses fils du nouveau monde, lançait sur eux les Indiens les plus féroces, et leur payait une prime de salaire ou d'encouragement pour chaque

chevelure américaine, d'enfant ou de vieillard, de soldat ou de femme : la preuve en est acquise à l'histoire par des lettres officielles, et dans une de ces lettres — du capitaine Crawford, au colonel Aldemond, — nous trouvons les détails qui suivent :

« Conformément à la prière des chefs sauvages « de Sennéka, j'envoie à Votre Excellence, à la « garde de Dieu, et sous la conduite de James « Bloyd, huit ballots de *péricrânes* ou chevelures « préparées, séchées, garnies de cerceaux, pein- « tes et décorées de toutes les marques triom- « phales des Indiens. »

« Je ne doute pas que Votre Excellence ne juge « à propos *de donner quelque encouragement ultérieur à* « *ces honnêtes gens !*

« Voici la facture et l'*explication* du contenu de « huit ballots dont les Indiens vous demandent de « faire hommage, en leur nom, à sa Majesté. »

L'explication se trouve, en effet, à la suite de la dépêche, et quelque hideux que soit ce procès-verbal de cannibales, nous en extrairons quelques lignes, pour la gloire éternelle de l'Angleterre, payant l'assassinat de ses propres enfants.

« *Ballot*, n° 5. — Cent deux chevelures de fer- « miers ; dix-huit, seulement, marquées avec une « petite flamme jaune, indiquant qu'ils ont été « *brulés vifs*, après avoir eu les ongles arrachés et « subi d'autres tortures. Un des péricrânes désigne « un ecclésiastique, par son rabat suspendu au « cerceau de la chevelure : on remarque, dans ce

« lot, soixante-sept têtes *grises* (têtes de chefs « de famille), ce qui rend le service plus essen- « tiel. »

« *Ballot*, n° 6. — Quatre-vingts chevelures de « femmes : les cheveux longs tressés à la manière « indienne, pour dénoter *qu'elles étaient mères.* »

« *Ballot* n° 8. — Deux cent onze chevelures de « filles de différents âges; et pour le n° 9, avec « cent vingt-deux chevelures, une petite boîte « décorée de bouleau, contenant les péricrânes de « vingt-neuf petits enfants : point de larmes peintes « parmi les marques, mais un petit couteau noir « indiquant *qu'ils ont été arrachés du ventre de leurs « mères!* »

En voyant son pays prendre de tels auxiliaires dans une guerre fratricide et payer de tels trophées, lord Chatam n'avait-il pas raison de dire, que toutes les eaux de l'Océan ne laveraient jamais la tache que l'alliance du tomewack venait d'imprimer aux armes anglaises?

Ce n'est pas là tout, pourtant, et sans parler des nègres auxquels on mettait la torche et le poignard à la main, sauf, après les incendies et les assassinats, à les embarquer, comme esclaves, pour les Indes-Occidentales, les annales de l'expédition anglaise proprement dite, les hauts faits de ses chefs et de leurs troupes régulières, suffiraient amplement, dans cette guerre comme en toute autre, pour assurer à la Grande-Bretagne la suprématie du crime et la palme des infamies.

Veut-on savoir comment on traitait les chefs

ennemis, les plus braves officiers américains, trahis par le sort des combats?

Le général américain Mercer, vingt fois blessé dans l'affaire de Prince-Town, rend les armes au dernier sang, et devient prisonnier des Anglais : on le porte sous les tentes ennemies, et là, les soldats l'achèvent à coups de crosse, sous les yeux de leurs officiers !

Le colonel américain, Isaac d'Haines, fait prisonnier dans la Caroline du sud, est jeté dans la geôle de Charles-Town. Le lendemain, une cour martiale, instituée par le major de la ville, le fait comparaître pour la forme, et sans discussion, sans témoignages entendus ni reçus, sans aucune formalité judiciaire ou de défense, on décide qu'il sera fusillé dans les quarante-huit heures ; deux jours après, ce jugement ou plutôt cet assassinat, avait eu son cours.

Quant aux sous-officiers ou soldats, la justice, à leur égard, était encore plus expéditive, et la fusillade réglait le compte des vaincus, sur les champs de bataille.

Fort heureusement, en Amérique, ce n'était pas comme en Irlande, où les forces accumulées et renouvelées ont toujours fini par écraser les plus saintes révoltes ; les *insurgents* tenaient tête, partout, aux troupes royales ; ils leur faisaient essuyer de sanglantes défaites, et les bourreaux n'eurent pas souvent l'occasion de déshonorer leurs victoires par de lâches hécatombes. Mais comme ils se vengeaient sur les faibles, sur les villages désar-

més, sur les fermiers inoffensifs ! Il y a, dans cette page de l'histoire américaine, trois ou quatre figures de généraux anglais que le sang a marquées entre toutes, et les Tarleton, les Brown, les Fergusson sont condamnés, comme leurs subalternes policiers : Ningham, Pivengton et Cardonel, à l'éternité du mépris et de la haine.

Ces derniers travaillaient, l'un dans les cachots à torturer les victimes, l'autre dans les maisons à déterrer les suspects, et le troisième, dans les campagnes, à piller, dévaster et brûler, au nom du roi : quant au chef de ce triumvirat d'assassins, il s'appelait lord Clinton, et la ville de New-York, qui fut le théâtre de ses exploits, gardera, bien avant dans les siècles, le souvenir de sa domination abhorrée.

J'ai analysé rapidement les divers caractères de cette expédition ouverte et conduite contre les Anglais de l'Amérique du nord, par leurs bons cousins du vieux royaume : les Anglo-Normands. Les détails sont riches et l'on a pu voir que, dans les guerres de famille, comme dans les guerres de conquête, à la politique anglaise, tous les moyens sont bons.

Quand elle ne peut pas diviser et corrompre les frères, au dedans, elle appelle contre eux les bandits du dehors, et les sauvages, leurs voisins, ces barbares artistes en péricrânes ! Mais, la violence a ses mauvais jours comme la ruse. L'or et le tomewack furent impuissants contre la jeune Amérique du nord, que protégeaient le grand cœur

de Washington et l'épée de la France : l'Angleterre vaincue fut humiliée dans son orgueil, en même temps qu'elle était frappée dans sa puissance, par la perte d'un si riche et d'un si beau royaume.

« Je me suis demandé, — disait un membre du parlement, dans la session de 1782, lors de la dernière apuration des comptes qui s'élevèrent à la somme énorme de 2,500,000,000 de francs : — je « me suis demandé ce que l'on avait fait, avec « ces 100,000,000 de livres sterling, et j'ai vu « qu'on les avait employées à perdre cent mille « hommes, et les deux tiers des domaines les plus « précieux de l'empire britannique. »

Telle était, en effet, la balance de l'expédition, sans compter la honte qui s'attache à toutes les défaites méritées, et l'exécration de l'histoire.

CHAPITRE III.

L'INDE.

Vers les premières années du dernier siècle, quelques marchands de Londres, spéculateurs à l'aventure, s'établissaient modestement sur les côtes de l'océan Indien, et y jetaient, sans le savoir, les premiers jalons de ce vaste empire qui, depuis, a, tour à tour, absorbé tant de beaux royaumes, depuis Calcutta jusqu'à Delhi.

Ces humbles commencements d'une fortune, aujourd'hui si haute, furent protégés et favorisés par les guerres d'extermination que se faisaient les deux peuples, alors maîtres du pays et qui n'y pouvaient vivre en paix, étant profondément séparés par la race, par la tradition, par des cultes ennemis.

Les pâles héritiers d'Aurengzbeig et leurs rahjahs amollis étaient partout en lutte avec les successeurs de Thamas Koulikan, musulman venu de la Perse et vainqueur de l'Inde. Il n'y avait plus que des tronçons d'empire, dans ces contrées à l'infini divi-

sées, et ce fut grâce à tous ces morcellements, à toutes ces luttes intestines, que les aventuriers anglais purent planter leurs tentes sur quelques points des côtes et des rives.

Que demandaient-ils, d'ailleurs? Un peu de place au soleil pour y élever leurs chétifs comptoirs, et la protection des chefs, nababs et rahjahs, pour leur petit commerce à l'intérieur des terres!

Mais laissez s'élever ces comptoirs inaperçus et le fort montera bientôt derrière la boutique, et, bientôt la frégate anglaise viendra s'amarrer au fort. Laissez les relations commerciales se nouer, s'étendre dans le pays, et fussiez-vous empereur, grand mogol, roi des rois, vos ministres, dans peu, deviendront rétifs, vos officiers insolents, vos conseillers prévaricateurs. Vous garderez encore les honneurs officiels du commandement, mais vous aurez cessé d'être le maître dans votre empire. L'invisible main de l'étranger écrira tous vos ordres, toutes vos volontés, jusqu'à votre testament.

C'est ainsi que les Anglais procèdent, quand ils ne sont pas en force pour la conquête insolente, violente, sauvage, et, dans l'Inde, comme ailleurs, tels furent leurs premiers débuts.

En moins de trente ans, ils avaient relié tous leurs comptoirs en une fédération puissante; par l'intrigue, ils touchaient à tout dans le pays; ils étaient un gouvernement, et ils rêvaient déjà la domination absolue.

Leur ambition fut merveilleusement servie par deux hommes dont la cupidité savante ne recula

jamais devant le crime, et dont il suffira de résumer ici l'histoire, en quelques traits saillants, pour donner à tous une preuve nouvelle et décisive de l'immoralité britannique.

Le colonel Clive commandait les établissements anglais des bords du Gange, et convoitait les riches provinces du Bengale, où régnait un soubah, feudataire, à peu près indépendant, du grand Mogol. Que fait le commandant pour assouvir son ambition et celle de ses marchands? Il invente un prétendant légitime qu'il tenait en fourrière, il achète le premier ministre du soubah régnant; il se fait livrer sa capitale, et le vol consommé, le prétendant installé, l'honnête lord Clive, maître d'un royaume, refuse d'acquitter le contrat de la trahison; il nie sa signature, n'oubliant pas toutefois de se faire compter cinq millions de francs pour ses honoraires personnels par le soubah nouveau, sa créature de la veille et son esclave du lendemain.

Autre expédition à la Carthaginoise : Un des nababs du Bengale ayant refusé de reconnaître le nouveau chef, le colonel Clive se jette sur sa province avec ses troupes, et le condan ne à céder à la compagnie le revenu de trois districts, se réservant, sur cette riche aubaine, une annuité personnelle de près d'un million. Pour ceux qui connaissent les manœuvres commerciales de la politique anglaise, il est inutile d'ajouter ici que le colonel Clive avait stipulé, pour première condition, dans son contrat avec le prétendant vassal, que tous les articles de commerce seraient soumis à des

taxes énormes, avec *exemption et privilége pour les seuls négociants anglais.* Ainsi, l'on avait, à la fois, par les tributs et par les marchés, tous les revenus du royaume. Il n'y avait plus que la terre à prendre, et cette dernière spoliation s'accomplit bientôt.

De pareils hauts faits étaient d'excellents titres à la reconnaissance de la compagnie, qui encaissait les plus gros bénéfices de ces vols. Aussi le colonel Clive s'étant rendu dans la métropole, y fut-il investi, par le haut conseil, du pouvoir supérieur avec toutes ses attributions, et, de retour à Calcutta, le puissant gouverneur put reprendre, en maître absolu, la direction des affaires.

Le grand Mogol, chassé de son trône, renié par ses puissants vassaux, et presque prisonnier de l'un d'eux, n'était plus qu'une ombre impériale. Dans cette détresse, *le soleil du monde* vint un jour s'abattre au milieu des établissements anglais et demander protection au gouverneur.

Quelle admirable fortune pour lord Clive et ses commettants ! Le gouverneur s'empresse autour *du roi des rois ;* il lui tient l'étrier d'une main, et, de l'autre, il lui montre un traité stipulant, au profit de la compagnie, la perception à perpétuité des revenus de trois provinces : Orissa, le Bengale et Bahar.

Le *soleil* donne sa signature ; son vassal le plus puissant, le Nabab d'Oad, cède aussi les revenus de sa riche province, après avoir payé 12 millions, pour frais de la guerre ; ces traités conclus sous l'épée de Clive leur gouverneur, les agents de la compagnie prennent, pour la première fois, *cette*

splendide signature sociale pour leurs ballots et correspondances :

« Les *magnifiques* Marchands de la compagnie « des Indes Orientales, percepteurs des magnifi- « ques provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa, « *serviteurs* du *magnifique* empereur Sahah-Alum ! »

Les excellents *serviteurs* que ces *magnifiques* marchands ! Ils venaient de s'assurer, *par leur perception*, 30 millions et demi de revenus annuels.

Et cela, pourtant, ne devait pas suffire à leur insatiable cupidité. Récolter l'impôt n'était qu'une des formes, un des moyens pratiques de leur exploitation savante : il leur fallait le monopole des marchés, il leur fallait les terres. Les articles de consommation les plus répandus, le sel, le tabac et le bétel, furent soumis à des droits énormes, dans les provinces de leur perception ; les Anglais seuls ne payaient point de taxes et ruinaient, ainsi, toute concurrence. Quant aux propriétaires du sol, ils furent expropriés comme ceux d'Irlande, par une vérification de titres qui n'était jamais qu'une annulation, et les domaines du Zémindars furent livrés à la folle enchère.

La spoliation étant complète, et le riz ayant manqué, par une mauvaise récolte, la famine sévit sur l'Inde. Les Hindous, qui ne mangent pas de viande par esprit de religion, périrent par millions, après avoir donné leur dernier or, et le pays étant ruiné, la perception ne trouva rien à récolter. Après le pillage et la famine, on venait de tomber en plein paupérisme.

Les *magnifiques* marchands de Calcutta s'émurent alors, et les directeurs de Londres prirent l'alarme. On s'oublia même jusqu'à porter une accusation contre lord Clive qui avait, disait-on, des coffres pleins d'or et du sang à ses mains.

L'intègre gouverneur se disculpa facilement; ses richesses n'étaient que des *présents* des Nababs, et n'avait-il pas donné des terres et des priviléges immenses à la compagnie, un royaume à l'Angleterre!

On ferma l'accusation par la proposition suivante : « Lord Clive a rendu à son pays des « services signalés; il a bien mérité de l'Angle- « terre! »

Et l'histoire, que dira-t-elle? Elle a déjà répété les énergiques paroles prononcées alors par un membre du parlement:

« Sans doute, disait ce dernier, les fortunes im- « menses amassées par les officiers de la compagnie « ont toutes une origine honorable. Les propriétés « des indigènes sont enlevées par la violence; on « vous dit *que c'est un droit de la guerre.* — Sont- « elles extorquées par la ruse? *C'est une compensa-* « *tion pour d'illustres services.* — Sont-elles ravies « par le monopole? *C'est un acte de commerce!* Toutes « ces subtiles distinctions entre des exactions et « des présents, entre un pillage et une récom- « pense, peuvent satisfaire les *magnifiques mar-* « *chands* de la compagnie, mais elles sont indignes « d'être écoutées par des législateurs. »

Voilà le jugement de l'histoire et l'éternelle condamnation de lord Clive, dont les iniquités s'effa-

cent pourtant devant les crimes d'un nouveau Verrès, de Warren-Hastings.

Warren-Hastings fut le premier officier-général publiquement investi par la couronne du gouvernement des Indes. Les *magnifiques marchands* avaient gardé, jusque-là, toutes les attributions du pouvoir souverain, et c'est à peine s'ils payaient une redevance de quelques millions à la métropole, quand la banqueroute imminente les força d'implorer la grâce d'un emprunt et de subir la haute initiative de la couronne dans la distribution des emplois publics, y compris l'éminente charge de gouverneur-général.

Warren-Hastings allait donc engager directement l'honneur de son pays, et le délégué de la métropole entraînait, cette fois, dans sa responsabilité, tous les pouvoirs royaux ou parlementaires.

Eh bien, voici comment fut représentée la mère-patrie :

1° Deux ministres indiens, jadis les clients des Anglais, mais tombés en disgrâce depuis qu'ils étaient riches, furent accusés de malversations par le proconsul et jetés dans les fers jusqu'à rançon payée.

2° Les Mahrattes, qui sont les Arabes de l'Inde, ayant envahi la province d'Oude et le territoire des Rohillas, ces derniers appelèrent les Anglais et le plus puissant des nababs voisins, s'engageant à payer 10 millions pour cette alliance. Le danger passé, ils oublièrent leur parole ou ne purent s'exécuter, ayant trop souffert dans la lutte.

Que fit Warren-Hastings? Il fit exterminer les Rohillas par le nabab d'Oude et exigea de lui les 10 millions, ne laissant à son allié que les joies du sang. C'était ainsi, du reste, qu'entre eux avait été réglé le contrat des vengeances.

Ainsi, pour quelques sacs d'argent, le gouverneur anglais livra tout un peuple à la destruction, et l'exécution fut telle, que les officiers anglais employés dans ces boucheries, avaient horreur d'eux-mêmes ! Qu'importait au proconsul?

« Je veux, écrivait-il aux directeurs de la com-
« pagnie, faire tomber dans votre caisse des
« sommes vraiment royales, et amener le nabab
« plus près de la frontière des Mahrattes, ses en-
« nemis, afin que la terreur qu'ils lui inspirent le
« mette encore plus dans votre dépendance. »

Meure donc ce peuple innocent et malheureux ; que les enfants, les femmes, les vieillards se tordent dans l'agonie des tortures; que la flamme dévore les maisons et que les animaux eux-mêmes périssent, il faut de l'argent et des otages à Warren-Hastings pour ses marchands de Calcutta!

3° Le grand Mogol, déjà pensionnaire des Anglais, avait mis deux de ses dernières provinces sous leur patronage. Hastings les confisque à son profit, les vend au nabab, exterminateur des Rohillas, et non content de voler deux fiefs au Mogol, il lui supprime son traitement.

4° Le nabab d'Oude étant mort, Hastings fait liquider l'héritage au profit de la compagnie, déclare au successeur que tous les engagements à

titre onéreux sont nuls, reprend au fils les deux provinces qu'il venait de vendre au père, et ne les concède de nouveau, que moyennant cession de souveraineté sur le territoire de Benarès; le prince de cette contrée est par lui soumis à payer un tribut annuel, en sus de trois réquisitions forcées et successives qui remplissent les coffres d'Hastings, sans assouvir sa faim, car pour dernière infamie, il envahit Benarès, dépose le prince, investit de l'autorité un de ses clients et, sous son nom, dévaste, ruine le pays, à tel point qu'il ne laisse derrière lui que la misère, entre le percepteur et le bourreau.

Il n'a garde, d'ailleurs, de s'oublier dans ce partage de dépouilles. Ainsi, la veuve du nabab d'Oude, instituée par lui régente, lui paie, à titre de don gracieux, 150,000 roupies; il en touche 40,000 sur la perception du d'Hougley; son secrétaire a, comme le chef, un compte ouvert sur tous les livres de perception ou d'intendance, et les primes soldées par la corruption ou la peur font aux simples officiers du gouvernement britannique la fortune d'un roi.

Que si quelques-uns l'accusent dans le conseil des directeurs ou parmi les indigènes, il répond aux premiers, en annulant leurs décisions, et il traduit les autres devant ses tribunaux où des délateurs subornés leur imputent des crimes imaginaires, et les font condamner par cette justice vassale, ruinant ainsi la preuve et le témoin, à la grande gloire et au profit du vice-roi prévaricateur.

C'est ainsi que fut pendu le rahjah Nundiomar coupable d'avoir accusé Warren-Hastings devant le conseil et d'avoir prouvé que ce concussionnaire avait volé plusieurs millions, par vente de places et trafic d'influences.

Le Verrès anglais avait, du reste, des agents qui le secondaient à merveille et qui sont dignes de partager sa renommée : Voici ce que disait Burke des excès commis par un des subalternes de Hastings.

« Ceux des laboureurs auxquels on soupçonnait « de l'argent caché étaient soumis à d'atroces « tortures : on leur serrait les doigts avec des « cordes, jusqu'à ce que les quatre doigts de la « main fussent pour ainsi dire soudés ensemble « et ne fissent plus qu'une seule masse de chair : « on les séparait ensuite avec des coins de fer et de « bois.

« D'autres étaient attachés deux à deux par les « pieds et jetés à travers une barre de charpente « où ils restaient suspendus les pieds en l'air. « Puis, on les frappait à coups de bâton sur la « plante des pieds, jusqu'à ce que leurs ongles « fussent enlevés : on les frappait ensuite sur la « tête jusqu'à ce que le sang sortît par le nez, la « bouche et les oreilles : ils étaient aussi flagellés « avec des épines, des cannes de bambou et des « verges vénéneuses qui les brûlaient à chaque « coup, comme des lames ardentes.

« La cruauté du monstre qui ordonnait ces sup- « plices savait tourmenter l'esprit ainsi que le

« corps; il faisait souvent lier ensemble le père « et le fils : on les fouettait ensuite jusqu'à ce que « leur peau tombât en lambeaux, et il avait cette « satisfaction infernale de savoir que chaque coup « aurait son effet, car si le fils ne le recevait « pas, il n'en souffrait pas moins, en sachant qu'il « était tombé sur son père, et le père souffrait les « mêmes angoisses, en sentant que chaque coup « auquel il échappait retombait nécessairement « sur son fils.

« Il est impossible de décrire les souffrances des « femmes arrachées des retraites les plus secrètes « de leurs habitations, que la religion du pays res- « pectait comme des sanctuaires. Elles étaient « exposées nues aux yeux du public : les vierges « étaient traînées dans les cours de justice, et, là, « violées à la face des magistrats, à la face des « spectateurs épouvantés, à la face du ciel et de la « terre!

« D'autres femmes eurent l'extrémité des ma- « melles mise dans un bambou fendu et cruelle- « ment arrachée de leur sein : ce que la pudeur « prend soin de cacher chez toutes les nations, ce « monstre le dévoilait à tous les yeux et le consu- « mait par un feu lent. Bien plus, quelques uns « des valets de ce bourreau ont poussé l'infamie, « la profanation, jusqu'à boire dans les sources « mêmes de la vie! »

Ainsi parlait Burke, en pleine chambre des communes, et ce misérable dont il dénonçait les crimes était un agent officiel, un serviteur exécutant les

volontés du gouverneur-général des Indes, et ce gouverneur était lui-même l'agent officiel, le serviteur investi, le représentant de la couronne, et le parlement, au nom de l'Angleterre outragée, deshonorée, ne brisait pas, ne rappelait pas l'instrument de ses hontes!

Non : il fallait d'autres crimes, sans doute, et la mesure n'était pas comble. Mais la cupidité de Warren-Hastings et des *magnifiques marchands* ne pouvait pas être arrêtée pour si peu; cependant, à force d'énormités, la coupe fut bientôt pleine.

Épuisée jusqu'à la dernière obole et jusqu'à la dernière goutte de sang, la province d'Oude se révolta; les Begums du précédent nabab furent accusées (il leur restait des trésors et des domaines) d'avoir fomenté la révolte et de la servir. Le fils de l'une de ces femmes, nabab au compte des Anglais, prit parti contre elles sous la menace d'Hastings, et les deux princesses, livrées sans défense à leurs ennemis, furent condamnées pour crime de trahison contre le prince et ses alliés. Elles avaient ouvert elles-mêmes, protestant tout haut de leur innocence, les portes de la ville qui leur servait de refuge; mais il fallait qu'elles fussent coupables. Hastings convoitait leurs richesses, et les deux victimes, dépouillées, nues, frappées à coups de bâton, comme des esclaves, virent leurs trésors confisqués et furent chassées de leurs domaines.

Cette sauvage et dernière exécution contre des femmes réveilla cependant l'opinion publique en Angleterre, et, malgré la protection de Pitt, qui

défendait dans le parlement son exécuteur des Indes, le procès d'Hastings fut enfin résolu.

« Qui de nous, s'écriait Burke, ne se sent pénétré d'indignation, à cette froide indifférence du gouvernement? N'est-ce pas, de sa part, une véritable sanction du crime, et ne s'avoue-t-il pas complice de toutes les iniquités qui se commettent par de coupables fonctionnaires? Quant à moi, j'ai déploré le jour funeste où tant d'horreurs m'ont été dévoilées, sans que je pusse en faire justice. Sans cesse, je me représente les cités désolées, les provinces dépeuplées, les nations anéanties par le monstrueux abus d'un pouvoir que nous avons fait; les cris des malheureux Hindous retentissent à mon oreille, et mes nuits sont troublées par leurs sanglantes images.

« On conteste la réalité des faits de l'accusation. Pourquoi donc ceux qui les nient, reculent-ils devant le débat? Oh! quelles actions de grâces je leur rendrais, s'ils pouvaient me démontrer que toutes ces scènes d'horreur ne sont que des fictions! Cette découverte serait pour moi plus précieuse que celle d'un nouveau monde, et je bénirais ceux qui pourraient enlever à mon pays cette tache d'infamie.

« Je conjure donc le gouvernement de provoquer une enquête; quand le sang des Hindous crie et demande justice, je m'étonne de rencontrer, chez notre premier ministre, une si froide indifférence, à un âge surtout où tous les sentiments généreux ont coutume de se manifester! »

Ce fut cette éloquente catilinaire qui décida le rappel du gouverneur-général, et Burke ayant, à la session suivante, renouvelé, dans les détails cette fois, sa terrible accusation, force fut à Pitt, qui cherchait d'ailleurs une diversion à la politique de la réforme, d'obéir à l'indignation publique et de consentir au jugement. Quatre orateurs de premier ordre : Burke, Erskine, Sheridan et Fox se partagèrent les rôles dans cette accusation gigantesque, et la cause fut par eux éclairée dans tous ses secrets, dans toutes ses iniquités.

Mais le procès traînant en longueur, grâce à d'incroyables subtilités, à l'influence qu'exerçait le coupable, ami de la plupart des juges, et grâce surtout à la complicité du gouvernement, l'émotion publique tomba bientôt, et l'opinion fut entraînée ailleurs, par les grandes crises révolutionnaires qui marquèrent la fin du siècle ; alors, loin des événements, au milieu des ardeurs d'une lutte devant laquelle tout s'effaçait, car elle n'avait pas eu son égale dans l'histoire, après la trahison de Burke, après *sept ans* de débats toujours repris et toujours interrompus, la cour des pairs prononça son jugement : elle acquitta Warren-Hastings, engageant ainsi la complicité du gouvernement dans tous les crimes de ce misérable.

Quant aux *magnifiques marchands* de Londres et de Calcutta, jaloux sans doute de la solidarité que leur gouvernement venait d'assumer devant la postérité, ils accordèrent à leur gouverneur une pension annuelle de 100,000 francs, avec paiement

des arrérages, pour tout le temps de son administration, ce qui fit tomber 3 millions de plus dans le trésor du bourreau des Indes.

Voilà la justice de l'Angleterre ?

Je n'ai pu qu'esquisser, en courant, les machinations et les cruautés de la politique anglaise, envers les populations indolentes et dégénérées de l'Hindostan. Que s'il m'avait été possible de développer ici toutes les phases de ce long drame qui a donné tant de cadavres au Gange et tant de crimes à l'histoire, la conscience des peuples aurait entendu des monstruosités que la société romaine elle-même n'a pas connues.

Tout rapide qu'il est, je ne puis cependant clore ce récit, sans dire un mot de la politique de la Grande Bretagne dans ses rapports avec les colonies françaises de l'Inde, et les chefs des populations mulsumanes.

En 1750, sous Dupleix et le commandant Jussy, du sud au nord indien, nous possédions cent-cinquante lieues de côtes sur vingt lieues de profondeur, et dans nos villes de Chandernagor, Karibal, Mahé, Pondichéry, se concentrait un commerce florissant qui donnait des richesses à la métropole et lui ouvrait un monde. Les comptoirs anglais, alors, étaient loin de rivaliser avec les nôtres ; mais lord Clive ayant pris pied dans le Bengale par la bataille de Plassey, l'intrigue britannique pénétra dans notre gouvernement des Indes, et Lally-Tollendal eut l'habileté de perdre, en deux ans, le vaste empire que Dupleix nous

avait laissé. Il ne sut pas même garder Pondichéry que défendaient des fortifications puissantes, et, livra tout à la discrétion d'un colonel assiégeant : la ville, son armée, sa personne, et l'honneur de la France. Après avoir vu raser et démolir, jusqu'à la dernière pierre, cette ville opulente, et partir, pour l'intérieur des terres, tout son peuple ruiné, il embarqua ses malheurs, pour ne pas dire ses trahisons.

Chandernagor, Mahé, Karibal n'étaient plus également qu'un désert, comme Pondichéry, tant l'Anglais jaloux avait hâte d'effacer partout la vigoureuse empreinte de la nation française.

Pondichéry, pourtant, sortit de ses ruines après la paix, et se releva dans sa force, grâce aux gouverneurs Lauriston et Bellecombe, officiers habiles d'un gouvernement au déclin.

Mais l'Anglais, que ce retour de la fortune française inquiétait, profita des hostilités que la révolte de l'Amérique avait fait naître, et vint assiéger notre ville capitale des Indes par surprise, par guet-à-pens, *avant que la guerre fût déclarée.* Pondichéry fut pris de nouveau, non sans une opiniâtre résistance de Bellecombe, et de nouveau rasé, jusqu'en son plus petit mamelon, *à la manière anglaise.*

Cinq ans plus tard, cette expédition de pirates aurait pu coûter cher à l'Angleterre, car le bailli de Suffren, après avoir écrasé ses escadres en cinq ou six rencontres, enlevé les plus fortes positions de la côte indienne, et mis ses comptoirs

en blocus, était sur le point d'en finir avec la dernière flotte anglaise dans ces parages, quand l'amiral Hughen, qui la commandait, lui dénonça la paix d'Amérique non encore officiellement ratifiée. Suffren, fidèle à l'honneur, accorda la trève, et la puissance anglaise fut sauvée.

Je dis *sauvée*, car Hayder-Aly, chef musulman et maître de Maïssour, opérait, par terre, avec autant de bonheur que le bailli de Suffren sur mer, et si celui-ci avait frappé son dernier coup, Hayder et Bussy, qui marchaient ensemble, fussent entrés en vainqueurs à Madras et même à Calcutta.

Mais le prince de Maïssour, ayant désormais à lutter seul, succomba. Les Anglais, par la corruption, suscitèrent contre lui le soubah de Décan et les Mahrattes. Il eut la guerre à soutenir sur tous les points de ses frontières, et il mourut de douleur, laissant à son fils Tippoo-Soultan le soin de sa vengeance.

« L'Inde, lui disait-il, dans son testament, a, « depuis le règne d'Aurengzbeig, perdu son rang « parmi les empires de l'Asie : ce beau pays est « morcelé en provinces qui se font la guerre, et le « peuple est à l'anarchie des sectes.

« Les Hindous, amollis par leurs habitudes paci- « fiques, sont peu capables de défendre leur terri- « toire qui devient tous les jours la proie des « étrangers. Les musulmans sont plus nombreux « et plus aguerris que les faibles Hindous. C'est à « eux qu'appartient la gloire de sauver l'Hindos- « tan. Mon fils, réunissez tous vos efforts pour faire

« triompher le Coran, et si le ciel seconde cette « noble entreprise, le jour n'est pas loin peut-être, où « le glaive de Mahomet vous placera sur le trône « de Timour-Senk.

« Le plus grand obstacle que vous ayez à vaincre, « c'est la jalousie des Européens. Les Anglais sont « aujourd'hui tout puissants dans l'Inde, il faut les « affaiblir par la guerre. Les ressources de l'Hin- « dostan ne suffisent pas pour les expulser des « terres qu'ils ont envahies. Mettez les nations de « l'Europe aux prises, les unes avec les autres : c'est « par l'aide des Français, que vous pouvez vaincre « les armes britanniques. »

Ces conseils habiles et qui révèlent un homme d'état supérieur, furent religieusement suivis par le fils et l'héritier du chef du Maïssour. Mais, les *alliés* firent défaut à Tippoo-Soultan. L'intrigue anglaise, un moment humiliée par le Barbare, rallia contre lui ses voisins jaloux ou pillards, entre autres les Mahrattes, et les Français n'ayant pas relevé leur influence depuis la paix de Versailles qui les avait désarmés au milieu de leurs victoires, le Soultan fut condamné, par la défaite, à signer, en 92, un traité qui le faisait vassal, comme le grand Mogol, *cette ombre des ombres*. Ce dernier traité leur donna le Carnatio et le Macabar.

Tippoo-Soultan vaincu, Pondichéry qui, grâce à Bussy s'était relevé, succomba pour la troisième fois, et les Anglais, au lieu de chasser les colons dans les terres, les firent juger comme suspects, par des tribunaux d'exception, et les jetèrent sur

leurs pontons flottants, comme des prisonniers de guerre.

Une dernière étoile, pourtant, parut bientôt à l'horizon. Bonaparte, vainqueur de l'Égypte, annonçait à Tippoo que la vengeance française arrivait, par la voie de Suez, à la côte de Malabar, et le chef du Maïssour recommença la guerre. Mais l'idée de Bonaparte fut tuée par Nelson à la bataille d'Aboukir. Le Directoire ne fit rien, et Tippoo-Soultan fut écrasé, plus heureux pourtant que son père, car il resta parmi les morts sur son dernier champ de bataille : avec lui, tomba la puissance musulmane dans l'Inde.

Quant à la colonie française, elle n'existe plus que par tronçons, et ces tronçons, enclavés dans les vastes lignes anglaises, sont là, non comme des possessions sérieuses, mais comme des monuments funèbres qui racontent à l'Orient nos terribles désastres de 1815, et les orgueilleuses victoires de la perfidie britannique.

Les Français dépouillés, les Rahjahs achetés ou vaincus, les musulmans écrasés, l'Angleterre n'avait plus d'ennemis sérieux à combattre, et dans l'empire d'Aurengzbeig, toutes ses cupidités pouvaient désormais s'assouvir à l'aise.

Aussi, pendant trente ans, a-t-elle donné carrière à ses concupiscences, par la perception savante des impôts, par le monopole exclusif du commerce et des industries, par les confiscations légales; elle a concentré toutes les richesses de ce vaste territoire, dans ses mains; elle a ruiné la

terre, affamé le laboureur, créé des millions de pauvres comme en Irlande, et quoiqu'elle ait étendu, jusqu'au delà du Penjab, son influence sinon ses domaines, son armée, ses administrations, ses comptoirs lui coûtent si cher, que l'Inde, bientôt dévastée, n'a pu lui suffire, et qu'elle s'est jetée sur la Chine, ce marché merveilleux et lointain, où, depuis des siècles, campe et vit, en dehors de notre civilisation et de notre histoire, une population plus nombreuse que toutes les nations de l'Europe ensemble.

Quels furent les prétextes sous lesquels les Anglais, déjà maîtres du Gange, entrèrent dans les eaux de Canton?

Depuis 1796, le libre commerce de l'opium par les étrangers était interdit en Chine. Les princes du céleste empire avaient prohibé la vente de ce poison, dont l'usage, pour leurs peuples, était une cause active et permanente de dépérissement.

Les Anglais, qui cultivaient le pavot dans les plus riches de leurs possessions indiennes, en tiraient, avant l'édit, des revenus considérables, et, pour ne pas perdre une source si riche de profits, ils organisèrent une vaste contrebande qui s'infiltra par toutes les frontières, sut trouver des alliés jusque parmi les gouverneurs, et comme elle ne vendait qu'au comptant, réalisa des bénéfices que le commerce libre ne lui aurait jamais donnés. La contrebande, d'ailleurs, savait agir ouvertement et par la force : elle avait ses

docks jusqu'à l'entrée des ports et, lorsque les jonques de surveillance gênaient ses opérations et ses mouvements, elle les écartait ou les coulait bas avec ses barques armées en guerre, comme des briks de pirates. Le gouvernement chinois, effrayé des progrès de cet empoisonnement clandestin, promulgua des mesures sévères contre la contrebande, et donna l'ordre à ses mandarins de la traquer partout avec vigueur. Mais les habitudes étaient contractées : le poison était devenu nécessaire à ce peuple enfant qu'enivrait la sensualité des rêves, et les Chinois se firent les complices de leurs empoisonneurs. De quoi, d'ailleurs, se plaint-on à Pékin, disaient les Anglais des colonies et du continent? l'opium ne tue pas et, si l'on en prohibe la vente par contrebande, c'est parce qu'on veut empêcher le numéraire de sortir : il ne s'agit ici que d'une querelle de finances. Or, voici pour juger la question, quelques extraits d'un ouvrage sur la campagne de Chine : *c'est un lord qui parle* : « Une rue située au milieu de la ville « est complétement envahie par les boutiques « destinées à la vente de l'opium. Là, le soir, lors- « que les travaux sont terminés, on voit une foule « de malheureux Chinois accourir, pour satisfaire « leur abominable passion. Les chambres où ils « s'asseoient et fument sont entourées de canapés « de bois pourvus d'un dossier pour reposer la « tête. A un novice, une ou deux pipes suffisent, « mais un habitué peut fumer pendant des heures « entières.

« Quelques jours de ce redoutable plaisir, sur-
« tout s'il est pris avec excès, suffisent pour don-
« ner à la face une pâleur maladive, et aux yeux
« un air hagard. En quelques mois, et même en
« quelques semaines, l'homme fort et bien portant
« sera changé en une créature idiote qui ne vau-
« dra guère mieux qu'un squelette.

« La langue n'a pas de mots pour exprimer les
« angoisses que ces malheureux souffrent, si,
« après une longue habitude, on veut les priver
« de ce poison; et c'est seulement lorsqu'ils sont,
« jusqu'à un certain point, sous son influence,
« que leurs facultés vitales semblent se réveiller.
« A neuf heures du soir, dans les maisons où se
« consomme leur ruine, on peut voir ces tristes
« victimes plongées dans tous les états qui ré-
« sultent de l'ivresse de l'opium. Les uns entrent
« à moitié fous. Ils viennent satisfaire le terrible
« appétit qu'ils ont dû vaincre, à si grand'peine,
« pendant la journée. Les autres, encore sous
« l'effet d'une première dose, rient et parlent
« sans raison, tandis que sur les canapés voisins
« gisent d'autres malheureux, immobiles et lan-
« guissants, avec un sourire hébété sur la face,
« trop accablés par l'influence du poison, pour
« faire la moindre attention à ce qui se passe au-
« tour d'eux, et complétement absorbés dans leur
« affreuse volupté. La dernière scène de cette
« tragédie s'accomplit dans une pièce écartée,
« véritable chambre des morts où sont étendus,
« raides comme des cadavres, ceux qui sont arri-

« vés à cette pleine extase, que les fumeurs d'o-
« pium recherchent follement, image du long
« sommeil où leur aveugle passion les jettera
« bientôt. »

Nous l'avons dit déjà, ce tableau n'est pas une esquisse crayonnée à plaisir, par un quaker morose, ou par un étranger passionné. C'est l'œuvre d'un Anglais, d'un lord peignant sur place, en plein amphithéâtre et, pour ainsi dire, sur le cadavre. On ne saurait donc, sans mauvaise foi, contester les terribles effets de l'opium qui sont l'affaiblissement des facultés, l'abrutissement, la mort, résultats signalés d'ailleurs et vingt fois dénoncés par les mandarins, dans leurs rapports officiels à l'empereur.

Enfin, des statistiques étudiées ont prouvé qu'en Chine, la vie moyenne des fumeurs ne dépassait pas *quatre ans*. Or, dans les dernières années, avant la guerre, le chiffre de l'importation annuelle s'élevait à trente mille caisses d'opium qui servaient à l'approvisionnement d'un million d'hommes. Calculez, sur ces bases, la mortalité probable, et cherchez une guerre, une peste, un fléau de la terre ou des cieux qui laisse, après lui, de pareilles hécatombes !

Mais, qu'importe au gouvernement anglais? Depuis des siècles, il s'est fait la main au meurtre, en Irlande, en Amérique, dans les deux Indes, et puisqu'il y a riches profits à recueillir, il faut que la Chine soit empoisonnée.

N'est-il pas sage, d'ailleurs, d'affaiblir et d'éner-

ver un empire qui a pour provinces des royaumes et que peuplent quelques cents millions d'habitants? Donc, malgré les remontrances, les édits et les lois, les Anglais poursuivent activement leur commerce clandestin; leurs navires tiennent magasin dans la rivière de Canton, et, pour se faire livrer les caisses qui donnent la mort, le commissaire chinois est forcé de mettre aux fers le résident anglais : sir Elliot.

Mais, les Anglais, honnêtes commerçants, crient au vol, à la violation du droit des gens, comme si le gouvernement chinois n'avait pas le droit de faire la police dans ses eaux, surtout contre des empoisonneurs publics. Leurs marins pénètrent dans les villages qu'ils dévastent et, parce que les Chinois n'ont pas voulu se laisser empoisonner sans protestation, le 3 avril 1840, le gouvernement anglais, épousant la querelle de ses contrebandiers provocateurs, déclare « que tous les bâ-« timents, vaisseaux et cargaisons, appartenant à « l'empereur de la Chine ou à ses sujets, seront « retenus et conservés en garde jusqu'à réparation « complète, pour les intérêts et les griefs des na-« tionaux. » — Stipulant, par surplus, que lesdits vaisseaux, bâtiments et cargaisons, amenés ou retenus dans les ports, seront confisqués et vendus. si pleine satisfaction n'est donnée !

Locuste elle-même, cette reine des poisons, aurait-elle mieux fait que l'Angleterre marchande demandant réparation pour saisie de marchandise prohibée, et réclamant, sous peine de confiscation

et de guerre, une indemnité de 75 millions, pour vingt mille caisses homicides, méchamment séquestrées par ceux auxquels elles portaient la mort!

Les Chinois refusèrent d'acquitter ces traites du crime, et quelques mois après, une flotte anglaise, de trente voiles, mouillait à l'entrée de la mer Jaune, en rade de Chusan. Bombarder la ville, l'envahir, la mettre à sac, et massacrer les vieillards qui n'avaient pu fuir avec la garnison mise en déroute, après un simulacre de combat, telle fut l'opération rapide de la première journée. Les malheureux Chinois, pour toute résistance, avaient mis en batterie sur le rivage, en guise de chevaux de frise, quelques tableaux de monstres, de dragons ailés, de griffons bizarrement enluminés, et les braves anglais, au lieu d'être désarmés par une si facile victoire, dévastaient et pillaient cette ville ouverte, comme une redoute qui tombe après vingt assauts désespérés : vainqueurs héroïques, ils s'amusaient à tuer des enfants!

Mais, ce ne fut pas là leur seul exploit, dans cette guerre : la ville d'Amoï fut écrasée, ravagée de fond en comble, comme la capitale de Chusan, et le gouvernement anglais ayant refusé de ratifier un traité des plus favorables signé par son représentant, sir Elliot, une flotte nouvelle, partie du Bengale, incendia les forts de la Bogue, châtia Canton et parut devant Pékin, la capitale du céleste empire.

La nullité militaire des Chinois rendait toute résistance impossible. Ils durent céder et subir les

rudes conditions de l'étranger, c'est-à-dire payer les 75 millions, les frais de la guerre et toutes les dîmes de la défaite.

Depuis cette mémorable campagne, l'Angleterre a pris pied en Chine; elle y a des îles, des baies, des ports, un traité de commerce, et des relations directes, des influences organisées qui travaillent l'empire. Dans quelques années, si l'Europe n'y songe, et si l'Amérique ne pousse pas ses concurrences, la Chine, comme l'Inde, ne sera plus qu'une ferme anglaise. Ce sera pour l'Angleterre une acquisition de prodigue, car elle en est arrivée aujourd'hui à ce que ses guerres et ses administrations lui soient plus dispendieuses que profitables. Qu'importe l'avenir? l'Angleterre ne peut que l'escompter; ce qu'il lui faut, aujourd'hui, c'est placer et produire.

Pour échapper à la responsabilité de cette politique sauvage qui défend le privilége du poison par la guerre, le gouvernement anglais et la compagnie des *magnifiques marchands* ont prétendu qu'ils ne patronaient pas l'homicide, et qu'ils ne défendaient que le droit de commerce et de propriété. Vains mensonges, misérable hypocrisie! comme si la culture du pavot, dans le Bengale, n'était pas un monopole indirect au profit de la compagnie des Indes; comme si une des autorités de la Grande-Bretagne, lord Wellington, n'avait pas publiquement encouragé le commerce de l'opium, déclarant qu'il était nécessaire à la prospérité britannique. Voici ses paroles: « J'ai fait partie d'un comité chargé de

« diriger une enquête sur les diverses branches « du commerce anglais, et en particulier sur celle « de l'opium, et je déclare que l'un des principaux « objets que le gouvernement avait en vue, c'*était* « *la continuation de ce commerce.* » Dans le rapport fait à la chambre des communes par son comité, il fut expressément énoncé qu'il était à désirer *que le commerce de l'opium fût continué.*

Cet abominable trafic, d'ailleurs, n'est-il pas toujours en plein exercice, et ne sait-on pas que l'Angleterre, toujours féconde en prétextes, prépare sourdement une lutte nouvelle?

CHAPITRE IV.

COALITIONS.

Le récit qui précède, quelque riche qu'il soit en forfaits, est loin de relater tous les crimes du gouvernement britannique, dans ses guerres ou ses relations de long cours. Ainsi, je n'ai rien dit de ses hauts faits dans le Canada, cette grande et belle colonie que nos pères appelaient la France *antarctique*, et que l'Angleterre nous a enlevée, lambeaux par lambeaux, grâce à une longue suite de perfidies. Certes, j'aurais pu mentionner cet infâme traité signé par Louis XV (1763) et qui livra vingt mille Acadiens à la proscription. J'aurais pu, sur cette terre jadis française, recueillir, comme en Irlande et comme aux Indes, des milliers de témoignages dénonçant au monde un demi-siècle de dilapidations effrénées et de vengeances atroces. J'aurais pu raconter la confiscation des terres déclarées *vacantes* au profit de quelques familles anglaises, ainsi que les actes de ce gouvernement de satrapes personnifié dans sir James Craig et lord

Dalhousie, qui s'est appelé dans l'histoire canadienne *le régime de la terreur*, et qu'ont pu seules faire oublier les exécutions sauvages de la dernière guerre (1837-1840).

Mais tous ces drames lointains, fragments détachés de la grande tragédie anglaise, nous mèneraient trop loin, si je voulais en signaler toutes les péripéties ; j'aime mieux concentrer cette étude, qui ne finirait pas, sur un point décisif et fondamental, sur le duel ouvert entre la France et l'Angleterre, depuis la Révolution.

De l'assemblée des États-Généraux à la journée du 10 août, quelle fut la conduite du gouvernement anglais envers la France ? Officiellement, dans les actes publics et les rapports internationaux, le gouvernement anglais ne prit pas, à notre égard, une attitude agressive, et nulle attaque ouverte n'eut lieu contre l'indépendance de notre pays ou l'exercice de sa souveraineté. L'esprit constitutionnel, en Angleterre, nous était favorable, et les sympathies du peuple nous étaient acquises. L'opinion publique n'aurait donc pas permis une déclaration violente, encore moins une levée de boucliers, contre une révolution qui rappelait aux vieux Anglais leurs grandes luttes nationales. Aussi, le premier ministre de la couronne qui fut, plus tard, l'homme d'État de la contre-révolution, William Pitt se garda-t-il bien, d'abord, de manifester publiquement ses haines et d'irriter l'esprit d'indépendance dans son pays, en attaquant ou menaçant le nôtre ; mais, ce qu'il

n'osait tenter au grand jour, il le prépara dans l'ombre, en organisant la conspiration des calomnies.

Les écrivains les plus habiles de la presse anglaise furent embrigadés et payés, pour le service de cette propagande, et chaque jour, ces empoisonneurs publics inventaient un crime, un mensonge nouveau sur les faits ou sur les espérances de la révolution, contre ses hommes ou contre ses idées.

Or, tandis que par la presse, le pamphlet et le club, le venin s'étendait et s'infiltrait partout dans les masses, le gouvernement anglais ordonnait à ses consuls, à ses espions, à ses diplomates, de battre le rappel contre nous sur le continent. Il faisait cesser les querelles qui divisaient les forces; il accordait la Suède et la Russie, la Turquie et l'Autriche, ralliait toutes les puissances, rappelait ses flottes de l'Inde, jetait la révolte dans nos colonies, raccolait l'Espagne, la Hollande elle-même, et par les intrigues de son ambassadeur à Naples, lord Elgin, qui s'était fait le courrier de la coalition, il amenait le traité de Pavie, ou *traité de partage*, et cette fameuse convention de Pilnitz qui remua, jusque dans son tombeau, la France de nos pères.

Ainsi, mettre la France révolutionnaire au ban des nations, préparer contre elle une vaste organisation de forces avant de les précipiter, et par des calomnies, habilement entretenues ou renouvelées, la perdre dans l'opinion du seul peuple qui

la pût comprendre et suivre dans ses voies nouvelles, telle fut la tâche de Pitt. Dans notre affranchissement, il voyait la ruine plus ou moins prochaine de l'Angleterre féodale et l'émancipation du monde :

« La France, avait dit lord Roth, nous a porté « un coup terrible, en nous faisant perdre l'Amé- « rique : elle nous prépare encore une perte nou- « velle, celle de l'Inde; il faut que nous fassions « la paix, et que nous employions tous les moyens « qui sont en notre pouvoir, pour occuper la « France au dehors d'elle-même. »

Si la monarchie, caduque et pleine d'ulcères, avait pu porter de si rudes coups à l'Angleterre, rongée elle-même par la corruption et les privilèges, que n'avait-on pas à redouter de la Révolution, puissance enthousiaste et jeune, qui s'annonçait, dans le monde, comme le soldat du droit, et qui servait le plus grand peuple de l'histoire?

Pitt avait deviné juste; voilà pourquoi, dans sa haine, il employa trois années à préparer le siége de la révolution et par ses alliances et par ses calomnies.

Dès 1792, ses alliances étaient toutes formées; elles venaient d'éclater à Pilnitz; quant à l'autre besogne, il l'avait si bien remplie, que Brissot disait, dans les premiers jours de la République, en parlant de l'Angleterre :

« Il s'est fait dans ce pays, contre nous, une « coalition rapide et nombreuse de toutes les « créatures de la cour, des hommes en place, des

« nobles, des prêtres, des riches propriétaires, de « tous les capitalistes, des gens qui vivent des « abus; ils ont inondé les gazettes de leurs protes- « tations de dévouement pour la constitution an- « glaise, d'horreur pour notre révolution, de haine « pour les anarchistes, et la secousse qu'ils ont « imprimée à l'opinion publique a été telle qu'en « moins de quelques jours, l'Angleterre s'est « trouvée aux genoux de ses ministres, et que la « haine la plus violente a succédé, dans le cœur « de presque tous les Anglais, à la vénération « que leur avait inspirée la Révolution fran- « çaise. »

Appuyé par cet énergique mouvement de l'opinion publique qu'avait créé le mensonge, Pitt, enfin, donna libre cours à ses haines et leva tout à fait le masque, après le 10 août. Il entretenait des agents à Coblentz, cette Vendée du dehors, et le manifeste insolent du duc de Brunswick était, dit-on, sorti de ses conseils; mais il avait, plus ou moins, gardé jusque-là la réserve des neutres dans les formes officielles, tandis que, après le 10 août, qui n'était pourtant qu'une expiation légitime de la trahison flagrante, il rappela son ambassadeur de Paris, invita les Anglais à quitter la France, et cessa toute relation avec notre plénipotentiaire Chauvelin.

Il fit plus : comme saisi d'horreur au spectacle de nos crimes, et ne voulant pas sans doute que l'Angleterre fût souillée, l'ami, le défenseur de Hastings, fit rendre, par le parlement, un bill de rigueur contre les étrangers (*alien bill*). Cette loi,

si contraire à l'esprit anglais, livrait tous les étrangers à l'arbitraire du gouvernement qui les pouvait emprisonner ou chasser du royaume à son bon plaisir, et pas une exception ne fut accordée, même aux agents officiels de la République; Pitt ne voulait garder que les otages et les traîtres.

C'est ainsi qu'infidèle à la religion de son père comme aux inspirations de sa jeunesse, le fils de lord Chatam préludait à ses grandes campagnes contre la Révolution : l'hypocrisie, le guet-à-pens, le mensonge d'abord, et puis, l'insulte publique, la violence, la guerre ouverte et déclarée.

La France, pourtant, ni dans ses résolutions, ni dans sa propagande, n'avait commis de provocation contre l'Angleterre. Au lieu d'être hostile à ce peuple qu'elle respectait comme son aîné dans les voies de la révolution, elle avait sollicité son alliance morale, provoqué ses sympathies, et le gouvernement nouveau ne cessait de protester, auprès du *foreign office*, de ses intentions pacifiques et loyales, oubliant même de relever et de venger les publiques injures qui venaient le frapper dans sa majesté souveraine.

Mais la politique de Pitt rejetait toutes les explications et ne voulait entendre à rien; ses desseins depuis longtemps mûris, avaient hâte d'aboutir. Aussi, dès que Louis XVI, tombé du trône, eut porté sa tête sur l'échafaud, Pitt se voila la face; il donna contre l'ambassadeur républicain un ordre formel d'expulsion dans trois jours, et partout, dans les clubs, dans la presse, dans le

parlement, il fit annoncer la grande croisade contre l'infâme révolution qui voulait dévaster le monde, renverser tous les gouvernements, détruire la sainte constitution britannique, et, sur les ruines de la société, bâtir un temple au néant, à l'anarchie!

La République française qui savait, pourtant, châtier les rois, ne répondit encore à ces nouveaux outrages, que par de bienveillants appels au bon voisinage, à la concorde, à l'amitié franche entre les deux peuples, et Robespierre, surtout, insistait, dans les conseils du gouvernement, pour que les voies de la patience fussent épuisées avant la guerre; espérant toujours que les nécessités de la révolution seraient enfin comprises et que l'évidence du droit national ramènerait l'opinion.

Le peuple anglais, en effet, n'avait-il pas le premier traîné la monarchie aux assises d'une convention? N'avait-il pas cimenté par le sang d'un roi parjure ses libertés trahies, et fait asseoir une révolution, au milieu des royautés séculaires et légitimes, sans que l'étranger eût mis la main dans ses querelles?

Vaines espérances! Les nouveaux envoyés de la République furent ignominieusement chassés, comme Chauvelin; on fit saisir, dans les ports, les offrandes et les dons envoyés par les comités patriotiques des trois royaumes; on jeta dans les fers, à Douvres, un courrier de France porteur de dépêches de la République au gouvernement anglais, et l'on offrit, seulement, de négocier, en

secret, avec Dumouriez qui demandait l'ambassade de Londres, avant de consommer sa trahison arrêtée dès longtemps et payée.

Tant d'insultes, chaque jour renouvelées, et cette opiniâtre persistance dans la mauvaise foi, dans les calomnies, lassèrent, enfin, la Convention, et, du haut de cette tribune où s'allumaient les foudres, la déclaration de guerre fut lancée.

C'était là ce qu'attendait Pitt qui n'osant encore prendre, devant l'opinion et l'histoire, la responsabilité redoutable d'une rupture officielle, l'avait provoquée par tous les moyens et l'avait rendue fatale.

« Nous avons épuisé, s'écria t-il, toutes les voies « possibles d'accommodement, mais la France veut « la guerre : eh bien ! on aura la guerre, et, « comme on l'a dit, une guerre à mort, une « guerre d'extermination : on prétend qu'il ne « tenait qu'à nous de vivre en paix avec les Français, « de vivre en frères : non, c'est en ennemis que « la prudence nous conseille de vivre avec eux. »

A cette explosion de la haine implacable, comme on sent que Pitt est à l'aise, et qu'il peut, enfin, parler tout haut !

Mais, dans les deux chambres, quelques voix s'élèvent, qui dénoncent au peuple anglais les intrigues du ministre, les perfidies et les ruses de sa politique.

« Ce pays, s'écrie lord Stanhope, n'a jamais « couru un aussi grand danger, et jamais plus « importante question ne vous fut soumise. Il s'agit

« de savoir si la chambre va s'engager à soutenir « une guerre *préparée par nos ministres, et dans « laquelle nous sommes les agresseurs, oui, les agres- « seurs!*

« Vous savez que le second article du traité de « commerce de 1786 porte expressément, qu'en « cas de malentendu entre les deux nations, *le renvoi « de l'ambassadeur sera regardé comme une rupture:* « or, c'est nous qui avons renvoyé M. de Chauvelin, « de la façon la plus ignominieuse. Voilà donc la « rupture de notre côté, et je ne puis voir une « agression sans motif, dans la déclaration de la « France; l'agression est, au contraire, du fait de « nos ministres. Ils ont voulu la guerre; ils l'ont « commencée, puisqu'ils ont fait précisément ce « qu'il fallait pour l'amener, précisément ce qu'a- « vait prévu le traité. —

« Oui, répétait lord Lauderdale, en s'adressant « à Pitt, cette guerre est votre œuvre: vous l'avez « préparée vous-même, et, l'un de vos plus puis- « sants moyens, ce sont les libelles atroces contre « les Français, dans lesquels l'absurdité marche « de front avec la perfidie. Ne les accuse-t-on pas « d'avoir empoisonné les eaux, et d'être coupables « d'autres crimes épouvantables? N'ose-t-on pas « mentir impudemment au peuple anglais, en lui « disant que plusieurs Français ont été arrêtés, « pour un exécrable complot qu'ils allaient exé- « cuter?

« Quels sont les agresseurs, de ceux qui entre- « tiennent un chargé d'affaires, ou de ceux qui le

« chassent, de ceux qui s'efforcent de s'expliquer,
« ou de ceux qui refusent d'entendre, de ceux qui
« ne demandent qu'à continuer un commerce pai-
« sible et amical, ou de ceux qui défendent *l'ex-*
« *portation des grains* pour cette nation, tandis qu'ils
« la laissent libre pour tout le monde. »

Ces paroles, empruntées à des orateurs anglais, ne sont-elles pas décisives, et ne prouvent-elles pas contre Pitt, et malgré ses audacieux subterfuges, que la rupture fut amenée, provoquée, nécessitée par son gouvernement? Or, il importe au peuple anglais, comme à la France, de savoir sur qui doit retomber la responsabilité de cette initiative terrible, car, s'il en est sorti pour nous de longues calamités, elle a coûté l'honneur et cinquante milliards à l'Angleterre; elle lui a valu les impôts énormes sous le poids desquels elle finira par succomber; elle a grevé sa propriété foncière d'une hypothèque écrasante qui ne sera jamais remboursée; elle a autorisé ces lois de famine (*corn-laws*) qui, en mesurant au peuple sa nourriture, de 1815 jusqu'en 1846, ont fondamentalement altéré les conditions de la fortune publique et jusqu'aux conditions de la vie.

Le défi de Pitt, le cartel d'extermination, de guerre à mort fut soutenu par l'éloquence passionnée de Burke, le renégat de l'Irlande : sa patrie, et de sa religion première : la liberté.

« Si jamais, dit-il aux communes, si jamais puis-
« sance met le pied sur le sol de la France, elle
« doit y entrer, comme dans un pays d'assassins :

« on n'y aura aucun égard aux procédés que les « nations policées ont entre elles, en se faisant la « guerre; la France n'a pas le droit de s'y attendre: « toute la guerre doit y être réduite *à l'exécution « militaire.* »

C'est ainsi que parlaient de la France, les hommes d'état, les esprits les plus éminents d'un pays libre; c'est là le destin qu'ils lui promettaient, *l'exécution par les armes*, et l'on s'étonne, l'on s'indigne, l'on se révolte au souvenir des mesures terribles, ordonnées sous de pareilles menaces, par un comité révolutionnaire de salut public, qui, seul, avec un peuple sans pain et sans armes, avait à lutter contre le monde ! Ah ! que nos pères soient à jamais glorifiés et bénis de n'avoir pas désespéré de la France !

La guerre officiellement déclarée, Pitt ouvrit la campagne maritime, en donnant l'ordre à tous les capitaines sous pavillon anglais *de brûler, couler bas et détruire les bâtiments français qu'ils pourraient rencontrer*. Il força l'Espagne, les Deux-Siciles et le Portugal à se mettre en guerre contre la République; il détermina la Russie, et le Sthatouder de Hollande reçut, de ses mains, cinq cent mille livres sterling pour entrer dans la coalition avec ses flottes. Le Danemark, la Suisse et Gênes ayant résisté, eurent à subir les avanies britanniques. La Toscane, qui voulait rester neutre, fut entraînée, derrière l'Autriche, à l'assaut général.

La coalition ainsi formée, l'inter-course régula-

risée sur toutes les mers, à la manière des forbans, et les calomnies anglaises affluant partout, comme ses navires, Pitt, non content d'affamer la République, par l'interdit contre les assignats, par le haut prix du change, et par la séquestration de toutes les voiles marchandes couvrant des céréales à destination de France, Pitt organisa le vol, l'incendie, l'assassinat contre la patrie de la Révolution qu'il avait juré d'exterminer.

Un réseau de conspirations s'étendit sur les départements; en différents lieux, des magasins d'armes sautèrent ou furent dévorés par les flammes. Ainsi du château de Bayonne, de la voilerie de Lorient, de l'arsenal de Valenciennes, des parcs de Saumur et de Chemillé. Des mains invisibles allumaient les mèches, lançaient les pétards, distribuaient les guinées, et les intrigues de Pitt étaient si flagrantes, même au fond des campagnes, que son nom, en moins de six mois, était devenu le nom de *l'ennemi*. Le peuple, dans son exécration, le citait avant celui de Cobourg.

Au dehors, le mot d'ordre avait été donné par le gouvernement anglais, contre tous nos agents officiels, et même contre les simples citoyens retenus par les soins de leur commerce. Ainsi, Bourgoing, ministre en mission auprès du Portugal, était forcé de fuir devant la populace ameutée de Lisbonne. Le représentant français à Hambourg, Lehoc, n'échappait que, par miracle, à pareille démonstration organisée dans la ville libre. Beurnonville et quatre députés de la convention,

étaient livrés par Dumouriez, que pensionnait le Foreign-office; et la cour d'Autriche, qui recevait ses instructions de Londres, faisait arrêter, sur son territoire, Sémonville et Maret, *deux ambassadeurs*, pillait leurs bagages, assassinait leur famille et les jetait dans ses cachots, au mépris de toute foi publique.

Telles furent les manœuvres de l'Angleterre dans cette première coalition, qui, d'après le traité de Pavie, devait donner la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine à l'empereur d'Autriche; à la Sardaigne, la Bresse, le Bugey, le Dauphiné, le pays de Gex et le Roussillon; la Corse et le Béarn au roi d'Espagne; Pitt se réservant de prendre sa part, et de choisir parmi nos plus belles colonies.

Cette coalition insolente, le comité de salut public l'écrasa sous le poids de la France révolutionnaire, et l'intrigue de Pitt échoua, malgré les armées, malgré les trésors, malgré les premières trahisons.

Sur un point, pourtant, il n'avait que trop bien réussi; dans cette terrible année de 93 où la France fut un camp, le 27 août, notre plus grand arsenal militaire, la ville de Toulon, lui fut livré par les royalistes, et, quelques trois mois plus tard, le 19 décembre, après avoir décimé la ville par le massacre des républicains, par les exécutions martiales, par la transportation, les Anglais, que menaçait une armée victorieuse, accomplirent, avec une joie sauvage, l'horrible destruction qu'ils

avaient tant de fois rêvée. Ils brûlèrent l'arsenal, les magasins de matières et les principaux bâtiments du port.

« Des trente-un vaisseaux de ligne, dit un document, et des vingt-cinq frégates qui se trouvaient à Toulon, au moment où les Anglais y entrèrent, seize vaisseaux et cinq frégates furent entièrement brûlés ou fortement endommagés; trois vaisseaux et six frégates tombèrent en partage aux Anglais, neuf frégates aux Sardes, aux Espagnols et aux Napolitains. »

Quant à l'incendie qui consomma la ruine de notre grand port de guerre, voici comment il en est rendu compte dans le rapport officiel du capitaine-commandant à son chef d'escadre, l'amiral Hood.

« Conformément à vos ordres, Mylord, je me « suis rendu à l'arsenal de Toulon, et j'ai fait tous « les préparatifs nécessaires, pour incendier les « vaisseaux et les approvisionnements.

« Le lieutenant Tupper a été chargé de brûler « le grand magasin et le magasin de poix, gou- « dron, suif et huile; il y a réussi parfaitement, et « le magasin à chanvre a été enveloppé dans les « mêmes flammes. Un temps très-calme en a *mal-* « *heureusement* arrêté l'effet: mais deux cent cin- « quante tonneaux de goudron ont bientôt pro- « pagé l'incendie dans tout le quartier, dont le « lieutenant Tupper s'était chargé.

« L'atelier des mâts a été, aussi, livré aux « flammes par le lieutenant Middleton, et le lieute-

« nant Pater bravait l'incendie pour compléter « l'ouvrage, partout où le feu n'était pas en bonne « activité.

« J'avais recommandé aux officiers espagnols « de brûler les vaisseaux du bassin, devant la ville; « ils furent bientôt de retour, et m'ayant dit les « obstacles qui avaient empêché l'exécution, nous « renouvelâmes la tentative ensemble.

« Après l'explosion spontanée de deux navires, « ayant mis le feu à tous les objets qui se trou- « vaient à notre portée, et après avoir épuisé « nos matières combustibles et nos forces, à « tel point que nos hommes tombaient de fa- « tigue, nous dirigeâmes notre route vers la « flotte.

« Je puis vous assurer que le feu a été mis à « dix vaisseaux de ligne, au moins; la perte du « grand magasin, d'une grande quantité de poix, « de goudron, de résine, de chanvre, de bois, de « cordages et de poudre à canon, rendra très-diffi- « cile l'équipement du peu de vaisseaux qui res- « tent. *Je suis fâché d'avoir été obligé d'en épargner « quelques-uns;* mais j'espère que Votre Seigneurie « sera contente de ce que nous avons fait, avec « notre peu de moyens, dans un temps circon- « scrit et pressés par des forces supérieures aux « nôtres. »

L'histoire ne dit pas si l'amiral Hood accorda grâce à l'agent qui, dans la destruction, avait épargné quelques vaisseaux; mais, ce qu'elle constate, à la honte éternelle de l'Angleterre,

c'est qu'il abandonna ses alliés, les traîtres de la ville, aux représailles du vainqueur, et qu'il en repoussa dix ou douze mille de ses vaisseaux, à pleine mitraille.

« Un grand nombre d'habitants ont péri, lisons-« nous dans un rapport officiel du temps. Beaucoup « s'étaient jetés à la nage pour gagner les vaisseaux, « mais on était forcé de les repousser, et des milliers « d'entre eux furent abandonnés à la vengeance « de leurs compatriotes. Une centaine, à peu près, « a trouvé place sur nos ponts encombrés, et le « reste a été laissé par la flotte anglaise. »

Juste expiation du plus grand des crimes : la trahison envers la patrie, mais exécrable perfidie de la part de l'Angleterre qui livrait, comme toujours, ses complices, après s'en être servie pour son guet-à-pens. Cette expédition sauvage coûta 35 millions au gouvernement britannique, mais il avait ravagé le premier de nos ports militaires.

Les mauvais jours, cependant, étaient arrivés pour la coalition battue sur tous les points par nos jeunes phalanges républicaines : Bonaparte semait ses victoires en Italie, nous étions au cœur de l'Espagne ; la Prusse, qui touchait 40 millions de l'Angleterre et de la Hollande, avait subi de rudes coups. L'un des commanditaires, le sthatouder, était chassé de ses provinces ; les États Germaniques du Rhin nous faisaient frontière, et devant nous étaient ouverts la Saxe, le duché de Brunswick, le Hanôvre. L'Autriche, enfin, demandait à négocier.

Pitt, qui voyait la coalition se dissoudre, fit un

effort suprême ; il envoya 125 millions au cabinet de Vienne, dont les intentions pacifiques lui avaient été dénoncées par le portefeuille du baron de Gortz, négociateur officiel, mort *du poison* à Bâle, et grâce à ce convoi d'or, il retint l'Autriche dans son alliance. Mais la Prusse, cruellement atteinte, signa la paix ; et non contente de se détacher de la coalition, l'Espagne lança contre le cabinet de Saint-James une déclaration de guerre, où se trouvent ces lignes significatives : « que la mauvaise foi « de l'Angleterre avait été manifeste pendant tout « le cours de la guerre précédente, et qu'à Toulon, « notamment, l'amiral anglais avait détruit tous « les vaisseaux qu'il n'avait pu emmener. »

Afin de paralyser cette diversion puissante, Pitt chercha de nouvelles armes, de nouveaux foyers à la contre-révolution, et résolut d'activer, plus que jamais, les propagandes royalistes et la guerre civile dans la Vendée.

Cette Vendée qui s'attachait au flanc gauche de la République, tandis qu'elle faisait face à l'Europe liguée, cette Vendée, Coblentz du dedans, avait déjà reçu de riches aumônes du cabinet de Saint-James, et les incendiaires de Toulon avaient essayé, quand ils occupaient cette ville, d'organiser, dans le midi royaliste, un vaste ralliement de forces insurrectionnelles entre l'Océan et la Méditerranée ; cette fois, Pitt concentra tous ses efforts dans le rayon de l'ouest. Il inonda d'assignats, à l'écusson royal, les départements révoltés ; il tint fabrique ouverte de fausse monnaie, et ses présidents de

justice déclaraient, en pleine cour, qu'une telle fabrication n'avait rien qui fût contraire aux lois.

Pitt, voulant frapper un coup décisif, ne se contenta pas de faire le pirate et le faux-monnayeur; en vertu d'un acte parlementaire, il forma quatre régiments d'émigrés qui faisaient un corps de vingt-sept mille hommes, et la séduction, la menace, la faim, tout fut employé dans les pontons de Plimouth et de Porstmouth, pour forcer les prisonniers républicains à s'enrôler sous cette bannière de la trahison.

A l'aide de cette levée, fortifiée par une division d'Allemands que l'Angleterre avait recrutés pour son compte, une armée de quarante mille soldats destinée à l'attaque, débarqua bientôt sur la presqu'île de Quiberon, attendant une dernière division de dix mille Anglais, que Pitt allait expédier, disait-il, pour servir de réserve. Mais les dix mille Anglais restèrent dans leur île, et lorsque l'armée républicaine, commandée par Hoche, se fut précipitée sur les émigrés qui luttaient, quelques-uns avec courage, au moment de la dernière débâcle, les Anglais, du haut de leurs vaisseaux, foudroyèrent leurs alliés vaincus et les rejetèrent entre les vagues et les baïonnettes.

« Ce fut, dit un auteur, M. Elias Regnault, dans « son livre sur les crimes de l'Angleterre, ce fut « un spectacle plus horrible peut-être que celui « de l'incendie de Toulon. Une foule compacte, « souillée de sang et de boue, était répandue sur

« le rivage et tendait des mains suppliantes aux « Anglais, qui leur répondaient à coups de canon. « Les hommes les plus vigoureux se jetaient à la « nage, pour atteindre les vaisseaux anglais, mais, « quand ils se cramponnaient au bord des cha- « loupes, on leur coupait les mains à coups de « sabre. D'autres s'avançaient dans l'eau, pour « échapper aux baïonnettes des patriotes, mais « ils ne tardaient pas à disparaître dans les flots, « frappés par les boulets et la mitraille de leurs « loyaux protecteurs : cette scène épouvantable « dura plus d'une heure. »

Ainsi finit la première expédition anglaise dans la Vendée. Pitt, en se défendant aux communes, disait : « du moins, le sang anglais n'a pas coulé ; » — On connaît l'accablante réponse de Sheridan : « Non, non le sang anglais n'a pas coulé : mais « l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

La guerre civile étant tombée, comme la coalition, sous l'énergique et persévérant effort de la République, Pitt changea ses moyens et demanda sa vengeance à la famine, à la conspiration, à la machine infernale, au guet-à-pens.

L'année 1796 avait été maigre en récoltes. Pitt fit la chasse, sur toutes les mers, aux vaisseaux d'approvisionnement qui se dirigeaient vers la France. Il empêcha le commerce des neutres, et la France, bloquée, eut à subir, au milieu de ses victoires, les tortures de la faim.

Le 9 thermidor, en emportant Robespierre et le comité de salut public, avait décapité la Révolution.

Pitt tendit la main aux compagnies royalistes du midi qui avaient organisé, comme les Chouans, la politique de l'assassinat, et la conspiration Duverne-Depresle vint prouver au comte d'Artois, que le cabinet de Saint-James ne lui gardait pas rancune, pour son expédition avortée de l'Ile-Dieu.

Nos victoires en Italie avaient condamné l'Autriche à la paix, nous avaient valu le traité de Campo-Formio. Pitt ne garda ni trève ni cesse qu'il n'eût profondément troublé le grand congrès régulateur, celui de Rastadt, et nos plénipotentiaires : Jean Debry, Bonnier et Robergeot furent assassinés par l'Autriche, aux applaudissements de l'Angleterre.

Kléber, après avoir consenti l'évacuation de l'Egypte, se voyant trahi par les Anglais, avait châtié leur mauvaise foi à Héliopolis et relevé l'influence française en Orient; Kléber fut assassiné par un fanatique. Quelle main dirigeait le poignard? Ce que je puis dire, c'est que l'Egypte, perdue pour la France, devint la proie de l'Angleterre.

La seconde coalition, qui s'était formée contre la France, derrière la victoire d'Aboukir, menaçait de se dissoudre, sous l'heureux effort de nos armées en Italie, et Bonaparte, nommé premier consul, conviait l'Autriche, la Russie, l'Angleterre elle-même, à cesser cette affreuse boucherie d'hommes qui, depuis sept ans, désolait l'Europe. Pitt refusa tout accord, et pour répondre à la bataille de Marengo qui avait accablé l'Autriche, il lança Georges

Cadoudal et sa machine du 3 nivôse, sur les pas du premier consul.

Mais il ne fut pas plus heureux dans l'assassinat que dans la guerre civile, et, toutes les armes s'étant émoussées dans ses mains, l'Europe écrasée ne pouvant plus tenir la campagne, il fallut bien consentir à la paix qu'avaient commandée nos victoires, et signer le traité d'Amiens.

Pitt, vaincu, tomba du ministère, mais non pour longtemps, car les intrigues, les manœuvres, les insultes du gouvernement anglais ne furent pas interrompues, et Bonaparte ayant formé son armée de Boulogne, tant pour répondre à toutes ces provocations, que pour forcer l'Angleterre à rendre l'île de Malte qu'elle retenait et qu'elle a gardée depuis, malgré les traités, on rappela aux affaires l'embaucheur des Cadoudal et des Puysaie, le ministre et le caissier de la contre-révolution depuis 92; Pitt redevint premier ministre.

Et le duel recommença plus terrible, plus acharné jusqu'à 1815, année fatale du dénoûment.

Ainsi, en 1806, Pitt, avant de mourir, organise et lance une troisième coalition contre nous.

En 1807, le gouvernement anglais bombarde et brûle, à la face des nations, au mépris de toute loi, de tout honneur, Copenhague et *sa flotte*, parce que le Danemark avait refusé de s'associer aux haines de l'Angleterre.

En 1810, il repousse l'échange des prisonniers espagnols, ses alliés, contre des prisonniers fran-

çais mourant sur ses pontons, et il livre au hasard des événements, au caprice des ennemis, cinq ou six mille autrichiens, Prussiens et Bavarois, invalides hors de service, qu'il ne veut plus nourrir et fait jeter sur la côte.

En 1812, il met encore son or et sa main dans la dernière coalition formée contre nous : il reconcilie la Porte ottomane et la Russie, pour qu'il n'y ait pas une seule diversion du Bosphore à la Tamise, et quand le drame est achevé, quand l'homme vaincu va demander une place au foyer de l'Angleterre, elle lui répond par l'exil et par les geôliers de Sainte-Hélène.

Ainsi, pendant cinquante ans, toutes les grandes guerres que nous avons eu à subir, parce que nous voulions être libres et maîtres chez nous, c'est à l'Angleterre que nous les devons : elle les a toutes fomentées, servies et payées, et c'est à elle que revient le compte des torrents de sang répandus sur les champs de bataille, et des lourdes charges qui, depuis ce temps, ont épuisé tous les peuples de l'Europe.

En 1840, ne l'avons-nous pas retrouvée, comme au temps de Pitt, à la tête d'une coalition contre la France?

Sera-ce la dernière?

L'esprit infernal de Pitt n'est point encore éteint dans l'aristocratie qui pourrait espérer de ressaisir, par la guerre, la puissance qui chaque jour lui échappe; mais les intérêts prépondérants du commerce sont à la paix. En tout cas, si jamais

coalition se renouvelait, ce n'est pas seulement dans les champs de la Belgique ou de l'Allemagne qu'il faudrait la combattre, — avec la vapeur aujourd'hui, plus d'île inaccessible. — L'Angleterre n'a pas d'armée. — Et lord Wellington, lui-même, disait naguère : « Dans l'état de défense où nous « sommes, notre matériel n'ayant point été suffisam- « ment entretenu, depuis 1815, nos flottes seules « étant impuissantes à nous protéger, nous ne pour- « rions pas tenir une semaine après une déclara- « tion de guerre. »

« J'ai soixante-dix-sept ans, passés dans l'hon- « neur : fasse la Providence que je ne vive point « assez pour être témoin d'une tragédie, dont « j'aurai vainement engagé mes contemporains à « conjurer, par des mesures de salut, le honteux « dénoûment ! »

Aveu non moins grave : l'amiral Napier n'a-t-il pas, récemment, déclaré que les forces navales de l'Angleterre ne sauraient la défendre efficacement contre les périls d'une invasion ?

CHAPITRE V.

POLITIQUE EXTÉRIEURE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Depuis les premiers temps historiques, jusqu'à notre période de civilisation, la scène du monde ne fut guère, à vrai dire, que la scène du meurtre, et la force était la seule règle comme la seule sanction des empires.

La communauté des origines et l'identité des natures n'étaient pas plus reconnues entre les peuples qu'entre les personnes, et de même qu'il y avait des esclaves dans les domaines privés, de même il y avait, dans la famille sociale, des nations ilotes, des espèces déshéritées et condamnées fatalement. La diversité des races et des religions était le prétexte, et la hiérarchie des forces la véritable cause de cette profanation de l'humanité, qui livrait le faible au fort, et parquait des peuples entiers dans la servitude.

Certes, dans ces siècles de fer où l'inégalité des conditions et des rangs, où le préjugé des castes et

la religion de la force étaient, dans les institutions, dans les mœurs, dans le sang, l'historien moraliste ne saurait s'étonner de rencontrer, à chaque pas, dans le mouvement des empires, les violences sauvages de la conquête armée, les drames sanglants de la politique, toutes les perfidies de la ruse et toutes les cruautés de la guerre.

Mais que dire d'un gouvernement qui, ayant reçu la lumière chrétienne, l'enseignement progressif de la science et l'initiation philosophique dont le dernier terme est l'égalité dans l'unité, a cru devoir, cependant, s'immobiliser dans les aristocratiques traditions et ressusciter, au dehors, la politique d'iniquités de Carthage et de Rome!

Voilà pourtant ce dont déposera, contre le gouvernement anglais, l'histoire de tous les peuples!

Le monde est grand et l'Anglais a mis le pied partout : eh bien, depuis le canal Saint-Georges jusqu'à la rivière de Canton, depuis l'Euphrate et le Gange jusqu'à la mer Suédoise, cherchez une race, une nation qui porte témoignage, devant ses Dieux, en l'honneur de l'Angleterre; cherchez une côte, une île, un port, qu'elle n'ait point inquiétés, souillés, ravagés ; trouvez-lui, sur toute la surface du globe, non pas un gouvernement serviteur, elle a des clientèles partout, mais une alliance de cœur, une relation fraternelle, si ce n'est peut-être celle des peaux rouges qu'elle a si souvent embrigadés contre ses fils dans les guerres d'Amérique.

Non, l'Angleterre n'a pas de sœurs parmi les

nations ; elle compte des vassaux par millions, des sujets ou des pupilles, mais elle n'a pas d'amis. L'Angleterre, c'est le vautour isolé dans son aire.

Et comment en serait-il autrement? Dans les relations internationales, quel est le principe qui l'inspire et la gouverne? Est-ce le respect des droits, la protection et la pitié pour les faibles, la justice pour tous, et la hiérarchie des forces? Non, certes; sa justice et toute sa politique sont dans son intérêt mercantile, territorial ou militaire. L'autonomie des races, la souveraineté des peuples, l'indépendance des nationalités, ne sont, à ses yeux, que des abstractions vaines, et le droit international, pour elle, se mesure à la puissance des gouvernements.

A quel moment de l'histoire, et dans quel pays l'a-t-on vue s'arrêter, avec ses flottes et ses canons, devant un principe sacré, devant un droit évident, quand il y avait, à pousser la querelle, succès facile et bénéfice certain? Tous ses empiétements, depuis qu'elle est sortie de son île, après avoir lentement assassiné l'Irlande, toutes ses conquêtes, au dehors, ne sont-elles pas marquées au coin de la violence ou du vol; et ne l'a-t-on pas vue tenir les dés, à cette table de 1815, où quelques rois, ses complices soudoyés, se partagèrent les royaumes comme un domaine, et les peuples comme un troupeau, sans aucun respect pour les nationalités, pour les races, pour les affinités historiques, sociales ou naturelles? A cette fournée du grand butin, c'est la libérale, c'est la religieuse Angle-

terre qui dictait les conditions et tenait la plume. Que les peuples s'en souviennent ?

Mais, si, dans ses relations avec les pays étrangers, elle a toujours violé sans pudeur, selon les nécessités ou les avantages de sa fortune, le droit absolu des souverainetés populaires et des nationalités indépendantes, a-t-elle, du moins, respecté, dans ses guerres, le droit relatif, c'est-à-dire le texte des traités, la lettre des contrats, la garantie des neutres, et ces lois intermédiaires, ces chartes de la civilisation que tous les peuples ont consenties, pour enlever à la lutte ses violences sauvages, pour sauvegarder les vaincus, les prisonniers et les faibles ?

Pour l'Angleterre, — mille exemples le prouvent, — il n'y a pas de traité sacré, s'il n'est fait à son profit comme celui de Methuen qui dure encore, après un siècle de spoliations incessantes, et quand elle a quelque intérêt à rompre, l'interprétation savante de ses diplomates, ou l'habile et rapide intervention de ses amiraux a bientôt fait justice de tous les contrats qui n'ont pas pour eux la haute sanction de la force.

Quant aux droits des neutres, la mer a vu, sur tous ses rivages et sous tous ses vents, les brigandages de l'Angleterre; ports incendiés, vaisseaux capturés, pavillons insultés, cargaisons pillées ou mises en séquestre, équipages surpris et jetés en cale quand ils n'étaient pas massacrés : tels furent, en tout temps, ses exploits. Comme la mer, l'histoire est pleine des ruines qu'elle a faites. Il n'est

pas jusqu'à ses alliés qu'elle n'ait dépouillés en les servant : ainsi de l'Espagne, pendant ses guerres contre l'Empire. Que faisait la légion anglaise, au milieu des armées de l'Indépendance? Elle rasait les fortifications, dans ses retraites, elle détruisait les moulins, elle ruinait les métiers, démolissait les usines, les fabriques, les manufactures, et depuis cette *fraternelle* exécution de ses bons *alliés*, la pauvre Espagne, impuissante à relever ses industries, végète et meurt sur ses marchés, en se drapant dans les cotonnades de l'Angleterre.

C'est là, dans son vrai jour, la politique constante, je pourrais dire fatale du gouvernement anglais, dans ses relations extérieures.

Quand ce n'est plus la force brutale, insolente qui vous aborde de haut pavillon, c'est la ruse, c'est l'hypocrisie, c'est la trahison boiteuse et masquée qui vous mine, vous énerve ou vous livre.

Ainsi, l'Angleterre qui s'est faite missionnaire au long cours veut, dit-elle, ouvrir le grand empire des Chinois à l'Europe, afin de le rattacher à la civilisation commune, et, pour commencer, elle empoisonne les habitants du céleste empire, elle spécule froidement sur l'assassinat, comme sur une denrée de légitime échange. Elle ne s'es emparée, dit-elle toujours, de l'Amérique, des Indes et de ses cent colonies, dans les deux mondes, que pour y souffler l'esprit nouveau, pour y implanter les institutions libres de son île; et l'on sait avec quelle fureur elle a lutté contre

l'Amérique, qui ne demandait d'abord que les immunités de la métropole, et l'on sait dans quel état de misère et de servitude, elle tient encore l'Irlande, l'Irlande qui a de son sang dans les veines; et depuis un siècle qu'elle a le vieux monde indien en sa puissance, sous le sceptre de ses gouverneurs, elle n'a pas même daigné lui accorder une seule de ses parodies représentatives !

L'Angleterre se glorifie d'avoir, la première, affranchi ses nègres, et cet acte tardif d'émancipation, acte accompli dès 92 par la France républicaine, l'Angleterre ne l'a décrété, dans sa vertu si lente, que pour désorganiser tout à coup les colonies rivales des siennes, et l'histoire du droit de visite qui lui donna la police des mers, nous a bientôt appris ce qu'il y avait au fond de cette largesse britannique!

L'Angleterre, enfin, s'arroge, en Europe, le titre sacré de gouvernement protecteur, à l'endroit des peuples opprimés qui travaillent à leur affranchissement, et lorsque la France, il y a soixante ans, au prix de son sang et de ses trésors, ouvrit sa croisade universelle contre tous les despotismes, l'Angleterre fit alliance avec tous les despotismes contre la France, contre le droit, contre les peuples. Et, cette ligue des rois, elle l'a reconstituée de toutes pièces, soldée pendant vingt ans, et c'est elle qui, après la dernière bataille, est venue présider à la distribution des patries, à la vente des peuples!

Liberté, religion, progrès, civilisation, droits sa-

crés de la conscience ou de la souveraineté, ce ne sont là, encore un coup, que des mots, des prétextes pour l'hypocrisie britannique. Lorsque sa langue les prononce, l'Angleterre blasphème; car elle n'a, dans le cœur, d'autre sentiment, d'autre loi, que la passion du lucre et l'intérêt de sa grandeur. Son histoire elle-même prononce, à chaque page, ce jugement.

N'est-il pas logique, d'ailleurs, qu'un peuple qui, du *fait*, a tout tiré, ses institutions, ses mœurs, ses pouvoirs, et qui subordonna tout au *fait*, l'idée progressive, le droit éternel, le droit vivant, les enseignements de l'humanité semant au vent les principes d'égalité et de fraternité, n'est-il pas logique qu'un tel peuple ne comprenne et ne pratique que la ruse ou la force?

Que les nations et les gouvernements y songent, ceux-là, du moins, qui ne veulent pas se résigner, soit à la servitude, soit à l'éternelle exploitation des marchands!

Avec l'Angleterre, il n'y a pas de droit absolu, ni pour l'indépendance ni pour la souveraineté.

Avec l'Angleterre, il n'y a jamais de droit relatif bien certain, ni pour les contractants, ni pour les alliés, ni pour les neutres.

Quant à la France, je ne devrais pas avoir besoin de l'avertir; car elle n'a pour s'éclairer, pour se tenir en défiance, qu'à relire ses annales.

Sous la monarchie, les ministres de la France la vendaient à l'Angleterre, à beaux deniers comptant, témoin cet exécrable traitant : Dubois,

dont la caisse de Walpole payait les trahisons. — Et sous la République, ne pouvant plus l'acheter, Pitt appelait sur la France la famine et tous les glaives des rois.

Ainsi, assassinat ou corruption, voici, depuis que les temps de la conquête sont passés, la politique de l'Angleterre envers la France. — Le régent ou l'armée de Brunswick, c'est à choisir. Eh bien, entre la trahison et la guerre, que fera la France, quand elle sera libre?

Elle devra se préparer pour la guerre, et si elle garde la paix, en tout cas, elle ne devra pas garder l'alliance.

Jusqu'ici, j'ai raconté les institutions de l'aristocratie britannique et ses crimes au-dehors.

Pourra-t-elle, devant la postérité, atténuer ses forfaits contre les autres nations, en invoquant, comme excuse, l'état de prospérité, de bien-être, assuré au peuple dont elle s'est arrogé la tutelle?

Le livre qui suit va répondre à cette question.

LIVRE III.

PREMIÈRE PARTIE. — LA MÉTROPOLE.

CHAPITRE PREMIER.

LONDRES, LA NUIT.

« Ceux qui n'ont vu Londres que de jour, avec ses flots vivants, s'élançant à travers d'immenses artères jusqu'à son cœur toujours agité, ceux-là ne connaissent pas Londres sous son aspect le plus saisissant. Ce n'est ni dans le bruit, ni dans les mugissements de la cataracte marchande inondant ses rues, ni dans ses forêts de navires, ni dans ses docks gigantesques, que Londres est vraiment solennel. Contemplez-le de loin, du haut d'une éminence, par une soirée d'hiver. Les étoiles scintillent au ciel; au-dessous, à vos pieds, resplendit un autre firmament étincelant de millions de feux,

Ce sont des lignes de lumières, semblables aux traînées laissées par les météores, qui se coupent, se croisent et semblent courir, jusqu'à ce qu'elles se perdent dans les brumes de l'espace, en formant un nuage rougeâtre et embrasé, comme si la ville-monstre était en flammes.

« Descendez ; la nuit s'avance, les bourdonnements de la vie ont cessé. Les *lodging-houses* ont jeté dans la rue leurs hôtes déguenillés et squalides. Oui, c'est maintenant que Londres se livre à vous, dans toute sa solennité ! — Sur les bancs des parcs, dans les niches des ponts, sur la litière des marchés, arrive, se presse, s'entasse pêle-mêle, un peuple entier de malheureux sans asile, sans pain, sans vêtements.

« Sous le vestibule des palais, sous le péristyle des maisons, se groupent, se pelotonnent de pauvres enfants demi-nus, qui, dans la journée, n'ont pu obtenir le sou que coûte le lit des plus infâmes taudis. Plus loin, d'autres cherchent à réchauffer leurs membres glacés, auprès de la flamme qui éclaire les pierres empilées au milieu du chemin. Le silence des rues n'est plus troublé que par la marche d'un peuple innombrable de mendiants et de ces pâles et misérables créatures qui, grelottant de froid, espèrent arracher un morceau de pain au vice attardé.

« Pendant ce temps, des milliers de jeunes filles luttent contre le sommeil, la maladie, le froid et la faim, pour tenir encore leur aiguille dans leurs doigts raidis par quinze heures de travail. — Pen-

dant ce temps, des vieillards frappent vainement à la porte du work-house, leur dernière ressource. — Pendant ce temps, des hommes et des femmes succombent d'inanition ou s'arrachent la vie pour échapper au besoin. — Pendant ce temps, des mères remercient la mort d'avoir enfin mis un terme aux privations et aux tortures de leurs enfants. — Oui : l'aspect de Londres est vraiment solennel alors, — quand la faim s'y promène et tue hommes, femmes, enfants à la porte des palais de l'aristocratie. »

Qu'on ne s'y trompe pas, cette désolante peinture n'est point un tableau tracé de fantaisie, pour agir sur l'imagination du lecteur. Hélas ! il est pris sur le fait, par l'auteur d'une Enquête dont les révélations émeuvent en ce moment les hommes honnêtes de l'Angleterre et effraient même jusqu'aux plus téméraires.

Il me faut, avant d'entrer dans le récit des faits, dire quel esprit a présidé à cette laborieuse et infatigable information. Elle est dirigée par des hommes d'état, chargés naguère des destinées de leur pays. Le gouvernement parlant, sans cesse, de prospérité et refusant d'ouvrir les yeux aux misères croissantes et intolérables du peuple, ils ont pensé qu'il fallait enfin mettre à nu ces plaies hideuses. Ils ont confié à des publicistes éprouvés la tâche difficile et redoutable de sonder le mal. L'exploration s'est étendue à la métropole, aux manufactures, aux campagnes. Bien des choses encore sont restées dans l'ombre ; loin de forcer

affligé du dénûment de celles-ci que de la surabondance des autres.

« Chaque matin, des milliers d'hommes vont demander aux rudes travaux des docks le morceau de pain de la journée; mais que, la nuit, le vent d'est ait soufflé, ces milliers d'hommes devront vivre d'air, comme le caméléon. Leur subsistance et celle de leur famille est aussi incertaine que le vent lui-même. Pour eux, la girouette est l'index des souffrances ou du bien-être du jour!

« Il n'y a pas moins de douze mille ouvriers dans les docks. Mais le nombre de gens dont la subsistance quotidienne dépend de la quantité de navires entrant dans le port de Londres, est bien plus considérable. Aux ouvriers des docks proprement dits, il faut ajouter les gabariers, les agréeurs, les tangueurs, les charpentiers de navires, les calfats, les forgerons d'ancres, les porteurs de grains, les mesureurs de fruits et de charbon, en un mot, tous les métiers tributaires de la marine; — Alors, on atteint le chiffre formidable de trente mille individus dont le travail se trouve complétement arrêté, pour peu que durent les vents d'est.—Maintenant, si l'on songe que, parfois, ils soufflent pendant, quinze jours ou trois semaines sans discontinuer, on pourra se faire une idée de l'immense somme de privations qu'ils infligent à tant de pauvres travailleurs. A peine, ces vents contraires ont-ils cessé de régner, qu'une nuée de navires encombre le port de la métropole, et que des troupes innom-

brales d'ouvriers accourent de tous les quartiers où il y a plus de bras que de travail. Après un temps d'arrêt, il arrive fréquemment de cinq à huit cents navires à la fois. Mais, pour se servir de l'énergique expression d'un employé des docks, deux ou trois semaines suffisent pour casser le cou à la besogne, et l'énorme quantité de bras attirés par la surabondance d'ouvrage restant sans emploi, accroît le nombre des vagabonds et des pauvres du voisinage et entraîne l'élévation des taxes dans les paroisses adjacentes.

« Si l'on veut connaître la population des docks et, en même temps, être témoin de l'un des spectacles les plus extraordinaires de la métropole, il faut se rendre, à sept heures et demie du matin, à la porte du London-Dock. Alors, sont réunies des masses d'hommes de toutes conditions, banqueroutiers de tous états, bouchers, boulangers, cabaretiers ou épiciers, anciens soldats, marins, gentlemen ruinés, clercs renvoyés, commis du gouvernement destitués, indigents, invalides, domestiques sans place, voleurs, en un mot, tout homme ayant besoin d'un morceau de pain. — Aussitôt que vous voyez cette foule aux costumes bigarrés se précipiter comme un torrent, vous pouvez être certain que les contre-maîtres sont arrivés. Ici commencent la mêlée, les efforts, la lutte pour attirer l'œil de celui dont la voix peut donner de l'ouvrage. Comment oublier jamais l'aspect de cette multitude d'êtres faméliques, se livrant pour obtenir le travail d'un jour, d'une heure, à

un combat d'autant plus acharné qu'ils savent que des centaines d'entre eux doivent rester, jusqu'au soir, jusqu'au lendemain, sans ouvrage, c'est-à-dire sans ressources. Que de gens, pendant des semaines entières, sont venus là, chaque matin, livrer en vain la même bataille, pousser inutilement les mêmes cris! Et cependant elle est rude, cette besogne que se disputent tant de malheureux! — Elle se divise principalement en deux branches : le travail de la roue et celui du camion. — Pour le travail de la roue, six ou huit hommes entrent dans un cylindre de bois garni de marches à l'intérieur, qu'ils font tourner en piétinant sans relâche. La roue a généralement seize pieds de diamètre, et huit ou neuf pieds de large. Les six ou huit hommes qui la mettent en mouvement, enlèvent de seize à dix-huit cents livres, et souvent même une tonne (2,000 livres) jusqu'à quarante fois dans une heure, et à vingt-sept pieds de hauteur en moyenne. D'autres déchargent, en un jour et demi, huit à neuf cents pièces de vin, chaque pièce pesant cinq cents livres et s'enlevant environ à dix-huit pieds de hauteur. — Au travail du camion, chaque homme parcourt, en moyenne, trente milles par jour, et porte, les deux tiers du temps, un poids de cent cinquante livres, à la vitesse de six milles et demi par heure.

« La plupart des ouvriers des docks ne gagnent, par semaine, que l'insuffisant salaire de cinq sh. (6f. 25c.) et encore cette maigre rétribution est-elle rendue plus misérable par l'incertitude du travail.

Si elle était régulièrement de cinq shillings par semaine, d'un bout de l'année à l'autre, l'ouvrier saurait exactement combien il a pour subsister, et on pourrait lui demander de déployer un peu de prévoyance. Mais lorsque les moyens de subsistance s'élèvent, par intermittence, pour tomber à zéro, il est absurde de compter sur l'économie et la sobriété. »

L'intempérance extrême de l'ouvrier des docks est due, ajoute l'auteur de l'Enquête, non à une prédisposition personnelle, mais au caractère précaire de son métier : « Ses vices sont les vices « de la nature humaine. Quatre-vingt dix-neuf « hommes sur cent, placés dans les mêmes cir- « constances, commettraient les mêmes énormi- « tés. Si un coup de vent venait balayer la nour- « riture de nos femmes et de nos enfants, il est fort « douteux qu'après une semaine ou un mois de « privations et de souffrances, beaucoup d'entre « nous fussent assez forts pour ne pas tomber « dans les mêmes excès. Il est facile de moraliser, « après un bon repas. Mais endurons pendant un « mois la faim et le froid, et nous serons pleins « d'indulgence pour ces pauvres gens. »

Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité de la population du port de Londres appartienne à l'une de ces classes : mendiants ou voleurs. Du reste, le crime et la misère, dont cette partie de la ville est infestée, ne peuvent être mieux connus qu'en suivant, dans une de ses excursions, l'auteur de l'Enquête.

« Je fus, dit-il, conduit par un guide expérimenté, dans un des lodging-houses les plus fréquentés du voisinage. C'était un hangar de la dimension d'une petite grange et d'une construction tout aussi grossière. Les murailles n'étaient point crépies, et les tuiles protégeaient à peine l'intérieur. La pluie y tombait, comme à travers un crible. Autour de la chambre, courait une longue et sale table à laquelle étaient assis une vingtaine de malheureux littéralement couverts de haillons.

— J'ai travaillé aux docks une demi-journée, cet après-midi, me dit l'un; — hier, toute la journée; lundi, une demi-journée, — et jamais plus de deux ou trois jours par semaine, pendant les neuf dernières semaines. — Cet homme était un de ceux qui avaient été le plus heureux.

« Lorsque je demandai aux autres ce qu'ils faisaient, quand ils se trouvaient complètement sans ouvrage, leur réponse fut qu'ils étaient obligés de courir les rues toute la nuit et de mourir de faim.

— Il y en a terriblement parmi nous, s'écria l'un, qui, pendant la nuit, n'ont d'asile que la rue, quoique les lits ne coûtent ici que deux pence.

« Je demandai à ceux qui disaient avoir passé la nuit dans les rues, ce qu'ils avaient fait pour se nourrir.

— J'ai été deux jours sans rien manger, cria l'un.

— Et moi, j'ai été trois jours sans une miette de nourriture, dit un autre qui se tenait dans un

coin, tête baissée, le menton appuyé sur sa poitrine.

— Ah! l'hiver est pour nous un maudit rude temps, soupira un jeune homme qui pouvait n'avoir pas plus de dix-sept ans.

— A prendre la moyenne de toute l'année, ajouta un grand garçon, vêtu d'un mauvais sarrau de toile, — et voilà onze ans que je travaille dans les docks,—on ne gagne pas plus de cinq shillings par semaine. Oui, oui, nous sommes souvent, bien souvent, trois ou quatre semaines, sans rien gagner du tout, et dans l'hiver encore !

— Mais vous devez cependant gagner quelque chose, dis-je.

— Sans doute, nous trouvons à gagner une pièce de deux ou trois pence du côté de Billingsgate; sans cela, nous n'aurions rien pour nous loger, rien qu'à marcher et à mourir de faim.

— C'est ce que j'aurai à faire cette nuit, cria l'homme assis dans le coin de la chambre avec son menton sur la poitrine.

— Et moi aussi, — et moi aussi, firent un second et un troisième.

— J'ai eu aujourd'hui deux ou trois croûtes dures, dit l'homme assis solitairement au bout de la chambre.

— C'est là ce que nous avons presque tous, ajoutèrent-ils.

« Je leur demandai combien ils avaient gagné d'argent dans la journée.

— J'ai gagné quatre pence, dit l'un; — et moi

un shilling et trois pence, dit un autre; — moi juste assez pour payer mon lit; — moi un penny et demi; — moi un penny.

— Et moi pas un seul demi-penny, dit l'homme du bout de la chambre; — moi de même, reprit un second, — et celui-là non plus, continua un troisième. Ah! si vous reveniez ici demain soir, vous trouveriez que la moitié de nous n'a pas gagné une obole. — Ah! certainement oui, la moitié!

« Je leur demandai s'ils passaient là ordinairement la nuit.

— J'en connais beaucoup qui y ont passé six nuits, sans coucher dans un lit, telle fut la réponse.

— De tout le long de l'hiver, je n'ai pas dormi dans un lit, me dit un jeune homme imberbe. Pendant trois grands mois entiers, j'ai couché sur les pierres de Billingsgate. Il y en a qui vivent en demandant l'aumône; mais cela ne me va pas.

« Je désirai avoir quelques détails sur leur nourriture. Je demandai à l'un ce qu'il faisait bouillir; il me dit que c'était un farthing (un liard) de café, et que cela formait son souper.

— Il y a ici près une boutique où l'on débite de tout pour un farthing. Un farthing de café, de sucre, de poivre, de tabac, un demi-penny de pain; mais toutes ces choses à un farthing ne valent rien du tout.

« Je m'enquis ensuite de l'état de leurs vêtements.

— J'ai une chemise propre à mettre demain matin; c'est la première que j'aurai eue depuis

huit mois, dit l'un. — Je n'ai pas de chemise du tout, dit un autre. — Ni moi non plus, — et celui-là n'en a pas davantage, dit un troisième, en désignant l'homme du bout de la chambre.

« Je cherchai à savoir combien d'entre eux avaient été en prison.

— J'y ai été, cria l'un ; et moi aussi, dit un autre ; — et comme les réponses se suivaient trop rapidement, je priai ceux qui avaient habité la prison de lever la main ; — ils y consentirent, et dix-huit mains sur vingt-neuf se levèrent.

— Je ne sais pas combien de fois j'y ai été — plus d'une douzaine de fois pour sûr, me dit, en s'avançant vers moi, un enfant couvert de haillons et âgé de treize ans environ.

« Je leur demandai pourquoi ils préféraient le vol au travail.

— Nous ne préférons pas au travail le vilain métier des rues, je puis vous l'assurer ; mais nous ne pouvons trouver rien à faire. Regardez-moi. — L'homme qui parlait ainsi était littéralement une masse de haillons et de fange. — Regardez-moi ; qui voudrait me donner le travail d'un jour, dans l'état où je suis ? Le meilleur ouvrage que je peux obtenir me vaut trois pence (six sous), et je ne fais pas plus de deux shillings six pence par semaine, en travaillant honnêtement. — Nous ne pourrions pas vivre, avec ce que nous gagnons, et cependant nous vivons avec terriblement peu. — Un repas pour cinq farthings ! (cinq liards) : un farthing de café, un farthing de sucre, et trois farthings

pour une demi-livre de pain. — Pour un penny (deux sous), nous pourrions avoir un dîner ordinaire. Souvent, nous sommes forcés de nous contenter d'un penny de pommes de terre, et d'un hareng d'un demi-penny. Voici là un garçon qui, de la journée, n'a eu qu'un demi-penny de pommes de terre. Toute cette nuit, probablement, il courra les rues et mourra de faim. —

« Avant de m'éloigner, j'allai voir les lits à deux pence. J'en trouvai *cent vingt*, dans un espace double environ de la grandeur d'une écurie à quatre chevaux. Je fis le tour de la chambre, et j'aperçus plusieurs hommes, sans chemises, étendus comme des cadavres sur une planche aussi étroite qu'un cercueil. »

Ce tableau, il ne faut pas l'oublier, représente les misères d'un métier exercé à Londres par près de trente mille hommes.

Quel doit être le sort des femmes et des enfants de ces infortunés !

CHAPITRE III.

CHARBONNIERS. — DÉBARDEURS DE CHARPENTE. — LESTEURS.

On lit dans l'Enquête : « Presque toutes les professions du port de Londres sont dans le dénûment. On devrait supposer que le commerce du charbon, qui a pris une si grande extension, fait à ses ouvriers une condition meilleure, et cependant, elle est presque aussi malheureuse que celle des hommes des docks. On va en juger. Il y a trois cents ans, en 1550, un ou deux navires suffisaient à transporter le charbon que Londres consommait; aujourd'hui, il est employé à cette opération deux mille sept cent dix-sept bâtiments et vingt et un mille marins. En 1805, Londres recevait treize cent cinquante mille tonnes de charbon; en 1848, il lui en a fallu trois millions quatre cent dix-huit mille trois cent quarante tonnes. Sept mille quatre cents hommes sont occupés au déchargement et au transport du charbon; deux mille déchargeurs (*coal-whippers*), trois mille porteurs (*coal-backers*), deux mille quatre cents charretiers.

« Avant la loi rendue, en 1843, par le Parlement, tous ces ouvriers étaient embauchés et payés par les taverniers demeurant dans le voisinage de la rivière, depuis Tower-Hill jusqu'à Limehouse; on ne saurait croire à quelle dégradation ils étaient obligés de se condamner pour obtenir de l'ouvrage. On comptait soixante-dix taverniers, sur la rive nord de la Tamise, qui faisaient de rapides fortunes prélevées sur les salaires des pauvres gens. Dès qu'un navire arrivait pour être déchargé, les hommes s'assemblaient autour des comptoirs, et luttaient entre eux à qui boirait davantage, afin d'engager le tavernier à leur donner du travail. Si l'un demandait de la bière, l'autre commandait du rhum, car à celui qui dépensait le plus revenait la plus grande chance d'être employé. Le matin, on les astreignait à prendre, à la taverne, un quart de pinte de gin ou de rhum, et, de plus, à emporter au navire une bouteille contenant neuf pots de bière de la plus détestable espèce. Bref, le déchargement fini, loin d'avoir quelque chose à toucher, ils se trouvaient, au contraire, endettés de plusieurs shillings. C'était le seul moyen de s'assurer de l'ouvrage, à la première occasion. Tel tavernier avait jusqu'à quinze navires, tel autre davantage encore, — à peine un seul parmi eux qui n'en possédât au moins deux ou trois. Cette cruelle exploitation produisait d'énormes bénéfices aux taverniers; un calcul exact a prouvé que les ouvriers charbonniers étaient entraînés à dépenser annuellement, en boisson, 54,000 livres sterling (1,350,000 francs)

ou 27 livres (675 francs) par tête.—Et les femmes et les enfants de ces hommes! oh! ils étaient dans la plus horrible misère, — les filles se prostituant avant la puberté, — cinq cents petits malheureux aboutissant à la déportation, — et les mères finissant toujours par aller grossir le nombre des indigents secourus par l'aumône de la paroisse. » —

Cet état de chose continua jusqu'en 1843, époque à laquelle, grâce aux efforts de trois *coal-whippers*, le parlement essaya de prohiber cet intolérable système. Des commissaires furent chargés d'enregistrer les *coal-whippers* du port de Londres, et d'établir un office pour la distribution du travail et le paiement des salaires. C'était une tentative d'amélioration trop superficielle pour produire un résultat sérieux. Le vice de toute réforme partielle est de ne pouvoir remédier à un mal, sans en faire naître un autre. La loi, en effet, se prêtait d'elle-même à être facilement violée, en permettant à tous propriétaires ou acheteurs de charbon d'employer au déchargement leurs propres serviteurs, pourvu qu'ils fussent à leurs gages depuis quatorze jours. Ces serviteurs que la loi appelle : *servants bonâ fide*, en premier lieu, firent baisser les salaires, en second lieu, portèrent à la taverne la plus grande partie de leurs gains, et ramenèrent ainsi l'ancien système, cause du profond dénûment, de l'horrible misère de l'ouvrier.

A l'appui de cette assertion, je ne saurais mieux faire que de citer quelques témoignages consignés dans l'Enquête :

« — J'ai environ quarante ans, dit un ouvrier, je suis marié et j'ai six enfants. J'ai travaillé sous l'ancien système et cela pour mon malheur. La conséquence de ce système était que tout notre salaire devait être dépensé à boire ; chez moi, je ne rencontrais que la misère. Bien des fois j'aurais autant aimé aller à la prison de Newgate que de rentrer. Ma santé souffrait peu, parce que je m'abstenais de boire la liqueur que j'étais forcé de payer. Je la jetais, la plupart du temps. C'était de la bière, du rhum et du gin, tout cela affreusement falsifié, mais nous n'osions ni refuser, ni même murmurer. Lorsque le nouveau système commença à être mis en vigueur, je me trouvai comme dans un autre monde. Je me sentis un homme libre; Je n'étais pas forcé de boire.—Le grand mal, c'est l'incertitude du travail qui vient de ce qu'il y a trop de bras. Alors, nous sommes forcés de vivre à crédit. Parfois, nous recevons 19 shillings, et puis il nous faut rester les bras croisés pendant une semaine. Conséquemment, nous allons trouver le marchand qui nous fait crédit. Un revendeur me fournit mon pain. Il me fait crédit jusqu'au soir de la paie, moyennant une surcharge d'un sou par miche. Un homme comme moi, avec une femme et six enfants, consomme seize ou dix-sept miches par semaine ; c'est donc 20 sous à payer extrà, à cause de l'irrégularité ou de l'incertitude du travail. Je chômerais moins, si ce n'étaient les *bonâ fide*. Je paye aussi au boucher, pour le crédit, un sou ou deux sous extrà, quand ma famille a besoin de

viande, — tantôt un petit morceau de mouton, tantôt un petit morceau de bœuf. Ainsi, je paye 6 pence extrà par semaine au boucher. Il m'en coûte encore 6 pence pour les autres articles, fromage, beurre, savon, etc., que j'achète à crédit. Tout cela ensemble monte, par an, à 3 livres 18 shillings. La vie du *coal-whipper* est une vie de dettes et d'angoisses. Nous avons rarement un sou dans la poche, quand nous recourons au crédit. Si l'on pouvait trouver un moyen pour rendre notre travail et notre salaire plus certains et notre paye plus fréquente, on nous rendrait un signalé service. »

Autre charbonnier : « On nous reproche de boire; l'excès sans doute est condamnable, mais je défie bien qu'on fasse notre travail sans boire : ah! c'est qu'il est des plus durs. J'ai travaillé, bien souvent, jusqu'à ce que ma tête semblât vouloir se fendre. Lorsque je vais au lit, je sens encore la charge sur mes épaules, et je me réveille, comme si quelque chose me broyait et m'aplatissait le dos sur la poitrine. Voyez-vous, il faut d'abord que nous portions le charbon, du fond de la cale sur le pont du navire; parfois il fait horriblement chaud, pas un souffle d'air, — et la poussière de charbon est aussi épaisse qu'un brouillard. Vous l'aspirez, et votre gorge devient comme un tuyau de cheminée, de sorte que vous êtes bien obligé de boire quelque chose. Ce sac de charbon, qui pèse plus de deux cents livres, il faut le porter sur vos épaules, au haut d'une mauvaise échelle qui a vingt pieds. Du

haut de l'échelle, il faut aller sur des planches jusqu'au wagon, et si vous n'y regardez pas de près, surtout quand il fait glissant ou qu'il pleut, vous tombez, et l'hôpital ou le workhouse seul vous attend. La semaine dernière, nous avions à traverser des planches de soixante pieds de long au moins. Ce travail vous fait saigner au nez et à la bouche. Quelquefois, nous nous mettons un petit morceau de charbon dans la bouche, pour nous empêcher de nous mordre la langue ; mais ça ne vaut guère mieux, car, lorsque la charge devient de plus en plus pesante sur vos épaules, vos dents broient le charbon, vous en avalez, vous êtes à moitié étouffé, — alors il n'y a pas à dire, il vous faut de la bière. »

Femme de charbonnier. « Mon mari est mort, il y a quinze jours. J'ai deux enfants. J'en ai eu quatre autres, qui sont morts. Je ne puis dire comment nous vivions. Je ne puis exprimer ce que j'ai souffert. Mon mari était obligé de boire, pour avoir de l'ouvrage ; sa boisson m'a donné vingt ans de misère, et quelle misère, bon Dieu ! Des jours, nous n'avions ni une bouchée, ni une gorgée. Le pauvre peuple aide le pauvre peuple, vous savez çà, monsieur; sans nos pauvres voisins, on nous aurait trouvés morts quelque jour. *Il* ne s'inquiétait de rien. Bien souvent, je n'avais pas un morceau de pain à donner aux enfants. Etait-*il* bon pour eux au moins, demandez-vous, Monsieur ? Non. Ils tremblaient lorsqu'ils entendaient son pas, ils avaient peur d'être tués; il les battait tant ! La boisson

faisait de lui un sauvage. La boisson tuait le père en lui. »—Cela fut dit d'un ton rapide et fiévreux, qui contrastait vivement avec l'air habituellement humble et résigné de la pauvre femme. —Elle continua ainsi : « Vingt années de misère, à cause de la boisson! Mais sans boisson, pas d'ouvrage, ainsi le voulaient les taverniers, ses maîtres. »

L'auteur de l'Enquête, désirant connaître à fond la position des charbonniers, un meeting fut réuni sous ses auspices. Voici en substance la déclaration des ouvriers :

« Dès que le nouveau système fut introduit, les taverniers se liguèrent étroitement pour le briser. Il leur suffit, pour éluder la loi, d'avoir l'air d'employer chez eux des hommes, comme serviteurs, pendant quatorze jours, et alors ils acquièrent le droit de les faire travailler au déchargement du charbon. Le nombre des *bonâ fide* augmente sans cesse, et cependant ils ne sont pas plus heureux que nous, car, bien qu'ils aient plus de travail, ils sont payés moins cher par tonne, et ils sont obligés, comme nous l'étions autrefois, de tout dépenser à la taverne. La protection que nous croyions trouver dans l'acte du parlement devient presque nulle. Si cela continue, on verra revenir le mauvais état de choses qui était en vigueur, sous le système absolu des taverniers. La prostitution attend encore nos filles, la déportation nos garçons, et une mort prématurée est réservée à nous et à nos femmes. Les marchands, avec leur argent, sauront toujours échapper à la loi. On dit

qu'on peut faire passer une voiture à travers un acte du Parlement, mais les marchands, voyez-vous, y feraient bien passer une flotte entière. »

Les *lumpers* (ouvriers employés à débarquer les bois de charpente) sont, d'après l'Enquête, dans un état encore plus dégradé que tous les autres ouvriers des ports. Ils ne sont pas moins exploités par le tavernier, et l'ivrognerie à laquelle celui-ci les excite les abrutit au point de ne pas leur faire regarder comme un ennemi, l'homme qui les dépouille de leur salaire. — Pendant six mois de l'année, les *lumpers* ne gagnent pas moins de 24 shillings par semaine; durant les autres six mois, ils ne gagnent rien du tout. Des 24 shillings qu'ils devraient recevoir à l'époque du travail, 20 shillings sont dépensés dans le *public-house* (cabaret). Un maître *lumper*, en même temps tavernier, emploie jusqu'à 20 hommes qui, à 20 shillings par tête, dépensent chez lui, chaque semaine, 100 livres (2,500 francs) en boisson. Afin de fixer les hommes au cabaret de leur maître, il y a deux payes de nuit par semaine. Le même système qui donne aux plus grands buveurs la meilleure chance de travail prévaut donc aussi parmi les *lumpers*. »

Les *ballastmen* (ouvriers dont le travail consiste à lester les navires), afin d'être occupés, sont obligés de se livrer, comme les charbonniers, comme les déchargeurs, à la cupidité des marchands. La déposition d'un de leurs contre-maîtres

ne retrace que trop fidèlement leur déplorable situation.

—« Je travaille sous un homme qui est à la fois tavernier et boucher. Il me renverrait, si je prenais d'autres ouvriers que ceux qui sont ses pratiques régulières. Bien des fois, il m'a dit : Tel individu est un rude buveur, faites tout ce que vous pourrez pour l'embaucher. L'épicier et le boucher agissent de même. Ce système est la cause de la détresse et de la misère des ouvriers. Les taverniers les rendent ivrognes, en les forçant à boire. Je connais bien des femmes et des enfants qui meurent de faim, la moitié du temps, à cause de cela. Ils sont sans souliers, sans habits, — tout cela parce que le tavernier oblige les hommes à dépenser leur salaire en boisson. Quand l'escouade est payée, trois sur quatre au moins s'enivrent et souvent tous les quatre. Bien des fois, j'ai vu tous les hommes trébuchant regagner leur maison, sans un sou pour soulager la famille qui attendait du pain. Voilà ce que je puis affirmer, car je le sais malheureusement par ma propre expérience. » —

« Il faut reconnaître, dit ici l'auteur de l'Enquête, que la démoralisation du travailleur dérive, non pas d'un profond égoïsme ou d'une coupable indifférence pour les siens, mais d'un complot organisé de la part des maîtres. Prêcher la tempérance au pauvre, que la société laisse placé sous d'aussi impérieuses nécessités, n'est-ce pas une cruelle ironie? Ce qu'il faut, c'est réformer le système économique qui autorise d'aussi scandaleuses

exploitations. » — Et pour preuve des misères et des crimes qu'enfante cette tyrannie du capital, il rapporte les témoignages remarquables de deux femmes :

— « Je suis mariée depuis onze ans, dit la première, et j'ai eu cinq enfants : quatre sont encore vivants. Nous sommes bien malheureux, car mon mari boit beaucoup. Quand je le connus, quand nous étions des amoureux, en Irlande, il était garçon de ferme. Moi, j'étais fille d'un paysan. Alors, c'était un homme sobre et de brave conduite. Nous nous mariâmes, et pendant deux ans, il resta encore sobre. Ensuite, nous vînmes à Londres, pour améliorer notre sort. Malédiction du ciel ! le premier ouvrage qu'il trouva fut de tirer du lest. Il fut donc obligé de boire sous peine de n'avoir pas de travail ; — et depuis, la plupart du temps, nous sommes à moitié morts de faim. Les enfants n'ont rien à manger. Ce serait pourtant assez de mettre en pièces le cœur d'une pauvre femme. Ce qui est allé à la taverne aurait donné aux enfants du pain, un lit, des habits. Ce n'est pas autre chose que le travail du lest qui a fait de lui un ivrogne, car il est ivrogne maintenant. Souvent, quand il est rentré à la maison, il me maltraite horriblement ; qu'importe s'il ne maltraite pas les enfants?... Ah ! quand il était sobre, c'était un tendre et bon mari, — et maintenant, quand il est sobre, — pauvre homme ! — c'est un tendre et bon mari encore. Aussi, quand il n'a pas bu et qu'il se met à réfléchir, il désire être délivré de cette dégoûtante nécessité

de boire. Il le désire réellement, car il aime sa famille, mais, dès qu'il sort pour travailler, il oublie tout. C'est la boisson qui fait cela. Je ne puis, je n'ose espérer rien de mieux, tant que le système actuel de travail continuera. Mon mari est un esclave, esclave de l'ivrognerie, parce qu'il est esclave du maître, et nous en souffrons tous ! » —

L'autre femme, dont l'Enquête consigne les paroles, était connue de tous ses voisins, comme une active et industrieuse ménagère. Ses vêtemens, ceux de son mari et de ses enfants, si misérables et si vieux qu'ils fussent, étaient tenus avec le plus grand soin.

« Il y a quelques années, dit-elle, un peu après Noël, moi et mon mari nous avions été dehors, toute la journée, sans avoir trouvé un sou à gagner. Je nourrissais alors mon premier enfant qui n'était âgé que de deux mois. En rentrant dans notre petite chambre, je me sentis défaillir. La seule chose que nous avions, et dont il fût possible de faire ressource pour un penny, était un verre, — ce même verre que vous voyez sur la table. Tout, excepté cela, était allé en gage. — Il avait coûté cinq pence et demie. J'essayai vainement de le vendre. J'allai alors chez ma voisine, et je lui dis : « Mistress B..., pour l'amour de Dieu, prêtez-moi deux pence sur ce verre, car nous mourons de faim. » — Je n'ai pas même un demi-penny, répondit-elle. Là dessus, je m'en allai. Il était nuit; mon mari s'était couché tout habillé, car nous

n'avions ni couvertures, ni draps pour nous couvrir,— il s'était couché, n'ayant pas d'autre moyen pour tâcher d'oublier la faim et le froid. Nous n'avions ni feu, ni chandelle, mais un petit rayon de lumière nous venait de la rue. Je m'assis pour donner le sein à mon enfant, — pauvre petit Willy! c'est un gentil garçon maintenant; — je trouvai que j'avais à peine une goutte de lait. Qu'allait devenir l'enfant? Tout à coup, une horrible idée me traversa la tête, et je me dis : oui, plutôt que de le voir souffrir ainsi, je vais tuer le petit Willy, ensuite je me tuerai. — J'y étais résolue, mais je pensai : non, non, je me couperai, bien le cou à moi, mais je ne pourrais pas couper le cou de mon enfant... me tuer seule ne servirait à rien. Je vais aller à la rivière et je m'y jetterai avec mon enfant dans mes bras. Je me levai dans cette intention. Mais une autre inspiration me survint : je mis l'enfant sur la chaise et je secouai mon mari, en lui criant: «je veux te couper le cou, je veux te couper le cou! » — Il sauta à terre, me saisit les bras, et alors je sentis combien j'avais été criminelle. Je tombai à genoux, et je pleurai comme un enfant, car j'étais reconnaissante à Dieu de m'avoir sauvée! »

« Ce récit, dit l'Enquête, fut fait avec une simplicité parfaite : il vint incidemment, et la pauvre femme n'avait aucune raison de croire qu'il serait publié. »

Quel type que ces deux femmes du peuple : l'une admirable de résignation angélique; l'autre de

tendresse maternelle, poussée jusqu'au crime; et dire que c'est par hasard, que les souffrances de ce monde souterrain percent jusqu'à nous! Dans les profondeurs de cette société, que de tortures dont la mort seule a le secret!

CHAPITRE IV.

TISSEURS DE SPITALFIELDS.

Le sort des infortunés tisseurs de Spitalfields mérite l'intérêt du lecteur. C'est toute une population française, que le *bigotisme* du *grand Roi* et les violences de la Révocation de l'édit de Nantes ont poussée sur la terre étrangère. On ne saurait croire à quel point les souvenirs du berceau se sont conservés parmi eux; tout y est encore français. Sous le vernis d'une langue nouvelle, on reconnaît le tour concis et clair, l'image colorée de la nôtre; même goût des sciences, des arts, des fleurs : ce qui les distingue surtout, c'est le sentiment politique, je pourrais même dire révolutionnaire; c'est le besoin d'égalité dans le pays de l'inégalité; c'est la nécessité de se voir, de se réunir, de causer, dans le pays du silence et de l'isolement. Exilé comme eux, on souffre doublement à l'aspect de leur profonde misère : comme homme et comme Français.

« Jadis, dit l'Enquête, les tisseurs étaient presque

les seuls botanistes de la métropole, et la passion des fleurs est restée un de leurs traits caractéristiques. Il y a quelques années, ils passaient leurs heures de loisir et dînaient en famille le dimanche, dans les petits jardins des environs de Londres.

« Ils étaient comptés au nombre des plus habiles entomologistes du royaume. A la même époque, il y avait une société d'horticulture, une société historique et une société de mathématiques, toutes soutenues par les ouvriers tisseurs. — Le célèbre Dollond, l'inventeur du télescope achromatique, était tisseur, ainsi que les mathématiciens Simpson et Edwards, avant qu'ils ne fussent enlevés à leur métier par le gouvernement, pour enseigner les mathématiques aux cadets de Wolwich et de Chatham.

« Tels étaient les tisseurs de Spitalfields au commencement de ce siècle. Ils brillaient d'un double lustre, à une époque où les amusements de la société étaient presque tous marqués au cachet de la grossièreté et de la brutalité.

« D'après une enquête faite par le gouvernement, les tisseurs de Spitalfields étaient, en 1838, au nombre de vingt mille, et formaient ainsi la dixième partie des tisseurs de l'Angleterre qui sont évalués à deux cent mille. Cette même année, les produits de leur seul district s'élevèrent à plus d'un million de livres sterling (25,000,000 fr.) et leurs salaires à 370,000 liv. st. (9,250,000 fr.). Les enquêtes faites récemment, parmi les ouvriers, ont prouvé que les salaires ont subi une baisse de

15 à 20 pour 100 depuis 1839, de sorte que la moyenne du salaire, qui était alors de 7 shillings (8 fr. 75 c.) par semaine, n'est plus aujourd'hui que de 5 shillings 6 deniers (6 fr. 87 c. 1/2) environ. Aussi peut-on hardiment affirmer que les ouvriers de Spitalfields, pris en corps, ont, comparativement à 1839, vu diminuer leur nourriture, leur habillement et leur confort de 50,000 liv. st. (1,250,000 fr.) par an. »

Un rapprochement entre l'état des tisseurs en soie en 1839 et son état actuel, fera mieux comprendre leur horrible condition.

« Thomas Heath, dit un rapport du gouvernement de 1839, est représenté par nombre de personnes, comme un des meilleurs ouvriers de Spitalfields. Il produit un compte fidèle et détaillé de tout ce qu'il a gagné, pendant quatre cent trente semaines, en plus de huit années, avec les noms des manufactures et des fabriques qui l'ont employé. Après avoir montré que la moyenne de son salaire était de 11 shillings 6 deniers (14 fr. 37 c.) par semaine, il subit l'interrogatoire suivant :

— Avez-vous des enfants?

— Non; j'en avais deux, mais ils sont tous deux morts, grâce à Dieu!

— Êtes-vous donc satisfait de la mort de vos enfants?

— Oh! oui, j'en rends bien grâces à Dieu; je suis délivré du fardeau de les soutenir, et eux, pauvres et chères créatures, sont délivrés des souffrances de cette vie! »

Si tel était le découragement dans lequel était tombé un des plus habiles ouvriers, il y a dix ans, gagnant 11 shil. 6 p. par semaine, quel ne doit pas être le désespoir de l'artisan, aujourd'hui que les gages sont diminués de 15 à 20 pour 100!

Nous l'apprendrons, en suivant l'auteur de l'Enquête dans une visite qu'il fit chez quelques tisseurs, en compagnie d'un des principaux et des plus intelligents ouvriers du district.

« Nous gravîmes, dit-il, un escalier des plus raides, au haut duquel une trappe nous donna entrée dans l'atelier. L'homme était le type de sa classe, — petite stature, corps chétif, visage décharné et joues osseuses.

« Dans la chambre, il y avait trois métiers et quelques rouets, auprès de l'un desquels était assis un enfant occupé à dévider de la soie. Une fille de bonne mine faisait sur un métier une étoffe unie. Le long de chaque fenêtre, étaient rangés de petits pots de fuchsias avec leurs longues clochettes écarlates, se balançant gracieusement à droite et à gauche, à chaque ébranlement imprimé à la chambre par le battage des métiers. — L'homme faisait alors un velours de couleur foncée pour collets d'habits. Nous nous assîmes sur un siége de bois à côté de lui, et il nous parla tout en travaillant.

« — Cette étoffe, nous dit-il, m'est payée 3 shillings 6 deniers (4 fr. 37 c. et demi) par yard. Je peux faire à peu près un demi-yard par jour. — Nous sommes six dans la famille, et nous avons trois

métiers. Le travail de cinq de nous rapporte de de 20 à 25 shillings, mais seulement lorsque tous sont employés; et généralement, un métier chôme. Jusqu'à 1824, le même ouvrage que je fais maintenant était payé 6 shillings (7 fr. 50 c.). La réduction vient de la concurrence entre les maîtres. Les ouvriers sont obligés de subir les bas prix, parce qu'ils n'ont pas les moyens de tenir bon, et ils savent que s'ils ne prennent pas l'ouvrage, d'autres le prendront. Il y a quantité d'ouvriers inoccupés. La cause de cela est le bas prix et la nécessité où les gens sont de faire, pour vivre, double d'ouvrage qu'autrefois. Je me suis opposé à la réduction du salaire, et j'ai perdu mon travail pour avoir refusé le prix offert. La nécessité nous force de l'accepter à la fin. Le buffet se vide et le propriétaire vient réclamer le loyer de la semaine. Hélas ! les maîtres, pour se faire concurrence, nous écrasent, car ça été une série de réductions pendant les 26 dernières années, et une série de souffrances pendant juste le même temps. Jamais un mois ne se passe sans qu'on n'entende parler de quelque baisse nouvelle. »

Dans la maison voisine un ouvrier envisageait son métier, d'une manière plus sombre encore. — Il fabriquait de la soie pour les parapluies. Sa femme l'aidait habituellement, mais alors elle soignait un enfant mourant.

Il avait fait le même ouvrage que celui auquel il était occupé, moyennant 1 shilling (1 fr. 25 c.) par yard, moins de six mois auparavant. On ne le

lui payait plus que 10 deniers (1 fr.), et il ne savait pas si on ne lui retrancherait pas encore 1 denier (10 c.) la prochaine fois. — « Les tisseurs, dit-il, sont tous de plus en plus pauvres, et les maîtres achètent plus que jamais des maisons de campagne. Mon maître est un terrible *diminueur* de salaire, et il vient justement d'acquérir un nouveau bien. — Oh! non, c'est trop travailler quinze heures et souvent davantage pour mourir de faim !

« Quand je quitte mon métier, la nuit, à dix heures, brûlent autour de moi les lumières des ouvriers qui travaillent. — Tout ce que je sais, c'est que je ne peux en faire autant. — Ils sont, sans doute, plus forts que moi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au milieu de la nuit, je ne puis ouvrir les yeux, sans voir quelque lumière qui brille, c'est-à-dire quelque malheureux qui travaille. — Je m'éveille à cinq heures, et toujours, toujours j'entends des métiers qui marchent. Les bas prix viennent uniquement de la concurrence effrénée entre les maîtres. Le parapluie de soie que je fais sera probablement vendu une guinée. — Qu'est-ce que six deniers extrà seraient pour l'acheteur ? Pour moi, ce serait trois ou quatre shillings par semaine et ça payerait une bonne partie de mon loyer !

« Je ne peux pas dire exactement quelle est la cause de la baisse. Je sais seulement que j'en souffre ; — oh ! oui, j'en souffre, j'en souffre et j'en souffrirai cruellement toujours, dit-il en frappant de son poing crispé, la soie qui était devant lui. L'homme qui faisait ordinairement cet ouvrage est

mort du choléra. Mille fois heureux ! Il avait, hier, onze deniers pour ce qui m'est payé dix aujourd'hui.

« Et encore, — si au moins nous pouvions compter sur l'ouvrage, mais je ne sais si j'en aurai d'autre, quand ma pièce sera finie. Mes enfants, je n'ai plus ni cœur ni courage pour eux. Il faut qu'ils deviennent, n'importe quoi. Le ciel seul le sait. Ah ! cela me torture ; qu'arrivera-t il, de nous tous, de neuf mille de nous ici, sans compter les femmes et les enfants ? — puis-je le dire ? Que leur importe, que nous mourions de faim ? —

« Ces deux exemples, dit l'auteur de l'Enquête, donneront au lecteur une idée des sentiments et de l'état des autres tisseurs de cette rue. — Chez tous, il y avait le même désespoir, — la même amertume et le même dégoût de leur destinée. Tous s'accordaient, pour attribuer leur misère à l'esprit de concurrence qui pousse les maîtres, les uns contre les autres. »

Autre tisseur. — « Je brûle, dit-il, du désir d'aller en Amérique et de ne plus rester dans cet *infernal pays*, car je vois bien que l'objet du gouvernement est de faire mourir de faim les classes ouvrières. — Si vous veniez ici un dimanche, vous entendriez tous les métiers marcher ; ils y sont obligés, sous peine de mourir de faim. — Il n'y a pas de repos pour nous maintenant. Autrefois, je vivais dans une maison, et maintenant je suis forcé de m'accommoder de cet exécrable taudis. Chaque année est pire, dans notre métier et

dans tous les autres aussi. Qu'est-ce que la vie pour moi? — Travail! travail! travail! et pourquoi? pour toujours moins et moins de nourriture chaque mois. — *Ah! mais le peuple ne peut endurer cela davantage, — la chair, et le sang, et les os s'insurgeront, avant qu'il soit longtemps!* »

« Après avoir recueilli, dit l'auteur de l'Enquête, les opinions de plusieurs autres ouvriers, j'allai, le soir, dans une taverne où avaient coutume de se réunir quelques-uns des tisseurs qui professaient les principes chartistes. Je trouvai la chambre à moitié pleine. Je leur expliquai de suite l'objet de ma visite.

« Ils eurent une courte conférence entre eux, et ils me répondirent que, dans leur pensée, la cause première de la diminution des salaires était la concurrence des maîtres, et le remède, le suffrage universel.

« — Nous considérons que le travail n'est pas représenté dans la chambre des communes, et que, le travail n'étant pas représenté, le capitaliste et le propriétaire vont toujours leur chemin. — Les prix ont diminué, parmi les tisseurs, de plus de moitié depuis 1824, et les heures de travail ont augmenté. Les tisseurs travaillent, maintenant, généralement un tiers de plus qu'autrefois et pour beaucoup moins. La moyenne du temps de travail, avant 1824, était de dix heures, maintenant elle est de quatorze heures. — En 1824, il y avait environ quatorze mille mains employées, gagnant en moyenne 14 shillings 6 deniers

(18 fr. 12 c. 1/2) par semaine; maintenant, il n'y a que neuf mille mains employées, gagnant en moyenne 4 shillings 6 deniers (5 fr. 62 c. 1/2) pour un tiers de travail en plus. C'est notre ferme conviction que si les affaires continuent comme à présent, la destinée de l'ouvrier doit être *paupérisme*, *crime* ou *mort*. —

« Il se faisait tard, ajoute l'auteur de l'Enquête; avant de quitter le district, je priai mon guide de me faire connaître quelque cas de misère qui pût être pris comme type de l'état de l'ouvrier de second ou de troisième ordre. Il me conduisit vers Shorditch, et, en arrivant à une étroite rue de derrière, il s'arrêta en face d'une maison à trois étages, pour voir si quelque lumière brillait encore à travers la longue fenêtre de l'attique. Des ombres vacillantes nous indiquèrent que la lampe était près de s'éteindre. Mon compagnon pensa cependant, que nous pourrions nous aventurer à frapper.

« Arrivés aux combles, une traînée de lumière qui s'échappait à travers les fentes, nous désigna la porte.

« — Oh! William, est-ce vous, dit un vieillard regardant à travers les rideaux de son lit.—Tilly, continua-t-il en s'adressant à une jeune fille qui était encore habillée, prends une lampe, accroche-la au métier et donne une chaise au gentleman.— Lorsque la lampe fut allumée, il s'offrit à moi une scène étrange, telle que je n'en avais jamais vue. Dans la chambre, il y avait trois grands métiers.

Derrière moi, sur le plancher, était un lit sur lequel couchaient quatre garçons, deux la tête dans une direction, deux la tête dans une autre. Ils étaient couverts de vieux sacs et de vieux habits. — Oh! William, que je suis aise de vous voir, dit le vieux tisseur à mon compagnon, — j'ai été horriblement mal, — bien près de mourir du choléra. Quelle agonie j'ai soufferte! — Je prie Dieu que vous n'ayez jamais rien de semblable. — J'ai appris que quatre cents meurent par ici, depuis une quinzaine de jours. — Dieu sait comment je m'en suis tiré... Je n'avais pas d'argent pour acheter quoi que ce fût. Nous sommes sept ici, oui sept, et tous n'ayant pour vivre que le tissage, rien autre chose. Ce qui était payé quatre shillings (5 fr.) par yard est payé 1 shilling et 9 deniers (2 fr. 18 c. 3/4) maintenant; ainsi, je vous laisse à juger, monsieur; — N'est-ce pas, William? — Mon ouvrage s'est arrêté pendant sept jours, j'apprenais le métier au garçon; le sien aussi s'est arrêté, et nous n'avions rien pour vivre. J'ai mis en gage les affaires qui me restaient, — et je ne les aurai plus jamais,—pour acheter un peu de pain, de thé et de sucre pour mes plus jeunes qui sont là.—Oh! c'est maintenant comme une famine, par ici, parmi le peuple. — Ça ne sert à rien de parler de la paroisse; vous pourriez aussi bien parler à une muraille.— Quelle misère! —Le peuple est arrivé à un tel état de dénûment, que bon nombre disent que ce serait une bénédiction du Tout-Puissant de les enlever de ce monde. Ils perdent tout amour du

pays, — oui, et tout espoir, et ils prient de n'être pas torturés plus longtemps. Demain matin, des centaines de familles, près d'ici, crieront la faim, et cela pour que les maîtres vendent les étoffes de soie à meilleur marché. — Comme je vois que vous êtes un écrivain, Monsieur, je voudrais vous faire une question : — Quand le peuple d'Angleterre verra-t-il ce morceau de pain qui lui a été promis? — C'est que le peuple a besoin de savoir quand il l'aura. Je suis sûr que si les dames qui portent les étoffes que nous faisons voyaient notre état, elles ne laisseraient pas de pauvres créatures souffrir tant de privations dans un pays qui regorge de richesses. — Oui, j'étais à mon aise en 1824. J'avais une bonne petite maison et je pensais, en voyant grandir mes chers enfants, combien je serais heureux dans ma vieillesse, et au lieu de cela, moins de pain en échange de plus de travail. — J'avais alors un joli petit jardin et quelques jolies tulipes, pour me délasser quand mon ouvrage était fini. Elles sont là maintenant, flétries, dans mon vieux chapeau.....

« Nous sommes ordinairement quatre dans ce lit; une tête au pied, une autre derrière nous, le long du chevet, et moi et ma femme côte à côte. Et ils sont quatre aussi là, à côté. — C'est un joli état dans un pays chrétien! Combien pensez-vous qu'il y avait de gens, dans ce trou de maison? Eh bien, 23 âmes vivantes! hein, n'est-ce pas trop affreux? Mais les gens n'osent pas dire cela dehors, de peur de leurs maîtres et de peur de perdre leur ou-

vrage; aussi ils gardent cela pour eux, — pauvres créatures! — Mais il y en a beaucoup qui sont encore pis que moi. Ils vont aux docks et courent les rues. Toutefois, *aucun ne devient voleur que j'aie appris.* — Ils sortent pour avoir un morceau de pain, — quelle situation! Les gens en sont venus à avoir honte de dire ce qu'ils pensent de leurs enfants! quoi! on perd toute affection naturelle pour eux.

— Oui Monsieur, si le gouvernement n'interpose pas son bras puissant, pour arrêter de telles infamies; s'il ne le fait pas, la Société, avec nous, est à sa fin; tout le monde devient cruel, dénaturé!

« Puis après un moment : — Tiens, William, tourne maintenant cette pièce, et laisse voir au gentleman quelles belles étoffes nous fabriquons, et alors il saura quel luxe produit notre misère, et si nous devons être dans l'état où nous sommes. Approche la lumière, Tilly. Çà, c'est pour les dames, pour qu'elles se parent; pour qu'elles se fassent belles. — (C'était une superbe pièce de velours couleur marron, qui, parmi les saletés de ce taudis, semblait merveilleusement belle). — Maintenant, William, retourne-la, et montre l'envers au gentleman. — C'est en partie en coton; vous voyez, monsieur, juste ce qu'il faut pour que les manufacturiers puissent voler le public, avoir un article bon marché, et tirer tout l'or possible du travail des pauvres créatures dont ils n'ont garde de se soucier. — *Mais la mort, William, la mort leur arrachera tout cet or. Ils jouent gros jeu, mais la*

mort finit toujours par gagner. — Si ce n'est pas pour nous, grâce, au moins, pour nos enfants, car les enfants ne peuvent pas, pourtant, mourir de faim tout à fait! Oh! non, non! »

CHAPITRE V.

SLOP-WORKERS (OUVRIERS TAILLEURS).

Passons maintenant aux ouvriers confectionneurs de Londres :

« Depuis le commencement de cette pénible exploration, dit l'auteur de l'Enquête, j'avais vu tant de souffrances, que j'en étais arrivé à rester presque insensible devant la misère ordinaire. — Mais que j'étais loin de m'attendre à la somme de douleurs dont je viens d'être témoin ! Comment aurais-je jamais pu imaginer qu'il y eût des êtres humains, travaillant si longtemps, gagnant si peu, mourant ainsi de faim, héroïquement et silencieusement autour de nos propres demeures. — Les incroyables privations de ces pauvres travailleurs s'étaient fait jour, il est vrai, dans les rapports de la police, et avaient fourni matière à quelques chansons et à quelques drames, mais il était impossible de croire que la fiction du poëte et la fable du dramaturge n'étaient que la traduction simple et fidèle de la réalité. — Ou, si l'on admettait leurs

histoires comme vraies, on les considérait comme des faits heureusement isolés. Il n'est plus permis de penser ainsi. — Le lecteur va juger par lui-même. — Je m'efforcerai de reproduire, trait pour trait, les scènes que j'ai vues. Il est difficile, je le sens, pour les personnes qui ne connaissent pas l'affreuse détresse qui se cache dans les ruelles et les allées de la métropole, d'ajouter une foi entière à mes récits; mais qu'elles vérifient après moi, et elles reconnaîtront, hélas! que je suis resté au-dessous de la vérité.

« Le martyrologe des pauvres confectionneuses nous dévoilera, plus tard, l'infernale machination ourdie par les industriels anglais pour l'introduction et le maintien sur le marché d'un travail à si vil prix, qu'il doit invinciblement dégrader l'ouvrier et le plonger dans tous les abîmes de la misère et de l'infamie. — Mais l'histoire des ouvriers tailleurs de la métropole que j'aborde maintenant, mettra à nu une partie des horribles effets de ce système inouï et sans pareil dans l'histoire des nations.

« Le corps des tailleurs forme une très-large portion de la population de Londres. En disposant les métiers de la métropole suivant le nombre d'individus qui les composent, les tailleurs, qui sont vingt-trois mille cinq cent dix-sept, viennent les quatrièmes sur la liste. — Selon le *Post Office Directory*, sur ces vingt-trois mille cinq cent dix-sept tailleurs, deux mille sept cent quarante-huit travaillent pour leur propre compte; ce qui laisse un total de vingt mille

sept cent soixante neuf ouvriers. Mais quelques-uns de ceux dont les noms sont enregistrés dans le *Directory*, travaillent aussi à la journée. Nous pouvons donc, sans crainte, porter le nombre des ouvriers tailleurs de la métropole à vingt et un mille au moins.

« Parmi les tailleurs de Londres, l'ouvrier distingue les *honorables* et les *déshonorables* (*dishonourable*). La partie honorable comprend ceux qui font exécuter les vêtements, dans leur propre atelier, au prix supposé de 6 pence par heure. La partie *déshonorable* comprend ceux qui donnent l'ouvrage aux marchandeurs (*sweaters*) pour être confectionné en ville et au rabais.

« Des vingt et un mille ouvriers tailleurs de la métropole, trois mille seulement appartiennent à la partie *honorable* du métier. Ces trois mille ouvriers ont formé une *Union* comprenant six sociétés distinctes, régies par des règlements, dont un des principaux articles est, qu'aucun membre de l'union ne consentira à travailler pour moins de 6 pence par heure.

« Les dix-huit mille autres ouvriers sont attachés à la partie *déshonorable*, c'est-à-dire au travail de confection, au travail au rabais. En 1821, les ouvriers honorables étaient de cinq à six mille. On suppose que deux ou trois mille d'entre eux se sont livrés au marchandage—(on appelle ainsi l'intervention d'intermédiaires qui, pouvant fournir caution, prennent au rabais la besogne des magasins, pour la faire exécuter à vil prix par les ouvriers), — source

de cette concurrence effrénée et impitoyable qui réduit l'ouvrier à un état désespéré. Les ouvriers *honorables* sont réellement intelligents, tandis que la plupart des confectionneurs sont presque abrutis par leur labeur incessant, leur misérable salaire, leur exécrable nourriture et l'insalubrité de leurs demeures.

« Ce commerce, comme tous les autres, s'est transformé ; ce sont des capitaux réunis, d'un côté, et des bouches affamées, de l'autre, constamment à merci. Ainsi, le paisible et modeste comptoir du tailleur honnête est remplacé par le palais étincelant de l'avide trafiquant. — Un seul des magasins de confection de l'East-end occupe actuellement le terrain de plusieurs maisons. Les fenêtres sont formées de glaces d'un prix énorme. Chacune de ces glaces a près de trente pieds de hauteur. Les salles de vente sont éclairées par d'immenses candélabres à trente-six branches, dorés à l'or moulu. Six chevaux et six voitures sont constamment employés à transporter les objets confectionnés, et les propriétaires payent, chaque année, plus de 25,000 fr. pour le gaz seulement.

« — Maintenant pour savoir au prix de quelles privations et de quelles souffrances, les vingt et un mille ouvriers tailleurs de Londres défrayent le luxe des maîtres, nous allons rapporter quelques-unes de leurs déclarations recueillies, soit dans leurs propres demeures, soit dans les deux meetings de Shadwell et de Hanover-Square. Elles nous apprendront, en même temps, le taux de leur

salaire et les causes de sa diminution constante.

« Le meeting de Shadwell exprima d'abord la conviction que la première baisse du salaire était due à l'abandon du travail à la journée, pour le travail à la pièce. Cet abandon, fut-il ajouté, excita une vive concurrence entre les ouvriers et occasionna l'introduction des femmes dans le métier. — Avant cela, un ouvrier tailleur pouvait nourrir sa famille par son propre travail, car son salaire était alors *de* 25 *pour* 100 *plus élevé* que les salaires *de l'homme et de la femme réunis aujourd'hui*. La dépression ne vient pas du nombre excessif de tailleurs, mais de l'introduction des femmes et des enfants et de l'intervention des marchandeurs. En outre, elle a été entretenue par la concurrence des prisons et des workhouses.

« Lorsque ces principes eurent été nettement posés par le meeting, les dépositions sur les faits commencèrent.

« Le système actuel, dit un ouvrier, épuise notre énergie physique et morale. Nos plaintes ne sont pas imaginaires. La cause du pauvre a été négligée jusqu'à présent. Je viens de faire un pardessus à la Wellington qui m'a pris vingt-six heures de rude travail. On m'a donné 5 shillings (6 fr. 25 c.), sur lesquels j'ai eu à payer 1 shilling 6 pence (1 fr. 87 c. 1/2) pour les fournitures, fil, chandelle et feu, de sorte qu'il m'est resté juste 3 shillings 6 pence (4 fr. 35 c. 1/2). Ma femme est phthisique. Le médecin m'a dit que, si je ne demandais pas assistance à la paroisse, je me ren-

rais coupable de meurtre. *Mais je ne veux pas me dégrader à ce point.* Notre misère est causée par le marchandage. Dans un grand magasin, le marchandeur reçoit 7 shillings 6 pence pour la façon d'un habit, mais il ne donne que 5 shillings au pauvre ouvrier, qui doit là-dessus fournir les garnitures, le fil et d'autres matériaux. Comment est-il possible, pour un homme avec sa famille, de vivre sur un semblable salaire? »

Autre ouvrier. — « J'attribue une notable partie de la misère des ouvriers tailleurs de Londres aux grands établissements qui se servent de marchandeurs. Ces maisons travaillent, non pour le pauvre, mais pour l'aristocratie. Je suis moi-même employé à faire des habits cotés de 5 à 20 guinées. L'aristocratie, et non le pauvre, achète ces habits, quoique la façon ne soit pas payée moitié de sa valeur. Ces personnes, honteuses d'être vues dans les établissements de l'East-end, envoient par écrit leurs commandes au patron. Le grand financier de l'époque... est une de nos pratiques, de même que les principaux habitants de... et bon nombre de clergymen de l'Église d'Angleterre. Je connais un ouvrier qui, en moins de trois mois, s'est vu retenir, par son patron, 30 shillings (45 fr.) d'amende sur son misérable salaire. — Un autre ouvrier, que presque tout le monde connaît ici, chargé d'une femme, de son vieux père et de cinq enfants, dont plusieurs sont malades de la fièvre, ayant rapporté au magasin, une demi-heure trop tard, un habit dont la façon était de 8 shillings, ne

reçut pas un penny, quoiqu'il eût fourni le fil, la chandelle et le feu.

— On peut en citer bien d'autres comme ça, s'écria une voix.

— Voulez-vous dire qu'il n'a rien reçu pour le prix de façon, demanda un assistant ?

— Pas un farthing, répondit le narrateur. »

Autre ouvrier. — « J'ai fait, pour 8 shillings, un habit qui m'a demandé quatre journées de travail de 18 heures chacune, et pour 7 shillings, en fournissant les garnitures, des habits de chasse avec huit poches à recouvrement. Si la livraison du travail n'avait pas lieu à l'heure fixée, il y avait une amende de 3 pence pour la première heure, et de 6 pence pour les autres heures. Ce réglement était affiché dans le magasin. En outre, si le travail n'était pas rendu avant quatre heures le vendredi, on ne le recevait pas et vous étiez obligé d'attendre, jusqu'à la semaine suivante, pour votre argent. Que je travaille, sans relâche, 18 heures par jour, je ne gagne jamais par semaine plus de 12 shillings, et comme les fournitures me coûtent 2 shillings, la lumière 6 pence et le charbon 1 shilling 6 pence, il me reste seulement 8 shillings pour vivre. »

Autre ouvrier. — « Pour faire un paletot, on me donne 4 shillings sur lesquels j'ai à prendre la soie, le fil et le coton. Un bon ouvrier ne peut finir un paletot en moins de 24 heures. — On me retient 4 pence, par heure de retard apportée à la livraison de l'ouvrage. Et, au profit de qui travaille-

t-on ainsi? Ce n'est certes pas pour le pauvre, car la semaine dernière on a fait, dans mon magasin, un habit pour lord....., et la semaine précédente, des livrées furent commandées par un autre noble lord dont j'ai oublié le nom. La façon de ces livrées, qui vaut 18 shillings, fut taxée à 12 shillings seulement. C'est ainsi que les pauvres gens sont ruinés ! »

Autre ouvrier. — « J'ai fait mon apprentissage chez un tailleur d'Ipswich à qui on avait payé, pour moi, 100 livres. La première année, je reçus 8 shillings, et la seconde année 10 shillings par semaine, pour un travail qui commençait à sept heures du matin et finissait à dix heures du soir. A la fin de mon apprentissage, n'ayant ni ami, ni domicile, ni ouvrage à Ipswich, je vins à Londres, où la première personne que je rencontrai était un marchandeur, qui me promit de me faire gagner plus de 16 shillings par semaine. Je travaillai depuis sept heures du matin jusqu'à minuit. Eh bien, le samedi soir, au lieu de me trouver avec 2 ou 3 shillings dans ma poche, je restai devoir 6 pence au marchandeur. Et quelle nourriture! c'était simplement pour vous empêcher de mourir de faim. Sorti de là, je fus obligé de battre le pavé. Je me suis présenté à trois maisons de charité; aucune d'elles n'a voulu me recevoir. Maintenant, je suis sans une chemise sur le corps. Hier, après avoir erré dans les rues jusqu'à deux heures du matin, j'ai vendu ma dernière, afin d'avoir un asile. »

Autre ouvrier. — « Nous chômons à peu près *la*

moitié de notre temps. La raison de ce long chômage est, qu'il y a dans chaque atelier, plus de mains qu'il n'en faut; cela, afin qu'en cas de presse, nos maîtres puissent avoir l'ouvrage fait sur-le-champ. Sous le système du travail à la journée, le maître ne gardait à l'atelier que le nombre de mains qu'il pouvait occuper. Depuis que le système du travail à la pièce est en vigueur, le maître engage deux fois plus d'ouvriers qu'il n'en a besoin. Et si un homme quitte l'atelier, quand il n'a pas d'ouvrage, il perd sa chance d'être employé. Je suis resté souvent quatre jours, sans avoir un point à faire. Je suis sûr que douze mains suffiraient pour la besogne de notre magasin, et nous sommes cependant quarante. Si robuste et si bien portant que soit un homme quand il arrive à l'atelier, au bout d'un mois il n'est plus qu'une ombre, et presque tous ses habits sont en gage. — Nous travaillons pour M...., *l'ami du pauvre*, dit-il satiriquement, pour sir...., l'alderman...., le docteur...., et différents membres de l'aristocratie, lord...., le marquis..... Il n'y a pas à s'y tromper, car les couronnes sont sur les boutons des livrées. — La semaine dernière, j'ai travaillé, avec un autre homme, à un habit pour un des ministres de sa Majesté. Mon camarade ne prit absolument qu'un peu de thé, pendant la journée et demie qu'il lui fallait, pour faire sa moitié de l'habit. Au nombre d'habits de cour, de livrées, de surplis, d'uniformes et d'amazones que nous faisons continuellement, il nous est facile de voir que la maison est largement

patronée par l'aristocratie, le clergé et la gentry. Ces pratiques ont généralement honte d'acheter à notre magasin; leurs domestiques, en venant prendre leurs habits, ont ordre de faire arrêter leurs voitures au coin de la rue.—Jadis, l'ouvrier tailleur n'avait jamais besoin de se faire aider par sa femme. Il travaillait à la boutique, apportait chez lui, pour salaire de la semaine, 30 à 36 shillings, et sa femme pouvait vivre à l'aise et s'occuper de son ménage. C'était ainsi, il y a vingt ans. Mais, depuis ce temps, les prix sont tombés si bas que, maintenant, toute la famille de l'ouvrier, femme et filles, doit tirer l'aiguille, et avec tout l'ouvrage de la famille, le salaire de la semaine n'arrive pas *à la moitié* de celui que l'ouvrier *gagnait jadis à lui seul.* La baisse de notre salaire, selon nous, vient de ce que nos femmes et nos filles sont obligées de nous faire concurrence à nous-mêmes; sans compter qu'il y a un autre moyen, pour mettre notre salaire encore plus bas. Il n'est pas rare qu'un homme fassse un habit et ne reçoive rien du tout. Je me souviens d'un camarade qui, ayant fait un gilet dont la façon était de 2 shillings, s'entendit dire, quand il le rapporta au magasin, qu'il devait 6 pence à l'établissement. — Ça se passe ainsi à l'aide d'un système d'amendes. J'ai vu retenir jusqu'à 7 shillings 6 pence sur la façon d'un habit, sous prétexte d'inexactitude. Très-souvent, le salaire tout entier est confisqué. Nos maîtres même semblent s'arranger de façon à nous empêcher d'être ponctuels, en

nous indiquant un délai matériellement trop court pour la restitution de l'ouvrage. »

Autre ouvrier.— « Je ne suis pas mis autant à l'amende que la plupart des ouvriers que je connais, par la raison que je suis une des mains les plus habiles, et qu'ils n'aimeraient pas que je les quittasse. Mais je connais toute l'iniquité de ce système, et je peux dire que la moyenne des amendes, pour chaque ouvrier mâle dans notre magasin, est de 1 shilling 6 pence par semaine. Moi-même, j'ai eu jusqu'à 2 shillings d'amende sur un habillement rendu trop tard. La semaine de Noël, j'étais dans la cage (c'est le nom de l'endroit où l'ouvrage se distribue), je vis infliger vingt amendes, au moins, en deux heures, et je suis sûr qu'elles montaient ensemble à plus de 3 livres (75 fr.). Je suis certain que cet expédient réduit le salaire d'au moins 15 *pour cent.*

« Le système de la confection s'étend rapidement sur toute l'Angleterre, particulièrement dans les districts manufacturiers. La conséquence de cela est que l'on arrive au marchandage, et que les ouvriers tailleurs des provinces doivent être bientôt réduits au même état de misère, que les confectionneurs de la métropole. »

Autre ouvrier. — « Tout compte fait du bon et du mauvais ouvrage que l'on me donne, je gagne en moyenne de 5 à 6 shillings environ par semaine. Je gagne quelquefois davantage, mais alors il faut que je travaille depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Du temps où je travaillais di-

rectement pour les maîtres *honorables*, mon salaire de la semaine montait à près d'une livre (25 francs). Ma femme ne travaillait pas alors. Actuellement, elle travaille en esclave (*slave*), nuit et jour, tout comme moi, et bien souvent elle a encore moins de repos que moi, car elle est obligée de s'occuper du ménage, quand je suis au lit. A nous deux, en travaillant nuit et jour, et tout le long du dimanche, nous parvenons à peine à gagner les trois quarts de ce que *moi seul je gagnais, il y a sept ans au plus*, dans les six jours de la semaine, à douze heures par jour. Ma condition et mon salaire peuvent être regardés comme communs à tous les ouvriers mâles employés à la confection. *Notre bien-être n'a nullement augmenté avec la baisse des denrées.* Le pain, le thé, la viande, le sucre, sont bien meilleur marché qu'il y a cinq ans ; — *ils ont diminué de plus de moitié*, et cependant, je puis dire *que nous sommes tous, deux fois plus malheureux qu'auparavant, car notre salaire a baissé plus que les denrées ; nous et nos femmes, nous travaillons deux fois plus durement ; et notre travail nous vaut moins de nourriture et moins de comfort.* Il y a quinze ou vingt ans, c'était chose inconnue qu'un ouvrier tailleur fût obligé de donner caution pour obtenir de l'ouvrage. Maintenant, moi et les autres, nous ne pourrions avoir un point à faire de première main, si nous ne commencions par fournir la caution d'un homme établi, ou par déposer 5 livres (125 fr.) entre les mains du patron. Je connais un patron qui a plus de cent cinquante cautions de 5 livres entre les mains, de

sorte que le pauvre peuple se trouve lui avoir fourni 750 livres (18,750 fr.), pour accroître, sans intérêts aucuns, le capital de son exploitation. — Il y a deux ou trois ans, un des maîtres confectionneurs de l'East-end fit banqueroute, et les malheureux perdirent l'argent qu'ils avaient déposé comme gage entre ses mains. — Par suite d'un nouveau système généralement en vigueur dans l'East-end, des boulangers, des publicains, des épiciers, des marchands de charbons font métier de servir de caution aux ouvriers de la confection. Les marchands qui deviennent cautions, non contents d'accroître ainsi leur débit, fournissent un article de seconde qualité au prix de la première qualité. Et il est inutile de se plaindre, car les marchands savent qu'il est impossible à l'ouvrier de les quitter, sans perdre son ouvrage. Je n'ai jamais entendu dire qu'un boucher eût fait métier de cautionner, car l'ouvrier confectionneur *ne peut manger de viande.* — Quant aux amendes, je sais que, la semaine dernière, on s'est mis, dans mon magasin, à retenir un penny sur la façon de chaque vêtement apporté le samedi après onze heures. Plus d'une livre (25 fr.) a été encaissée de cette façon. Ils imposent tout, jusqu'à la vermine. — Il y a une amende de 4 ou 6 pence (40 et 60 cent.) pour un insecte trouvé sur les vêtements, et cependant, les pauvres gens sont obligés de vivre dans de tels taudis, et au milieu d'une telle misère d'enfants, qu'avec de la propreté même, il est difficile de s'en préserver. »

Autre ouvrier. — « Le gouvernement du pays a réellement été cause que les prix sont tombés si bas, qu'un être humain, quelle que soit son industrie, ne peut vivre et être heureux de son lot. Le gouvernement est véritablement coupable de l'introduction du travail des femmes. Pour prouver ce que j'avance, il suffit de se reporter au taux des prix dérisoires, scandaleux, donnés pour les habillements de l'armée et des autres administrations publiques : la poste, la police, la douane. L'homme qui, dans un chômage, a été forcé de tomber sur ces sortes d'ouvrages, en devient si ruiné, si brisé, malgré l'assistance de sa femme et de sa famille, qu'il n'est plus capable d'autre chose. Il est obligé de s'y accrocher, mois sur mois, jusqu'à ce qu'il y perde et le courage et la santé. Peu importe ses souffrances, pourvu que les patrons roulent dans de belles voitures. Ce système, ainsi universalisé, est-il un système équitable, propre à augmenter la force et la prospérité du pays? »

« *Autre ouvrier.*—Pendant les vingt derniers mois, il y a eu à Londres différents meetings de délégués d'ouvriers, où notre corps a été représenté. Les délégués ont rassemblé des documents établissant qu'il y a au moins deux cent quatre-vingt mille ouvriers à Londres, dont un tiers, seulement, est complétement employé; l'autre tiers n'a qu'un peu de travail, et le dernier tiers est tout à fait sans ouvrage : c'est-à-dire, près de quatre-vingt quinze mille. Ces faits ont été prouvés au gouvernement, prouvés à plusieurs membres influents des deux

chambres du parlement, et l'invariable réponse a été, que le gouvernement serait disposé à tout faire pour les classes ouvrières, *s'il savait comment améliorer leur condition.*

« Eh bien, je vais indiquer un point auquel le gouvernement pourrait au moins porter remède. Le système des adjudications est le véritable instrument qui a ruiné le salaire de l'ouvrier. Or, c'est le gouvernement seul qui a engendré ce système d'où est sorti le marchandage. Il y a quarante ans, on ne connaissait d'adjudications que celles du gouvernement, et, à cette époque, elles ne s'étendaient qu'à la confection des habillements de la marine, de l'armée et des esclaves des Indes occidentales. On était loin de songer qu'un tel système pût envahir le haut commerce, au point d'entraîner la ruine du maître et de l'ouvrier. Le gouvernement ayant été la cause du système d'adjudication et, par suite, de celui du marchandage, c'est à lui de les abandonner. Le marchandage a produit la confection et le *ticket-system*, tous deux protégés par le gouvernement, si bien que la mode, elle-même, leur est venue en aide. La cour les a favorisés. Les armoiries royales, les brevets royaux, ornent la plupart des magasins *de confection*. Ne serait-il pas plus digne de la cour et du gouvernement de n'accorder ces faveurs qu'à des maîtres payant de justes salaires? — Si l'on pose au gouvernement cette question capitale : — « l'ouvrier après avoir déployé toute son industrie et son activité, doit-il exister sur un salaire inférieur à celui des esclaves

et doit-il être soumis à un traitement *pire que celui des esclaves?* » — Le gouvernement répond que son devoir est de faire justice. — Mais payer 2 shillings 6 pence pour la façon des vestes de la marine, que tout tailleur honorable payerait 10 shillings, est-ce justice? — Payer pour les habits et les épaulettes de la marine royale 1 shilling 9 pence, est-ce justice? — Payer pour une façon de pantalon 2 pence et demi (25 centimes), est-ce justice? — Et cependant, quand un adjudicataire connu pour donner un juste salaire à ses ouvriers, soumit ces observations à l'Amirauté, on lui déclara que l'on n'avait rien à faire à cela. Voici la réponse des lords :

« Amirauté, 19 mars 1847.

« Monsieur, ayant présenté aux lords commissaires de l'Amirauté votre lettre du 8 courant, qui appelait leur attention sur les prix extrêmement bas payés pour la façon des articles d'habillements du service naval de sa majesté, leurs seigneuries m'ont ordonné de vous apprendre qu'elles n'ont point à s'occuper des salaires. Leur devoir, est de veiller à ce que les articles soient de bonne qualité et bien confectionnés. H. G. Ward. »

« Après cela, il n'y a plus qu'à en appeler à la force de l'opinion publique.

Autre ouvrier. — « Je suis un esclave plutôt qu'un ouvrier, car je fais pour une demi-couronne (3 fr.), des habits qui sont vendus plusieurs livres, et je

travaille seize heures par jour. Voilà cinq semaines que je n'avais mis le pied dehors, parce que je n'avais pas de vêtements, mais j'étais déterminé à venir au meeting, et j'ai trouvé à emprunter les habits que j'ai sur le dos.

Autre ouvrier.— « Le nombre ordinaire d'ouvriers travaillant sous un marchandeur est de six, et le profit du marchandeur est en moyenne de 2 livres 10 shillings par semaine, sans qu'il ait rien à faire. Très souvent, l'ouvrier est obligé de mettre en gage son habit pour avoir un peu d'argent. Très souvent encore, le marchandeur s'arrange de façon qu'à la fin de la semaine, l'ouvrier lui doive un ou deux shillings. Lorsque l'ouvrier a engagé son habit, il est obligé de rester emprisonné dans le logement du marchandeur, pendant des mois entiers. Dans quelques ateliers, il y a un vieil habit appelé *reliever* dont se servent, tour à tour, pour sortir, les ouvriers qui n'en ont pas. A prendre une douzaine d'ouvriers des ateliers de Fulwood, du côté de Holborn, je ne donnerais pas 6 pence de tous leurs vêtements. La raison pour laquelle tant d'Irlandais recourent aux marchandeurs, c'est qu'on les attire ici, en leur promettant un salaire élevé et une besogne constante. Les bateaux de Cork les amènent pour 10 shillings, et une fois ici, les prix qu'ils reçoivent sont si bas, qu'ils ne peuvent gagner de quoi repartir. Une semaine au plus après leur arrivée, tous leurs habits sont en gage, et ils se trouvent obligés de continuer à travailler pour le marchandeur.

Autre ouvrier. — « J'ai travaillé pour un marchandeur qui me faisait presque mourir de faim. Le plus petit mangeur n'aurait pas eu assez du triple de ce qu'il donnait. Nous avions seulement trois minces tartines de pain et de beurre, insuffisantes pour un enfant, et le thé était à la fois mauvais et faible. *La faim nous rongeait jusqu'à la moelle des os.* — J'ai travaillé pour un marchandeur qui, dans deux chambres, dont la plus grande avait environ huit pieds sur dix, logeait avec sa femme, sa belle-sœur, ses quatre enfants et six ouvriers. Je manquai y mourir. L'air vicié que respiraient tant de gens rassemblés, nuit et jour, était suffocant. Presque tous les hommes étaient poitrinaires; moi-même je fus obligé d'aller au dispensaire pour une maladie de poumons. »

Ici, l'auteur de l'Enquête ajoute : « il est étonnant que travaillant et vivant tous ensemble en si grand nombre, et dans de si petites chambres, sur des arrière-cours étroites et sans air, ils ne soient pas emportés par quelque peste. J'ai vu de mes propres yeux une demi-douzaine d'hommes à l'ouvrage, dans une chambre à peine un peu plus grande qu'un lit. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était de se mouvoir, entre la muraille et le lit, quand celui-ci était par terre. Le plafond était si bas, que je ne pouvais me tenir debout. Il n'y avait pas de ventilation, pas de cheminée; — seulement une petite fenêtre. Et lorsque celle-ci était ouverte, on pouvait presque toucher le mur placé en face. Aussi, aurait-il été impossible de voir clair dans la

chambre, si elle n'eût pas été au sommet de la maison. »

On lisait déjà, dans un rapport officiel de 1844, sur le système du marchandage :

« Quantité de familles de tailleurs, composées pour la plupart de six à sept personnes, sont, à cause de leur misérable salaire, forcées de vivre dans une seule chambre de petite dimension. Lorsqu'une maladie, quelle que soit sa nature, contagieuse ou non, attaque un de ces malheureux, il reste au milieu de la famille, qui, dans cette atmosphère viciée, est exposée à l'influence de la contagion, rendue plus redoutable encore par une nourriture insuffisante, et un travail sédentaire d'une durée de seize heures, sur vingt-quatre.

« Il est certain que les vêtements de laine restent, pendant des journées entières dans ces logements, et parfois en contact avec le corps d'un ouvrier attaqué de la petite vérole, de la fièvre scarlatine ou de toute autre maladie profondément contagieuse. Ces vêtements portent probablement le *virus* chez les personnes auxquelles ils sont destinés. M. French, un des médecins signataires du présent rapport, a vu un habillement qui, peu d'heures avant d'être livré à un personnage de haut rang, servait de couverture à un individu malade de la petite vérole.

Autre ouvrier.—« En 1844, je travaillais pour les tailleurs honorables. Dans mon magasin, la façon des paletots et des habits de chasse était de 12 shillings. A la fin de la saison, on voulut la réduire

à 9 shillings. Les ouvriers refusèrent ce prix, attendu que d'autres maîtres donnaient jusqu'à 15 shillings pour le même ouvrage. La conséquence de cela fut que la maison renvoya tous les ouvriers, et trouva un Juif des environs de Petticoat-Lane, qui s'engagea à faire faire tous les paletots, à raison de 7 shillings 6 pence la pièce. Le Juif embaucha tous les pauvres ouvriers confectionneurs d'Houndsditch et du voisinage. Il fait en moyenne cinq cents paletots par semaine, sur chacun desquels il bénéficie de 2 shillings 6 pence, et comme on ne lui accorde pas les fournitures, il force les ouvriers à les payer. La seule économie des fournitures constitue une fortune. En comptant les hommes, les femmes et les enfants, la maison de confection du West-end emploie mille mains. Les fournitures de chaque ouvrier, calculées à 6 pence par semaine, donnent, par an, une somme de 1,300 livres (32,500 francs), prise dans la poche du pauvre. Le Juif qui a fait ce marché n'a jamais été tailleur. Il y a quelques années, il vendait des éponges dans la rue, et maintenant il a équipage. Les profits du Juif sont, par semaine, de 500 demi-couronnes ou 60 livres environ, soit par an plus de 3,000 livres (75,000 francs).

« Un des maîtres pour lesquels je travaille, a déclaré publiquement qu'il employait constamment mille mains ; aujourd'hui, dans le commerce honorable, chacune de ces mille mains gagnerait, en moyenne, 15 shillings par semaine : soit par an 39,000 livres (975,000 francs); mais, depuis que les

ouvriers ont été renvoyés, le salaire a été diminué *juste de moitié*, quoique le prix de vente *soit resté exactement le même pour le public*. Ainsi la réduction seule du salaire donne, par an, un bénéfice de 19,500 livres (487,500 francs). — A chaque quartier de l'année, on nous a coupé quelque chose de notre salaire, si bien qu'il est presque impossible à un homme de vivre par son travail avec sa famille. Littéralement, on mange, non pour vivre, mais pour respirer. Maintenant, pour la première fois, les maîtres prétendent qu'ils s'occupent de l'ouvrier. Ils parlent même de bâtir une école pour les enfants de leurs ouvriers; mais à quoi bon bâtir des écoles, quand ils savent, aussi bien que nous, qu'au taux de leurs salaires, il faut que les enfants travaillent à la maison avec leurs pères. Ils feraient bien mieux de bâtir des ateliers, et d'employer les hommes sur place avec des gages honnêtes, alors l'ouvrier pourrait élever ses enfants sans rien devoir à leur *charité*. Il demande du travail, et non l'aumône. »

CHAPITRE VI.

SLOPWORKERS — HABILLEMENTS DE L'ARMÉE, DE LA MARINE, DE LA POLICE, ETC.

« Si misérable, dit l'auteur de l'Enquête, que soit le gain des confectionneurs qui travaillent pour les magasins en gros des Minories et des endroits voisins, plus insuffisants encore sont les salaires des ouvriers qui fabriquent les vêtements des soldats, des marins, des douaniers et des autres employés du gouvernement. — Nous avons vu parmi eux des gens si écrasés par la souffrance et si rompus aux privations les plus cruelles, qu'ils avaient presque oublié de s'en plaindre.

« Tout préambule serait superflu; commençons seulement par expliquer, de la manière la plus rapide, comment est administré l'habillement de l'armée, qu'il est permis de prendre comme type de tous les travaux du gouvernement ou d'adjudication, dont la rétribution est considérablement

au-dessous de leur valeur. Nous ne pouvons mieux faire que de citer les extraits suivants des rapports officiels du gouvernement.

« Sir Robert Donkin devant le comité de l'armée et de la marine, s'exprima ainsi :

« Nous avons cent cinq bataillons d'infanterie. Leur habillement coûte annuellement 255,000 livres (3,375,000 fr.). Sur cette somme, 63,000 livres (1,575,000 fr.) par an restent entre les mains des colonels à titre d'émoluments; c'est-à-dire que le public paye, chaque année, à ces cent cinq colonels 63,000 livres de plus que ne coûte en réalité l'habillement, et cela dans un but qui est parfaitement compris et admis, à savoir d'ajouter aux appointements de chaque colonel une somme de 600 livres (15,000 fr.) par an. »

Après cela, personne ne sera étonné des réponses de sir Robert Donkin au même comité qui lui demandait :

« Pensez-vous que les colonels, à raison de l'exonération des risques et de la responsabilité qu'ils encourent pour l'habillement, consentiraient à recevoir 400 livres (10,000 fr.) par an, comme compensation de leurs bénéfices?

— Non, certainement non.

— Accepteraient-ils 500 livres (12,500 fr.) par an?

— Ni 500 livres, ni 600 livres. »

Dans le même rapport, il est établi que les sommes allouées par l'État aux colonels n'ont pas varié depuis plus de cent ans, et que cependant

les salaires étaient déjà, en 1832, de 17 pour 100 plus bas qu'en 1815. Ce fatal résultat, tout le monde le comprendra, est dû à la concurrence excitée parmi les fournisseurs par la cupidité des colonels. Pour avoir une idée de l'effroyable misère enfantée par un tel système et du nombre de gens qui en souffrent, il suffit de lire la réponse faite par M. Pearce, l'un des fournisseurs de l'armée, au comité qui désirait connaître combien il employait de bras dans son établissement.

« Il m'est impossible de le savoir, répondit M. Pearce, mais je pense que j'en occupe plusieurs milliers. Nous ne pouvons en connaître le nombre, parceque les marchandeurs nous prennent les matériaux d'une certaine quantité d'habillements à un prix déterminé. *Puis ils les font confectionner à St-Giles, et dans les plus bas quartiers de Londres, à si bon marché que l'on en serait surpris.* Je crois qu'il n'y a pas moins de *huit mille* personnes employées à ce travail. »

Un autre fournisseur de l'armée, M. Shaw, ému de la détresse de ces infortunés, essaya, dès 1845, de déterminer plusieurs de ses confrères à élever le taux des salaires. On remarque dans une lettre qu'il leur écrivait, à ce sujet, les passages suivants :

« En vous envoyant l'état des prix que j'ai résolu d'adopter pour l'avenir, j'espère que votre maison et les autres fournisseurs de l'armée se joindront à moi pour donner ce qui est justement dû à ceux

par le travail desquels nous vivons. — Il semble qu'il faudrait que le pauvre peuple fût dégradé par le vice ou la plus poignante misère, avant de se décider à travailler au prix qu'on lui donne pour faire les habillements de notre armée. »

En 1848, le même M. Shaw, de plus en plus frappé de l'état déplorable dans lequel l'ouvrier était plongé par l'abaissement des salaires, écrivait au président du comité de l'armée et de la marine :

— « Mylord, je voudrais respectueusement demander aux membres du comité si, comme hommes, comme gentlemen, comme chrétiens, ils trouvent que le prix de 5 pence (50 cent.), maintenant donné aux pauvres femmes pour faire un habit, soit une honnête et équitable rétribution de six, sept et huit heures de travail. — Mylord, la misère de l'ouvrier est affreuse. Une foule de gens veulent travailler, et ne peuvent obtenir d'ouvrage. — Une foule de femmes, rétribuées de la manière la plus inique, sont dans un état d'oppression ignominieux pour le pouvoir législatif, le gouvernement et l'Église. — Je supplie donc très-humblement votre seigneurie et les autres membres du comité, de vouloir bien mettre immédiatement fin au système d'adjudication, maintenant adopté par les divers départements du gouvernement, comme à un système de fausse économie, le plus oppressif pour le pauvre, et le plus nuisible, de toutes façons, aux vrais intérêts du pays. »

Dans un autre endroit, M. Shaw s'exprime ainsi :

« Je pourrais m'appesantir sur bien d'autres choses encore; cela est suffisant pour vous montrer combien cruellement l'ouvrier est opprimé. Quelques-uns des hommes vous diront qu'ils sont dégoûtés de la vie. » —

Mais écoutons les ouvriers eux-mêmes, et suivons, de nouveau, l'auteur de l'Enquête dans ses investigations.

« En réponse à mes questions, dit-il, le premier ouvrier que je visitai me répondit :

« Je fais les pantalons de soldats, principalement des gardes à pied. — En moyenne, le prix d'une façon de pantalon est 5 pence (50 centimes), mais il faut du feu pour le presser, et cette dépense doit être déduite du salaire. — Je peux faire un pantalon en 5 heures, mais il n'y a pas un ouvrier sur cent qui puisse en faire autant; il faut à un ouvrier ordinaire huit heures. — Pendant des semaines et des semaines, je ne gagne rien. Impossible d'avoir de l'ouvrage. Il y a deux ans, j'ai été vingt semaines pleines sans travailler. L'année dernière, j'ai eu huit semaines pleines à ne rien faire du tout, et cette année, j'ai déjà été inemployé pendant cinq semaines au moins. — Tout compte fait, je suis sûr qu'en prenant une semaine avec l'autre durant toute l'année, mon gain ne va pas, en moyenne, à plus de 2 shillings 6 pence (3 fr. 10 c. et 1/2) par semaine. — Je n'ai jamais vu les prix monter depuis sept ans que je travaille.

Je tiens mon ouvrage d'une personne qui le prend au magasin. Ces intermédiaires sont appelés *piece-masters*. Ils ont un penny de bénéfice sur chaque objet d'habillement, pantalons, habits ou redingotes. — Ils fournissent une caution de 50 livres. — Les prix dont je vous ai parlé sont ceux que le *piece-master* me donne. Ils sont si mauvais, que payer une chandelle pour travailler la nuit, c'est perdre à la fois son temps et son argent. Il vaut mieux nous coucher et mourir de faim, et c'est ce que font presque tous ceux qui sont à cet ouvrage.

— « Si vous ne gagnez, comme vous dites, que 2 shillings 6 pence en moyenne par semaine, comment faites-vous pour vivre avec cela?

— « Je ne pourrais pas — oh! non, je n'aurais pas pu tenir avec cela jusqu'ici, ni même pendant un seul mois. Mais voilà le fait : Je loue 2 shillings par semaine, partie de mon logis, garni de meubles qui m'ont été laissés en dépôt par un jeune homme. Mais cela ne pourra pas durer; — voilà près de trois mois que les draps des locataires n'ont pas été changés, et je suis sûr qu'ils ne peuvent rester ainsi plus longtemps. Dans mon lit à moi, je n'en ai pas du tout. Et pour moi-même, je n'ai pas eu une chemise propre de tout le mois. Je ne puis réellement rien payer pour le blanchissage. Je n'ai jamais pu acheter un habit neuf depuis que je suis dans le métier. J'ai acheté 4 pence cet habit-là à un domestique; les autres affaires m'ont été données en demandant, ce qui est vraiment bien dûr. —Cette chatte que vous voyez-là, vous direz que je

n'ai pas besoin de l'avoir, étant si pauvre. Elle me coûte 3 pence 1/2 par semaine, autant qu'un demi pain de quatre livres, et je le regrette ; mais une pauvre demoiselle, qui meurt de faim, me l'a apportée et m'a demandé, avec les larmes dans les yeux, d'en prendre soin, parce qu'elle ne pouvait pas lui donner un morceau à manger. — Elle n'en avait pas un pour elle-même. C'est une maîtresse de musique, et je suis sûr qu'elle est mourante, faute de nourriture. Elle vient de sortir de l'hôpital. Pauvre chère créature ! Elle est bien trop fière pour aller au workhouse. Je ne voudrais même pas lui dire une telle chose à elle, cela lui briserait le cœur. — Je sais qu'elle n'a jamais eu autre chose que du thé — du thé, — du thé — pendant des mois. Elle est parente de la *famille des Pitt*, et elle a composé quelques morceaux de musique sacrée, mais les planches sont en gage pour 4 shillings. Je pense que les pauvres ne sont pas si malheureux qu'une personne de sa condition. Si elle a honte de s'adresser à la paroisse, vous devez penser combien elle rougirait de laisser voir à quelqu'un sa misère.

« La seule extravagance que je me permette, c'est celle de mon oiseau ; il me coûte un farthing par semaine. Pauvre Dickey ! Je n'aimerais pas à me séparer de lui. C'est ma seule compagnie en ce monde. »

« Je pris des renseignements sur cet ouvrier. Son propriétaire me dit qu'il était un des plus dignes et des meilleurs hommes qu'il eût connus, ponctuel

dans le *paiement de son loyer*, sobre, industrieux, et d'une conduite exemplaire.

« J'allai ensuite chez une ouvrière qui habitait une mansarde dans Saffron-Hill.

—« Je fais ordinairement, me dit-elle, les vestes et les pantalons des marins. Dans une veste, il y a quatorze boutonnières, les parements, le collet et les épaulettes, tout cela piqué et pressé. Je peux en faire une en sept heures et ça m'est payé 9 sous (4 pence et demi), mais je suis obligée de fournir le fil, et il en faut un quart d'once par veste. Les capotes de soldats, avec de grands collets, les parements et onze boutonnières, ne me sont payées que 10 sous (5 pence); je ne pense pas que je pourrais en finir une en neuf heures, elles sont si grandes! Les hommes ont presque tous cinq pieds six pouces, ainsi je vous laisse à juger, Monsieur. La semaine dernière, j'ai gagné 1 shilling 8 pence et la semaine d'auparavant 1 shilling 4 pence. Je ne peux me souvenir de l'autre semaine avant celle-ci, mais je sais que c'était très peu, un shilling (25 sous) je crois. En moyenne, je pourrais faire 3 shillings nets par semaine, mais l'ouvrage manque. Je ne pourrais pas vivre avec ce que je gagne si, de temps en temps, on ne me donnait un morceau de pain. Je passe l'hiver comme je peux. Le médecin dit que je devrais manger plus que je ne mange — mais à quoi bon dire cela quand on n'a rien à manger?... ah! j'ai terriblement souffert!

Autre ouvrière. —« Elle n'avait pas de domicile. Je la rencontrai chez l'ouvrier dont j'ai parlé tout

à l'heure; sa figure était pâle, sa voix chevrotante, ses yeux caves et cerclés de noir. Voici ses paroles :

« Ah! c'est étonnant, comment les pauvres gens vivent — mais non, ils ne vivent pas. — Mon salaire est d'environ 1 shilling 6 pence par semaine. Dans l'été, c'est meilleur, parce que je n'ai pas besoin de chandelle. Je bâtis les habits de sapeurs, à raison de 3 pence la pièce avec les épaulières et les poches complétement faites, ainsi que deux boutonnières à la ceinture. — Je n'ose pas dire comment je vis. Je n'ai rien qu'une tasse de thé et un morceau de pain sec deux fois par jour, tout le long de la semaine. Je n'ai pas de domicile à présent. On m'a dit de m'en aller, parce que je n'avais pas d'ouvrage et que je ne pouvais pas payer. Je vis maintenant avec une voisine, dans la maison où j'avais ma chambre. Elle m'a permis de rester avec elle, jusqu'à ce que j'aie de l'ouvrage, car je ne peux pas payer de loyer. Elle me donne un peu à manger—une partie de ce qu'elle gagne, la pauvre femme... elle est quelquefois aussi affamée que moi.

— « Une autre malheureuse me fit le récit suivant : « Je couds des pantalons à 1 penny (2 sous) la pièce. Le plus que j'aie jamais gagné, c'est 2 shillings dans une semaine, et encore, il fallait que ma fille m'aidât un bon bout. — Des semaines, je gagne 1 shilling, d'autres, 9 pence; cette semaine, je gagnerai 3 pence.—Ma fille ne gagne rien, et nous serions mortes de faim, si je n'avais eu quel-

ques-unes de ses hardes à mettre en gage. Je ne me souviens pas d'avoir vu d'aussi mauvais temps. Je ne sais ce que nous deviendrons, si ma fille ne trouve pas une place. Elle n'a pas d'habits à mettre pour en chercher? Et quoi faire, grand Dieu! — Mourir! »

« On m'avait dit que les habillements des condamnés étaient le travail le plus mal payé; je me fis conduire chez une femme dont c'était le gagne-pain.

« Elle demeurait dans une petite chambre de derrière. Je frappai à la porte une fois, deux fois, trois fois. — Enfin, la porte fut ouverte et une espèce de spectre, une vieille femme, d'une maigreur extrême, agitée d'un tremblement nerveux, me dit en soupirant : « Ah pardon, Monsieur, mais je pensais que c'était la femme qui venait pour le shilling que je lui dois. » — Dans la chambre, le dénûment le plus complet; sur une mauvaise chaise, sans dos, étaient posées quelques petites pommes de terre. C'était le dîner de la pauvre vieille. Elle avait ramassé des feuilles de thé qu'elle avait fait bouillir de nouveau, afin d'obtenir quelque chose ressemblant à un repas. Elle n'avait pas même un morceau de pain. Dans un coin de la chambre, était roulé un matelas de foin qu'elle étendait sur le plancher pour dormir.

« Elle me dit : — « Je fais les habillements des condamnés. Pour un habillement *complet*, je gagne 7 pence 3/4 (75 cent. environ). La jaquette 3 pence,

les pantalons 3 pence, et le gilet 1 penny 3/4 : sur quoi j'ai à fournir mon fil.—Il m'en faut environ une once et demie pour l'habillement, et l'once coûte de 2 à 3 pence. Et puis, il faut que je presse bien les habits, ce qui me prend un bon morceau pour le feu. Oh oui, en vérité ! Je suis aussi obligée d'avoir une chandelle d'un penny. — Il y a un long jour et demi de travail dans un habillement. Je travaille depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. — En un jour et demi, continua-t-elle, en poussant un profond soupir, si je déduis le coût du fil et de la chandelle, sans rien dire du feu, je gagne 3 pence 3/4,—pas 2 pence (4 sous) par jour. Quelquefois, pendant des semaines entières, je n'ai rien du tout à faire. — J'ai chômé jusqu'à trois mois de suite, sans gagner un demi-penny,— il n'y avait pas d'ouvrage du tout ; nous mourions tous de faim, l'un contre l'autre. Je puis vous l'assurer, je chôme au moins le quart de l'année. — Je travaille, depuis quatorze à quinze ans, aux habillements des condamnés, depuis la mort de mon mari. — Il y a des gens plus malheureux que moi, mais ils sont assistés par la paroisse. — On m'a dit à la paroisse que j'étais encore assez jeune pour travailler, et cependant voilà que j'ai plus de soixante-dix ans. — Je trouve que c'est bien dur ! —bien dur, en vérité, — oh oui, je vous assure ! je souffre la faim bien souvent. Je l'ai soufferte tout le dimanche dernier, car je n'avais rien, *rien du tout*. Je suis restée couchée jusqu'à midi,

— couchée parce que je n'avais rien, rien à manger. — Les affaires sont bien mauvaises maintenant. — Beaucoup de nous meurent de faim, — oh! oui, beaucoup!

CHAPITRE VII.

SLOPWORKERS (OUVRIÈRES A L'AIGUILLE).

« Les faits qui vont se dérouler ici, dit l'auteur de l'Enquête, sont d'une telle nature, que la plume est impuissante à peindre les terribles émotions qu'ils ont fait naître en moi.

« Partout c'est la faim et la prostitution, résultats inévitables de l'extrême avilissement du salaire. C'est une épouvantable lutte entre la vie et la mort. Il faudrait des volumes pour raconter les détails de cette agonie, dont je ne pourrai donner qu'une idée bien incomplète.

« En passant rapidement en revue ces différents métiers du domaine de l'aiguille, nous acquerrons la preuve que les prix vont toujours en diminuant, et qu'un travail opiniâtre, épuisant, de quinze à seize heures, ne produit jamais plus de 2 shillings et demi à 3 shillings par semaine. Qu'on juge ensuite quelles doivent être les souffrances des mois fréquents de chômage !

— *Chemises.* « Une ouvrière des plus rangées

des plus laborieuses, d'une excellente réputation, a fait la déposition suivante : — « Je travaille dans de meilleures conditions que beaucoup d'autres, une parente ayant pu fournir caution pour moi. Le plus bas de la façon des chemises est de 1 shilling la douzaine, ou 1 penny (2 sous) la chemise. Je trouve, moi, à faire de plus belles chemises à 2 shillings. Je travaille sans discontinuer, de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Je fais ordinairement dix-huit chemises dans la semaine. Toute déduction faite des fournitures, du fil, du coton, du charbon pour presser l'ouvrage, mon salaire net varie de 2 shillings à 2 shillings 3 pence, ou 6 pence (55 sous à 3 fr. 2 sous) par semaine. Les prix étaient bien meilleurs quand je commençai à travailler, il y a quelque dix-neuf ans. On payait, alors, 1 shilling ce que l'on paie aujourd'hui 6 pence, et 8 pence ce qu'on paie 2. Je ne sais quelle peut être la cause de cela. Je pense qu'il y a tant de mains qui attendent de l'ouvrage, que l'un veut supplanter l'autre. — L'ouvrier est bien mécontent et bien malheureux aussi, oh! oui, bien malheureux! Il y a une terrible misère et de terribles souffrances parmi nous, allez. C'est ce dénûment qui propage la prostitution dans notre métier. La plupart des ouvrières sont des jeunes filles qui n'ont absolument rien. Il y en a une à peine qui soit vertueuse. »

Autre ouvrière. — « Un seul regard sur la chambre et sur celle qui l'habitait suffisait pour témoigner que la pauvre créature était ensevelie dans la mi-

sère jusqu'aux lèvres. En réponse à mes questions, elle me dit :

— « Je ne fais que des chemises ;—elles me sont payées 2 pence la pièce. Il faut que je fournisse le fil et le coton. A travailler de cinq heures du matin à neuf heures du soir, je ne peux en faire plus de trois. Souvent, je me lève à deux ou trois heures du matin et je vais jusqu'au lendemain soir, en me couchant tout habillée, pour prendre un somme de cinq ou dix minutes. L'agitation d'esprit ne vous laisse jamais dormir plus longtemps ! » Elle ajouta, en me montrant son livre : « par là vous pouvez voir que la moyenne de mon salaire est de 2 shillings nets (2 francs 50 c.) par semaine. C'est là ce que gagne une ouvrière de première main. Oh ! les temps sont durs, bien durs ! — Avant d'avoir trouvé une caution, je ne gagnais qu'un penny et demi pour les mêmes chemises qui, maintenant, me sont payées 2 pence, car alors j'étais obligée de travailler pour un marchandeur. Quel que soit le salaire des pauvres gens, les marchandeurs en prennent le quart environ. *Les prix baissent de jour en jour ; où s'arrêteront-ils ?* Jamais de viande, et je ne goûte pas à une tasse de thé une fois par mois, quoique je sois debout de bonne heure et bien tard. Ce que je gagne avec tant de travail est si peu, si peu, qu'il m'est impossible de me mettre un haillon sur le dos, et cependant personne ne peut faire plus que moi. Oh ! non. »

Gilets. — « J'allai visiter une giletière qu'à pre-

mière vue on aurait cru être à son aise, tant sa petite chambre était brillante d'ordre et de propreté. Mais bientôt, sous cette propreté, on reconnaissait une extrême misère, malgré les efforts de la pauvre femme pour la cacher. — « Depuis vingt-six ans, me dit-elle, je travaille pour la même maison. Il m'est arrivé de gagner un peu plus de 2 shillings 6 pence par semaine et même jusqu'à 3 shillings (3 fr. 75 c.). Pour gagner cela, il faut que je travaille sans relâche depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. — *Les prix vont toujours en baissant. Chaque semaine, on nous réduit quelque chose.* — Il m'est bien difficile de me nourrir avec mon ouvrage. A mon âge, il n'y a plus que le workhouse. — Après vingt-six ans de rude travail, je n'ai pas un penny devant moi, — rien pour me reposer pendant une heure. Beaucoup de gens du métier sont encore plus malheureux que moi ! »

Autre ouvrière. — « C'est une jeune femme de tournure et de manières distinguées.

— « Je suis giletière. Chaque gilet m'est payé 10 pence, quelquefois 8 pence, quelquefois 6 pence. Les gilets de 10 pence sont en satin noir piqués tout autour. Sur ces 10 pence, il faut payer les fournitures. Elles me coûtent, par gilet, d'un penny à 2 pence. Je ne puis guère faire que quatre gilets par semaine. Quand j'étais apprentie, nous avions 5 shillings (6 fr. 25 c.) pour ce qui m'est payé 10 pence (20 sous) aujourd'hui. A 2 shillings la pièce, on pourrait vivre; mais au taux actuel,

je souffre de la faim. Si mes amis ne me secouraient pas un peu, je ne sais ce que je deviendrais. — *Les prix ont toujours été en diminuant, surtout depuis deux ou trois ans.* Je ne pense pas qu'ils puissent aller plus bas; autrement, il faudra mourir tout à fait d'inanition. Je suis jeune, hélas, et le travail a déjà tué ma santé. Je sens la vie se retirer chaque jour de moi. »

Corsets. — « On me donne 5 pence (50 centimes) par corset. — Je ne peux en faire plus de neuf par semaine, en travaillant quatorze heures par jour; mais je n'ai pas toujours d'ouvrage. En prenant toute l'année, la moyenne de mon salaire ne va pas plus haut que 2 shillings 6 pence. Tout juste de quoi avoir une tasse de thé. Depuis vingt-cinq ans, *les prix baissent sans cesse.* Mon mari est plâtrier, mais voilà deux ans qu'il ne peut trouver d'ouvrage. Nous avons deux enfants. L'aîné gagne 5 shillings. Après le loyer de la semaine payé, il nous reste 5 shillings 3 pence pour vivre quatre, si l'on peut appeler cela vivre. — Oui, pas 2 pence par jour chacun pour la nourriture, le feu et les habits! Oh! *souvent je m'évanouis quand je me lève, tant j'ai besoin,* tant je manque de tout! »

Autre ouvrière. — « Mon histoire est semblable à celle de cette pauvre femme. — Je travaille aux corsets, depuis plus de vingt ans. — Dans toute l'année, 2 shillings par semaine, c'est tout ce que je peux gagner. — En juin, j'ai fait des gilets de flanelle pour homme, à 4 sous pièce. Tout ce que je pouvais faire, c'était 8 sous par jour, en tra-

vaillant nuit et jour sans relâche et de toutes mes forces. — Si ce n'était cette bonne femme qui a bien voulu me loger chez elle, je ne sais ce que je serais devenue. Ah! monsieur, le pauvre est généralement bon pour le pauvre. Si nous ne nous aidions pas entre nous autres, que deviendrions-nous? Jamais les riches ne pensent et ne viennent à nous. Ils en savent bien plus long sur les esclaves de la Jamaïque que sur nous. Nous dormons tous dans cette chambre, l'une sur le lit, les autres par terre. Ce brave cœur de femme me donne une tasse de thé quand elle en a, mais souvent elle n'en a pas pour elle-même. Mon mari est mort, il y a deux ans. J'avais des enfants, mais ils sont tous morts aussi. Dieu merci! oui, c'est un bonheur qu'ils soient morts. »

Bordeuse de souliers. — « Ah! il est grandement temps que l'on fasse quelque chose pour le peuple, car l'ouvrage est cruel maintenant. — Je gagne clair environ 1 shilling 6 pence par semaine. Je me mets à l'ouvrage à six heures du matin, et je ne le quitte qu'à minuit ou à une heure.—Je travaille ordinairement dix-huit heures par jour. — J'oubliais que je brûle une chandelle de 2 sous chaque nuit, ce qui laisse net mon salaire à 25 sous par semaine.—Quand mon mari a payé le loyer, j'ai de lui 4 ou 5 shillings peut-être pour nous entretenir, moi, lui et l'enfant. — Il y a douze ou treize ans, *les prix étaient meilleurs.* — C'est une dure chose que la vie, *si c'est là vivre.* Nous n'avons rien *que du pain* d'un bout de la semaine à l'autre. »

Autre bordeuse de souliers. — « Je travaille pour la même personne et au même prix, de sorte que mon salaire est aussi de 25 sous par semaine, en déduisant la chandelle. — J'ai trois enfants. — La semaine dernière, mon mari, après avoir payé le loyer, m'a apporté 1 shilling, — rien de plus pour nous nourrir, lui, moi et deux enfants; le troisième est chez sa grand'mère. Je puis vous assurer que nous avons été obligés de vivre sur ces deux shillings, — mais ce n'est pas vivre, *c'est juste assez pour dire que l'on n'est pas mort.* — Quel temps! Bien souvent j'ai envie d'en finir. Ah! si ce n'était pour mes pauvres enfants! »

Nouveautés, cravates, etc. — « J'emploie avec moi une ouvrière et une petite fille. Je paye l'ouvrière 3 shillings par semaine, et je ne donne rien à la petite fille qui vient pour apprendre.... Avec leur aide, je gagne environ 5 shillings nets par semaine. — Il m'est arrivé de gagner jusqu'à 7 shillings, mais pour cela, il m'a fallu veiller trois nuits sur six. Il y a des semaines où je gagne 50 sous seulement, et d'autres rien du tout. C'est quand il y a chômage. L'ouvrage chôme à Noël et au milieu de l'été, *trois mois chaque fois.* — *Les prix ont considérablement baissé depuis dix-huit mois.* Une des causes de la baisse est que les maîtres mettent des affiches à leurs carreaux pour demander des ouvrières, qu'ils en aient besoin ou non. Alors, par la concurrence, ils voient *jusqu'où ils peuvent oser baisser les prix.* Ils emploient celles qui s'offrent à meilleur compte, et les autres sont forcées de mourir de faim

ou de faire encore pis. Dans le magasin qui m'occupe, il y a environ cinquante ouvrières ; plus de trente, j'en suis sûre, gagnent de l'argent autrement qu'en travaillant. Il en est de même dans toutes les autres maisons. »

Autre ouvrière. — « J'aurai dix-neuf ans le 28 février. — Mon père et ma mère sont à ma charge. Ma mère m'aide quelquefois, mais elle a plus de cinquante ans et ne peut ni voir le soir, ni travailler sur des étoffes noires. Elle s'est brisé un vaisseau, il y a sept ans, ce qui la rend incapable de faire une besogne fatigante. Mon père, qui était charretier, s'est enfoncé les côtes, il y a deux mois, en tombant de sa voiture. Son maître ne veut plus l'employer. Je lutte tant que je peux pour empêcher lui et ma mère d'aller au workhouse. Pendant trois semaines, je ne me suis ni déshabillée ni couchée, afin de pouvoir les soutenir et de payer le médecin. Pendant tout ce temps, je n'ai dormi que la tête sur la table. J'étais à l'ouvrage nuit et jour. »

Manteaux de femmes, d'enfants, bonnets, etc. — « Je travaille ordinairement de neuf heures du matin à onze heures du soir, souvent plus, rarement moins. Quatorze heures, c'est le temps ordinaire de mon travail. — Je n'ai souvent *que du pain* tout le long de la semaine. »

Tapisserie. — « Les prix *ont baissé de plus de moitié depuis cinq ans.* Ainsi, nous n'avons plus que 2 shillings pour les rideaux qui nous étaient payés 5 shillings. — Les ouvrières chôment un tiers de l'année. »

Couture.— « Je suis sûre que je ne gagne pas plus de 2 shillings à 2 shillings 6 pence par semaine. Il y a plus de mains que d'ouvrage. — J'ai souvent été quatre ou cinq jours de suite *sans autre chose qu'un morceau de pain sec et de l'eau.* »

Fourrures. — « Ce genre de travail est moins mauvais que les autres. Cependant, les prix *ont beaucoup diminué depuis cinq ans.* Chaque année, cela va de pis en pis. Nous chômons ordinairement pendant trois mois au moins. »

Broderie en passementerie. — « Mon salaire hebdomadaire ne va pas en moyenne, pour toute l'année, au delà de 2 shillings, tandis qu'il y a trois ans, je gagnais facilement de 15 à 16 shillings. — Je ne sais vraiment ce qu'est devenu l'ouvrage. Toutes les brodeuses ne gagnent qu'une misère de 2 ou 3 shillings par semaine. Beaucoup sont venues m'en demander la cause, parce qu'on sait que généralement on ne me laisse pas chômer. Eh bien, trois fois j'ai envoyé ce petit garçon chercher de l'ouvrage au magasin, et trois fois on lui a dit de repasser la semaine suivante. Maintenant, même pour moi, le chômage devient la règle. Il nous faut donc mourir de faim. »

Jarretières. — « Je travaille de huit heures du matin à neuf heures du soir. Je travaillerais plus longtemps, mais souvent l'ouvrage manque. Depuis plus de vingt ans, je suis employée par la même maison. Mon maître a toujours été bon pour moi et ne m'a pas encore baissé les prix, mais, dernièrement, il a commencé à en parler. Quelle

que soit la réduction, elle me sera dure à supporter. Je me verrai forcée de finir mes jours dans un workhouse. Il m'est impossible d'économiser 1 farthing. C'est à peine si je peux vivre avec ce que je gagne, car j'ai travaillé dur toute ma vie, et 12 sous par jour, c'est tout ce que j'ai eu, depuis dix ans, pour me vêtir et me nourir. »

Bretelles. — « Ma journée de travail a toujours douze heures au moins et souvent davantage. Le plus que j'aie gagné, en une semaine, ç'a été 32 sous, et pour cela j'ai été obligée de travailler trois fois jusqu'à onze heures du soir. Ordinairement, quand l'ouvrage va, je gagne 24 sous par semaine, mais j'ai à fournir 2 sous de coton, et 3 sous de chandelles. — Je chôme trois mois de l'année. Pendant le chômage, je gagne environ 9 sous par semaine, mais j'ai à fournir 1 sou de coton. — Je ne peux pas vous dire comment nous vivons. Mes enfants ne sont pas vêtus, aussi ai-je honte de les laisser sortir. »

Chapeaux de femme. — « Deux sœurs travaillant fréquemment vingt heures par jour, dans l'été, souvent toute la nuit, et jamais moins de dix-huit heures par jour, produisent le compte de leurs salaires pendant quatre années. D'après ce compte, on voit que, leur loyer payé, il leur est resté chaque jour, pour se nourrir et se vêtir, en 1846, 8 sous et demi, en 1847, 7 sous, en 1848 et en 1849, 5 sous. Elles habitent une petite mansarde de sept pieds carrés, sans cheminée. Une d'elles est obligée de s'asseoir sur le lit; elles ne possèdent

qu'une seule chaise. — L'hiver dernier, *elles sont restées trois mois sans manger une miette de pain.* Elles vivent ordinairement de gruau; souvent, à elles deux, elles n'en consomment que pour 2 sous par jour. — Elles n'achètent jamais rien à crédit. Parfois, si elles ont quelque chose à mettre en gage, elles ont recours à ce moyen pour manger, et si elles n'ont rien à engager — « Eh bien alors nous mourons de faim, — dit en souriant une de ces pauvres créatures. Nous aimons mieux cela que de devoir. *Plusieurs fois nous sommes restées, toutes deux, trente heures sans rien prendre.* L'hiver, nous sommes toujours bien mal. Nous sommes convaincues qu'il y a des milliers d'ouvrières à Londres qui, comme nous, meurent de faim. C'est la vie habituelle de l'ouvrière. Nous pouvons le dire, parce que nous le savons. Cet été, pour payer notre loyer arriéré, nous avons, toutes deux, régulièrement travaillé, six mois durant, dix-huit et vingt heures par jour, dimanche compris; souvent depuis deux heures du matin, au point du jour, jusqu'à onze heures du soir, *en ne prenant, pour toute nourriture, qu'une seule tasse de thé.* »

Couturière. — « Sur sa table était le quart d'une once de thé. Observant que mes regards s'arrêtaient là-dessus, elle me dit que c'était tout ce qu'elle prenait. « Jamais de sucre, ajouta-t-elle, je n'en ai pas le moyen. — Une tasse de thé, un morceau de pain et un ognon, c'est ordinairement tout ce que j'ai pour mon dîner, et quelquefois je n'ai pas même un ognon; alors je mouille mon pain. —

Je m'assieds entre huit et neuf heures du matin, et je travaille jusqu'à minuit; je n'entre jamais dans mon lit plus tôt. Quelquefois, je chôme pendant quinze jours. Demain il y aura une semaine que je n'ai tiré l'aiguille. — Je ne fais pas 3 shillings par semaine. — Voilà douze ans que je travaille. J'ai travaillé dix ans pour la même maison. Nous avions autrefois 7 pence pour ce qui nous en vaut 5 maintenant. C'est un temps horriblement dur. Beaucoup, beaucoup sont plus malheureuses que moi encore. Pourquoi resterais-je sur terre, si ce n'était pour ces deux enfants? — Lorsque nous n'avons pas d'ouvrage, nous mourons de faim, ou nous nous endettons; — puis, il faut lutter pendant des mois pour s'acquitter. Ah Monsieur! *c'est un combat qui n'est connu que du pauvre*. Aucune ouvrière du métier n'est mieux, car je suis une des mains les plus habiles. »

Autre couturière.—« Je fais des pantalons à 14 sous la paire. — Je travaille de six heures du matin à dix heures du soir. — Mais il y a des semaines où je suis complètement sans ouvrage. — C'est ce qui a lieu chaque hiver pour nous autres confectionneuses, et c'est l'époque où nous avons le plus besoin d'argent. La semaine dernière, je n'ai gagné que 25 sous, et je suis sûre que tout le long du mois, je n'ai pas eu plus que cela, chaque semaine. A prendre toute l'année ensemble, je ne gagne pas 3 shillings par semaine. Ma mère est veuve, âgée de soixante-six ans; à nous deux, nous gagnons de 4 shillings 6 pence, à 5 shillings par

semaine. — Notre loyer est d'un shilling. Il nous reste de 3 shillings 6 pence à 4 shillings pour nous nourrir et nous vêtir toutes deux.

« Il est tout à fait impossible pour nous de vivre avec cela, et la conséquence est que j'ai été obligée de prendre un mauvais chemin. J'ai travaillé trois ans dans la confection. J'étais vertueuse quand j'ai commencé à travailler, et je le suis restée jusqu'à l'année dernière. Je luttai bien énergiquement pour me garder chaste, mais je ne pouvais trouver à manger pour ma mère et pour moi ; alors, je me mis à vivre avec un jeune homme. Il m'a promis de m'épouser. Je ne l'ai pas vu depuis six mois, et je ne sais s'il tiendra sa promesse. Je suis enceinte de lui. Beaucoup de jeunes filles me donnent de mauvais conseils. — Elles me disent qu'elles ont de quoi manger leur faim, boire leur soif et de beaux habits. Il n'y a pas une seule jeune fille qui puisse gagner sa vie dans la confection. Les maîtres savent tous cela, mais ils ne voudraient pas l'avouer. Je suis sûre qu'il n'y a pas, dans la confection, une seule fille vertueuse, et elles sont des milliers dans la partie. J'en connais des quantités qui se prostituent pour gagner leur vie, et je serai obligée de faire la même chose, si ça ne tourne pas mieux pour moi. — Si j'avais pu gagner honnêtement de quoi vivre, de quoi me nourrir et me vêtir, je ne me serais jamais écartée du droit chemin, non, jamais. Ah ! j'ai lutté aussi longtemps que j'ai pu. A la fin, à la fin, j'ai succombé. — Mon enfant augmentera mes charges, et si le

père ne veut pas m'aider à le nourrir, nous serons obligés d'aller dans la rue. Je sais combien cela est horrible. Il aurait mieux valu pour moi vivre d'une croûte dure et d'eau que d'être comme je suis maintenant. *Mais personne ne connaît les tentations de nous autres pauvres filles dans le besoin.* Les riches ne peuvent pas comprendre cela. Si j'étais née dame, il ne m'aurait pas été bien difficile de me conduire comme il faut. Être pauvre, et être honnête, pour une jeune fille c'est le plus dur combat de tous. Je suis prête à le répéter, c'est le besoin, et non autre chose, qui m'a fait tomber en faute. Si j'avais été mieux payée, je me serais mieux conduite. *Jeune comme je suis, ma vie est désormais une malédiction.* S'il plaisait au Tout-Puissant de me prendre avant que mon enfant vînt au monde, je mourrais heureuse ! »

Confectionneuses. — « Les meilleurs renseignements me furent donnés sur deux ouvrières que je vis ensuite. Elles travaillaient ensemble pour la même maîtresse. L'une d'elles me fit ce triste récit :

« Je travaille de seconde main pour les marchandeurs. On nous donne 4 pence par pantalon. Il faut que nous travaillions de douze à quatorze heures par jour pour en faire deux. Je gagne net environ 3 shillings par semaine. C'est bien dur, en vérité, de vivre là-dessus. Nous dépensons, chaque jour, nos 6 ou 8 pence, et souvent, le dimanche, nous n'avons rien du tout. Si nous tombons malades, nous sommes remerciées. La mar-

chandeuse ne nous garderait pas le second jour. — J'ai été mariée. — Mon mari est mort, il y a sept ans. — Je n'ai plus d'enfants vivants. — J'en ai enterré trois. — Il m'en restait deux, quand mon mari est mort ; — deux enfants, et pas un sou. La seule ressource que j'avais pour nous nourrir, moi et mes pauvres petits, c'était la confection. Cela me donnait, de première main, 5 shillings 6 pence. — C'était tout pour moi et mes deux garçons, quand mon aîné mourut, — deux ans après son père. Je fus bien reconnaissante au bon Dieu de me l'avoir enlevé, car je n'avais pas de quoi le nourrir. Mon second garçon est mort, il y a cinq mois seulement. Je l'aimais comme je voudrais aimer la vie, mais j'ai été heureuse qu'il m'ait été pris, car je sais qu'il est mieux maintenant qu'il n'aurait été avec moi. Je n'aurais pu lui donner que la plus atroce misère, et Dieu seul sait ce qui serait arrivé de lui, s'il eût vécu. — Ma caution mourut, il y a cinq ans. Ç'a été un rude coup pour moi. Je gagnais environ 5 shillings 6 pence avant cela. Les pantalons étaient mieux payés alors, et quand je fus obligée de travailler de seconde main, je ne gagnai plus que quatre shillings. — Un de mes enfants était encore vivant, et nous ne pouvions réellement pas exister avec si peu d'argent. — Je m'adressai à la paroisse ; — ils me dirent d'aller au workhouse, mais je savais que si je faisais cela, ils me prendraient mon enfant. Ah ! j'aurais tout souffert auparavant. Bientôt, nous fûmes si misérables, moi et mon enfant, que je fus forcée de recourir à la pros-

titution pour nous empêcher de mourir de faim. Jusqu'à la mort de ma caution, je peux le jurer devant Dieu, j'étais une honnête femme, et si le prix de mon travail m'eût permis de vivre, je n'aurais jamais eu recours à la rue. Je suis fâchée de dire qu'il y a bien des personnes comme moi, dans notre partie,—des centaines de femmes mariées et de jeunes filles faisant ce que je fais pour la même raison! — C'est la ruine de nous autres,— corps et âme,— et tout cela est dû à la pauvreté du salaire. J'en connais de bien jeunes qui mènent cette vie. Elles en deviendront folles. Ce sont de rudes et habiles ouvrières, mais elles ne gagnent pas assez pour manger, non, pas même les plus mauvais aliments. Ah! si elles gagnaient davantage, elles ne songeraient pas à vivre ainsi! Elles travaillent le jour et courent la nuit. Je n'en connais pas qui fassent pratique d'aller dans la rue régulièrement la nuit. Elles sortent seulement, quand elles sont chassées par la faim. Voilà ce qui est la vérité, et je puis, sans crainte, le jurer dans ma conscience et devant Dieu. »

« Lorsque cette infortunée eut cessé de parler, sa compagne ajouta :

« Je gagne, comme elle, environ 3 shillings par semaine, j'ai été mariée, mon mari est mort, il y a onze ans. Mes enfants sont morts. — J'ai été une honnête femme jusqu'à la mort de mon mari. Je peux mettre ma main sur mon cœur et le jurer. Mais depuis, la pauvreté, la misère, m'ont forcée à faire ce que je n'avais jamais fait. — Je ne pouvais

gagner de quoi manger. — Je ne peux avoir une guenille à porter sans recourir à la prostitution. A cet égard, notre sort est à toutes le même. Les bas prix de la confection font les prostituées, je peux le dire pour moi et pour beaucoup d'autres. Si j'avais été mieux payée, si j'avais pu gagner ma vie par mon travail, je serais encore une femme honnête et vertueuse. Pendant trois ou quatre ans après la mort de mon mari, j'ai lutté *pour me garder fidèle à sa mémoire*, puis enfin je n'avais plus d'habits, et j'ai été forcée de tomber. Ah! quelquefois, j'ai tout-à-fait horreur de la vie. »

Confectionneuses. — « L'histoire suivante est peut-être une des plus touchantes que l'on puisse lire. Je l'avoue, en l'écoutant, je partageais la double agonie de corps et d'esprit à laquelle était en proie la pauvre Magdeleine qui me la racontait. C'était une belle jeune fille, à la taille fine et élancée, aux traits remarquablement réguliers. Elle me fit ce récit, la figure cachée dans ses mains, et en poussant de tels sanglots que je ne saisissais qu'avec difficulté ses paroles. Les larmes coulaient entre ses doigts. Jamais je n'avais vu une si profonde douleur. — Les maîtres au service desquels elle était alors, me firent les plus grands éloges de son honnêteté, de sa sobriété, de son activité, et particulièrement de sa vertu.

« Voici ses propres paroles :

« Je travaillais à la confection, — aux chemises, — aux chemises blanches à plis. Je gagnais 2 pence 1/4 par chemise. Il y a six boutonnières, quatre

rangs de piqûres par devant, le collet et les poignets piqués aussi. En travaillant depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, je pouvais en faire sept dans la semaine. Cela me donnait 17 pence 1/2 (35 sous) pour le travail de toute ma semaine. Sur cela, il fallait prendre le coton et il me revenait à 2 pence par semaine, ce qui me laissait 15 pence 1/2 (31 sous) pour payer mon loyer, ma nourriture et acheter des chandelles. J'étais seule et je recevais quelques petits secours de mes amis, mais il m'était impossible de vivre. Je fus obligée de sortir la nuit pour pouvoir manger. J'eus un enfant, et il avait coutume de crier pour la nourriture. Alors, comme je ne pouvais gagner sa vie avec mon aiguille, j'allais dans les rues. Quelquefois il n'y avait pas d'ouvrage pour moi, et alors j'étais forcée de dépendre tout à fait de la rue pour ma nourriture. Sur mon âme, j'allai dans la rue seulement pour nourrir mon enfant et moi. Si j'avais pu gagner ma vie autrement, je n'aurais pas fait ainsi. Je suis fille d'un ministre de l'Evangile. Mon père était un prédicateur indépendant, et je jure sur ma parole, solennellement et religieusement, que c'est le bas prix de mon travail qui m'a poussée à la prostitution. J'ai bien souvent lutté, — bien des fois, j'ai mené mon enfant dans la rue pour mendier, afin de ne pas jeter la honte plus longtemps sur lui et sur moi. Je fis des pelotes à épingles et les articles de fantaisie, en rassemblant tout ce que je pouvais. Je les portai dans la rue pour les vendre, afin de gagner une vie honnête, mais je

ne pouvais pas. Quelquefois, j'étais dehors toute la nuit, à la pluie, mon enfant avec moi, et je ne vendais rien du tout. Et quand nous n'avions rien gagné ainsi, nous avions coutume de nous asseoir sous un hangar, car j'étais trop fatiguée avec mon petit enfant pour rester debout. J'étais si pauvre que je ne pouvais pas même avoir un logement d'une nuit à crédit. — Une fois, au cœur de l'hiver, ses pauvres petites jambes s'étaient gelées à mes côtés. Nous étions assis sur les marches d'une porte. J'essayai de marcher pour aller au workhouse, mais j'étais si faible que je ne pouvais faire un pas. — La neige couvrait mes souliers. — Il avait neigé toute la journée, et moi et mon enfant nous étions dehors. Nous n'avions pas goûté une bouchée de pain depuis la veille au matin, et le dernier morceau que nous avions mangé, je l'avais eu en me servant du nom d'une autre personne. Je fus forcée positivement par *la mort de faim* de dire que l'on m'envoyait, lorsqu'il n'en était rien. Quelle souffrance que ces mensonges pour une âme digne! Pendant tout ce temps, je luttai pour échapper à la prostitution. J'eus plusieurs offres, je les refusai toutes. Je m'étais juré à moi-même que je me garderais de ce genre de vie *pour l'amour de mon enfant*. Une dame me vit assise sur les marches de la porte, elle me fit entrer dans sa maison, et frictionna les jambes de mon enfant avec du brandy. Elle nous donna quelque nourriture, mais j'étais si bas que je ne pus manger. J'allai au workhouse cette nuit là. Je leur dis que nous étions

d'hui, je suis en service. Voilà dix-huit mois que j'y suis. J'ai obtenu un certificat d'un gentleman chrétien à qui je dois mon salut. Je puis jurer solennellement que, depuis que je peux gagner ma vie, je n'ai pas eu une seule fois recours à la prostitution. Mon enfant est encore dans le workhouse. Je travaille nuit et jour pour l'en tirer. Ah ! croyez-moi bien, monsieur, il n'y a pas une fille qui puisse vivre de la confection, sans se prostituer. Je dis cela, après des années d'une bien cruelle expérience ! »

Après les récits de ces infortunées, dont les privations, les souffrances et l'inimaginable labeur ont pour récompense cinq sous par jour, il me reste à donner une relation succincte du meeting d'ouvrières, convoqué à Londres par l'auteur de l'Enquête. Cette réunion eut lieu le soir, dans une salle éclairée aussi faiblement que possible, afin que les femmes qui consentiraient à répondre ne fussent point intimidées. Deux sténographes recueillirent les confessions dont je vais citer quelques extraits, pour compléter cette série de documents, sur la diminution constante et progressive du salaire, et sur son insuffisance absolue.

Première ouvrière. — « Je suis ouvrière confectionneuse. — J'ai été poussée à la prostitution par l'insuffisance du salaire. — Je ne peux vivre par ce que je gagne en travaillant ; je ne peux avoir une tasse de thé et un morceau de pain. J'ai été mariée, je suis restée veuve, et voilà quatre ans que je suis obligée de vivre de cette affreuse façon. J'ai

demandé de l'ouvrage à différentes personnes, mais elles sont toutes de même pour profiter de notre misère. »

Deuxième ouvrière. — « Le plus que je peux gagner c'est 3 shillings 6 pence par semaine, et pour cela il faut que je travaille jusqu'à minuit. J'ai été obligée souvent de recourir à la prostitution. Depuis douze ans, je n'ai pas toujours couru la rue, mais ça n'en était guère mieux. Bien des gens ont honte d'avouer la vérité, mais je ne crains pas de dire où m'a jetée la faim. Le mauvais salaire nous force à mal faire. C'est contre notre volonté que nous agissons ainsi. Pour moi, je le déclare, c'est plus que je ne peux porter. »

Troisième ouvrière. — « Je suis confectionneuse. J'ai un petit enfant de dix-huit mois. Je gagne de 12 à 14 sous par pantalon. Je suis souvent sans ouvrage, et voilà quinze jours ou trois semaines que je n'ai rien à faire. Je n'ai pas de mari, mais je suis forcée de vivre avec un homme pour nourrir mon enfant. Le père de l'enfant est un ouvrier des docks. Il m'aide quand il peut, mais des fois il n'est employé que deux ou trois jours par semaine, et d'autres fois, pas du tout. Je peux jurer religieusement, en présence de mon Créateur, que je suis avec lui seulement pour vivre et me sauver de faire pis. Il est quelquefois quinze jours, trois semaines, et même un mois sans ouvrage. La semaine dernière, nous avons été forcés d'aller à la maison de refuge. »

Quatrième ouvrière. — « Je suis bordeuse de sou-

liers. Le salaire est si bas que je n'ai pu payer 1 shilling par semaine pour mon logement. C'est ce qui m'a jetée dans la rue. Il y avait trois semaines que je ne m'étais couchée dans un lit; une fois, avant Noël, j'ai passé quinze jours sur le pont de Londres. — Je gagne tantôt 1 shilling 6 pence, tantôt 2 shillings par semaine. »

Cinquième ouvrière. — « Voilà trois ans que j'ai recours à la prostitution. Je borde des souliers, mais je ne puis gagner ma vie à cela. — Si mon travail me donne du pain, il ne me donne pas d'habits, je n'ai pas d'autres ressources que la rue. Plusieurs fois, j'ai été obligée d'aller au workhouse de Saint-Georges. Si je pouvais trouver un travail qui me fit vivre, je quitterais la rue de grand cœur. »

Sixième ouvrière. — « Je suis ouvrière en chemises; j'en fais environ trois par jour à 2 pence 1/2 pièce; chacune d'elles ayant sept boutonnières. Pour cela, je me lève à six heures du matin, et je travaille jusqu'à minuit. Il faut que je fournisse le fil, de sorte que je n'ai pas plus de 2 shillings 6 pence à 2 shillings par semaine, et même 1 shilling 6 pence. Je suis obligée de vivre avec un jeune homme, parce que je ne pouvais me suffire, mais depuis trois semaines, il n'a plus d'ouvrage; il ne trouve pas un liard à gagner, pas un morceau à manger. Nous avons été quelquefois *deux jours avec un morceau de pain sec et de l'eau.* Je peux dire que personne ne cherche d'ouvrage avec plus d'ardeur que nous. »

Septième ouvrière. — « Je ne suis pas allée dans la

rue depuis cinq mois que j'ai de l'ouvrage ; mais j'y étais forcée auparavant. »

Huitième ouvrière. — « Depuis quatre ans, je fais des pantalons pour un magasin. Je vis avec un jeune homme qui voudrait m'épouser, mais nous n'avons pas le moyen de payer les bans du mariage; tous mes habits sont en gage. »

Neuvième ouvrière. — « Je restai veuve avec deux enfants et sans ouvrage. Je fus obligée de me mettre avec le père d'un troisième enfant. Je pensais qu'avec le petit secours qu'il pourrait me donner, j'arriverais à nourrir mes enfants.—Mais, après tout, je fus forcée, par le besoin et la détresse, de vendre tout ce que j'avais. Je fus obligée d'aller faire mes couches dans la maison de Wapping. — Le père vint à moi, me donna 5 shillings, et me dit que, si je voulais prendre une chambre, il ferait tout ce qu'il pourrait pour moi. Je pris une chambre à 1 shilling 6 pence par semaine, et j'achetai une botte de paille. Tout ce que j'ai dessus et dessous moi ne vaut pas plus de 6 pence; souvent je n'ai pas une bouchée à manger. Je songeais plus à mon petit garçon qu'à moi-même. Il est maintenant en prison pour avoir volé trois livres de charbon de terre. Il ne les a prises que pour donner un morceau de pain et un peu de feu à sa mère. »

Dixième ouvrière.— « Je fus laissée orpheline, il y a dix ans. Je me mis à faire des chemises, mais je ne pouvais y gagner ma vie. Alors, j'essayai de faire des pantalons, mais cela ne valait pas mieux.

Je ne pus payer mon loyer, mon propriétaire me renvoya. Je ne savais où aller, quand je fus rencontrée par une personne qui me conduisit dans une mauvaise maison. Je menai cette vie jusqu'à ce que je devinsse enceinte d'un jeune homme qui, ensuite, m'abandonna sans ressources. Je restai quatorze jours et quatorze nuits sans voir un lit. Il gelait fort, et il tombait beaucoup de neige. J'étais dans cet état, quand il plut au Dieu tout-puissant d'envoyer à mon secours la personne avec qui je vis maintenant. Nous nous marierions si nous pouvions, mais je ne gagne que 4 pence par jour, et lui ne gagne pas plus d'un shilling.—J'ai été obligée de recourir à la prostitution, mais je l'ai en horreur. La misère m'y a jetée. Si je pouvais vivre autrement, je serais bien heureuse d'abandonner cette abominable vie. »

Onzième ouvrière.— « Il y a dix ou onze ans, je restai veuve avec deux jeunes enfants et enceinte d'un troisième. Je faisais par jour trois à quatre chemises à 3 pence chacune, en travaillant sans relâche depuis cinq ou six heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Dès que je fus accouchée, je recommençai à travailler, mais mon enfant était malade, je ne pus gagner autant qu'avant. Bientôt, on me rabattit le prix des chemises à 2 pence 1/2, puis à 1 penny 1/2 (6 liards), et avec mon enfant malade, je ne gagnai que 4 pence ou 6 pence au plus. *Pendant neuf semaines* de suite, je vécus de pommes de terre et de sel, *sans voir un morceau de pain*, — car le pain était à 9 pence

alors. — Ma santé et celle de mon enfant déclinèrent. — Je fus obligée de mettre en gage les draps de mon lit et les couvertures, pour avoir 1 shilling. Enfin, il me fut impossible de payer mon loyer. Je devins si misérable que je fus contrainte d'aller chercher un ordre pour entrer au workhouse.—Je ne désirais pas y aller, mais j'avais besoin d'assistance, et je savais que je ne pourrais pas en obtenir sans faire cela. — Ah! je pensais que c'était une cruelle affliction que d'avoir mes enfants enlevés de mon sein; nous ne nous étions jamais séparés auparavant. Je ne peux m'empêcher de me souvenir de ce que je sentais alors, comme une mère qui a toujours aimé ses enfants. Je pensais que, plutôt que de me séparer d'eux, je préférerais mourir. Je voulus d'abord m'adresser à la paroisse, — je n'oublierai jamais le jour où je fis cela. — On me dit d'y aller et que j'aurais un pain, — en demandant. J'y allai, mon cœur était plein de la pensée de rapporter un pain à mes enfants affamés.—Mais je fus rebutée.— Quand je vis donner le pain aux autres, j'aurais été si heureuse de pouvoir en porter les miettes à mes pauvres enfants. Je n'oublierai jamais, non plus, ce samedi soir où, cheminant le long de *Graven-lane* vers le workhouse, je réunissais toutes mes forces pour avoir le courage de frapper à la porte. — Oh! c'est impossible de dire ce que je ressentis en la franchissant. Les enfants pensaient peu que nous allions être si tôt séparés;— l'aîné avait sept ans, le second trois, et le petit était dans mes bras. Les enfants

furent pris et enlevés. — Ah ! Dieu du ciel ! ce que je sentis, la langue ne peut le dire. » — Ici, les émotions de la femme l'accablèrent, et les sanglots l'empêchèrent de continuer. — Enfin, elle se calma et recommença ainsi :

— « J'espérais pouvoir sortir du workhouse et reprendre mes enfants au bout d'une semaine ou deux, mais mon affaire ne s'arrangeait pas si vite. Mon petit attrapa la rougeole. Elle rentra en dedans et marcha vite. J'appris qu'il était très-mal. Je demandai permission de le voir. La maîtresse, qui était bonne, me l'accorda. Je trouvai l'enfant très-mal, et le petit, qui était dans mes bras, déclinait aussi chaque jour. Je ne peux vous exprimer ce que j'éprouvais. Je pensais : oh ! si je pouvais seulement sortir et avoir mes enfants avec moi, combien je serais moins malheureuse ! Mais mon enfant mourut, tandis que l'autre, le plus jeune, était mourant. — Je brûlais tellement de sortir, que je ne voulus pas attendre que mon enfant fût enterré. Je demandai que l'assistance me fût donnée hors du workhouse. Ils y consentirent. On m'accorda un shilling, par semaine, et deux pains. J'allai, avec le cœur déchiré, voir le corps de mon enfant mort : « Chère créature, lui dis-je, je ne puis rester avec toi jusqu'au moment où tu seras emporté, parce que j'en ai un autre qui est près de mourir, mais je reviendrai mercredi pour te voir mettre en terre. » Eh bien, je trouvai mon pauvre garçon comme un vrai squelette, comme une ombre, de ce qu'il avait été. J'étais écrasée et

je pensais : en voilà un de mort, et l'autre près de mourir !—Avant d'aller à ma chambre dans Whitechapel, j'entrai chez un médecin, mais il me dit que l'enfant était déjà trop bas, qu'il avait besoin, non de médecine, mais de nourriture, et qu'il était en consomption. Je l'emportai dans ma chambre, et je me dis : 1 shilling par semaine et deux pains ne nous soutiendront pas. — Je travaillais nuit et jour sans dormir ; — à la fin, je trouvais impossible d'aller davantage, quand un homme logeant dans la maison et désirant avoir une compagne, me fit des offres. Je pensai qu'il valait mieux les accepter que de faire pis. Bientôt après, il plut à Dieu de me prendre mon autre enfant— mais j'étais encore enceinte. Je dis à l'homme qu'il fallait nous séparer, car je n'avais vu que la famine avec lui. Mon temps arrivait, et il plut au Seigneur de me délivrer de deux jumeaux. Alors mes mains furent pleines de nouveau. Je les regardai, je sentis que je ne pouvais les nourrir tous deux, et je tombai en délire pendant des heures. Le docteur, un brave cœur d'homme, dit que bien des dames seraient heureuses d'avoir deux enfants comme ça.—Dieu les bénisse, dis-je, mais je vendrai des allumettes avec eux, pour leur avoir un morceau de pain. Avant d'être en état, je fus obligée de retomber. C'était l'hiver : j'essayai encore de la confection des chemises. Je ne pouvais gagner 6 pence par jour. J'étais arriérée de 10 shillings pour mon loyer. — Mon logeur me menaçait de prendre mes hardes, si je ne payais

pas. — Enfin, j'allai dans les rues avec des allumettes. C'était un samedi soir. J'allai à Shoreditch, pensant que je n'y serais pas connue. Je me plaçai en face de l'église, devant un grand magasin de porcelaines. Je recueillis quelques shillings. Je me dis que c'était assez pour fermer la gueule du lion. Le samedi suivant, j'allai de nouveau le soir à Shoreditch, avec l'espoir d'être aussi heureuse que la première fois, mais en baissant la tête, de peur que quelque passant ne me reconnût. Je n'étais pas là depuis longtemps, lorsque survint une amie de ma jeunesse, qui me regarda attentivement. — Bonté du ciel, s'écria-t-elle, est-ce vous, Suzann? Qui vous a conduite là? — Oh! Mary-Ann, lui dis-je, ne m'interrogez pas, car je ne puis vous répondre. C'est la faim qui m'a conduite là. — Elle m'offrit 1 shilling, que je refusai d'abord de prendre, car c'était une pauvre femme, elle aussi, mais elle me força d'accepter, et me dit qu'elle aurait désiré pouvoir faire davantage. — Enfin, les cris de mes pauvres enfants me faisaient mendiante : un samedi soir, bien froid, où il avait neigé, je reçus seulement 9 pence. Alors, je résolus de ne plus sortir. Je consentis donc, comme l'homme me désirait, à vivre de nouveau avec lui. — Mais il gagnait très-peu; et moi j'avais seulement 2 pence pour ce qui m'était payé 2 pence 1/2 auparavant, et 5 farthings pour ce qui était payé 1 penny 1/2.

Poussée par la plus horrible détresse, je résolus de me tuer avec mes enfants. Je fermai la porte

dans l'intention de prendre leur vie d'abord et puis la mienne, mais Dieu toucha ma conscience, et je n'en eus pas la force. Je tombai à genoux près de mon lit, et je priai Dieu de retenir ma main. Je me relevai avec un cœur reconnaissant, déterminée à avoir confiance en la Providence. Mais je devais 12 shillings à mon logeur, et il me menaçait de saisir mes effets. Il devait lui-même 12 livres de loyer. Aussi, lorsque le commissaire-priseur prit ses effets, il prit les miens. Je fus mise dans la rue la veille du jour de l'an, — il y a cinq ans de cela. — J'étais enceinte, avec mon petit garçon et ma petite fille à côté de moi. — Vous dire combien j'ai traversé d'atroces épreuves jusqu'à présent, ce serait trop long. — Ce que je puis vous affirmer devant Dieu, c'est que j'ai toujours eu horreur du péché dans lequel je vivais. Les trois quarts des jeunes femmes de Londres qui travaillent à la confection sont obligées de recourir à la prostitution particulière ou publique, pour pouvoir vivre. Dieu bénisse les gentlemen qui ont entrepris cette Enquête pour venir au secours des infortunés ; *malheureusement les bons ne sont pas toujours les puissants, et les puissants ne sont pas toujours les bons.* »

Douzième ouvrière. — « Je vivais avec le père de cet enfant. Il m'abandonna, deux mois avant mes couches. Je n'avais pas de maison où aller, quand une vieille dame me prit chez elle et me donna à manger jusqu'au moment où il fallut prendre le lit. Je la laissai pour entrer au workhouse. — Lors-

que je fus mise dans la rue, c'était un jour de grande tempête, avec le tonnerre et les éclairs, la pluie et la grêle. La vieille dame ne voulut pas me laisser accoucher dans sa maison, de peur de contrarier la paroisse. J'accouchai dans la rue. Une vieille femme apporta une couverture, et l'étendit sur moi et l'enfant. On me porta au workhouse de Saint-Georges. — Je ne fais rien maintenant pour gagner ma vie, parce que je n'ai pas d'endroit où aller, ni d'amis à qui demander un certificat. — Cet enfant est né, il y a deux mois environ. Je vivais avec un homme alors, mais nous n'étions pas mariés. J'allai avec lui, parce que je ne pouvais pas avoir d'emploi, et je pensais qu'il valait mieux faire cela que de faire pis encore. »

Treizième ouvrière.—« J'ai cet enfant à la mamelle, et cette petite fille. J'ai vécu avec un jeune homme, huit ou neuf ans. Il n'est pas en son pouvoir de me faire sa femme, parce que il n'en a pas les moyens. Je l'ai laissé à différentes fois, par maladie et détresse, pour aller au workhouse. La dernière fois que j'y allai, ils voulurent me prendre ma fille et l'envoyer à Tooting ainsi qu'une autre que j'avais encore au sein et que j'ai enterrée depuis. La pensée de me voir enlever mes enfants était plus que je pouvais porter. Je pensais que j'aimerais mieux mourir de faim. Je devins encore enceinte, et je perdis mon second enfant. Nous étions si pauvres, que nous fûmes forcés de vendre tout ce que nous avions pour acheter à manger. Plusieurs fois, j'allai au workhouse, mais ils ne vou-

lurent pas me donner un morceau de pain pour les enfants. Je ne voulais pas y rentrer. Je préférais faire tout auparavant. Je travaille à la confection. Je fais des habits pour lesquels je gagne 6 pence par pièce, et il me faut deux jours et demi pour en faire une. Les pantalons, 3 pence la pièce, et il faut qu'ils soient cousus avec double fil et garnis. J'en ai fait quelques uns, à 1 penny la pièce. J'ai à peine un lit pour nous coucher, et quelque chose pour nous couvrir. Nous avons été *deux jours et demi toute la famille, enfants et tous, pleurant pour une bouchée de pain*. Je sais que c'est un crime de vivre comme je vis, mais j'y ai été forcée. Je ne croyais pas pouvoir venir ici. Je m'attendais à être arrêtée par la marchandeuse, je crois qu'elle me fera arrêter demain pour avoir mis mon ouvrage en gage. (Ici, elle fondit en larmes, puis elle continua ainsi) : Je ne sais que faire, mes pauvres enfants chéris me seront enlevés, et je suis presque paralysée. Je n'avais rien pris de toute la journée ; on m'a donné en bas une tasse de thé. » — Ici, la pauvre femme s'assit en fondant, de nouveau, en larmes.

Quatorzième ouvrière.— « Je suis restée, *pendant six semaines, sans coucher dans un lit. Mon enfant et moi, nous passâmes tout ce temps dans la rue.* Ma mère mourut. — Le jury d'enquête rendit un verdict, déclarant qu'elle était morte de besoin. J'étais sans asile et enceinte. Je travaillai pendant deux mois, après mes couches ; puis je courus les rues, pendant six semaines, avec mon enfant dans les bras. Enfin,

j'allai à Wapping-Union. Mon enfant me fut enlevé et alors (fondant en larmes) il fut tué. Je veux dire qu'on me l'enleva, et quand je le revis ce n'était plus qu'une ombre. Je préférai sortir et l'emmener mourant comme il était, avec mon autre enfant. Nous errâmes dans les rues, pendant trois jours et trois nuits. Alors, je retournai au workhouse. Mon pauvre enfant mourut, onze jours après notre entrée. Je voulus sortir de nouveau pour essayer encore de gagner ma vie, mais c'était impossible, car je n'avais ni asile, ni amis, ni moyens d'obtenir de l'ouvrage. Je rentrai encore au workhouse, et le bon Dieu me fit la grâce d'appeler à lui mon second enfant. »

— Après ces diverses dépositions, l'assemblée, tout entière, reconnut qu'il fallait travailler, sans relâche, jusqu'à minuit ou une heure du matin, pour gagner de 12 à 18 sous par jour, quand l'ouvrage donnait, — qu'en prenant toute l'année, la moyenne du salaire était d'un shilling 6 pence (37 sous) par semaine.

Elle déclara unanimement qu'il y a, chaque année, plusieurs mois sans travail, mais les avis se trouvèrent partagés sur la durée du chômage ; — selon les unes, il était de *quatre* mois, selon les autres, de *six* mois.

— A cette question : combien d'ouvrières ont de la viande à leur diner ? l'assemblée entière répondit par un immense éclat de rire.

Même réponse à cette question : combien d'ouvrières ont été obligées de mettre leurs effets en

gage? — Cette triste ressource était familière à toutes ces pauvres femmes.

Les unes avaient été forcées d'aller au workhouse; d'autres, de rester sans manger pendant *un jour*, *un jour et demi* et même *deux jours*.

Enfin, l'assemblée déclara à l'unanimité que, pour ne pas mourir de faim, les ouvrières étaient fatalement condamnées à recourir à la prostitution.

— Rien, du reste, ne peint mieux l'existence maudite de ces infortunées, que cette complainte, pleine de douleurs et de poésie, dont j'ai entendu, parfois, le lamentable refrain :

Couverte de haillons sordides,
Une femme aux doigts rompus, usés,
Aux paupières alourdies, rougies,
Tire son aiguille et son fil.
Elle coud ! Elle coud ! Elle coud !
En proie à la misère, à la faim,
D'une voix brisée par la souffrance,
De la chemise elle chante la complainte.

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Dès que le coq commence à chanter
Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que les étoiles commencent à briller !
Oh ! si des enfants du Christ ce labeur est le lot,
N'est-ce pas être esclave
Sur la terre musulmane
Où la femme n'a pas d'âme à sauver?

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que les yeux deviennent brûlants et troubles,

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que le vertige s'empare du cerveau !
Tailler, coudre et piquer,
Piquer, coudre et tailler
Jusqu'à ce que le sommeil m'abatte sur l'aiguille,
Que toujours, toujours je tire, même en rêvant.

Hommes entourés de sœurs chéries,
Hommes caressés par des mères, par des femmes aimées,
Ce n'est pas de lin que vous êtes vêtus,
Mais bien de la vie d'humaines créatures,
En proie à la misère, à la faim,
Qui, d'un double fil,
Cousent, cousent, cousent
A la fois, une chemise et leur linceul.

Mais pourquoi parler de la mort ?
De ce fantôme, aux ossements hideux,
Craindrais-je la terrible figure ?
Oh ! non ! elle me ressemble tant !
Je lui ressemble tant
Depuis que j'ai faim.
Mon Dieu ! le pain devrait-il être si cher
Quand à si vil prix sont le sang et la chair ?

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Mon labeur est sans relâche.
Et quel est mon salaire ?... Une poignée de paille,
Une croûte de pain et des haillons,
Ce toit effondré, ce nu pavé,
Une table, — une chaise brisée, —
Et cette muraille si triste, que je bénis mon ombre
De s'y dessiner quelquefois.

Travailler ! Travailler ! Travailler !
De la cloche du matin à la cloche de la nuit,

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Comme les criminels travaillent pour le crime.
Tailler, coudre et piquer,
Piquer, coudre et tailler
Jusqu'à ce que le cœur défaille, que le cerveau s'engourdisse
Que les doigts se raidissent.

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Aux mornes lueurs de décembre,
Travailler ! Travailler ! Travailler !
Quand du printemps le soleil brille,
Quand sous les toits
L'hirondelle suspend son nid,
Et me montre ses ailes inondées de lumière,
Comme pour me narguer, en prenant son essor.

Oh ! seulement respirer l'haleine
Des primevères et des violettes,
Avec le ciel sur ma tête
Et l'herbe sous mes pieds !
Oh ! seulement pendant une heure
Sentir comme je sentais,
Avant de connaître les tortures de la faim,
Avant qu'une promenade ne me coûtât mon pain !

Oh ! rien qu'une heure !
Rien qu'un répit, si court qu'il soit :
Non un doux loisir pour l'amour ou l'espérance,
Non ; seulement le temps de pleurer mes douleurs.
Quelques larmes soulageraient mon cœur ;
Mais, dans leur cellule brûlante,
Mes larmes doivent se sécher ;
Par chaque pleur mon aiguille serait arrêtée !

CHAPITRE VIII.

LES BOTTIERS ET LES CORDONNIERS.

« Le commerce de la botterie et de la cordonnerie, dit l'auteur de l'Enquête, est plongé dans une détresse profonde. Il commande l'attention, à plusieurs titres; d'abord, parmi tous les métiers proprement dits, il est en Angleterre, celui qui occupe le plus de bras; il peut être pris, conséquemment, comme le type de beaucoup d'autres industries; ensuite, les faits ont été précisés, avec une rare intelligence, par les ouvriers de cette profession, et certaines questions ont été posées si nettement, qu'elles s'élèvent à la hauteur d'un intérêt général et des problèmes sociaux les plus importants.

«L'Angleterre ne compte pas moins de deux cent quatorze mille sept cent quatre-vingts individus occupés à la botterie et à la cordonnerie. La métropole, à elle seule, en renferme vingt-huit mille sept cent cinquante-quatre.

« Le salaire, au rapport du secrétaire de l'Union

des cordonniers du West-end, resta stationnaire depuis 1812 jusqu'en 1830, époque à laquelle, après des contestations qui durèrent six mois, une réduction frappa la façon des bottes et des souliers. En 1838, une sorte *d'égalisation* des salaires, payés par les fabricants de chaussures de qualité inférieure, fut tentée avec succès. Depuis ce temps, les choses sont restées, en général, dans le même état pour les magasins de premier et de second ordre, mais ceux de dernier ordre ont toujours été en diminuant le salaire de plus en plus, et le nombre de ces établissements n'a cessé de s'accroître chaque jour. »

La majorité des ouvriers cordonniers attribue, en grande partie, l'abaissement de leurs salaires à la diminution des droits sur les chaussures étrangères. — Aussi ne sont-ils rien moins que partisans du libre échange. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'extrait suivant d'un mémoire rédigé par l'association centrale des métiers métropolitains.

« Le seul but visible de ceux qui proposent le nouveau tarif, si aucun but peut être discerné au milieu du nuage d'obscurité qui l'enveloppe, est d'augmenter le revenu de la douane sur ces articles, en encourageant leur importation, par une réduction considérable de droits. La conséquence de cette mesure sera incontestablement un grand accroissement de revenu pour l'État, c'est-à-dire pour les riches, car lorsqu'une semblable réduction fut opérée en 1826, le revenu, dans le

court espace de deux ans, s'éleva de 645 livres à 12,835 livres. Mais quelles ont été les conséquences de cet accroissement de revenu, en 1828, pour les ouvriers cordonniers? Des centaines et des milliers d'entre eux *furent privés de leurs moyens de subsistance* et furent réduits à un tel état de misère, que cent vingt allèrent dans le seul workhouse de la paroisse de Westminster, où, avant la réduction, il ne s'en trouvait que trois. Quelles seront maintenant les conséquences de la nouvelle réduction de droits que l'on propose? Le retour du dénûment et de la misère de 1828. »

Ces craintes se sont réalisées. Les *men's men*, — ouvriers qui font les chaussures d'hommes, — en souffrent autant que les *women's men*, — ouvriers qui font les chaussures de femmes, — qu'ils travaillent, les uns et les autres, soit pour les bons magasins, soit pour les magasins de confection. Mais on verra que cette misère et ce dénûment sont loin d'avoir pour unique cause la réduction des droits de douane.

« Afin que l'on puisse comparer, dit l'auteur de l'Enquête, la condition actuelle du bottier avec celle qu'il avait dans les beaux jours du métier, nous allons consigner les paroles d'un ouvrier jadis employé par M. Hoby, et maintenant travaillant pour son propre compte.

— « J'entrai chez M. Hoby en 1815; mes camarades me dirent que je n'étais pas né assez tôt pour voir les bons temps; ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai assez vécu pour voir les mauvais; toujours

est-il que je pouvais gagner et que je gagnais 150 livres (3,750 fr.) par an, c'est-à-dire à peu près 3 livres (75 fr.) par semaine. Et cela dura huit ans, après quoi le métier commença à se gâter. M. Hoby envoyait en Amérique les bottes de rebut, et, dans les temps de chômage, il nous faisait travailler à 7 shillings 2 pence la paire, pour les marchés américains. Jamais, je n'ai chômé faute d'ouvrage, *tant qu'a duré le commerce d'exportation*. Alors, j'avais 100 livres (2,500 fr.) dans les 4 pour 100, et de 40 à 50 livres (1,000 à 1,250 fr.) dans les banques d'épargne. Quelques ouvriers gagnaient encore plus que moi. C'était facile de mettre de côté de l'argent, dans ces jours-là. Hélas! nous ne reverrons plus jamais cette époque ! »

Maintenant, laissons parler les ouvriers employés dans les meilleurs magasins; je mentionnerai plus tard les tristes récits des malheureux exploités par les maisons de confection.

« En 1837, dit un des hommes les plus intelligents du métier, délégué de la société du West-End, 17 shillings, par semaine, étaient la moyenne du salaire que gagnaient les ouvriers employés au meilleur travail, par les maisons de premier ordre. Depuis cette époque, les salaires sont tombés de 15 pour cent. En outre, l'ouvrage est plus rare, maintenant, qu'en 1838, à cause du grand nombre de bras. J'oserai dire qu'en prenant tous les ouvriers ensemble, le travail a diminué de 5 pour cent pour chacun de nous, de sorte que la moyenne du salaire, aujourd'hui, n'est pas de plus de 13 shillings

6 pence par semaine. — 1812, c'est l'époque à laquelle les bottiers recevaient le plus haut salaire. Alors, la moyenne était de 35 shillings par semaine. Cette grande baisse de 35 shillings à 13 shillings 6 pence, qui s'est opérée depuis, est due moins à la diminution des prix de main-d'œuvre, qu'à l'augmentation du nombre d'ouvriers qui a rendu le travail plus rare pour chaque homme. — Jadis, mon ancien maître gagnait, en moyenne, 2 livres par semaine; — depuis des années, je suis sûr qu'il ne fait pas de plus de 15 shillings. J'ai souvent entendu dire qu'autrefois trois hommes, chacun assisté de deux garçons, recevaient de leur maître 21 livres par semaine, ce qui leur donnait, par tête, 2 livres 8 shillings par semaine, ou 8 shillings par jour. Maintenant, non-seulement le salaire est moindre, mais encore l'ouvrage est plus rare. Il y a plusieurs causes à cette grande réduction. Je mettrai, en première ligne, l'importation des chaussures étrangères, l'accroissement des chaussures fabriquées à Northampton, et enfin la concurrence des maîtres et celle des ouvriers eux-mêmes. Voici comment l'importation des marchandises françaises a influé sur notre salaire :

« Les bottes et les souliers fabriqués en France et introduits ici, coûtent moins cher que les nôtres. Nous ne pouvons produire les chaussures à aussi bon marché que les Français, *à cause de la différence des loyers et de la manière de vivre en France et en Angleterre*. Je le sais, car j'ai moi-même habité quelque temps Boulogne. Là, mon loyer était

moitié moins cher qu'ici ; et la vie me coûtait infiniment moins. Mon salaire n'*était que moitié* de celui que j'ai maintenant, et cependant, *je vivais en France plus heureusement et plus comfortablement.* Une autre raison encore qui permet aux Français de produire à meilleur marché, c'est qu'ils n'ont pas l'immense dette nationale qui nous écrase. Tout cela considéré, *je maintiens qu'il est impossible à l'ouvrier anglais de lutter contre l'ouvrier français.* En outre, il y a une vraie rage pour tout ce qui est français, de sorte qu'il n'y a plus le même travail pour nous. Les marchandises françaises, voilà la mode du jour. Pour démontrer le tort que l'introduction des chaussures françaises a causé à l'ouvrier anglais, il suffit de mentionner ce fait que la réduction des droits a été *immédiatement suivie de celle de nos salaires.* En 1842, le tarif de sir Robert Peel fit tomber nos salaires de 15 pour cent. Depuis, *ils ne se sont jamais relevés*, et le travail est toujours allé en diminuant. D'un autre côté, les fabricants de Northampton nous ont nui autant, pour ne pas dire plus. Ils produisent encore à meilleur marché que les Français, en opérant *suivant le système manufacturier.* La plus grande partie de leurs marchandises est fabriquée par de jeunes garçons, travaillant sous un maître. Aussi, dit-on communément entre nous, qu'à Northampton, chaque enfant naît avec un tablier de cuir. Les bottiers de Northampton ont presque chassé les Français du marché. La plupart des prétendues bottes françaises, qui se vendent à Londres, sont faites à Northampton, car

là on produit à meilleur compte, en employant un plus grand nombre d'enfants qu'en France. De plus, les loyers de Northampton coûtent bien moins cher qu'ici. En fait, ce sont les loyers de Londres qui rongent le peuple. Mais le plus grand mal, c'est la concurrence entre les maîtres. A quelques respectables exceptions près, chacun essaie de vendre meilleur marché que son voisin. Pour arriver à ce but, les maîtres ont deux moyens : diminuer leurs propres profits, et réduire le salaire de l'ouvrier. Or, vous pouvez bien penser que *notre salaire est toujours la première corde qu'ils attaquent*.

« La concurrence des maîtres est une des principales causes de la concurrence entre les ouvriers. Le travail étant moins rétribué, l'ouvrier est obligé de *produire davantage* pour pouvoir vivre. S'il produit *moitié plus qu'autrefois*, n'en ressort-il pas qu'il y a moins d'ouvrage pour les autres? — De là, réduction de salaire, et plus grand nombre de bras sans emploi. Puis, afin de gagner le nécessaire, l'ouvrier *se fait aider par sa femme*, et souvent par deux ou trois garçons. Alors, il trouve qu'il peut produire davantage et à moindre prix que les autres. Là-dessus, pour occuper tous ses enfants, il offre aux maîtres de travailler au-dessous du cours. Voilà comment procède la concurrence, comment le métier court tous les jours à sa ruine, aussi vite que possible. Il finira par y arriver, soyez-en sûr. Souvent, je reste éveillé dans mon lit, et je pense à nos maux, mais je ne puis trou-

ver le remède. Je vous le dis, Monsieur, bientôt on verra régner à Londres le système qui règne à Northampton. *Bientôt l'ouvrier sera chassé du marché par ses propres enfants ou forcé de tomber au taux de leur salaire.* Si nous sommes obligés de faire travailler nos enfants *prématurément, ils ne peuvent recevoir aucune éducation, et leur esprit et leur corps s'étiolent et se rabougrissent.* A coup sûr, *cela démoralisera la nouvelle génération.* Pour ma part, comme chaque jour le métier tombe de plus en plus, je ne puis songer à y mettre mes enfants, et cependant, ce que je ferai d'eux, je ne le sais vraiment pas. Mon salaire est si maigre maintenant, mon revenu est si réduit, que je n'aurais pas le moyen de les mettre en apprentissage dans un autre métier. En 1845, 46 et 47, j'étais en bien meilleure situation qu'aujourd'hui. Alors, je pouvais lire les journaux. Cela ne m'est plus possible. En 1845 et 1846, je vivais mieux. Depuis que les vivres sont devenus bon marché, notre bien-être a plutôt diminué qu'augmenté, à cause de la baisse du salaire et de la rareté de l'ouvrage. Si les choses continuent à aller ainsi, nous n'avons d'autre perspective que le workhouse. Mais notre intention est d'aller dans un club cet hiver, et de rassembler des fonds pour émigrer en Amérique, à moins que le commerce ne s'améliore grandement, ce qui n'est guère probable. »

Un bottier de première classe s'exprima ainsi :

« Les meilleurs ouvriers sont souvent forcés de chômer. Je crains que le salaire ne tombe encore

plus bas. Beaucoup de membres de l'aristocratie font venir leurs chaussures de Paris ou se fournissent à Londres chez un bottier français. Or, chaque paire de bottes venant de Paris *enlève deux ou trois jours de travail* à un ouvrier de Londres. C'est ainsi que se produit la surabondance de bras. Alors, les maîtres peuvent dicter leurs conditions, et il faut que les ouvriers les acceptent ou *restent sans ouvrage*. Tous les maîtres nous disent que le *rappel de la loi sur les céréales nous permet de vivre à meilleur marché, et là dessus de réduire notre salaire.* Ainsi, soit *à cause du bon marché des vivres*, soit à cause de la concurrence à soutenir contre les produits français, soit pour toute autre cause, tôt ou tard, ils trouvent toujours à *baisser leurs prix. Les salaires tombent aussi vite que le prix des vivres;* où s'arrêtera cette fatale tendance? C'est ce que je ne saurais imaginer. »

« J'ai soixante-neuf ans, dit un autre bottier, et je suis dans le métier, depuis l'âge de quatorze ans. — La moyenne de mon salaire est de 14 à 15 shillings par semaine. Je gagne les meilleurs prix payés à Londres. Il n'y a pas une maison qui donne plus que mon maître. A ce travail-là, pour gagner sa vie et celle de sa famille, il faut passer de rudes heures pendant six jours. Oh ciel! oui! Je me souviens d'un temps où le métier était bien meilleur. Alors, j'étais employé neuf mois, *neuf mois pleins et avec un plus haut salaire*. Le grand nombre de boutiques françaises qu'il y a à Londres a été cause de la baisse. C'est mon avis et celui des autres ou-

vriers et des maîtres. Tout ce qui est français *est à la mode, obtient la vogue.* Il y a quarante ans, je pouvais gagner 2 livres (50 fr.) par semaine, pendant neuf mois de l'année. Mais presque immédiatement *après la paix, le métier commença à décliner.* Avant cela, cependant, nous avions déjà perdu *la plus grande partie des commandes des Indes Orientales et Occidentales.* Des spéculateurs ayant *établi de larges fabriques à Madras et dans d'autres endroits de l'Inde, tout le commerce d'exportation fut perdu pour l'ouvrier.* Un grand nombre d'entre nous restèrent, alors, sans travail. Les Français ne nous nuisent plus autant qu'autrefois. Le mal est fait maintenant. Je pense que la réduction de notre salaire est due principalement à la surabondance de bras : c'est là réellement la cause de la baisse; car, lorsque les bras sont rares, la commande abondante, le salaire est toujours élevé. En 1798, le salaire monta, partie à cause de la diminution de bras occasionnée par la guerre, partie à cause des commandes de l'étranger, qui étaient bien plus nombreuses qu'à présent. Le salaire continua à s'élever jusqu'en 1812. Un homme pouvait gagner 30 shillings par semaine en 1798, et 2 livres, en 1812. Malgré la cherté des denrées, un homme pouvait vivre alors bien mieux que maintenant. Si les vivres *devaient redevenir cher*, je suis certain que *notre salaire n'augmenterait pas de 6 pence.* La concurrence des maîtres a bien aussi contribué à la baisse. La surabondance de bras est due à l'accroissement de la population. Chaque paire de pieds qui vient au monde a certainement

besoin d'une paire de souliers; mais, par malheur, à la manière dont la société est actuellement constituée, tous les pieds ne peuvent avoir de chaussures. Les pauvres, vous le savez, multiplient bien plus que les riches. »

« Voilà quatorze ou quinze ans, ajoute un autre bottier, que je prends mon pain chez le même boulanger, et jamais je n'ai pu arriver à ne lui rien devoir. L'hiver est si long et la saison si courte ! Quant à mes habits, Dieu me bénisse ! voilà six ou sept ans que je n'ai pu en acheter un; pendant le même temps, ma femme n'a pu s'acheter une robe. Avec notre salaire actuel, c'est impossible. Si ce n'était un de mes cousins qui est en place, nous n'aurions rien à nous mettre sur le dos, tout en travaillant au prix le plus élevé, et pour un des meilleurs magasins. Notre salaire a toujours été en baissant depuis 1830. Avant cette époque, ma femme pouvait s'occuper de son ménage. Il m'était facile, avec mon propre travail, de la faire vivre à l'aise, elle et la famille. Je pouvais alors payer les dettes de l'hiver avec le travail de l'été. Mais, à partir de la réduction, je n'ai jamais pu m'en tirer. Depuis cette époque, ma femme et ma fille ont été obligées de travailler à border des souliers. *Eh bien, avec leur aide, avec leurs salaires réunis au mien, je gagne moins qu'autrefois avec mon seul travail.* Je connais au moins cinquante ouvriers dont les familles ont été forcées de se mettre au métier pour ne pas mourir de faim, tandis qu'avant la réduction, l'homme seul

suffisait pour soutenir honorablement sa famille. En 1811, mon oncle et moi, nous gagnions ordinairement ensemble, de 6 à 7 livres par semaine, en travaillant seulement des heures raisonnables; maintenant, dans le fort de la saison, tout ce que je peux faire, c'est de gagner 27 shillings par semaine en travaillant de façon à me tuer. La moyenne de mon salaire n'arrive pas à 14 shillings, et vers 1815 elle était de 2 livres (50 francs), au moins par semaine, tout le long de l'année. *Certes, mon bien-être ne s'est point accru à mesure que le prix des vivres a diminué.* De 1811 à 1815, *le pain était très cher*, 1 shilling 10 pence 1/2 les quatre livres, *et cependant je puis dire que j'étais alors bien plus heureux qu'à présent.* Alors, j'avais tous les jours de la viande à mon dîner, et maintenant bien des jours se passent sans que j'en aperçoive une bouchée. *Si les vivres n'étaient pas aujourd'hui à aussi bon marché, nous serions absolument réduits à mourir de faim, quoique les maîtres s'appuient sur ce bon marché pour diminuer encore notre salaire.* Ce que nous deviendrons avant peu, je ne le sais. Souvent, je me fais cette question à moi-même, et la seule réponse que je puisse trouver, c'est : *le workhouse.* Telle est l'unique perspective pour nous, si les choses continuent à aller comme elles ont été pendant ces vingt dernières années. Depuis cinq ans, surtout, elles vont pis que jamais. »

Les ouvriers qui font les chaussures de femmes ont vu tomber leur salaire comme les bottiers, mais ils attribuent la baisse qui les a frappés, prin-

cipalement à la surabondance de bras, produite par l'emploi des enfants.

Les nombreux témoignages recueillis, sur ce point, par l'auteur de l'Enquête métropolitaine, s'accordent tous avec la déclaration suivante qui les résume de la manière la plus complète :

« Le plus grand de tous les maux qui affligent le métier, dit un ouvrier, c'est le système des maîtres en chambre, qui consiste à employer *des enfants et des femmes pour nous faire concurrence*. C'est là, la principale cause de la surabondance de bras et par conséquent de la baisse du salaire. Voici comment les choses se passent : l'ouvrier gagne un si maigre salaire qu'il ne peut vivre par son propre travail. Alors, il a recours à des apprentis qu'il va chercher dans les workhouses de l'East-End de Londres. Quand il en a un ou deux, il commence généralement à couper pour lui-même, c'est-à-dire à travailler comme petit fabricant et à vendre aux magasins, aux marchands en détail et même aux particuliers. A mesure que son ouvrage augmente, il prend un plus grand nombre d'apprentis et emploie des filles et des femmes, et n'importe quels bras, au meilleur marché possible. S'il prend un homme, celui-ci est bientôt forcé de s'adjoindre un enfant, et ainsi, peu à peu, le nombre de bras s'accroît indéfiniment, car ces enfants, aussitôt qu'ils ont fini leur apprentissage, adoptent le système qu'ils ont vu pratiquer, et s'adjoignent d'autres enfants. »

Des diverses dépositions que l'on vient de lire,

il ressort que les ouvriers bottiers et cordonniers, employés par les maisons de premier ordre, attribuent la diminution du travail et du salaire à quatre causes distinctes, savoir : 1° la surabondance de bras et par conséquent la concurrence entre les ouvriers; 2° la concurrence entre les maîtres sous la pression du capital; 3° comme résultat de cette double concurrence, l'introduction sur le marché des femmes et des enfants, qui travaillent autant que les hommes et coûtent moins; 4° la concurrence de la France qui peut produire à meilleur compte.

Quant aux ouvriers qui travaillent pour les marchandeurs, toutes leurs dépositions prouvent que l'abaissement de leur salaire est maintenu par les mêmes moyens d'iniquité qui rendent les tailleurs si misérables. J'épargnerai au lecteur le récit de douleurs aussi poignantes que celles des *Slop-workers*, qu'il connaît déjà. Il faut noter, toutefois, que la détresse des bottiers-confectionneurs n'est pas due à l'importation de marchandises françaises. Elle n'a point d'autre cause que l'insatiable rapacité du boutiquier capitaliste qui les exploite.

Le marchandage déguisé sous un autre nom, l'emploi des enfants, des pauvres travaillant dans les maisons de charité, et même des condamnés, tout est mis en œuvre pour obtenir la marchandise à un prix inférieur à celui qu'il faudrait payer à l'ouvrier habile, honnête et indépendant.

— « Que nous importe, disait un maître à l'un des ouvriers interrogés par l'auteur de l'Enquête,

que nous importe que le travail soit fait *par des enfants, par des femmes, et par des voleurs. Qu'il soit bon marché, voilà la grande affaire!* »

Faut-il s'étonner, maintenant, de trouver à cette partie de l'Enquête, cette exclamation d'un ouvrier : « *Périsse ce pays d'Angleterre qui nous refuse la seule chose que nous lui demandions : du travail!* »

CHAPITRE IX.

LA MARINE MARCHANDE.

De tous les ports marchands d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, aucun ne peut disputer à Londres le premier rang. Liverpool, Bristol, Hull, Newcastle, Plymouth, Leith, Glasgow, Greenock, Cork, Belfast, Dublin, sont loin d'égaler son importance. — Sur 39,000 navires qui, en 1847, entrèrent dans les différents ports des îles Britanniques, 9,403 vinrent payer tribut à la Tamise. En un mot, le quart du commerce maritime du royaume appartient à Londres. — Ceci soit dit pour que l'on ne s'étonne pas de rencontrer la marine au nombre des sujets traités par l'Enquête métropolitaine.

Les hommes d'État, les historiens, les économistes s'accordent pour reconnaître que les éléments les plus essentiels d'une puissance maritime, résident dans l'étendue et la qualité du service marchand. N'est-ce pas lui, en effet, qui fournit les équipages de guerre et répare les pertes causées

par les combats et les tempêtes? — L'étude de la condition des hommes de la marine marchande offre donc un double et puissant intérêt. Mais, pour que l'on puisse saisir l'immense portée des faits révélés par l'Enquête, disons d'abord en quoi consistent aujourd'hui les forces navales de l'Angleterre, et ensuite quelle est la situation actuelle des propriétaires et des constructeurs de navires.

Le 1er janvier 1848, l'Angleterre possédait 252 bâtiments de guerre, vaisseaux de ligne, sloops, bricks, cutters, schooners, yachts, garde-côtes, paquebots-poste, etc, montés par 25,000 marins.

A la même époque, la marine marchande comptait 33,672 navires manœuvrés par 236,069 hommes.

Telles sont, d'après les rapports officiels, les forces et les ressources, sur le maintien et l'accroissement desquelles reposent la puissance et la richesse de l'Angleterre.

Quant à la situation présente des propriétaires et des constructeurs de navires, les extraits suivants d'une enquête publiée par l'*Edimburg magazine*, suffiront pour en donner une idée exacte et fidèle :

Aberdeen, 2 *février* 1850. C'est en vain que l'on essaierait de cacher le misérable état des affaires maritimes dans notre port; autour de nous, tout présente l'aspect le plus morne et le plus décourageant. Nos docks sont pleins de navires de toute classe et de toute dimension, et pour eux, rien à faire. Les frets offerts (et ils sont très rares), sont

loin d'atteindre un taux rémunérateur. — Nos constructeurs, malgré leur juste et grande réputation, ne reçoivent point de commandes. — En l'absence d'ordres, ils ont construit par spéculation quelques navires, superbes spécimens d'architecture navale, mais aucun acheteur ne se montre; nous avons quarante-cinq navires désarmés, chiffre, jusqu'à ce jour, inconnu dans notre port.

Boston, 26 *janvier* 1850. Notre maître de port, qui a plus de quarante ans de service, dit qu'il n'a jamais vu les affaires maritimes aussi tristes qu'à présent. Il croit fermement que notre avenir est désespérant.

Caernarvon, 29 *janvier* 1850. Les navires de ce port sont dans la condition la plus déplorable. Les frets sont très difficiles à obtenir, et quand on en trouve, c'est à un taux ruineusement bas. Les patrons de nos cabotiers sont payés sur les bénéfices réalisés par les navires qu'ils commandent; or, leurs émoluments ont tellement diminué, que plusieurs d'entre eux ont abandonné le commandement et se sont faits matelots, afin d'avoir un meilleur salaire! — La construction des navires est presque morte ici; personne ne veut plus aventurer d'argent dans les cabotiers, tant les frets sont bas, tant l'avenir est sombre.

Cork, 29 *janvier* 1850. Le salaire de nos patrons de navires a été réduit d'un tiers. Autrefois, nous avions généralement six ou huit navires sur le chantier; aujourd'hui nous n'en avons qu'un seul. Les patrons ont été obligés d'accepter la réduction

pour ne point laisser leurs familles sans pain. Ceux qui avaient eu le bonheur d'économiser quelque argent se sont mis marchands tailleurs, cordiers, pilotes-côtiers, etc.

Drogheda, *1er février* 1850. Ici, il n'y a point de navires en construction, — et cependant nous avons un bon chantier. Il n'y en a point en réparation, et cependant nous avons une excellente cale, et cependant nous avons quatre ou cinq navires désarmés, mais leurs propriétaires ne veulent pas les réparer. Ils les vendraient volontiers, mais impossible de trouver un acheteur. Du reste, si ce n'était pour donner de l'emploi aux patrons et aux équipages, tous nos navires désarmeraient, je crois, car ils ne gagnent pas 1 shilling. C'est ma profonde conviction que, dans sept ans, la moitié de nos navires disparaîtra. Ce qui était autrefois une pépinière pour notre marine de guerre n'existera plus, avant peu de temps; en effet, le cabotage aura presque entièrement cessé.

Quant à nos marins, tous les jours ils se promènent sur nos quais, cherchant de l'emploi sans pouvoir en trouver, par suite de la complète annihilation de notre commerce. Aussi, eux et leurs familles sont-ils dans la plus misérable condition.

Liverpool, 29 *janvier* 1850. Le commerce maritime est excessivement malade ici. Les frets ne sont rien moins que rémunérateurs : *ils sont, en moyenne, au moins de* 15 *pour cent plus bas que l'année dernière.*

MARYPORT, 29 *janvier* 1850. Le Cumberland est renommé, depuis longtemps, pour ses navires qui sont connus et appréciés des marchands de tous les pays du globe; mais je suis désolé d'être obligé de dire qu'à présent, *les constructeurs de Maryport, de Workington et de Withehaven n'ont absolument aucune commande.*

PLYMOUTH, 2 *février* 1850. Les affaires maritimes de ce port sont dans l'état le plus déplorable. Beaucoup de navires sont désarmés, et par conséquent, leurs équipages se trouvent sans emploi, et nos quais sont entièrement désertés par la marine.

Des *neuf* chantiers de notre port, *un seul* a *un* navire en construction. Beaucoup de patrons et de marins sans emploi errent sur nos quais. Il est vrai qu'on nous dit qu'aujourd'hui on peut avoir *pour* 10 *pence* ce qui coûtait le *double* autrefois; *mais de quoi sert ce bon marché à l'ouvrier qui ne trouve pas un penny à gagner?*

RUNCORN, 1er *février* 1850. Les frets sont au moins de 25 pour 100 plus bas que dans les années 1845, 1846 et 1847. La construction des navires est à peu près abandonnée. Personne n'ose y aventurer ses capitaux, car il n'y a pas à compter sur le plus léger retour [1].

« Nous nous abstenons, dit l'auteur de la Revue, de relater ici une foule d'autres documents, constatant les mêmes faits à Aldborough, à Bude, à Dundalkw, à Kinsall, à Maldo, à Padstow, à

[1] Une table, publiée par MM. Lindsay et Cie, montre que, depuis

Pwllheli, à Strangford, à Sunderland, à Torquay, à Westport, à Woodbridge. *De tous les ports qui environnent les îles britanniques, s'élève le même cri de détresse et de désespoir.* »

Maintenant, voyons si les marins sont dans un état plus prospère que les navires, et si l'Angleterre a plus à attendre de ses matelots que de ses armateurs.

La marine marchande anglaise se divise en marine des côtes et marine commerçant avec l'étranger. Cette dernière, à son tour, forme diverses branches distinctes et comprend des navires dont la construction, le tonnage et la dénomination varient, suivant les pays avec lesquels ils trafiquent.

Les principaux navires qui sortent du port de Londres sont ceux de l'Australie, des Indes orientales et de la Chine, des Indes Occidentales, de la baie de Honduras, de la Baltique et de l'Amérique

quatre ans, les frets ont subi une baisse de 35 à 50 pour cent. Nous citerons les exemples suivants :

	sh.	d.		sh.	d.
Les frets de Singapore sont tombés de	105	0	à	60	0
Calcutta	117	6	.	77	6
Hong-Kong	105	0	.	55	0
Bombay	95	0	.	60	0
Ceylan	95	0	.	70	0
Maurice	84	0	.	60	0
Callao	95	0	.	63	0
Havanne	85	0	.	47	6
Odessa	95	0	.	42	6
Alexandrie	12	0	.	5	6
Cronstadt	32	6	.	19	0
Quebec	47	6	.	32	0

du nord, de l'Amérique du sud, du Brésil, de la baie de Hudson, des États-Unis, de la Méditerranée, du Portugal et de l'Espagne, de l'Afrique, du Cap de Bonne-Espérance, de la baie d'Algoa, de la mer du Sud et du Groenland.

Les dépositions de marins ayant appartenu à ces différents services ont été recueillies par l'auteur de l'Enquête, avec un soin tout particulier. Je ne mêlerai aucune réflexion aux extraits que je vais en donner. Les faits concluront d'eux-mêmes.

Portugal. — « Je navigue depuis treize ans. Je reviens d'Oporto. J'avais 2 livres 10 shillings comme matelot de première classe. Je ne trouve pas cela suffisant, mais le salaire est maintenant très-bas à Douvres. Il devrait être de 2 livres 15 shillings au moins, sur les navires qui trafiquent avec le Portugal. Dans les petits voyages, le matelot n'est pas toujours employé; on peut compter qu'il a, chaque année, quatre mois de chômage. De plus, nous devons payer 1 shilling par mois pour le *Seamen's fund*, d'où nous ne voyons jamais rien nous revenir. Je ne sais où cela va. — Mon dernier capitaine était bon marin, mais j'en connais beaucoup à qui on ne devrait pas vraiment confier la vie des hommes. Les mauvais traitements, la mauvaise nourriture et le mauvais salaire sont les causes de la désertion. En vérité, la marine marchande va de *pis en pis*. Je crains que le salaire ne tombe encore plus bas, et alors personne ne peut dire quelles seront les conséquences. Quand les

matelots se trouvent ensemble, ils causent de leurs griefs; j'ai entendu des masses d'entre eux dire *qu'ils ne se battraient jamais pour un tel pays.* Je me suis battu, en Chine, pour le pays; peut-être me battrais-je encore pour lui, *mais je ne l'assurerais pas.* »

MÉDITERRANÉE. — « J'ai navigué trente ans, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quarante-cinq. En dernier lieu, je suis allé par la Méditerranée à Constantinople, de là dans la mer Noire, puis dans la mer d'Azof, à Kertch. On a peu fait pour mieux accommoder les hommes à bord. On les entasse à l'avant d'une manière indigne, et souvent la pluie y pénètre si bien, que l'on peut dire que les hommes dorment réellement dans l'eau. Ils descendent mouillés et ils remontent plus mouillés encore. Je les ai vus, oui, et bien souvent, sortir du gaillard d'avant avec leurs habits fumant comme un appareil à vapeur. Ils souffrent constamment du froid et fréquemment de la fièvre. Les draps ne sont pas changés une seule fois, ni les couchers mis à l'air, durant tout un voyage.

« A mon avis, ce serait un grand bienfait, si les officiers de la marine marchande étaient soumis à des examens et obligés d'avoir des certificats de capacité et de sobriété. Quantité de brillants navires ont été perdus ainsi par l'ignorance et l'ivrognerie de leurs commandants. Quand un patron est ignorant, l'équipage le voit bientôt et en prend avantage. Il n'y a plus de bonne discipline, et,

en cas de péril, les hommes n'ayant aucune confiance dans le patron, le danger s'en accroît grandement.

« A mon dernier voyage, les matelots de première classe avaient 2 livres par mois. Ce n'est pas assez. Il n'est pas étonnant *qu'il y ait tant d'Anglais dans la marine américaine*. La paye y est meilleure, la nourriture y est meilleure, l'aménagement y est meilleur. — Un salaire plus élevé empêcherait bien des hommes de déserter à New-York et dans les autres villes d'Amérique, où un bon état de choses est naturellement une grande tentation. Que l'on fasse ce qu'on voudra, *le seul vrai moyen de diminuer la désertion*, c'est de mieux payer et de mieux traiter les hommes. Là est le nœud de la question.

Indes Occidentales. — « J'ai navigué près de onze ans. La dernière fois que j'ai pris la mer, je suis allé dans les Indes Occidentales, à Kingston (Jamaïque). Les matelots de première classe avaient 2 livres 5 shillings par mois. C'est le taux général pour un voyage aux Indes Occidentales, mais je puis affirmer que ce n'est pas suffisant. J'ai eu 2 livres 10 shillings et 2 livres 15 shillings pour la même destination en partant de la Clyde. Dans les ports écossais et à Liverpool, on n'a jamais moins de 2 livres 10 shillings. Je regarde Londres comme le port où l'on est le plus mal payé ; ce n'est pas étonnant, il y a là tant d'hommes prêts à offrir leurs bras, et tant de marins étrangers, qui, désirant s'en aller, s'engagent à tout prix. — Mon

dernier capitaine était bon marin, mais l'ignorance que j'ai rencontrée chez une foule d'officiers, m'a montré combien on a tort de confier le commandement d'un navire à un individu, sans lui avoir fait préalablement subir un examen. Souvent des jeunes gens obtiennent un commandement par faveur ; ils sont parents d'un armateur ou d'un intéressé, et là-dessus on leur confie, on met entre leurs mains l'existence d'un équipage. Notre second contre-maître avait été nommé par les armateurs ; à peine savait-il nouer un fil de caret. — A bord, un matelot n'ose pas dire un mot pour soutenir ses droits, tous les officiers tomberaient sur lui, sa paye diminuerait, et les mauvais traitements augmenteraient. Pour vous montrer quelles choses peuvent se passer sur les navires marchands, je vais vous dire ce que je sais. — Il n'y a pas longtemps, nous étions près des îles Chinqua, dans les environs du cap Horn, pour prendre un chargement de guano. Nous étions juste à l'arrière d'un navire de Bristol. Un samedi, comme c'est l'usage entre vaisseaux marchands, nous envoyâmes demander une bouteille pour boire à la santé des femmes. Le capitaine du *Bristolien* dit qu'il voulait être damné s'il donnait la bouteille. — Ses hommes ayant insisté pour l'obtenir, il descendit dans sa cabine et remonta avec une paire de pistolets. Il commença par tirer sur un homme, auquel la balle effleura le front et enleva le haut de l'oreille. Puis, avec son second pistolet, il étendit raide mort un matelot d'une

balle dans la poitrine. Ce capitaine n'était pas ivre.

« Le plus sûr et le seul moyen d'arrêter la désertion, c'est de mieux traiter les hommes et de leur donner une plus forte paye, et davantage à manger. Alors, ils ne se plaindront plus.

« Sur mon dernier navire, je n'avais pas de lit, il n'y avait place à l'avant que pour quatre hamacs. Le cuisinier en avait un, il ne fallait pas le troubler. Chacun couchait à son tour dans les trois autres hamacs, mais mon tour ne venait jamais. Tout le long du voyage, je dormis sur une barrique à eau. Sur les navires des Indes, j'ai travaillé jusqu'à treize, quatorze et seize heures par jour, quoique de six à six soit la loi d'Angleterre. Il n'y avait pas nécessité pour travailler plus longtemps; seulement c'était la fantaisie du capitaine, voilà tout. On voulait que le voyage se fît promptement; — avec un capitaine habile et bon pour son équipage, rien de plus facile sans éreinter les hommes. Ils ne sont ni assez bien payés, ni assez bien traités, ni assez bien nourris pour s'inquiéter des intérêts de l'armateur. Comment est l'armateur pour moi? Il ne s'inquiète pas de moi. — Pourquoi alors m'inquiéterais-je de lui? »

Indes Orientales. — « J'ai vingt deux années de mer. A mon dernier voyage, je suis allé à Aden et de là à Colombo, capitale de l'ile de Ceylan, puis à Cochin, sur la côte de Malabar. Mon salaire, comme matelot de première classe, était de deux livres par mois, ce qui est insuffisant pour un bon marin, si l'on considère la nature de son travail et si l'on

pense qu'il doit être voilier et savoir faire toute chose dont on a besoin à bord. Et puis, voyez quelles fatigues nous endurons en mer : il nous est arrivé de rester, tout le monde sur le pont, quarante-huit heures de suite, sans une minute de repos et presque sans prendre le temps de manger. Quand le mauvais temps nous a ainsi forcés de passer les nuits, les patrons ne nous font pas meilleure part. Tous les marins avec qui j'en ai causé pensent, comme moi, que le salaire devrait être plus élevé. — Sur mon dernier navire, les vivres n'étaient nullement bons. Le biscuit, la farine, le bœuf et le porc étaient le reste des provisions du précédent voyage à Ceylan. Le biscuit était plein de charançons et nous étions obligés de le mettre au four, afin de pouvoir le manger. Il se mange mieux ainsi; de visqueux qu'il est en sortant du baril, le four le rend croquant et tue les charançons, mais nous étions forcés de manger ces insectes. Nous nous en plaignîmes vivement; on nous répondit qu'on n'y pouvait rien, et que, pour manger le bon, nous devions avaler le mauvais. Le porc et le bœuf étaient également détestables, aussi rances que possible. Une pièce de porc de cinq livres perdait ordinairement deux livres en cuisant. »

Quebec. — « Pour aller à Quebec et à la rivière du Loup, j'avais 2 livres 10 shillings par mois. Ce n'est pas assez, car aucuns marins n'ont autant de fatigues que ceux qui vont dans l'Amérique du Nord. Les vivres étaient bons, mais le logement des hommes dans le gaillard d'avant était très-

mauvais. L'eau y coulait de toutes parts, si bien qu'en arrivant, je jetai mon lit par dessus le bord; il ne valait pas la peine d'être porté à terre, tant l'humidité l'avait pourri.

« Les désertions sont très-communes à Quebec. Les hommes peuvent s'y cacher aisément, et gagner ensuite les États, où ils trouvent une bien meilleure paye et une bien meilleure nourriture. Il est certain que les désertions continueront, tant qu'on ne donnera pas de meilleures gages et de meilleurs vivres.

« Lors de notre départ, notre capitaine but à en perdre la tête, et, à tel point, que nous rebroussâmes de sept cents milles pour regagner l'Angleterre; à vingt-quatre heures de Plymouth, il revint à la raison et nous fit reprendre le chemin de l'Amérique du Nord. Il resta onze jours en bas, malade. Quand il montait sur le pont, il faisait des yeux féroces; mais il n'était pas méchant; il but rudement en Amérique. La vie des hommes n'était pas en sûreté avec lui; heureusement, le second était un habile marin. C'est une bénédiction que nous ayons pu revenir sains et saufs. Le capitaine avait une telle rage pour la liqueur, qu'à la hauteur de Dangeness, il donna une livre pour un gallon d'esprit à un *pilot-cutter*. Quand nous quittâmes l'Amérique, il y avait à bord trois gallons et demi de brandy. Le capitaine but presque tout à lui seul, et il n'y avait plus une goutte de liqueur à bord, neuf jours avant d'arriver à Dangeness. Le cuisinier me dit, qu'à défaut de brandy, le capitaine

était homme à boire du vitriol. J'en fus fâché pour le capitaine, car, avec toute son ivrognerie, ce n'était pas un tyran. »

Brésil. — « J'ai été neuf ans et demi sur mer. Je reviens d'un voyage à Bahia et au Brésil. Je me suis trouvé sur des navires qui étaient tellement à court de bras, que notre salut dépendait entièrement de la bonne chance et du beau temps. Dans mon voyage au Brésil, les vivres étaient très-mauvais; le capitaine le reconnut lui-même, et blâma l'agent tout doucement, je suppose. — Du reste, notre capitaine était bon marin; mais j'ai navigué avec des officiers qui n'entendaient absolument rien à la navigation. Ainsi, j'ai eu un capitaine qui se croyait sur la côte nord-ouest de l'Irlande, lorsqu'il était à la hauteur des Lizards, sur la côte de Cornouailles.

« Dans le voyage dont je vous parle, la viande n'était pas mangeable; elle ressemblait à un morceau d'acajou qu'on aurait roulé dans de la poussière de charbon. Il n'y a pas de navires où l'on donne plus de quatorze onces à la livre. En allant à Bahia, j'avais 2 livres 5 shillings par mois, comme matelot de première classe. Selon moi, ce n'est pas une bonne paye; raisonnablement, elle devrait être de 3 livres, ou de 2 livres 15 shillings au moins; alors, les marins comme moi ne seraient pas mécontents et ne quitteraient pas le pays. A mon avis, la désertion n'est due *qu'aux mauvais salaires et aux mauvais traitements*. Ce n'est pas que les malelots préfèrent le service américain

au service anglais; mais, voyez-vous, nous préférons la bonne paye à la mauvaise paye, et la bonne nourriture à la mauvaise; qui n'en ferait autant? J'ai entendu bien des marins dire qu'ils ne se battraient pas contre le pays, mais aussi *qu'ils ne se battraient jamais pour lui, surtout contre l'Amérique.* J'en ai même entendu dire *qu'ils se battraient volontiers contre lui* pour les Américains. Moi-même, je ne me battrais pas pour le pays, à moins que la condition du marin ne fût améliorée. A bord, on cause souvent du côté où l'on se rangerait, en cas de guerre. J'ai entendu des *vingtaines et des vingtaines, dire qu'ils abandonneraient le pays, à la première occasion.* — Ils sont si maltraités! »

Baltique. — « J'ai navigué pendant trente-deux ans. J'ai fait mon dernier voyage à Memel en qualité de second. Un grave sujet de plaintes pour les marins, c'est que les patrons quittent souvent Londres, sans prendre à bord le nombre d'hommes suffisant. Souvent, même les patrons se vantent de cela, tout en sachant qu'ils violent la loi. Qu'y pouvons-nous faire? Après un voyage, un mot d'un mauvais capitaine contre un bon matelot suffit pour ruiner celui-ci, et l'empêcher de trouver un autre navire. Je connais quantité de patrons complétement incapables de conduire un navire. Ils ne pourraient jamais dire où ils sont. Avec eux, le matelot et le bâtiment sont constamment en danger. Et les ignorants sont ceux qui traitent les hommes le plus dûrement. Malheureusement, il y a toujours quelques petits armateurs qui les

trouvent assez bons pour malmener le matelot, et jurer après lui jusqu'à ce que leur langue soit fatiguée.

« Dans la Baltique, les marins sont mal payés, et par conséquent il sont généralement mécontents, surtout quand ils pensent à la solde des navires américains. *Si nous avions la guerre avec les États-Unis, ma ferme conviction est que les matelots de la marine marchande anglaise refuseraient de se battre contre l'Amérique.* Et pourquoi se battraient-ils? Le marin anglais sait qu'il n'a pas ce qui lui est justement dû; donnez-le lui, il se battra pour l'île comme un bull-dog. C'est là mon sentiment et celui de bien des hommes que je connais. Aussi n'avons-nous nul souci du pays, et pourquoi en serait-il autrement? Pourquoi nous en soucier? Nous sommes des esclaves sur l'eau salée, et le capitaine est un Dieu. La chanson dit : « Les Bretons ne seront jamais esclaves. » — Blague, vraie blague, que je suis dégoûté d'entendre. Un Russe est plus heureux dans son esclavage et son ignorance, que l'Anglais avec ses beaux sentiments et sa pauvreté. »

Afrique. — « Je compte quinze années de navigation. A mon dernier voyage, je servais sur un brick qui trafiquait avec la Côte d'Or en Afrique. La grande désaffection, que manifestent les marins contre le pays, est généralement causée par la vileté de leur salaire. On sait comment les Américains sont payés; comparez avec nous. — Dans les voyages en Afrique, et ailleurs, un homme est

employé neuf mois sur douze, et s'il gagne, en moyenne, 2 livres 2 shillings par mois, il se trouve, en fin de compte, au bout de l'année avec 18 livres 18 shillings, et peut-être a-t-il une femme et des enfants à nourrir ? Aussi, la plupart des matelots sont-ils mécontents, et disent-ils *qu'ils ne se battront jamais pour un pays comme celui-ci*, spécialement contre l'Amérique. »

Amérique du Sud. — « J'ai été marin pendant dix-huit ans ; à mon dernier voyage, je suis allé à Port-Philippe et à Callao. Je servais à bord d'un navire de six cent quarante-deux tonneaux. Il nous manquait deux matelots de première classe ; cependant, la manœuvre alla mieux que sur la plupart des autres navires qui sortent du port de Londres, en étant si à court de bras que beaucoup d'accidents s'ensuivent, avec de nombreuses pertes d'hommes. Les patrons embarquent souvent des matelots étrangers, à bon marché, dans le premier port venu ; c'est nous autres bons marins qui avons à en pâtir. Cela, je puis vous l'affirmer, à bon escient, va de pis en pis. On nous traite de telle façon que nous sommes tous mécontents. Nous en causons à bord. Beaucoup disent que si la guerre éclatait, *ils ne se battraient pas pour un semblable pays* ; bien plus encore disent qu'ils aimeraient mieux se battre sur un vaisseau américain contre l'Angleterre, que sur un vaisseau anglais contre l'Amérique. Je me suis battu pour le pays à Saint-Jean-d'Acre, et je me battrai encore pour lui, si mauvais qu'il soit, mais *dix matelots contre un agiraient différemment*. Cela m'a

valu à bord plus d'une dispute, et souvent *j'ai été maltraité par mes camarades, parce que je disais que je me battrais pour le pays.* »

Mers du Sud. — « Je reviens d'une expédition dans les mers du Sud. Dans ces vastes solitudes de l'Océan Pacifique, l'esprit est souvent comme écrasé, anéanti. Parfois je suis resté quatre mois, sans apercevoir même une voile. Rien, rien autre chose que les poissons et l'eau, encore les poissons ne se montraient-ils que rarement. Ces immenses solitudes agissent d'une manière terrible sur les marins ordinaires. — A bord des baleiniers, les vivres ne sont point ce qu'ils devraient être; en général, ils sont de mauvaise qualité. Quelques barils de bonnes provisions sont montrés à l'inspecteur, les autres restent à l'ombre. Une fois en mer, ce qui est bon va à la cabine. Les pois, la farine, le pain, parfois conservés pendant quatre ans, terme d'un voyage baleinier, sont mauvais parce qu'on n'en prend aucun soin. En quittant l'Angleterre, le capitaine emporte pour 300, 400 ou 500 livres d'habillements confectionnés, vraies guenilles achetées au meilleur marché possible dans les Minories ou ailleurs, et qu'il cède ensuite à l'équipage, comme par faveur, moyennant un bénéfice de 150 pour cent. J'ai vu payer 3 livres pour une mauvaise jaquette à travers laquelle passait le jour. J'en aurais une meilleure à Londres pour 12 shillings. — Le voyage dont je parle dura quatre ans. Nous avions recueilli cinquante tonnes d'huile. En Angleterre, les propriétaires du navire,

vrais princes marchands, me dirent que le navire n'avait rapporté que peu ou point d'huile, qu'ainsi je n'avais pas un penny à recevoir. Je savais le contraire. J'interrogeai, comme si j'étais étranger, le garde-quai du London-Dock, où le navire avait été déchargé. Il me dit qu'il y avait 51 tonnes d'huiles à 80 livres la tonne, total 4,080 livres (101,000 fr.). J'avais droit à 30 livres, en sus des avances. On ne permet pas aux hommes d'employer leurs propres jaugeurs; aussi, sont-ils souvent volés par les propriétaires de navires.

« En vérité, les matelots sont si malheureux que je m'étonne qu'ils ne sautent pas par-dessus le bord. Qu'un homme se hasarde seulement à dire un mot, on le met aux fers, et, au premier port que l'on touche, le capitaine porte un jambon ou un fromage au consul ou à quelque autre autorité, et le matelot est condamné, avant qu'il ait mis pied à terre. Aussi, la désertion ne fera-t-elle que s'accroître jusqu'à ce que les marins soient moins volés et mieux traités. Tous sont mécontents. Ils n'aiment pas leur pays. Se battraient-ils contre l'Amérique, si la guerre éclatait? *Non, ils ne se battraient pas.* — Et moi, me battrais-je? *Non, non!* On ne vole pas les marins en Amérique! »

Australie. — « A mon dernier voyage, j'étais contre-maître sur un navire qui transportait des émigrants du Gouvernement.

« Je suis resté absent pendant treize mois et demi; que pensez-vous que j'aie reçu pour tout ce

service, après avoir risqué ma vie et travaillé à toute heure et par tous les temps ? 10 livres 2 shillings. Voilà ce que m'ont valu treize mois et demi de la plus rude fatigue. J'aurais dû recevoir environ 32 livres. Mes appointements, comme contre-maître, étaient de 2 livres 10 shillings par mois. Jadis, la même besogne était payée 3 livres 10 shillings et même 4 livres ; mais les petits armateurs nous coupent le salaire tant qu'ils peuvent, jusqu'à ce qu'ils nous réduisent presque à mourir de faim, nous et nos familles. — Le reste de l'argent, qui m'était dû, fut confisqué parce que j'avais parlé pour soutenir mes droits. Cinq de mes camarades furent traités de la même façon.

« Notre navire jaugeait près de quatre cents tonneaux : il devait donc porter, selon les règlements, seize matelots de première classe et quatre mousses; or, nous n'étions que huit matelots au lieu de seize. Ainsi, nous avions double ouvrage nuit et jour. Nous nous plaignîmes au capitaine de ce que le navire était à court de bras. Il nous promit d'en prendre à Sidney. Arrivé là, il refusa de tenir sa promesse, parce que les salaires y étaient plus élevés qu'à Londres. Alors, nous lui dîmes que nous ne voulions plus travailler. Il appela cela une mutinerie, et notre salaire fut rogné de près de 20 livres par homme. Les armateurs ont gagné ainsi plus de 100 livres, et le plus beau de l'affaire, c'est qu'ils ne se contentèrent pas de cela. Ils prélevèrent encore, je vous le jure, une livre de plus sur le peu qui nous revenait, en préten-

dant que c'était pour une institution charitable, comme ils disent. Qu'était-ce? Je n'en sais rien. Mais ce que je peux vous affirmer, c'est que ces hommes seront la ruine du pays, car le matelot, qui jadis défendait *la petite île*, est maintenant mécontent plus que je ne saurais l'exprimer. C'est une honte de voir la façon dont nous sommes traités. Aussi, n'y a-t-il *pas à compter* le moins du monde *sur nous* maintenant. Si la guerre devait avoir lieu avec l'Amérique, *des milliers d'entre nous se mettraient du côté de ce dernier pays*. Nous sommes pis que les esclaves nègres; on a soin d'eux, et l'on n'a nul souci de nous. A bord, les officiers agissent avec nous, suivant leur bon plaisir. Si vous avez du cœur, et que vous répondiez un mot à un officier qui vous tyrannise, il vous met aux fers et confisque votre argent; — pour chaque jour de fers, il arrête six jours de paye, et il peut ainsi saisir vos appointements tout entiers. Nos parents nous ont donné à tous un peu d'éducation, et nous sommes, à présent, en état de voir et de sentir le mal et les injustices dont nous sommes victimes. Si l'on n'agit pas mieux avec nous qu'on ne le fait actuellement, on nous forcera à *devenir pirates*. *La marine royale est tout autant désaffectionnée que la marine marchande*. Si la guerre avait lieu avec la France, nous pourrions nous battre contre elle, car nous lui gardons une vieille rancune. Pour ma part, je ne puis voir un cheveu de la tête d'un Français. Ce serait par trop mal de ne pas défendre la petite île contre les *Mounseers*; mais

contre l'Amérique, *jamais je ne tirerais un coup de fusil*. Là, le marin est traité comme il faut. Aussi, je le répète, n'y a-t-il pas à compter sur nous maintenant. »

Navires américains. — « Je suis Écossais, mais j'ai quitté le service anglais pour le service américain. Auparavant, j'étais à bord d'un de vos navires anglais qui allait à Callao, bien qu'il fût hors d'état de tenir la mer. A la hauteur du cap Horn, il fallut faire jouer les pompes sans relâche. A l'avant, nous ne pouvions dormir tant nous étions mouillés. Nous étions continuellement en danger, et sur mer il n'y a pas moyen de reculer. Arrivés à Callao, nous nous plaignîmes de l'état du navire, auprès du consul.—Il nous répondit qu'il ne ferait rien pour nous, qu'il n'avait pas à s'occuper de cela, et que nous pourrions mourir dans les rues, si bon nous semblait. Entre Londres, Callao et les Clinches, c'est-à-dire la montagne de Guano, le capitaine eut à changer trois fois d'équipage. Tous les anciens matelots, à l'exception de deux ou trois, restèrent à Callao. Eh bien, quand ce navire revint enfin à Londres dans le West-India-Dock, on le rapetassa, et on le déclara encore assez bon pour transporter des émigrants en Australie, où on l'envoya. — Voilà maintenant cinq ans que je suis au service américain. Il est bien autrement meilleur que le service anglais : meilleurs gages, meilleure nourriture, meilleurs bâtiments. Là, on ne vous rogne pas la moité de votre ration; tant que vous avez faim vous mangez, et ce qu'il y a de

mieux encore. Ce qui, dans un navire anglais, ne va qu'à la cabine du capitaine, chez les américains va au gaillard d'avant des matelots. J'ai maintenant 15 dollars par mois, autrement dit 3 livres 2 shillings 6 pence, et pas le moindre ennui avec les douanes. Vous prenez votre tabac avec vous, à un port américain où il coûte 3 ou 4 pence la livre. On vous fournit le café, le sucre et le rhum. Le tabac à chiquer, de première qualité, ne coûte que 20 cents, c'est à dire 10 pence. Le tabac à 6 cents ou à 3 pence la livre, est aussi bon que celui que vous payez ici 3 pence l'once; ainsi, là-bas, pour le même prix, vous avez une livre au lieu d'une once. Sur un navire anglais, pour le même genre de service, je gagnerais tout au plus 2 livres ou 2 livres 5 shillings, et, pardessus le marché, je mourrais de faim tout le temps. Les couchers des navires américains sont encore bien supérieurs à ceux des navires anglais. Aussi, *l'Amérique ne tardera-t-elle pas à avoir toute l'élite de la marine anglaise.* Il n'y a guère que des marins anglais sur les navires américains. Notre équipage se compose de *dix-neuf* hommes, *quatre* seulement sont nés *américains*, le reste est anglais. J'ai déserté à Québec. La désertion des marins anglais ne diminuera pas, tant qu'ils n'auront pas un meilleur salaire, de meilleurs traitements et une meilleure nourriture. La discipline à bord est exactement la même chez les Américains que chez les Anglais. Mais un matelot ne compte pour rien en Angleterre, tandis qu'en Amérique on en fait le cas qu'il mérite. Là

c'est un homme. Si la guerre éclatait, je puis bien répondre pour moi et pour des *centaines d'autres*, que nous nous battrions, *non pour l'Angleterre* contre l'Amérique, mais pour l'Amérique contre l'Angleterre. Je ne me battrais pas pour un pays qui nous fait mourir de faim et qui nous filoute. Non, non, je ne me battrai jamais pour des rogneurs de rations. »

CABOTAGE. — NAVIRES CHARBONNIERS. — « J'ai navigué près de vingt ans, et à l'exception de trois voyages dans l'Amérique du nord, j'ai passé tout ce temps sur les navires charbonniers. Lorsque je débutai, un marin de première classe avait 3 livres par voyage de Sunderland à Londres, pendant l'été, et de 4 livres à 4 livres 10 shillings, pendant l'hiver; on faisait, l'un dans l'autre, douze voyages par an. Prenez la moyenne du salaire, il y a vingt ans, à 3 livres 15 shillings par voyage, vous trouverez 45 livres pour l'année. Maintenant, le salaire d'un marin de première classe est (de Sunderland à Londres) de 3 livres en été, et de 3 livres 7 shillings 6 pence à 4 livres en hiver; mais il est bien rare qu'on ait 4 livres. Calculez douze voyages par an à 3 livres 5 shillings, vous verrez que nous n'avons plus, au bout de l'année, que 39 livres au lieu de 45. — Nous sommes souvent, trop souvent, très à court de bras sur nos navires, et alors nous sommes de vrais esclaves. —Nous payons au *merchant seamen's Fund* 1 shilling par mois, mais je n'ai jamais vu un homme à qui il en soit revenu quelque chose. J'ai bien connu des

veuves de marins à Sunderland, qui recevaient 2 shillings par mois. C'etait seulement, lorsque leurs maris avaient payé leur cotisation au *Fund*, pendant vingt ans? Les marins sur les charbonniers se plaignent tous de l'insuffisance du salaire. *Je ne puis vraiment dire s'ils se battraient pour le pays, en cas de guerre.* »

Cabotage Irlandais. — « Je suis marin depuis seize ans environ. Dernièrement, j'ai fait le cabotage sur les côtes d'Irlande, à bord d'un schooner de Cork, jaugeant 133 tonneaux, et n'ayant que cinq hommes au lieu de sept qu'il aurait dû avoir. Comme marin de première classe, j'avais 2 livres 5 shillings par mois; ce n'est pas assez. Les vivres ne sont pas bons sur les navires irlandais. J'ai vu souvent les hommes se plaindre et même déserter le navire, à Newport (Monmouthshire), à cause de la mauvaise nourriture. Le pain est très noir et souvent plein de charançons. Il n'est donc pas étonnant que tous les marins soient mécontents. — Les patrons, qui naviguent le long des côtes d'Irlande, ou qui vont dans le pays de Galles, sont souvent très ignorants, et leur ignorance a perdu bien des navires. Jamais ils n'ont un chronomètre à bord, — c'est tout juste, s'ils ont un quart de cercle, un almanach et un epitome; on devrait remédier à cela. — J'ai été quatre ans au service américain. Là, sous le rapport du salaire, de la nourriture et de l'aménagement, j'étais traité comme un marin doit l'être. *Je ne me battrai pas contre le pays, tant que mon père et ma mère seront*

vivants, mais jamais je ne me battrai contre l'Amérique. »

Cabotage Gallois. — « Je suis né à Aberystwith, dans le pays de Galles. J'ai de seize à dix-sept ans de mer, et j'ai d'abord été, un bon bout de temps, dans le service des côtes. Après cela, je suis allé à l'étranger, puis avec les Américains, comme nous aimons tous à le faire; enfin, depuis quelque temps, je suis revenu au cabotage. La première fois que je pris la mer, le salaire, pour un marin de premier ordre, était de 2 livres 10 shillings par mois, d'Aberystwith à Londres, aller et retour. Maintenant, c'est généralement 2 livres 5 shillings et, parfois, pas plus de 2 livres. Or, 2 livres 5 shillings ne sont déjà pas un salaire suffisant pour un bon marin. D'Aberystwith à Londres, un homme peut faire, en moyenne, trois voyages par an; ainsi, nous recevons 27 livres par an, tandis que nous devrions avoir au moins 3 livres par mois, car nous travaillons nuit et jour. Pourquoi l'Angleterre ne peut-elle payer comme l'Amérique? Au service américain, j'avais 15 dollars par mois, ce qui vaut mieux que 3 livres. De plus, j'étais mieux nourri et mieux aménagé. *Si une guerre éclatait entre ce pays-ci et l'Amérique, jamais je ne me battrais contre l'Amérique. Non, jamais!* — Chaque jour nous perdons nos meilleurs marins. Il y a des déserteurs, même dans la marine royale, qui entrent au service de l'Amérique. On peut dire que l'on forme, en Angleterre, les marins pour le service américain. »

NAVIRES A VAPEUR. — « Je sers, depuis vingt ans, sur les navires à vapeur et comme chauffeur, et comme mécanicien. J'ai été employé sur des steamers du gouvernement et sur des bâtiments de commerce, dans toutes les parties de la Méditerranée, de Gibraltar à Odessa, dans les Indes occidentales, sur les côtes françaises, belges et hollandaises, à Hambourg, dans la Baltique, en Espagne et en Portugal. J'ai fait partie de l'expédition de Don Pedro, sous les ordres du capitaine Mac Dougal. Enfin, j'ai fait le cabotage sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et dans le Channel d'Irlande.

« Il y a vingt ans, je servais sur un steamer qui allait de Londres à Boulogne. J'avais par semaine 30 shillings, sans les vivres. Maintenant, si je reprenais la même place, avec vingt années d'expérience de plus sur la tête, je n'aurais que 24 shillings au lieu de 30. Autrefois, le mécanicien avait par semaine 3 livres, sans les vivres ; aujourd'hui, il a de 38 à 44 shillings, au plus haut. Mon dernier voyage fut à Marseille, et j'avais, comme chauffeur, 20 shillings par semaine ; à la vérité, les vivres nous étaient fournis ; mais je préfère grandement me nourrir moi-même, car les vivres que nous donnent les maîtres sont très mauvais.

« Les couchers et l'aménagement des hommes, en général, sont pis qu'il y a vingt ans. On ne s'inquiète nullement de la manière dont nous sommes entassés dans les plus horribles trous. Les bateaux en fer sont ceux où l'on est le plus mal logé. Le

fer est toujours froid et mouillé, et l'humidité gagne nos lits qui nous glacent, au sortir de la chaleur des fourneaux. Pour supporter cette vie, il faudrait avoir la constitution d'un nègre pendant le jour, et celle d'un esquimaux pendant la nuit.

« J'ai servi à bord d'un steamer américain et je sais quelles bonnes raisons nous avons d'être mécontents. *Aucun de nous, si la guerre venait à éclater, ne voudrait combattre contre l'Amérique.* Sur le steamer américain où j'ai servi, *sauf trois hommes*, tout l'équipage, capitaine compris, était anglais. Et nous n'étions pas moins de *cent trente six!* »

Que de gravité, pour la Grande-Bretagne, dans ce cri d'accusation et de haine poussé unanimement par ses matelots!

Et ce n'est rien encore, car ces résultats désastreux se sont produits sous des lois de prohibition ou de réciprocité qui protégeaient sa puissance navale.

Mais, quel sort lui est réservé, sous la loi de liberté absolue qu'elle vient de décréter? Comment soutiendra-t-elle, désormais, la concurrence contre toutes les marines du monde qu'elle appelle dans ses ports?

Un de ses vieux marins l'a prédit : avant sept ans, elle aura rendu inutile la moitié de ses vaisseaux.

Du reste, cet état de déclin n'est pas particulier à sa marine marchande; sa marine militaire à vapeur, elle-même n'est pas dans des conditions

plus satisfaisantes, malgré les sommes énormes dépensées, chaque année, par l'amirauté.

On ne lira pas, sans intérêt, la lettre adressée à lord John Russell par l'amiral Napier, dans le courant de juin 1849.

Ce document, qui a fait grand bruit en Angleterre, mérite toute considération, car il émane de l'homme qui connaît le mieux le matériel de la marine britannique, de l'officier général qui commandait l'escadre anglaise à Lisbonne, lors de la restauration de Don Pedro, et à Saint-Jean-d'Acre, dans l'affaire d'Orient.

«...Mylord, dit-il, j'ai été obligé d'entrer dans tous ces détails, pour être à même de montrer qu'avec une marine à vapeur aussi insuffisante, le pays n'est pas sauf. *Les Français ont une marine à vapeur bien plus puissante que la nôtre.* — Nous avons une plus grande force de chevaux, et, je crois, un tonnage plus considérable; mais, Mylord, la France a vingt frégates à vapeur capables de recevoir chacune trente-deux canons, et de transporter aisément deux mille soldats. — Ces navires ont été ostensiblement construits pour remplir l'office de paquebots, mais ensuite ils ont été transformés en bâtiments de guerre; et, bien que différentes amirautés en aient été informées à maintes reprises, elles n'y ont jamais cru, ou bien ont toujours prétendu ne pas y croire. *J'ai vu ces navires, j'ai monté sur leur bord, j'en ai rendu compte.* Je présume que cela est maintenant hors de doute, car on sait qu'en moins de trente heures, quelques uns de ces

navires ont transporté deux mille hommes de Toulon à Civita-Vecchia, et l'un d'eux, avec un navire en remorque, y a conduit un régiment de cavalerie. — Je ne demanderai pas à votre seigneurie ce que les Français font, en ce moment, à Rome. — Pour mon argumentation, il suffit qu'ils s'y trouvent et qu'ils y soient allés, *sans avoir prévenu* les Romains de leur arrivée.

....— « Je conseille à votre seigneurie d'examiner sur la carte, non la distance qui sépare Toulon de Civita-Vecchia, mais la distance qui existe entre Cherbourg et Portland. Les expéditions, Mylord, ne sont plus ce qu'elles étaient avant l'invention de la vapeur et des chemins de fer. Il fallait des mois pour rassembler les moyens de transport et les troupes, et ensuite, il fallait encore des mois pour les conduire à leur destination.

« Maintenant, les Français assiégent Rome;—très-probablement, ils s'en empareront, et nous, très-probablement, nous ferons des remontrances, — si nous osons. Votre seigneurie a-t-elle oublié l'affaire de Syrie, lorsque la guerre était sur le point d'être déclarée, lorsque nos navires attendaient des hommes pendant des mois à Spithead, lorsque les Français *nous étaient si supérieurs que nous aurions pu être battus en détail?* — Si votre seigneurie a oublié cela, moi je ne l'ai pas oublié! — Votre seigneurie a-t-elle oublié l'affaire de Taïti, où nous nous trouvâmes impuissants à ce point d'être forcés de la bâcler, tant bien que mal?

« Votre seigneurie a-t-elle oublié que nous avons envoyé une flotte à Copenhague, et volé la flotte Danoise, *au milieu d'une paix profonde, sans déclaration de guerre?* — Votre seigneurie a-t-elle oublié que nous avons envoyé une escadre, pour intercepter les galions espagnols, *sans déclaration de guerre*? Votre seigneurie a-t-elle oublié que ce pays a été joué par dessous jambe par la France, à l'endroit des mariages espagnols, et cela par un gouvernement régulier, en dépit de l'entente cordiale.

« Enfin, Votre Seigneurie, a-t-elle oublié la lettre dans laquelle le duc de Wellington a exposé l'état sans défense du pays?

— « Je n'ai oublié aucun de ces faits, et c'est avec la plus grande appréhension, que j'envisage notre situation présente. Lord Landsdowne dit que nous n'avons pas encore fait de remontrances à la France et à l'Autriche. Je demande à Votre Seigneurie si nous sommes en position de faire des remontrances. Lorsque Rome sera prise — ce qui aura lieu, je le crains — si nous proférons une menace, si nous prononçons une seule parole hostile, qui empêchera les Français de rassembler ces mêmes navires à vapeur qui ont conduit l'armée française dans la capitale du monde catholique, *qui les empêchera de transporter une armée dans la capitale du monde protestant?* — On répondra peut-être qu'ils ont déjà les mains pleines et qu'ils sont occupés à se quereller entre eux? Mais, Mylord, quelle chose pourrait les réunir aussi promptement qu'un cri

de guerre? Dans son discours, le président dit à la France qu'elle a une armée de quatre cent cinquante mille hommes; elle a une marine à voiles presque égale à la nôtre, *et une marine à vapeur infiniment supérieure.*

« L'armée semble attachée à ses couleurs, et si nous osions faire des remontrances, — si nous osions murmurer une parole agressive, — que le gouvernement ouvrît la main et prononçât le nom de l'Angleterre; en vérité, l'armée entière, les républicains rouges, tous en un mot, lanceraient leurs chapeaux en l'air, courraient au rivage de la mer, juste comme les chercheurs d'or courent en Californie. Et ils trouveraient ici une plus opulente et plus facile moisson qu'en fouillant la terre!

« Et qu'avons-nous, Mylord, pour les en empêcher? — Mylord, s'il y avait un pont entre Douvres et Calais, et que la France fût tranquille, retireriez-vous vos sentinelles? — Encore bien moins devez-vous le faire, quand Louis-Philippe est renversé de son trône et le pays en révolution. — Il y a des ponts, — Mylord, — des ponts qui se meuvent. — Sur un de ces ponts, trente mille hommes ont déjà passé de Toulon à Rome. Sur un autre, une plus grande force encore peut passer de Cherbourg à Portland.

« On dira, peut-être, que je dévoile la nudité du pays. La lettre du duc de Wellington a déjà fait cela; mais, la lettre de Sa Grâce n'était pas nécessaire. Le gouvernement français connaît tout aussi bien que nous la force de chaque navire de guerre

en service, la condition de chaque régiment, le nombre de nos canons, et, j'oserais le dire, le nombre de fusils renfermés dans tous nos arsenaux. On m'appellera peut-être alarmiste. Je le confesse : je suis alarmé de notre état sans défense, et j'espère en Dieu que j'alarmerai le gouvernement, le parlement et la nation..... »

CHAPITRE X.

LODGING-HOUSES. — MEETING DE PETITS VOLEURS. — ARCHES DU BLACK-WALL RAILWAY.

J'ai dit que les rues de Londres présentaient, la nuit, un aspect solennel et presque funèbre, lorsque des milliers de créatures y erraient, sans pain.

Mais une impression également ineffaçable, c'est celle qu'on éprouve, en visitant, à cette heure, les *Lodging-houses* et les arches du Black-wall railway.

Les *Lodging-houses* sont considérés comme la source la plus abondante de tous les genres de corruptions et de tous les crimes. Suivant un rapport des commissaires de la force constabulaire, il existait à Londres, en 1839, vingt-deux de ces maisons, dont le nombre est augmenté de beaucoup aujourd'hui ; — chacune d'elles abrite, la nuit, de soixante à soixante-dix individus.

« Presque tous ces repaires se ressemblent, dit l'auteur de l'Enquête. Tous sont composés de deux pièces, une cuisine et un dortoir. Dans un de ceux

que j'ai visités, la cuisine était garnie tout autour d'un banc de bois fixé à la muraille et bordé de tables, sur lesquelles des hommes étaient accoudés ou dormaient étendus. Plusieurs étaient groupés autour de la cheminée; les uns, sans chemise et assis sur le sol, ne songeaient qu'à se réchauffer ; les autres, agenouillés, faisaient cuire quelques mauvais aliments. Impossible de voir un assemblage d'êtres plus déguenillés. Les têtes de ces hommes présentaient une variété infinie et des contrastes frappants. Ainsi, il se trouvait là un garçon d'une beauté vraiment remarquable ; son visage exprimait une telle candeur et son regard une telle franchise, que je conçus une vive idée de son honnêteté, bien qu'il fût, m'assura-t-on, un *pickpocket* (filou) consommé. Puis, un peu plus loin, au fond de la salle, il y avait un homme dont l'aspect causait un sentiment qui approchait de l'effroi. Ses yeux étaient profondément enfoncés dans leurs orbites, ses joues creuses, ses narines serrées, crispées par le besoin. Sa barbe hérissée donnait à sa physionomie quelque chose de démoniaque, et cependant son regard exprimait une patience, une résignation, qui inspiraient une douloureuse pitié. Ses vêtements n'avaient plus de forme. Il portait aux pieds une paire de bottines de femme à lacets, dont le bout avait été coupé, afin que ses doigts pussent passer. Je n'ai jamais rencontré un portrait plus décharné de la famine. Jusqu'à ce jour, cette figure n'a cessé de me poursuivre.

« Dans cette maison, chaque lit se loue 2 pence (4 sous), par nuit. La cuisine s'ouvre à cinq heures du matin et se ferme à onze heures du soir environ. Après cette heure, aucun nouveau locataire n'est admis, et on jette dehors tous ceux qui ont passé la nuit précédente et n'ont plus assez d'argent pour payer de nouveau.

« Le dortoir a quarante-cinq pieds de long sur trente-six de large. Les lits ont à peu près six pieds et demi de long sur vingt pouces de large. Ils se composent d'une simple paillasse posée sur des barres élevées d'un pied au-dessus du sol.

« Les classes existent jusque dans cet antre de la misère et du crime. Les *Burglars* ou *Smashers* (voleurs avec effraction) se placent bien au-dessus des *Gonoffs* (jeunes voleurs, mot hébreu introduit dans l'argot par les recéleurs juifs). Un *burglar* ne condescend pas à se mêler aux *pickpockets*. Un de ces chevaliers *effractionnaires* ayant été prié de s'asseoir parmi les *gonoffs*, s'écria avec un air de souverain mépris : — « Non, non ! Je puis être un voleur, mais, Dieu merci, je suis un homme respectable. »

« Je vis là un charmant enfant doué de facultés extraordinaires. Malheureusement, un jour n'ayant ni pain, ni travail, ni asile, il vint au lodging-house. Après un séjour de cinq ou six semaines, pendant lesquelles les hôtes du lieu le façonnèrent, il devint un *gonoff* consommé.

« Dans les *lodging-houses*, la conversation roule

principalement sur les vols, et la meilleure manière de voler. Dès qu'un jeune voleur arrive avec quelque butin, on se précipite vers lui pour voir le produit de son larcin et le féliciter de son adresse et de son succès. Il est certain, du reste, que le gain des *pickpockets* et des mendiants, est bien au-dessous de ce que l'on pense généralement. La paresse et le vagabondage sont les seules et véritables compensations des rudes et fréquentes privations qu'ils endurent.

« Cinquante-cinq individus que j'interrogeai dans ce lieu, répondirent à mes questions. Presque tous avaient exercé des professions, et la plus grande partie avait été amenée là, par suite de chômage. Sur cinquante-cinq, quarante savaient lire et écrire; quatre pouvaient lire; onze seulement ne savaient ni lire ni écrire.

« Un maçon me dit qu'il avait travaillé huit étés, et chômé huit hivers. Un ouvrier m'assura que, depuis onze ans qu'il travaillait aux docks, il avait été les trois quarts de ce temps, sans pouvoir obtenir d'ouvrage.

« Quant aux vêtements, quatorze d'entre eux étaient sans chemise, cinq sans souliers, et quarante-deux avaient des souliers qui leur tenaient à peine aux pieds.

« Sur cinquante-cinq, on n'en comptait pas moins de trente-quatre qui avaient été emprisonnés une ou plusieurs fois : onze, 1 fois; cinq, 2 fois; cinq, 3 fois; trois, 4 fois; quatre, 6 fois; un, 7 fois; un, 8 fois; un, 9 fois; un, 10 fois; un, 14 fois;

un autre, enfin, confessa qu'il avait été en prison, au moins 20 fois. — Ainsi, ces trente-quatre individus réunis avaient été emprisonnés 140 fois.

« Sur 140 incarcérations, 63 avaient été motivées par le vagabondage, et 77 par le vol, entre trente-quatre individus pris dans un assemblage de cinquante-cinq.

« Mais ces dortoirs à 2 pence (4 sous) sont loin d'être les plus misérables. Il y a des taudis où le prix d'une nuit est encore plus bas, où le logement est encore plus nu, où les hôtes sont encore plus dégradés. — Dans maints endroits, on ne demande que 1 penny (2 sous), pour une nuit. Là se rassemblent les plus horribles types de la misère et de la démoralisation. Les filles perdues, les voleurs, les mendiants, les vagabonds sont reçus dans ces cavernes d'iniquité, où il leur est permis de dormir pêle-mêle dans une petite chambre. La maison ne renferme que peu ou point de meubles. Les lits y sont inconnus. — Les hôtes, — mâles et femelles, hommes, femmes, garçons et filles, — couchent, en tas, sur le plancher; — chaque bande se compose, en moyenne, d'une trentaine des êtres les plus infortunés et les plus infâmes de la terre: — masse de pauvreté, de fange, de vice et de crime, — assemblage de tout ce qui est physiquement nauséabond, et moralement odieux, — chaos de dénûment, d'intempérance, d'ignorance, de maladies, de libidinisme, de saleté, de dépravation, qui ne se rencontre *dans aucune autre partie du globe que celle-ci* — le foyer de l'opulence et du

commerce, — le pinacle de la civilisation, et de la charité ! »

La plupart des maisons à 1, 2 ou 3 pence sont tenues par des individus qui encouragent les larcins continuellement tramés sous leurs toits. Beaucoup d'entre eux sont connus comme recéleurs, et engagent les produits des vols moyennant 2 pence et l'abandon de la reconnaissance de l'objet engagé. Cette pratique est si générale chez les logeurs de l'*East-end* à Londres, qu'on peut la regarder comme une règle parfaitement établie.

J'ai dit que les *Lodging-houses* étaient une école de démoralisation et de crime, pour des milliers de pauvres enfants. La relation suivante permettra d'en juger.

Un meeting, d'un caractère sans exemple, fut tenu au British-Union School-room, dans la soirée du 28 janvier dernier. L'auteur de l'Enquête avait voulu rassembler quelques-uns des jeunes voleurs et vagabonds qui infestent le pays. Bien que convoqués, seulement deux jours à l'avance, par des billets d'admission distribués dans les repaires et les cavernes d'infamie fréquentés par ces malheureux, il n'y en eut pas moins de cent cinquante qui répondirent à l'appel. La seule condition exigée pour leur admission était qu'ils fussent *vagabonds* et *au-dessous de vingt ans*.

« Le plus jeune avait six ans; sept étaient âgés de dix ans ; trois, de douze ans; trois, de treize ans; dix, de quatorze ans; dix, de quinze ans; onze, de seize ans; vingt, de dix-sept ans; vingt-

six, de dix-huit ans et quarante-cinq, de dix-neuf ans.

« Dix-neuf avaient leur père et leur mère encore vivants; — trente-neuf n'avaient plus que leur père ou leur mère; — quatre-vingts étaient orphelins dans toute l'étendue du mot.

« Quelques uns étaient mendiants de profession. Soixante-six avouèrent qu'ils étaient voleurs habituels. — La certitude, que la plus grande partie des assistants était composée de voleurs, causa un excessif plaisir à la réunion, et fut accueillie par trois salves d'applaudissements.

« Douze avaient été en prison une fois; — cinq, deux fois; — trois, trois fois; — quatre, quatre fois; — sept, cinq fois; — huit, six fois; — cinq, sept fois; — quatre, huit fois; — deux, neuf fois (un de ceux-ci n'était âgé que de treize ans); — cinq, dix fois; — cinq, douze fois; — deux, treize fois; — trois, quatorze fois; — deux, seize fois; — trois, dix-sept fois; — deux, dix-huit fois; — cinq, vingt fois; — six, vingt-quatre fois; — un, vingt-cinq fois; — un, vingt-six fois — et un, vingt-neuf fois.

« La proclamation du nombre d'emprisonnements, subi par chacun de ces enfants, était reçue par des hourras dont la violence augmentait selon que s'élevait le chiffre des incarcérations. — Lorsqu'il fut annoncé que l'un d'eux, âgé de dix-neuf ans seulement, avait été en prison vingt-neuf fois, les battements de mains, les trépignements, les bravos durèrent pendant plusieurs minutes, et tous

les enfants se levèrent pour contempler ce personnage distingué. Quelques-uns marquaient sur leurs chapeaux le nombre de fois qu'ils avaient été en prison.

« Quant aux motifs de vagabondage, il fut trouvé que vingt-deux s'étaient enfuis de la maison paternelle, à cause des mauvais traitements qu'ils y avaient essuyés. — Quantité reconnurent qu'ils avaient reçu les premières leçons de vol dans un *lodging-house.*

« A l'égard de l'éducation, prise dans l'acception populaire du mot, soixante-trois sur cent-cinquante savaient lire et écrire et pour la plupart étaient voleurs. Cinquante d'entre eux avaient lu Jack Sheppard, les vies de Dick Turpin, de Claude du Val, tous les autres romans de voleurs célèbres; de même que le calendrier de Newgate et les biographies des brigands et des pirates. — Ceux qui ne savaient pas lire dirent qu'on leur avait lu Jack Sheppard dans les *lodging-houses.*

« Ils en étaient là de leurs déclarations, lorsque leurs yeux exercés reconnurent, malgré son déguisement, un policeman qui s'était glissé dans l'assemblée. Son expulsion fut aussitôt requise. En conséquence, on signifia à l'officier que le meeting n'était pas public, et on le somma de se retirer. Après s'être excusé, il se disposa à quitter la place. Les enfants ne l'eurent pas plutôt vu se diriger vers la porte, qu'ils firent éclater des applaudissements frénétiques, accompagnés de sifflets,

de grognements, et du cri mille fois répété : à la porte ! à la porte ! »

Après les interrogatoires sur les généralités, ils furent appelés à raconter individuellement, dans leur style et leur phraséologie particulière, leurs aventures et les causes qui les avaient conduits à cette vie de désordre.

Un des garçons présents au meeting voulut parler contre les *lodging-houses*. — On le menaça et on l'obligea de se taire. L'auteur de l'Enquête prit alors la parole :

« Cela fera-t-il du tort à quelqu'un de vous, s'il parle contre les *lodging-houses?*

— Oui, oui !

— Comment ?

Une voix. Ils ne permettraient plus d'apporter chez eux les objets volés.

L'auteur de l'Enquête. Mais ne quitteriez-vous pas tous avec joie votre présente manière de vivre ? — (Oui ! oui !) — Eh bien ! Alors pourquoi ne voulez-vous pas faire connaître le système des *lodging-houses*, principale cause de toute votre misère ?

Une voix. Si l'on ferme les *lodging-houses*, *où irons-nous?* Si un pauvre enfant va au workhouse, il y attrape la fièvre et on l'y fait mourir de faim.

L'auteur de l'Enquête. N'êtes-vous pas tous fatigués de la vie que vous menez maintenant ?

Tous. Oui, oui. — Nous ne demanderions pas mieux que de nous amender.

L'auteur de l'Enquête. Cependant vous crai-

gnez de faire connaître les *lodging-houses*. — Vous savez pourtant aussi bien que moi, mes enfants, que c'est là que vous rencontrez une funeste assistance. Si votre ruine ne commence pas là, elle s'y complète au moins. Si un enfant s'évade de la maison paternelle, c'est là qu'il trouve des encouragements, c'est là qu'on le cache à ses parents. Les gens qui tiennent ces maisons ne s'enrichissent-ils pas de votre dégradation et de vos périls? —(Cris bruyants, oui! oui!)—Alors donc pourquoi ne voulez-vous pas tous renverser ces cavernes, en dévoilant au public les iniquités et les infamies qui s'y pratiquent? — La misère de vous tous, ou de presque vous tous, provient des *lodging-houses*. —(Oui, oui! c'est vrai!)—Je suis décidé, avec votre aide, à poursuivre leur complète destruction. —(Bravo! Tant mieux!—Vous avez raison.—Que Dieu vous assiste!)—

Les enfants les plus âgés furent ensuite interrogés sur les meilleurs moyens à prendre pour effectuer leur délivrance, et les tirer de leur dégradation. Quelques-uns se prononcèrent en faveur de l'émigration.

L'Auteur de l'Enquête : « Dans le cours de mes investigations, j'ai vu bien des voleurs émérites. J'ai reçu chez moi, à toute heure, des hommes et des femmes du caractère le plus abject, et cependant jamais je n'ai perdu avec eux un objet de 6 pence. Une fois j'ai chargé un de ces voleurs d'aller me changer un souverain; il m'en a rapporté exactement la valeur en argent. Si je donnais,

pour le changer, un souverain à l'un de vous, ici présents, ferait-il de même? — Quelques-uns répondirent : oui ; ceux-ci : non, et ceux-là : qu'ils le feraient pour l'Auteur de l'Enquête, mais non pour tout autre.

« Là-dessus, un enfant qui avait été vingt-six fois en prison, type de la pire espèce, fut appelé, et on lui remit un souverain, en lui disant que s'il disparaissait sans en rapporter la monnaie, aucune poursuite ne serait dirigée contre lui. — Il quitta la salle au milieu des applaudissements de ses compagnons. — Quelques instants après sa sortie, tous les regards étaient fixés sur la porte, chaque fois qu'elle s'ouvrait. Jamais assemblée ne fut en proie à plus vive anxiété. Les enfants, dans leur inquiétude, escaladaient les bancs. Leur honneur était évidemment en jeu. Plusieurs d'entre eux s'écrièrent qu'ils tueraient le garçon s'il ne revenait pas. Bon nombre de minutes s'écoulèrent cependant dans la plus cruelle incertitude. Quelques uns commençaient à craindre qu'une si forte somme d'argent n'eût été une trop grande tentation, lorsque tout à coup une effrayante explosion d'applaudissements annonça le retour de leur camarade. Leur joie se manifesta à plusieurs reprises par de longs et bruyants trépignements et par des cris de triomphe, au milieu desquels l'enfant s'avança jusqu'à la plate-forme, où il déposa intégralement la monnaie de la pièce d'or qui lui avait été confiée.

Après cela, l'assemblée fut interrogée sur les

résultats produits par la fustigation comme châtiment. L'avis général fut que cette punition exaspère le criminel au lieu de l'amender, et qu'elle excite en lui une haine mortelle contre la personne qui la lui inflige.

Interrogés sur la question de savoir s'ils avaient assisté à une exécution publique, presque tous répondirent qu'ils avaient vu pendre Manning et sa femme, et d'autres, Rush et Sarah Thomas. Ils déclarèrent qu'après avoir vu une ou deux exécutions, ils aimaient aller *à la chasse à la mort.* — « Ce spectacle, ajoutèrent-ils, nous endurcit, et nous nous amusons à voler, jusque sous le gibet. La première fois qu'on voit exécuter, cela produit de l'impression, mais après quelques répétitions, on y est bientôt fait. » —

Un petit garçon, habillé en mousse, s'avança en pleurant amèrement, et demanda la permission de dire un mot.

— « Je suis mourant de faim, tout le temps, dit-il. J'ai passé la nuit dernière dehors, et il gelait à en mourir. Mes jambes étaient si engourdies, si raides, que je pouvais à peine marcher, après avoir dormi à Whitechapel sous un banc. — J'étais apprenti à bord d'un bateau pêcheur, et j'ai déserté parce que j'étais maltraité. Après cela, comme je mourais de faim, je m'introduisis et je volai dans la maison de mon maître. Il me fit donner douze mois de workhouse, et maintenant il est lui-même en prison. Voilà trois mois que j'en suis sorti et que je meurs de faim. J'aimerais bien mieux tra-

vailler que de voler. — Je vole, parce que je ne trouve rien à gagner pour manger. »

Ici l'enfant, toujours pleurant à chaudes larmes, découvrit sa poitrine et montra ses os qui perçaient à travers sa peau. — « Ah ! faites-moi quitter le pays, ajouta-t-il, pour que je puisse changer de conduite ! »

Un jeune homme de dix-huit ans, couvert de haillons et dont les traits respiraient la misère, parla en ces termes :

« J'ai fui la maison de mon père, parce que j'y étais maltraité. Ma sœur l'a abandonnée aussi, il y a neuf mois environ. Je pouvais alors gagner ma vie en travaillant. Avec l'argent que j'avais, j'achetai des meubles pour ma sœur, afin de la sauver de la prostitution. Mes ressources s'épuisèrent ; — plus de travail ; — je fus forcé de voler pour manger. Ah ! de l'ouvrage, de grâce, pour que je ne sois plus voleur ! »

Quelle leçon ressort des faits constatés dans ce meeting ? Au début, vous voyez une foule déguenillée faire parade de ses vices ; il suffit d'une parole bienveillante — la première peut-être qui se soit adressée à leur cœur — pour imposer silence à cette effronterie de commande. — Tout à l'heure, cent cinquante voix acclamaient aux prouesses vantardes des plus coupables, et bientôt ces mêmes enfants, soudainement tranformés, couvrent de leurs applaudissements l'acte de probité du plus incorrigible d'entre eux. Ce changement subit n'indique-t-il

pas que ces natures déclassées, conservent encore, sous l'enveloppe du crime, le sentiment du bien, et que leur dépravation précoce accuse tout à la fois la négligence, la misère ou l'abrutissement des familles, et surtout la criminelle indifférence de l'État?

« Après le tableau hideux des *lodging-houses*, qui pourrait croire, dit l'auteur de l'Enquête, qu'il y a quelque chose de pire encore, et des lieux plus funestes que ceux que je viens de décrire. Cela est cependant. — Oui, il existe à Londres un parc à bêtes humaines : ce sont les places hantées par ceux qui manquent même du penny nécessaire pour se procurer le luxe des murailles nues et du toit qui abrite contre le vent et la pluie. — Si donc il est possible d'imaginer une classe d'êtres plus misérable que celle qui habite les plus ignobles refuges de Londres, on la trouvera tapie sous les arches du Blackwall-railway. Là on peut voir des familles entières entassées pêle-mêle à l'injure du temps,—des enfants bercés par le vice et le crime, côte à côte avec les plus viles prostituées et les plus infâmes voleurs. On peut voir se dessiner le long du mur d'une sucrerie voisine, des espèces de spectres essayant de réchauffer leurs membres glacés, leurs pieds nus sur le pavé d'une rigole où coule de l'eau bouillante.

« L'aspect de cette foule en guenilles, dénuée de tout, lorsqu'elle est engourdie par le sommeil, vers les trois heures du matin inspire les pensées les plus désolantes. »

On demeure accablé de son impuissance, on se sent le cœur défaillir, et ce serait à blasphémer Dieu, si l'on n'avait conscience que le mal est moins dans la nature que dans le vice des institutions humaines.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

AVANT-PROPOS.

Pages

Exposition..... 1

LIVRE PREMIER.

CHAP. Ier Opinion du XVIIIe siècle sur l'Angleterre..... 99
CHAP. II. Aristocratie foncière..... 25
CHAP. III. Aristocratie commerciale..... 35
CHAP. IV. Aristocratie politique..... 43
CHAP. V. Aristocratie cléricale..... 57
CHAP. VI Aristocratie universitaire..... 69
CHAP. VII. Aristocratie judiciaire..... 77
CHAP. VIII. Du rôle de l'Angleterre dans l'ordre des idées..... 91

LIVRE II.

CHAP. Ier. L'Irlande..... 99
CHAP. II. L'Amérique..... 115
CHAP. III. L'Inde..... 125
CHAP. IV. Coalitions..... 153
CHAP. V. Politique extérieure du gouvernement anglais..... 177

LIVRE III.

PREMIÈRE PARTIE. — LA MÉTROPOLE.

Pages.

CHAP. I. Londres, la nuit 185
CHAP. II. Les ouvriers des docks 189
CHAP. III. Charbonniers. — Débardeurs de charpente. — Lesteurs 199
CHAP. IV. Tisseurs de Spitalfields 213
CHAP. V. Slopworkers (ouvriers tailleurs) 227
CHAP. VI. Slopworkers. — Habillements de l'armée, de la marine, de la police, etc. 249
CHAP. VII. Slopworkers (ouvrières à l'aiguille) 261
CHAP. VIII. Les bottiers et les cordonniers 299
CHAP. IX. La marine marchande 315
CHAP. X. Lodging-houses. — Meeting de petits voleurs. — Arches du Blackwall-railway 349

FIN DE LA TABLE DU 1er VOLUME.

LE SECOND VOLUME

DE LA

DÉCADENCE DE L'ANGLETERRE

PARAÎTRA LE 1er JUIN 1850.

Prix de chaque volume : 3 fr.

SOUS PRESSE

LA LOI ANGLAISE

PAR

LEDRU-ROLLIN.

Cet Ouvrage formera deux forts volumes in-8°, et sera publié en quatre livraisons.

La 1re livraison paraîtra le 1er octobre 1850.

Les trois livraisons suivantes se succéderont de quinzaine en quinzaine.

Le prix de chaque livraison est fixé à 3 fr.

Paris. — Imp. Renard et Comp., rue Bleuvette, 2.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed. Renewals only: Tel. No. 642-3405
Renewals may be made 4 days priod to date due. Renewed books are subject to immediate recall.

REC'D LD DEC 16 70

LD21A-60m-8,'70
(N8837s10)476—A-32

General Library
University of California
Berkeley

YC 91090

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA